ADMINISTRATION — REDACTION
98, rue Georges, Ottawa
Tél: Rideau 514
4, rue Langevin, Hull
Tél: Sherwood 3925

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANCAIS D'OTTAWA ET DE HULL

DEMAIN
PLUS DOUX
MAXIMUM HIER 36
MINIMUM (NUIT) 24
A 8 H. CE MATIN 28

22e Année — No 83 | OTTAWA MERCREDI 8 AVRIL 1936 | Le numéro: 2 sous

Nous voulons l'égalité de traitement pour nos enfants

Pas de démocratie en Ontario tant que durera l'injustice

M. Aurélien Bélanger fait un éloquent et vigoureux plaidoyer en faveur du bill Hepburn.

DANS QUEBEC

Il demande la même justice que celle dont jouissent les protestants de Québec.

UN APPEL

Par Jean-Marie Gélinas

Galerie de la Presse, Toronto, 8. — "En raison de l'équité accordée à la minorité protestante du Québec, je demande que l'on reconnaisse les droits scolaires de la minorité catholique ontarienne. Je veux qu'on la traite avec la même justice que dans la province voisine." C'est en ces termes que M. Aurélien Bélanger, député libéral de Prescott, vétéran des luttes scolaires en Ontario, a terminé, hier soir, son vigoureux plaidoyer en faveur du bill des Ecoles Séparées soumis par le premier ministre Hepburn.

M. Bélanger qui a parlé une heure et demie durant, a vivement impressionné la Chambre et son discours n'a été l'objet que d'une interruption, d'ailleurs de peu d'importance. Il fut vivement applaudi quand il loua le chef actuel du gouvernement pour le courage dont il a fait preuve en présentant la législation actuelle qui accordera aux catholiques une part plus équitable des taxes des grandes corporations.

SI M. FERGUSON ETAIT LA

L'orateur invoqua tous les arguments possibles afin de tenter de convaincre l'Opposition du bien fondé des droits des écoles séparées. Il rappela ce que l'honorable Howard Ferguson avait lui-même déclaré à ce sujet, quand il était premier ministre en 1929, **"S'il était chef de l'opposition aujourd'hui"** affirma le député de Prescott, **"il serait le premier à coopérer avec le Gouvernement pour assurer l'adoption de cette mesure."**

LES MEMES ADVERSAIRES

"D'ailleurs," ajouta M. Bélanger, **"ce sont les mêmes députés de la gauche qui, dans le temps, se sont opposés à l'abolition du règlement XVII, qui s'objectent aujourd'hui au bill des écoles séparées."**

Il montra encore que la justice la plus élémentaire indiquait que l'on devait placer sur le même pied les élèves des écoles séparées et ceux des écoles publiques. Il cita à ce sujet les chiffres significatifs

(Suite à la 9ème page)

Trois promotions importantes chez les traducteurs

M. D.-T. Robichaud, directeur général des Services de la Traduction fédérale a annoncé, officiellement ce matin les promotions suivantes: M. Esdras Terrien devient premier traducteur au Revenu National. Il succède à feu A.-O. Rocque; M. Miville Belleau, devient premier traducteur au ministère des Pensions et de la Santé Nationale. Il succède à M. Maurice Morisset, retraité. M. Antonio Tremblay devient premier traducteur aux Travaux Publics. Il succède à M. D.-T. Robichaud, devenu directeur général des Services de Traduction. Tous ces traducteurs remplissaient les fonctions de leurs anciens chefs, depuis le départ de ceux-ci.

Les nouvelles religieuses

Le R. P. Lachance de retour du Basutoland

QUEBEC, 8.—Le R. P. Albert Lachance, O.M.I., missionnaire au Basutoland depuis douze ans, est arrivé à Québec, sa ville natale vendredi dernier, où il passera quelques mois. Il réside au presbytère de St-Sauveur.

* * *

L'Action Catholique

CHAOTUNG (Yunnan, Chine)— Le premier groupement d'Action Catholique a été inauguré, le jour de Noël 1935, par Mgr Tchen, préfet apostolique de Chaotung, dans le Yunnan. La préfecture apostolique de Chaotung érigée en 1935 et confiée au clergé indigène est la première préfecture chinoise de la Chine du Sud.

* * *

Contre le bolchévisme

KISUMU (Kenya) — Le livre bleu 1934 récemment publié sur les affaires indigènes au Kenya, reconnait dans l'Eglise Catholique un rempart contre la propagande subversive: "La Location du Kakamega occidental, qui comprend les trois quarts des mines du district" dit le rapport, "a été à peine affectée par la propagande subversive, grâce au fort contingent de catholiques romains et à l'influence personnelle du chef indigène Mulimu et du bidakho Mlango d'Ashioni".

VIGOUREUX PLAIDOYER



M. AURELIEN BELANGER, député de Prescott à la Législature ontarienne a demandé hier, en chambre, égalité de traitement pour tous les enfants de la province. Au moyen d'arguments solides et irréfutables il a prouvé que cette égalité n'existe pas en ce moment en Ontario et l'infériorité des moyens de s'instruire dont disposent les catholiques.

UNE MENACE DE L'HONORABLE L. MACAULAY

Il demande au gouvernement de laisser les parlementaires vivre en hommes civilisés.

CETTE VITESSE

(De notre correspondant)

GALERIE DE LA PRESSE, TORONTO, 8 avril. — Un des députés de l'opposition, l'hon. Léopold Macaulay, s'est vigoureusement élevé, hier avant-midi, contre le fait que le gouvernement tente, à son dire, de passer la législation à toute vapeur afin de pouvoir proroger la session provinciale à Pâques. Il demanda que l'on dispose des affaires à l'ordre de la législative sans obliger les parlementaires de siéger toute la nuit.

M. Macaulay et les autres députés paraissaient particulièrement fatigués, hier avant-midi, après avoir siégé onze heures et demie, en Chambre, au cours de trois séances consécutives, en 24 heures, la dernière d'entre elles n'ayant été ajournée qu'à 2 h. 30, hier matin. La perspective d'une longue autre séance de nuit ne paraissait guère réjouissante à l'ancien ministre de la voirie.

"Que l'on nous donne une chance", s'écria-t-il, "de vivre comme des hommes civilisés. Quelqu'un doit pouvoir aller passer quelques heures avec sa famille. Il a, de plus, besoin de prendre un repas ou deux.

BLANCS ET NOIRS

"On a beaucoup parlé, hier, des hommes blancs et des hommes noirs. Ce que nous voulons, c'est mener la vie d'hommes blancs au mions durant les prochaines 48 heures. Si vous agissez ainsi, les affaires pourront bien aller. Sinon..." Le député de York Sud laissa sa phrase en suspens, faisant ainsi planer une menace à l'égard du gouvernement.

L'hon. M. Macaulay fit cette déclaration après que le procureur général Roebuck lui eut demandé de lui faciliter l'adoption en seconde lecture d'un bill amendant la législation provinciale sur nombre de points de détail.

LEGISLATION FORCEE

M. MACAULEY: "Je suis prêt à accepter la chose à condition que l'on ne soit pas obligée d'étudier cette législation à six ou sept heures du matin. Mais vous n'êtes pas pour forcer la main aux députés et nous imposer cette législation malgré nous aux dernières heures de la session".

M. NIXON: "Je donne l'assurance à mon honorable ami qu'il aura tout le temps voulu pour discuter tous les bills".

M. MACAULAY: "Mais n'essayez pas de nous forcer la main. Je vous donne un avertissement final.

Trois promotions dans la R.C.M.P.

L'INSPECTEUR FORDE EST NOMME SURINTENDANT A LA POLICE FEDERALE.

La police fédérale fait part des nominations suivantes: l'inspecteur Percy Ronald Forde, promu surintendant après 26 ans de service actif; les sous-inspecteurs George-James-Nogridge Curleigh et Alexander Goodman, promus inspecteurs. Les promotions datent du premier avril.

LE R. P. LARUE, S. J., DECEDE A 89 ANS

(Presse Canadienne)

GUELPH, 8. — L'un des plus vieux prêtres du Canada, le R. P. Alfred Larue, S. J., est décédé hier à l'âge de 89 ans et dans sa 54e année de sacerdoce. Il était Jésuite depuis 69 ans. Il fut autrefois missionnaire chez les Indiens.

LE BILL DE L'É. INTERMEDIAIRE EST ABANDONNÉ

Il ne sera repris maintenant qu'à la prochaine session.

FAUSSE IMPRESSION

(De notre correspondant)

Galerie de la Presse ,Toronto, 8.— Le gouvernement Hepburn a décidé d'abandonner, du moins pour cette session, le bill des Ecoles Intermédiaires que le ministre de l'Instruction Publique, l'honorable Dr L.-J. Simpson, avait soumis à la Chambre la semaine dernière. Le premier ministre a expliqué lui-même la chose aux journalistes, hier soir. Trois autres projets de loi seront aussi remis à l'année prochaine. On croit que c'est là une tentative radicale pour essayer de proroger la session avant Pâques.

FAUSSE IMPRESSION

On sait, par ailleurs, que l'opposition était décidée de s'opposer à la limite à la législation des Ecoles Intermédiaires. Les députés de la gauche ont même laissé entendre que ce projet de loi avait une relation directe avec celui des Ecoles Séparées. Ils ont ainsi chauffé l'opinion publique à blanc en la plaçant sous l'impression que les catholiques empiétaient dans le domaine des écoles secondaires (high schools) où ils n'auraient pas de droits explicites en vertu des lois provinciales actuelles.

M. MACAULAY S'ATTAQUE A M. M. J. QUINN

Il accuse le gouvernement Hepburn d'avoir brandi la férule.

... ET M. ACRES

(De notre correspondant)

Galerie de la Presse, Toronto, 8.— "Le gouvernement Hepburn n'a aucun mandat du peuple de la province qui lui permette d'adopter un bill accordant aux écoles séparées une part plus grande des taxes des corporations. Il devrait suspendre cette législation jusqu'à la prochaine élection." Ce sont là les paroles prononcées, hier soir, par le principal critique de l'Opposition, l'honorable Lepold MacAulay, ancien ministre de la Voirie, au cours du débat sur la question scolaire.

"Je suis sûr d'ailleurs", continua-t-il, "que si l'on n'avait imposé une rigide discipline de parti aux députés libéraux, ce bill serait voué à une défaite certaine devant la Chambre."

ATTAQUE CONTRE M. QUINN

Il cita une lettre de M. Martin J. Quinn, président de l'Association des contribuables catholiques, pour tenter de prouver que ce dernier aurait demandé—lors de la dernière élection provinciale—de voter contre les candidats conservateurs parce que le gouvernement Henry n'était pas prêt, à son dire, à traiter avec justice de la question des droits des écoles séparées.

M. MacAulay traita cette lettre de "machination politique". "Si Mgr McNeill était encore vivant, il désavouerait la chose", affirma l'orateur.

SIR WILFRID LAURIER

Le député de York-Sud prétendit que Sir Wilfrid Laureir avait, au sujet des écoles du Manitoba, pris la même attitude que les conservateurs aujourd'hui à propos des écoles séparées d'Ontario. Il conclut en essayant de montrer comme M. Henry, la veille, que la loi scolaire de 1863 était intangible.

CE QUE FERAIT M. ACRES

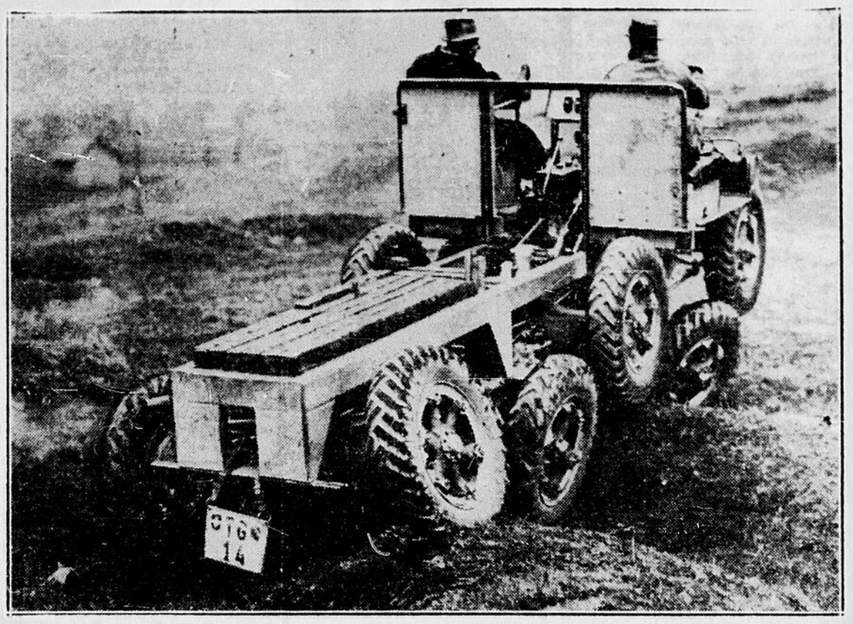
Les autres orateurs conservateurs furent MM. A.-H. Acres (Carleton); W.-H. Baird (Toronto-High-Park), et M. W. Duckworth, Toronto-Dovercourt. Ils parlèrent dans le même sens que l'honorable MacAulay. M. Acres assure pour sa part que, s'il était choisi comme chef conservateur lors de la prochaine convention, son premier soin —une fois élu premier ministre— serait de rappeler immédiatement la loi des Ecoles Séparées.

La mort d'un entrepreneur

TROIS-RIVIERES, 8. —William Ferron, entrepreneur, est décédé hier à l'âge de 80 ans.

LE PLAN DE PAIX EUROPÉENNE PROPOSÉ PAR LA FRANCE

VOILÀ DU NOUVEAU ...



On voit ici un camion tout-terrain, exposé ces jours derniers à Genève en Suisse. Il est muni de dix roues et peut surmonter presque tous les obstacles de mauvaises routes et de brousse. On peut le lancer à une allure de 40 milles à l'heure et lui faire grimper une pente de 65 degrés, sans qu'il soit tenté de reculer d'un milimetre.

L'ATTITUDE DU DÉPUTÉ DE BRANTFORD SUR LA QUESTION DES IMPÔTS

(De notre correspondant)

GALERIE DE LA PRESSE, TORONTO, 8.—"Si nous donnons le droit aux catholiques de pratiquer leur culte, nous devons leur accorder un droit égal pour assurer la libre éducation de leurs enfants." C'est de cette façon catégorique que le député libéral de Brantford (un protestant), M. M. MacBride, s'est prononcé hier soir, en faveur du bill des Ecoles Séparées. Comme M. Bélanger, un peu plus tôt, il a fait appel à l'esprit de justice qui doit animer tous les citoyens de la province d'Ontario à propos de la question scolaire.

LE DÉBAT SUR LE BILL HEPBURN A DURÉ 14 HRS

Il n'a pas encore été adopté en deuxième lecture.— Un premier vote ce soir? — La Chambre siège jusqu'à 1 h. 10 ce matin.

PEU D'INTERRUPTIONS HIER

(De notre correspondant

Galerie de la Presse, Toronto, 8.— Le débat sur le bill des Ecoles Séparées continue d'obliger les parlementaires à siéger jusqu'aux petites heures. Ainsi la Chambre ne s'est ajournée qu'à 1 h. 10, ce matin, après que pas moins de six députés eurent porté la parole: deux libéraux et quatre conservateurs. Contrairement à la veille, il ne s'est produit aucun incident d'importance. L'absence d'interpellations durant les discours a été remarquable. Le public s'attendait toutefois à de la sensation et jamais encore depuis de longues années n'a-t-on vu les galeries aussi remplies de spectateurs. Des centaines de personnes durent attendre très tard dans la soirée avant d'avoir accès aux tribunes réservées au public.

LE VOTE AUJOURD'HUI ?

Le débat n'a duré au total que cinq heures et dix, tandis qu'il s'était prolongé plus de neuf heures durant mardi. D'aucuns pronostiquent déjà que le vote sur la seconde lecture du bill des Ecoles pourrait peut-être venir aujourd'hui même, probablement tard dans la soirée.

L'industrie et le commerce doivent aider l'agriculture

Laurent Barré déclare, à la législature de Québec, que l'argent des campagnes qui converge vers la ville depuis 50 ans doit maintenant retourner d'où il est venu.

QUEBEC, 8 (P.C.)—Le premier ministre Taschereau déclara hier à la Législature de Québec que le cabinet provincial étudie actuellement l'impasse dans laquelle se trouvent de 1.500 à 1.800 propriétaires de la ville de Québec. Ils sont menacés d'être dépossédés pour arrérages dans le paiement de leurs impôts.

Le maire J.-E. Grégoire se leva au milieu des députés de l'opposition un peu avant la reprise du débat sur le discours du trône et déclara que l'on notait partout de la consternation au sujet de 1.800 propriétaires qui risquent d'être dépossédés pour arrérages. Il demanda quelles étaient les projets du gouvernement.

"J'ai reçu une lettre de la ville de Québec," répondit M. Taschereau, "et la question sera discutée par le cabinet. J'aurai peut-être demain une réponse à faire à ce sujet."

LE CREDIT RURAL

L'on doit faire des sacrifices pour venir en aide aux fermiers en détresse financière, l'industrie doit porter secours à l'agriculture déclarait Laurent Barré, indépendant de Rouville, à la Législature de Québec après la reprise du débat du discours du trône.

Un système de crédit rural est absolument nécessaire pour subvenir aux besoins pressants du fermier. Mais avant que nous puissions faire cela, ajouta M. Barré, il faudra effectuer des changements dans le système d'enregistrement des propriétés et abolir les créditeurs préférés. Tout ce système accuse le besoin d'un grand nettoyage.

Le ministre de l'agriculture, l'Hon. Adélard Godbout, fit alors un bref relevé de tout ce que le gouvernement provincial a fait pour venir en aide aux fermiers. Le ministre continua son discours au cours de la séance du soir.

M. Barré expliqua sa position. Il rappela qu'il avait été élu en qualité d'indépendant et qu'il avait fermement l'intention de demeurer indépendant. "Je ne suis pas ici pour renverser le gouvernement et les intérêts de quelques groupements politiques que ce soit ne m'intéressent nullement. Je ne voterai certes pas le renversement du gouvernement, ce qui aurait pour effet de replonger la province dans une autre élection, à moins que la question étudiée ne fut d'extrême importance et ne m'incitait à faire une telle action."

Depuis cinquante ans, ajouta M. Barré, l'argent des campagnes converge vers les centres urbains où il est absorbé par l'industrie, le commerce, l'assurance-vie et les placements.

"Le fermier désire la justice, non la charité" déclara-t-il. Le jour est venu où la ville doit remettre à la campagne une partie de son argent.

L'agriculture a autant besoin de capital que n'importe quelle autre industrie.

Il doit exister un état de divorce complet entre la politique, et tout système de crédit rural, quel qu'il soit. "En 1931, M. Camilien Houde, alors chef de l'opposition, et moi-même avons élaboré un plan que je crois encore être très prati-

(Suite à la 4ème page)

M. Lewis devra démissionner comme maire

TANT QU'IL SERA MAIRE, IL NE POURRA DEMISSIONNER DE LA COMMISSION LOCALE DE L'HYDRO.

La démission du maire Stanley Lewis comme membre de la commission hydroélectrique d'Ottawa ne sera valide que si M. Lewis démissionne également de la première magistrature. Ceux qui s'y connaissent disent que c'est la seule solution.

MORT SUBITE À MONTRÉAL DU JUGE WILSON

Il est atteint d'une attaque cardiaque rue St-Jacques, et meurt dans un édifice voisin.

SA CARRIERE

(Presse Canadienne)

MONTREAL, 8.—Le juge Charles-Avila Wilson, qui a été juge de la cour du Banc du Roi au cours des dix dernières années, est mort subitement hier après-midi, rue Saint-Jacques, en se rendant au palais de justice. Il était reconnu comme un ennemi des criminels et condamna au moins vingt-huit personnes à la pendaison. Il fut atteint d'une attaque cardiaque sur la rue et mourut dans un édifice voisin. Il était dans sa 67e année.

Le défunt présida plus de causes célèbres qu'aucun autre juge de ses contemporains. Avant sa nomination comme juge, il fut substitut du procureur général et député, puis fut nommé juge de la Cour Supérieure et promu à la cour du Banc du Roi. Il contribua à faire cesser une vague de crime dans Montreal, peu de temps après avoir été nommé juge. Ce fut lui qui condamna quatre bandits de Montréal convaincus du hold-up de la banque d'Hochelaga.

Feu le juge Wilson naquit à l'Ile Bizard, comté de Jacques-Cartier, le 10 décembre 1869 et était le fils d'Antoine-Stanislas Wilson et d'Odile St-Pierre. Son grand-père, John Wilson, naquit en 1800 à Lisbonne, Portugal et vint s'établir à Québec, où il épousa Marguerite Paquin. Il alla demeurer ensuite à l'Ile Bizard.

Le défunt étudia au collège Ste-Thérèse et à l'université de Montréal. Appelé au barreau en 1895, conseiller du Roi en 1906, juge de la Cour Supérieure en 1922 et juge de la cour du Banc du Roi l'année suivante, député de Laval au parlement fédéral, réélu en 1908 et en 1911, se présenta dans Laval pour la législature de Québec mais fut défait.

Un homme tué trois blessés

UN ACCIDENT A ENVIRON DOUZE MILLES DE CHATHAM ,Ont.

(Presse Canadienne)

CHATHAM, Ont., 8. — J.-E. Finch, de London, Ont., a été tué et trois compagnons ont été blessés hier soir dans un accident de la circulation, à environ douze mille d'ici. Une tempête de neige faisait rage dans le moment. Les blessés sont: J.-H. Vanstone, C. C. Carrothers, tous deux de London, et Roy Yeamans, de Toronto. Un auto conduit par Vanstone frappe un pont de côté, à la suite d'une collision avec un autre auto conduit par Frank Brokenshire, de Chatham.

ENQUETEURS DES SECOURS

La commission de l'assistance publique recommandera au bureau des commissaires la nomination d'enquêteurs spéciaux, tous des hommes, avec le pouvoir de constables pour faciliter le travail écrasant du personnel actuel des enquêtes afin de mettre fin aux abus. Le Dr G.-S. MacCarthy présidait hier à la séance de la commission.

UNE LOI QUI A PROUVÉ SON EFFICACITÉ

Celle des codes industriels. On la modifie. L'expertise des douze mois écoulés.

SAM LAWRENCE

Galerie de la Presse, Toronto, 8.— "La loi des codes industriels que nous avons adoptée à la dernière session a amplement prouvé son efficacité". C'est ce qu'a déclaré, hier avant-midi, l'hon. David - A. Croll, ministre du travail, en proposant la seconde lecture d'un bill amendant cette législation.

"Nous changeons aujourd'hui cette loi", continua-t-il, "en tenant compte de l'expérience que nous avons faite durant les douze mois écoulés. Bien qu'elle ne soit encore que de très courte durée, il n'y a pas de législation qui a été aussi violemment attaquée que celle des codes de travail. On a blâmé le fait que nous n'avions pas établi des sanctions suffisantes.

Coopération nécessaire

"Laissez-moi dire que nous désirons procéder lentement et faire tout d'abord l'éducation du public. Afin de faire de cette loi un succès complet, il nous faut la coopération des deux parties contractantes aux accords collectifs, patrons et ouvriers.

"On a également mal interprété les codes de travail, parce que — pour la première année — nous nous sommes surtout restreints à l'industrie de la construction. Je dirai toutefois que nous désirons étendre cette législation à tous les genres d'industries. Nous voulons mettre en vigueur partout le principe des accords collectifs."

Critique d'un C. C. F.

M. Sam Lawrence, député C.C.F., critiqua ensuite le ministre du bien-être pour avoir soumis aussi tardivement dans la session la modification aux codes de travail. "Il nous sera absolument impossible", dit-il, "d'étudier ces amendements tout le temps nécessaire".

CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE L'ITALIE

Le premier ministre Mussolini les fait connaître aujourd'hui à ses ministres.

L'ARMEE

ROME, 8. — Mussolini a déclaré aujourd'hui à ses ministres que la sécurité de l'Italie dans l'est de l'Afrique ne sera réalisée que par l'annihilation totale de la formation militaire éthiopienne. La destruction de l'armée de l'empereur, dit-il, ne peut manquer ni être retardée.

Le premier ministre fit l'éloge du maréchal Badoglio, commandant en chef des armées fascistes dans l'est de l'Afrique.

GAZ EMPOISONNES

ADDIS ABEBA, 8. — Des aviateurs italiens ont encore lancé des gaz empoisonnés sur Quoram, dans la zone nord-ouest, et ont causé de grands dommages, disent des nouvelles reçues ici.

La population de la capitale a été avertie de se préparer à un bombardement aérien immédiat.

Samedi dernier, des avions italiens ont survolé Addis Abéba et ont détruit un aéroplane italien.

UN REFUS DES PROPOSITIONS DU CHANCELIER

La paix sauvegardée par des forces permanentes de terre, de mer et d'air.

QUATRE POINTS

Anthony Eden proteste contre l'usage de gaz empoisonnés par l'Italie.

UNE CONVENTION

(Presse associée)

PARIS, 8 — La paix, sauvegardée par des forces permanentes sur terre, sur mer et dans les airs; voilà en quoi consiste le plan français, publié aujourd'hui, dans le but d'organiser l'Europe, avec ou sans l'Allemagne, à la suite de la violation des traités de la grande guerre par l'Allemagne.

Le plan français est un refus des propositions de Hitler en vue de la paix européenne, et il demande que celui-ci s'abstienne de violer à l'avenir les frontières européennes. Le programme français est divisé en quatre points et fait remarquer que les facteurs fondamentaux de la paix sont l'égalité, l'indépendance et le respect des engagements.

MEMOIRE FRANCAIS

(P.C.-Havas)

PARIS, 8.—Voici la substance du mémoire dans lequel le gouvernement français rejette les propositions de Hitler.

Le gouvernement français a reçu du gouvernement anglais une copie de la traduction du mémoire remis au secrétaire des affaires étrangères le 1er avril, dans lequel le gouvernement allemand énonçait un certain nombre de propositions qui, d'après lui, constituaient un plan de paix. Le gouvernement de la république croit devoir faire sans délai des observations amenées naturellement après une première étude du document. A la suite de la répudiation par le Reich des engagements contractés solennellement et de l'entrée de forces armées en Rhénanie, le gouvernement de la république avait des raisons suffisantes de prendre sans délai des mesures pour rétablir la situation

(Suite à la 9ème page)

Règlements uniformes

TORONTO, 8.—L'adoption de règlements uniformes pour l'administration des anesthésiques dans tous les hôpitaux recevant des octrois du gouvernement a été proposée par un jury qui a fait enquête sur la mort de John Alexander, cinq ans, qui mourut en subissant une opération pour amygdalite.



TORONTO, 8. — La pression est élevée dans le centre du Canada et des Etats-Unis et sur la côte du Pacifique, et elle est relativement basse dans les provinces de l'ouest et les Etats du Nord-Ouest. Une perturbation qui s'est développée hier dans les Etats du milieu de l'Atlantique a gagné rapidement le Cap-Breton et amené de forts vents, de la pluie et de la neige dans les provinces maritimes, le golfe Saint-Laurent et à Terre-Neuve. Il a fait froid en Ontario et dans Québec, mais le temps devient plus doux dans l'ouest.

Pronostics.—Vallée de l'Outaouais et haut du Saint-Laurent.—Vents de l'ouest et beau. Jeudi—Vents de l'ouest au sud-ouest, partiellement nuageux et un peu plus doux.

MAXIMUM hier, 36;
MINIMUM (nuit), 24;
A 8 h. ce matin:— Dawson, zéro; Aklavik, 2; Fort-Simpson, 14 sous zéro; Fort-Smith, 16 sous zéro; Prince-Rupert, 42; Victoria, 42; Kamloops, 34; Jasper, 30; Calgary, 32; Edmonton, 32; Prince-Albert, 20; Churchill, 6; Winnipeg, 18; Moosonee, zéro; S. S. Marie, 18; London, 20; Toronto, 28; Kingston, 26; **OTTAWA**, 28; Montréal, 30; Doucet, 12; Québec, 32; Saint-Jean, 30; Moncton, 30; Halifax, 36; Charlottetown, 30; Détroit, 26; New-York, 32.

LE PARLEMENT AJOURNE POUR LE CONGÉ PASCAL

Le parlement reprendra le 20 avril. — Modifications de la constitution. — Etatisation de la Banque du Canada.

Le Parlement fédéral ajournera cet après-midi pour le congé de Pâques. La session reprendra le lundi, 20 avril. Il reste encore beaucoup de travail à accomplir avant la prorogation définitive cette année. L'on anticipe qu'après le congé pascal, la session durera encore deux mois, à moins que la chaleur n'allanguisse les ardeurs de la députation. La résolution annonçant l'étatisation de la Banque du Canada n'a pas encore été touchée. Celle relative aux modifications de la constitution non plus. Il faut savoir quel est l'état des esprits au pays, sur cette dernière question, pour se rendre compte du débat qu'elle va déclencher à la Chambre des Communes.



L'EQUITABLE LIFE COMPANY

Le bill d'incorporation fédérale de la Equitable Life Insurance Company of Canada a été adopté en deuxième lecture, hier soir, à la Chambre des Communes. M. Bennett, chef de l'opposition, fit observer que le comité à l'étude duquel le bill sera confié, sera plus en mesure que la Chambre basse de se prononcer sur ce bill, M. Bennett dit qu'il faut exercer de la prudence à propos de cette compagnie, de son actif, de son passif, de la position de ses actionnaires.

JEUNES CHOMEURS

Un des devoirs de la commission nationale du placement que le gouvernement projette d'établir sera d'étudier le problème de la jeunesse qui chôme par suite de la crise. C'est ce que le ministre du Travail, M. Rogers, a assuré hier à M. J.-F. Pouliot, député libéral de Témiscouata, au cours du débat sur le bill créant cette commission.

PATTULO EST ACTIF

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. T.-D. Pattullo, a continué hier ses entretiens avec les ministres fédéraux mais aucune déclaration n'a été faite sur le progrès de ses négociations pour obtenir de l'aide afin d'honorer une émission de $3.500.000 d'obligations provinciales, échéant le 15 mai. M. Pattullo a entrevu le ministre des Finances, M. Dunning, et le premier ministre King mais nul ne veut révéler la nature des entretiens.

RECOMPENSE A KENYON

M. Leslie Mutch, libéral de Winnipeg-sud, a demandé au gouvernement ,hier, s'il avait l'intention d'accorder quelque récompense à Hollick Kenyon, pilote de Winnipeg, isolé dans l'Arctique pendant deux mois avec Lincoln Ellsworth. Il demanda aussi la même question au sujet de J.-H. Lymburner, autre pilote de Winnipeg.

M. King répondit que le gouvernement n'avait pas encore eu le temps de considérer la chose.

PRECISIONS DE ROGERS

Les augmentations de secours consenties par le gouvernement fédéral l'automne dernier ne valaient que pour les mois d'hiver, a répondu hier aux Communes, M. Norman Rogers, ministre du Travail, à M. H. Wilson, conservateur de Hamilton-est. Si les municipalités ont préparé leurs budgets en pensant que ces octrois resteraient les mêmes pendant l'été, elles ont agi sans recevoir pareille assurance du fédéral. La récente baisse de 15 p. 100 des octrois ne s'applique qu'au mois d'avril. Le gouvernement n'a pas encore décidé s'il augmentera ou abolira cette baisse.

INCIDENT EN CHAMBRE

Un incident digne d'être noté s'est produit hier à la Chambre des Communes lors de l'adoption d'un bill de divorce. On sait qu'il faut pour que ces bills soient adoptés, il faut un proposeur et un secondeur. Le proposeur du bill en question est inscrit au feuilleton. Quant au secondeur, c'est le président qui le désigne et il choisit d'ordinaire un voisin du proposeur. Hier, le président M. Casgrain, lorsqu'il fit adopter le bill, sans discussion, déclara que le proposeur en était M. McKay et le secondeur M. Thomas Vien, député libéral d'Outremont. Celui-ci se leva et dit: "Je regrette ne pouvoir seconder ce bill." M. Casgrain en désigna un autre.

COMMISSION NATIONALE DE PLACEMENT

Le bill Rogers sera adopté en troisième lecture cet après-midi en Chambre.

SUGGESTIONS

Le Bill Rogers, ayant pour objet d'établir une commission nationale du placement, sera adopté en troisième lecture cet après-midi aux Communes. Cette mesure, qui est l'une des principales du programme gouvernemental contre le chômage, a été passée en comité plénier de la Chambre basse sur les dernières minutes de la séance d'hier soir. Le débat sur le bill durait depuis une huitaine.

Un deuxième bill de M. Rogers, celui pourvoyant au soulagement du chômage, au rétablissement agricole et à l'amélioration des ressources naturelles, fut également adopté hier soir en deuxième lecture. Il sera étudié en comité plénier cet après-midi.

MAINTES SUGGESTIONS

Le ministre du Travail, M. Rogers, qui a laissé une chaire universitaire pour accepter la vie agitée et harassante de ministre du cabinet, a écouté patiemment, hier, les multiples recommandations que lui ont faites les députés sur la manière de résoudre l'angoissant problème du chômage.

Le bill ayant pour objet d'établir une commission nationale du placement était à l'étude en comité plénier lorsque furent faites les recommandations en question, que l'on peut résumer comme suit:

Modification de l'Acte de l'Amérique britannique du nord.
Taxes sur les riches.
Les chômeurs qui ne sont pas assistés devraient être enregistrés et classés.
Restauration de la confiance au Canada.
Standardisation des octrois de secours aux provinces.
Importance de faire quelque chose pour la jeunesse.
Mesures pour empêcher l'exploitation des ouvriers.
Etablissement de justes conditions de travail pour les assistés qui travaillent pour les municipalités.
Rations mieux équilibrées pour les sans-travail.
Servir du poisson dans les camps de concentration.
On ne devrait pas nommer de patrons durs à cuire à la commission du placement.
Les fermiers devraient avoir droit de négocier de petits emprunts de $300 à $400 pour renover leurs demeures.
On devrait arrêter la construction de quartiers policiers et militaires coûteux.
La commission devrait collaborer avec les services de placement.
L'on devrait promouvoir le tourisme par la construction de routes jusqu'aux parcs nationaux.
Il faudrait aider aux villes minières décimées sur l'Ile de Vancouver.

UNE PREDICTION

La partie la plus animée du débat fut celle des dix dernières minutes de la séance de l'après-midi. M. J.-J. Kinley, libéral de Lunenberg, déclencha le feu lorsqu'il prédit que le Canada serait en présence d'une carence de main-d'oeuvre expérimentée lorsque l'industrie récupérera, à moins qu'on ne prenne des mesures pour entraîner les jeunes.

Il approuve énergiquement la disposition du bill qui confie à la commission le soin d'étudier un système d'apprentissage. M. Kinley pense même qu'on devrait subventionner pareil système.

Le ministre du Travail, M. Rogers, opine que l'étude sur ce système donnerait de bons résultats. Il diffère d'avis avec le chef conservateur, M. Bennett, qui prétend que seules les provinces peuvent traiter de ce problème. M. Rogers dit que les provinces ont le contrôle mais qu'une enquête nationale serait plus efficace qu'une série d'enquêtes provinciales.

"Nous perdons du temps, dit M. Woodsworth, chef de la CCF, en protestant. Au lieu de parler d'enquêtes, nous devrions nous mettre au travail. Le temps est venu d'agir." M. Woodsworth dit que le vieux système d'apprentissage est mort. Ce qu'il faut, c'est l'éducation technique et cela ne requiert que de l'argent. Le fédéral a toutes les données voulues à ce sujet. Certaines écoles techniques ont été établies mais ne progressent pas, faute d'argent.

Dépêches de la nuit

Le pétrole.

SARNIA, Ont., 8. — La production totale de pétrole dans l'ouest d'Ontario l'an dernier a été de 165,040 barils, soit une augmentation de 23,655 barils sur l'année précédente.

Session terminée.

WINNIPEG, 8. — La législature du Manitoba a été prorogée hier soir par le lieutenant-gouverneur Tupper. Cette session a été la plus courte depuis 23 ans. Elle s'est ouverte le 18 février.

Convalescence lente.

ZURICH, 8. — La convalescence d'Eamon de Valera, président du conseil exécutif de l'Etat-Libre d'Irlande, qui a subi une opération pour la cataracte, n'est pas aussi rapide qu'on l'avait espéré, a-t-on appris hier soir. Le président, dit-on, devra demeurer ici sous observation médicale pendant quelques jours encore.

Pauvre récolte

ROME, 8. — La récolte de blé mondiale de 1935 a été l'une des moins considérables depuis plusieurs années. Elle accuse une diminution de 333,000,000 de boisseaux sur la moyenne de 1929-33, d'après l'institut d'agriculture internationale. Si l'on excepte l'union soviétique, la Chine, la Turquie, l'Iran et l'Irak, tous les autres pays, y compris le Canada, l'Australie, l'Argentine et les Etats-Unis, accusent d'assez grandes diminutions.

Du comptant pour votre automobile usagé, si vous utilisez les "Annonces Classées" du "Droit". Appelez Rideau 514.

LOBLAWS

GROCETERIAS CO., LIMITED

Offre en vente les meilleurs

Aliments de Pâques

Spécial ! POUDRES ou COMPRIMES
Junket 2 paquets pour **19c**

Spécial ! Marque EVERGREEN
POIS Grosse boite No 2 **8c**

REMARQUEZ CES ALLECHANTS PRIX

SPECIAL —
FARINE D'AVOINE "MINUTE" d'Ogilvie Paquet de 55 onces **20c**

SPECIAL —
Fèves Blanches Canadiennes Triées à la main. La livre **2c**

SPECIAL —
THÉ SALADA Etiquette BRUNE, Noir ou mélangé. ½ livre **31c**

Véritables Aubaines en Articles de Ménage

Une occasion pour se procurer du bon papier "Tissue" à une véritable épargne.

SPECIAL —
PAPIER "Tissue" A NETTOYER Caresse Le paquet **11c**

SPECIAL —
SAVON PUR Sunlight Le morceau **5c**

SPECIAL —
SAVON Ivory Guest 3 morceaux pour **14c**

SPECIAL —
TOILET FLUSH Marque DIAMOND Boite fromat junior **12c**

Spécial ! EXTRA GROSSES
ORANGES de Floride. Très juteuses. **29c** La douzaine

SPECIAUX EN VENTE DU 9 AU 15 AVRIL

11 PERSONNES SONT TUÉES ET TROIS BLESSÉES

Un terrible accident de l'aviation dans l'ouest de la Pennsylvanie.

(Presse Associée)

UNIONTOWN, Pennsylvanie, 8.— Onze personnes ont perdu la vie et trois ont été blessées dans un accident d'aéroplane de l'ouest de la Pennsylvanie. Parmi le groupe se trouvaient quatre inspecteurs du secrétariat du commerce des Etats-Unis.

Onze corps calcinés ont été transportés à la morgue. L'avion prit feu après l'accident.

La jeune Nellie Granger fut l'héroine du désastre. Bien que blessée, elle marcha plusieurs milles pour se rendre à une maison, où elle téléphona la nouvelle. Les morts sont: C. H. Smith, D. O. August, C. Kelley, R. G. Evans, S. H. Bayersdorfer, F. Hardinan, J. O'Neil, G. B. D'Arcy, G. W. Hefferman, le pilote O. Ferguson et le copilote H. C. Lewis. Les blessés sont: Nellie Granger, Mme M. C. Ellenetein, épouse du maire de Newark, et C. C. Challinor.

Jack Frye, président de la Transcontinental Airways, dit que l'avion Sun Racer était à 50 milles en dehors de sa route.

AUBAINES DE JEUDI

pour vos Emplettes de Pâques



Aubaines extra spéciales en plusieurs articles qui sont en demande pour la toilette de Pâques. Voyez ce dont vous avez besoin et profitez de ces occasions qui vous permettront d'épargner de l'argent sur l'achat de qualité recommandables qui satisferont en fait d'élégance.

Costumes Swagger 2 Pièces

pour Dames et Jeunes Filles

Valeurs courantes jusqu'à $25. Jeudi, chacun, **$15.95**

Bien confectionnés de tweeds de bonne qualité et tissus quadrillés et plaids, ces costumes ont des manteaux de longueur moyenne ou pleine longueur. Tailles 14 à 44 dans le lot. Des costumes qui vous plairont par leur chic apparence et leur bonne qualité.

B.-G. — Rayon des Costumes — Deuxième Etage

CHICS MANTEAUX

pour Dames et Jeunes Filles

D'une excellente confection de tweeds dispositions Donegal, teintes: noir et gris et brun et sable. Ces manteaux sont très avenants avec leurs dos ajustés ou en lignes amples balmacan. Valeurs courantes de $19.50. Aubaine de jeudi, chacun **$15.95**

B.-G. — Rayon des Manteaux — 2ème Etage

BAS DE SOIE

de Qualité Parfaite pour Dames

Jeudi, la paire, **59c**

Ou Deux Paires, $1.15

Bas entièrement façonnés, qualité parfaite, en soie, du prix courant de 75c la paire. Epaisseur chiffon et semi-service et dans un assortiment de teintes en vogue. Pointures 8½ à 10½.

Rayon des Bas chez B.-G.— Rez-de-chaussée

Séries désassorties de

SACS À MAIN

pour Dames

Pour solder, chacun, **29c**

Un groupe de chics sacs à main en crêpe, simili-cuir, homespun et plusieurs autres natériaux. Quelques-uns sont légèrement défraichis. Noirs, bruns, bleus et autres teintes. Venez de bonne heure pour jouir du meilleur choix. Jeudi, chacun, 29c.

Pas de commandes par téléphone, s. v. p.

Rayon des Sacs à Main chez B.-G. — Rez-de-chaussée

Gants de Chamoisette

pour Dames

Jeudi, la paire, **50c**

Valeur courante de 75c

Chics conceptions au choix mais la quantité en chaque pointure et genre est limitée. Il faudra donc magasiner de bonne heure pour jouir du meilleur choix. Dans ce lot, vous trouverez les teintes: bleu, brun, gris, fauve et noir. Pointures 6 à 7½ dans le lot.

Rayon des Gants chez B.-G. Rez-de-chaussée

Corselettes et Ceintures-Corsets pour Dames

Jeudi, le vêtement, **$2.95**

Régulier $3.95

Les Corselettes sont faites de coutil fleuri et ont des sections de buste de soie swami. Dans le lot se trouvent quelques-unes échancrées bas jusqu'à la ligne de taille dans le dos. Tailles 34 à 42.

Les Ceintures-Corsets sont du genre fermant au côté et sont faites de batiste fleurie. Avec insertions de côté en élastique et légèrement baleinées. Tailles 26 à 32.

Rayon des Corsets chez B.-G. — Deuxième Etage

Séries désassorties de

Vaisselleries

pour solder, Jeudi, chacun, **9c**

Un assortiment d'utiles articles en vaisselerie, comprenant: salières, poivrières, saupoudreurs à sucre et fleur pour l'usage de la cuisine; couvercles de beurre pour la glacière; assiettes diverses; assiettes et tasses pour enfants. Jeudi, chacun, 9c.

Rayon de la Vaisselleries chez B.-G. — Rez-de-chaussée

Nouveaux

Chapeaux pour Dames

Choisissez votre chapeau de Pâques, jeudi et profitez de cette ocasion. Ce groupe de chapeaux de paille et tissu présente un bon choix des plus chics styles. En vente à 9 heures précises du matin, jeudi, chacun **$1**

Rayon des Chapeaux chez B.-G. — 2me Etage

Jupons de Soie Brodée

pour Dames

Attrayants jupons tailleurs de véritable soie d'extra bonne qualité et joliment brodés. Plusieurs jolies dispositions au choix. Blancs et rose-thé. Tailles 32 à 44. Aubaine de jeudi, chacun **$1.69**

Robes de Nuit de Crêpe de Soie pour Dames

Faites de véritable crêpe de soie de la meilleure qualité, ces robes de nuit sont joliment garnies de dentelle et genre tailleur. En une jolie teinte rose-thé, tailles petites, moyennes et fortes dans le lot. Une aubaine très spéciale en bonne qualité. Jeudi, chacune **$1.98**

Bryson-Graham — Rayon de la Lingerie

Blouses de Soie Imprimée

Faites de véritable soie de qualité de choix, en jolies dispositions Paisley dans les teintes: bleu, vert et brun. Très chics blouses pour le costume de Pâques. Tailles 14 à 20. Jeudi, chacune **$2.50**



VENTE d'Avant-Pâques de Souliers pour Dames

Un assortiment de séries désassorties de chaussures de bonne qualité, dans les plus chics conceptions pour l'ouverture de la saison.

Dans le lot se trouvent des souliers de chevreau, veau, cuir verni et gabardine, genres à talons cubains, hauts et plats. Bleus, bruns et noirs, et un bel assortiment de pointures dans le lot. Venez de bonne heure pour jouir du meilleur choix.

Valeurs courantes jusqu'à $5.00. En vente, jeudi, la paire, **$2.89**

Bryson-Graham — Rayon des Chaussures — Rez-de-chaussée

DRAPS WABASSO

de Bonne Qualité

Jeudi, chacun, **$1** Régulier $1.35

Faits de tissu Wabasso de bonne qualité, se lavant bien et durables, ces draps sont finis avec bordure unie ou ourlée à jour. En deux grandeurs, à peu près 72 x 90 pcs et à peu près 80 x 90 pcs.

Nappes de Dentelle Filet

Un bel effet deux teintes de qualité de choix. D'un riche effet sur des tables foncées. Se lavant bien et durables. Deux dessins. Grandeurs à peu près 72 x 90 pcs. Rég. $2.25. Aubaine de jeudi, chacune **$1.69**

B.-G. — Rayon de la Toile — Deuxième Etage

Marquisette à Rideaux

Jeudi, la verge, **19c** Venez de bonne heure

600 verges de marquisette de qualité de choix fond blanc avec dessin de pois bleus, verts, or ou rose. Splendide pour rideaux de villas, chambres à coucher, cuisines, etc. 36 pcs de largeur. Empressez-vous de venir pour vous procurer ce beau tissu à rideaux qui s'enlèvera promptement à ce prix spécial.

COUPONS À DRAPERIES

Coupons de marquisette, toile à draperies, tissu ombré, voile, damas à draperies, cretonne, homespun, etc., en longueurs de ½ à 1½ verges. Jeudi, votre choix, LA PIECE **25c**

B.-G. — Rayon des Draperies — Deuxième Etage

Réfrigérateurs Electriques WESTINGHOUSE

Spécial, chacun, **$169** Régulier $188

Voici une alléchante aubaine en un réfrigérateur électrique qui donnera satisfaction sous tous rapports, en efficacité, belle apparence et longue durée. Ces réfrigérateurs Automatiques Dual Westinghouse sont garantis pour cinq ans et ont une contenance intérieure de 4.9 pieds cubes. NOUS OFFRONS DE FACILES CONDITIONS DE PAIEMENT.

B.-G. — Articles Electriques — Sous-sol

ARGENTERIE

Un assortiment de pièces présentant un bon choix pour cadeaux et les besoins du foyer. Un vaste assortiment de pièces à prix spéciaux au choix, comprenant ce qui suit:

	Rég.	Spécial à
Assiettes à tartes de 8 pcs	$2.00	$1.69
Assiettes à tartes de 10 pcs	2.25	1.89
Casseroles de 6 pcs	2.25	1.95
Casseroles de 8 pcs	3.75	2.95
Plats à cuisson de 7 pcs	3.75	3.15
Plats à cuisson de 8 pcs	5.75	4.15
Pots à eau chaude	5.75	4.85
Pots à eau glacée	6.75	4.95
Plats à entrée	15.00	11.95
Plats à hors-d'oeuvre de 13 pcs	5.75	4.45

Aussi un vaste assortiment de Services à Thé et Plateaux, tous à prix réduits.

B.-G. — Rayon de l'Argenterie—Rez-de-chaussée

Un Groupe de Seulement

78 Complets "Lonely"

pour Hommes

Pour solder, jeudi, chacun, **$12.95** Valeurs courantes de $16.95

Bien confectionnés de worsteds tout laine d'épaisseur moyenne, en teintes unies et dessins de fantaisie en nuances brunes et grises. Ce groupe de complets comprend des séries désassorties qui présentent des occasions pour les acheteurs matinaux. Quelques-uns ont un pantalon, d'autres ont deux pantalons. Tailles 34 à 44 dans le lot.

Pas de commandes contre remboursement, s. v. p.

B.-G. — Rayon pour Hommes — Rez-de-chaussée

Paletots de Bonne Qualité

pour Hommes et Jeunes Gens

Paletots de printemps qui plairont à tous les hommes qui désirent se procurer des paletots de bonne qualité, bien faits et durables.

De tweds tout laine en dessins quadrillés et Donegal et teintes unies. Genres slip-on et à manches raglan et en chics coloris. Tailles 34 à 44 dans le lot. Spécial, chacun **$16.95**

Bryson-Graham — Rayon pour Hommes—Rez-de-chaussée

Occasion Extraordinaire en Chics

Chaussettes pour Hommes

5 paires pour **$1**

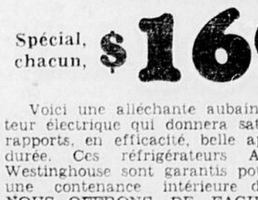
Ou 25c la paire.

Chaussettes de mélange de coton d'une bonne épaisseur pour le printemps et l'été. Achetez-en, jeudi, et profitez de cette aubaine. En jolies dispositions unies et rayées; dans une grande variété de teintes. Pointures 10 à 11½ dans le lot.

B.-G. — Rayon pour Hommes — Rez-de-chaussée

Brogues de Veau Noir

pour Hommes



Jeudi, la paire, **$2.50**

Semelles cousues à trépointe Goodyear.

Une aubaine extra spéciale qui jouira certainement d'une grande demande. Il faudra donc vous empresser. Ces oxfords brogues sont de formes légèrement étroites et ont des jolis talons. D'un bel ajustement et d'une très chic apparence. Pointures 6 à 10.

B.-G.—Rayon des Chaussures — Rez-de-chaussée

Un Splendide Assortiment de Nouvelles

CRAVATES

pour Hommes

Aubaine de jeudi **2 pour $1**

1200 chics cravates de bonne qualité pour votre choix de Pâques. L'assortiment comprenant des nouvelles cravates soie-et-laine faites à la main par Currie (les cravates se vendant le plus dans l'Empire anglais), cravates de soie faites à la main, et cravates de laine tricotées. Une variété de coloris et de dispositions présentant un choix pour assortir tout complet ou en opposition. Une alléchante aubaine en bonne qualité. Choisissez les vôtres, jeudi, à ce prix très spécial, 2 pour $1

Rayon pour Hommes chez B.-G. — Rez-de-chaussée

Manteaux de Printemps

pour Bébés

$1

Chics petits manteaux de shantung mercerisé et piqué. Avec empiècements ronds, collets ronds, manches raglans et revers. Teintes: maïs, rose, vert, bleu. Tailles pour lse âges de 1 à 3 ans.

Chapeaux pointus et Bonnets pour assortir. Chacun, 39c

Robes Lavables

pour Fillettes

2 pour $1

Ou 59c chacune

Faites de cotonnade imprimée de bonne qualité, en jolis dessins, ces robes se présentent dans les tailles 2 à 14 ans — tailles 2 à 6 ans avec bouffantes pour assortir. Plusieurs chics conceptions au choix.

Rayon pour Enfants chez B.-G. — Rez-de-chaussée

PARC A JOUER pour Bébés

Parc d'une construction robuste et complet avec plancher. Rég. $4.50. Spécial, chacun **$3.95**

Peinture à Clôtures

$1.29 le gallon

Rég. $1.95 le gallon

Une peinture économique et satisfaisante pour clôtures, garages et hangars. Couleurs: brun, gris et vert.

TEINTURE A BARDEAUX. Couleurs: brun et vert. Spécial, le gallon, $1.29.

Rayon de la Peinture chez B.-G. — Sous-sol

Nécessaire de Cordes à Linge

100 pieds de fil de fer galvanisé à linge (ne rouillera pas), deux poulies galvanisées de 5 pcs et deux crochets de 5 pcs. Valeur courante de $1.50. Aubaine de jeudi, le tout pour **$1**

Planches à Laver

Planches à laver du genre "Waverley", avec porte-savon. Grandeur 24 x 12 pcs. Rég. 55c chacune. Aubaine de jeudi, chacune **29c**

Balais à Pousser

Un balais idéal pour balayer les planchers poli et le linoléum. Balais de 14 pcs et poignée de 52 pcs. Rég. $1.25. Aubaine de jeudi, chacun **69c**

Rayon des Ustensiles de Cuisine chez B.-G.—Sous-sol

BRYSON-GRAHAM

COMPAGNIE, LIMITEE

Le Plus Grand Magasin d'Ottawa

Le Droit

"L'avenir est à ceux qui luttent"

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1913
Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE CANADIENNE, PRESSE ASSOCIEE ET AGENCE HAVAS

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS
Quotidien
Canada .... $5.00 Ottawa, par poste, $6.00
Etats-Unis .. $7.00 Union Postale .. $10.00
Hebdomadaire
Canada $1.50
Etats-Unis et Union Postale $2.50

MERCREDI, 8 AVRIL 1936

LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

Le programme du gouvernement se compose de trois projets de loi. — Les travaux qui seront entrepris. — La réduction des avances du fédéral aux provinces. — La fin d'une politique

Le gouvernement fédéral en adoptant une nouvelle politique pour combattre le chômage, remplit intégralement l'une des principales promesses électorales du parti libéral. A vrai dire les récentes déclarations du premier ministre et du ministre du Travail ne contiennent rien de neuf. Le ministère suit de près les énoncés de principe que les libéraux n'ont cessé de répéter pendant leur stage dans l'Opposition et pendant la dernière campagne électorale. La population ayant accordé une écrasante majorité au parti, celui-ci est en droit de penser que les électeurs ont endossé son programme de travaux ainsi que l'établissement d'une commission nationale de placement. Ce projet de commission nationale, M. Mackenzie King l'a proposé dès la première session du régime conservateur en 1930. Alors que M. Bennett demandait à la Chambre des sommes d'argent pour venir au secours des chômeurs, le chef libéral préconisait la création d'une commission nationale qui se fût occupée d'aborder le problème d'une façon plus méthodique, plus rationnelle, plus scientifique, comme le dit parfois M. Rogers. A chaque session subséquente, M. King est revenu sur la même idée. Il est encore convaincu que c'est la meilleure méthode à suivre dans les circonstances.

Le gouvernement ne se bornera pas cependant à ce seul projet. Il a même sur son agenda trois mesures qui se complètent les unes les autres. "Afin de bien se rendre compte du programme d'ensemble du gouvernement en tant qu'il a trait à l'assistance-chômage, a dit M. Mackenzie King vendredi dernier, il y a trois projets de loi qui doivent être étudiés en même temps. En premier lieu, vient le projet de loi créant une commission nationale de placement. En second lieu, il y a la mesure ayant trait à l'allègement du chômage, à l'encouragement de la colonisation et de la restauration rurale ainsi qu'à la mise en valeur, à la conservation et à l'amélioration de certaines ressources naturelles. La troisième mesure est une loi de subsides sous forme de crédits supplémentaires spéciaux." Ces crédits supplémentaires seront présentés à la reprise de la session parlementaire après le congé de Pâques. Ils s'élèveront à $75.000.000. On dépensera $25.000.000 pour terminer les travaux commencés sous le régime précédent et on affectera $50.000.00 à des projets nouveaux. Le gouvernement espère que les provinces et les municipalités collaboreront à ce programme de travaux, de telle sorte qu'il sera dépensé beaucoup plus de $75.000.000. Le gouvernement actuel estime qu'il vaut mieux faire travailler les gens que de les nourrir et les loger aux frais de l'Etat.

Le premier ministre voit grand. Il a répété à la Chambre quelques extraits d'un discours prononcé au cours de la campagne électorale dans lequel étaient énumérés les différents travaux qui pourraient être entrepris: construction d'édifices, améliorations municipales, construction des routes, amélioration des services d'aviation, aménagement de terrains d'atterrissage, reboisement des régions affectées par la sécheresse, suppression des taudis et construction d'habitations ouvrières, peinturage et réparation des bâtiments et des clôtures dans les villes et les campagnes, développement des sites qui ferait du Canada le paradis des touristes, protection des maisons et des monuments historiques. M. King a parlé de ses projets avec enthousiasme: "Tout cela, a-t-il dit, pourrait faire partie d'un programme de développement national de grande envergure dont se chargerait la commission, programme qui pourrait être exécuté ou discontinué de temps à autre selon les conditions. Des mesures de ce genre auraient pour effet d'augmenter le capital social du pays indépendamment du capital privé. De plus c'est un travail qui demanderait de l'imagination et qui soulèverait beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme chez ceux à qui il serait confié."

Le gouvernement surveillera toutes les dépenses exigées par les travaux. Dans le passé les libéraux ont reproché aux conservateurs de ne pas contrôler assez sévèrement les avances fédérales aux provinces. M. Bennett prétendait que cela aurait signifié que le gouvernement central n'avait aucune sorte de confiance dans les administrations provinciales. M. King est d'avis, au contraire, que l'on suive les conseils de l'Auditeur général au sujet du contrôle des dépenses pour fins de secours aux chômeurs. Le gouvernement cependant fera beaucoup plus qu'exercer un contrôle rigoureux des fonds publics. Il diminuera les avances aux provinces pour l'assistance directe. Il a déjà annoncé à tous les gouvernements provinciaux sa décision de réduire de 15 pour 100 les avances fédérales. Des premiers ministres (notamment MM. Hepburn et Bracken) ont protesté contre cette réduction. M. Rogers, ministre du Travail, leur a répondu que la décision du fédéral était irrévocable ! Le gouvernement d'Ottawa entend suivre une politique ferme. Il ne se laissera pas facilement intimider, même par des amis du régime. Personne ne saurait dire, à l'heure qu'il est, ce que vaut ce programme pour remédier au chômage. Mais tout le monde peut dire cependant, sans crainte de se tromper, qu'il vaut mieux que le régime de l'à peu près qui a prévalu jusqu'ici.

Léopold RICHER.

BILLET

Peuples qui dansent . . .

D'un jeune romain, mort épuisé de plaisirs, on fit l'épitaphe suivante : Saltavit — il dansa; placuit — il plut; vixit — et mourut.

Eh bien, il n'est pas que les histrions qui disparaissent, à peine regrettés. Vous avez lu l'histoire, dites-nous maintenant où sont les peuples qui tinrent jadis l'empire du monde. Qui verra New-York aux vacances de Pâques croira que cette cité est éternelle, et pourtant que reste-t-il de Babylone, aux huit lieues de contour ? Certains archéologues estiment à quatre millions de population les habitants de la ville disparue. En ce temps, on ne recensait que les individus en état de porter les armes et de payer tribut, et l'on sait quelles armées innombrables les Rois des Rois ont semées dans les sables de l'Asie et de l'Afrique. Peuples en marmurailles de quarante pieds de hauteur

Les villes-merveilles se voyaient à de courtes étapes. Et d'une richesse inouïe, encore inégalée. Aux assaillants, elles offraient la résistance de leurs murailles de quarante pieds de haut sur autant de largeur. La nuit, mille veilleurs se relayaient et les feux incessamment allumés conseillaient la prudence à l'ennemi. Mais l'homme détruit aussi facilement qu'il construit et, en ce travail, il est souvent aidé par la Providence. De ces villes fortes, les ruines même ont péri.

Riches et puissantes, elles devaient triompher du temps. Il est dans la nature de l'homme de vouloir la durée pour ce qu'il élève de ses mains. Autour de ces villes-soleils, gravitaient des villes-satellites, magasins inépuisables où s'alimentait la cité royale. Cent peuplades leur apportaient tour à tour le blé, le bronze et l'or et les parfums. Sur l'Euphrate et le Tigre, les navires revenaient, lourds de produits du commerce et du pillage. Tous les comptoirs étrangers étaient en vassalité; pour obtenir quelque protection du Seigneur de Babylone, les habitants du littoral offraient l'aloès, le safran, la pourpre, le cuir, les perles, les diamants, les fruits. Ceux qui pensent que seule l'économique entretient la vie d'une nation doivent prendre ici une bonne leçon; les villes-trésors de l'ancien monde ont péri de leurs excès de richesses. Il convient, ce semble, de le dire en cette sainte semaine: l'opulence et la luxure et la diminution de toute virilité vont toujours ensemble. Les peuples qui dansent résistent moins que ceux qui souffrent. Louis Veuillot craignait le réveil des peuples sales; le spectacle de la Russie marchande, athée, inhumaine, ne lui donne que trop raison.

Nous sommes en pleine semaine sainte, rappelions-nous. Serait-il malséant de prier nos lecteurs qu'ils fassent quelque méditation sur les malheurs présents et, surtout, sur leurs causes et, plus encore, sur leurs auteurs ? Quelque humiliation qu'il en faille éprouver, il faut avouer que les causes, si nous les connaissons, nous tenons beaucoup moins à les dénoncer que les auteurs de la crise. C'est que, ces auteurs, c'est un peu nous tous. Nous tous par oubli ou par mépris des règles de la vie ordonnée. Les gouvernements nous donnaient le mauvais exemple, mais qui d'entre nous ne s'en est pas fait le complice? Heureux encore pour nous, qu'ils se soient montrés aussi imprévoyants que le moindre de nous. Mais quelle pauvre excuse, quelle insuffisante excuse !

Et pourtant les Béatitudes ne sont promises qu'à ceux qui se violenteront, qui sauront souffrir, attester la justice de Dieu.

Si nous n'avions les prophéties de l'Evangile pour nous laisser deviner les malheurs qui menacent une civilisation pourrissante, il faudrait d'autres Wells pour peindre la folie d'un monde qui va à l'abime. Mais serait-ce suffisant ? sant ?

VIATOR

AU JOUR LE JOUR

La religion à l'école

En appuyant la nouvelle loi d'évaluation, le Dr L.-J. Simpson, ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Hepburn, a fait remarquer que rien ne s'oppose à ce qu'un enseignement religieux soit donné dans les écoles publiques et que le gouvernement discutera sérieusement l'opportunité d'en faire une matière du programme des écoles, obligatoire ou non. Pasteurs et laïques protestants ont souvent regretté la neutralité du programme des écoles publiques et en ont déploré les conséquences. Ils constatent que l'heure hebdomadaire de la "Sunday School" ne suffit pas à inculquer aux enfants un profond sentiment religieux et que la jeunesse échappe de plus en plus à l'influence des diverses sectes. Ils comprennent qu'il ne devrait pas y avoir de cloison étanche entre l'enseignement profane et l'instruction religieuse, que celle-ci devrait pénétrer et informer toute la formation intellectuelle et morale de l'enfant. C'est sans doute ce à quoi pensait le "Saturday Night" du 21 mars lorsqu'il écrivait: "Quant à nous, nous ne sommes pas tellement entichés de tous les résultats d'une éducation neutre et contrôlée par l'Etat que nous croyions qu'il n'y ait que du mal dans la présence, à côté de l'école neutre, d'un système scolaire qui tienne compte de la religion. Et même si nous étions de cet avis, nous continuerions de soutenir que ce serait encore un plus grand mal de rompre le compromis, qui a rendu possible la Confédération, entre les différentes opinions sur les relations qui doivent exister entre la religion et l'Etat." Cette raison, à elle seule, justifierait l'existence et le maintien des écoles séparées, car la présence d'un si grand nombre de sectes religieuses en dehors de l'Eglise catholique rendra toujours irréalisable la conversion des écoles publiques en école confessionnelles, ne le deviendraient-elles que de nom ou qu'une demi-heure par jour.

Les écoles séparées

Quoi qu'il en soit, la suggestion du Dr Simpson répond aux objections qui sont faites couramment contre les écoles séparées, entre autres celles qui veulent que ces écoles soient un obstacle à l'uniformité de l'éducation civique et nationale, qu'elles entretiennent des divisions au sein de la population, et qu'elles annihilent l'oeuvre d'unité accomplie par les écoles publiques et neutres.

Si ces objections avaient quelque valeur, ne faudrait-il pas par le fait même, en tenir compte dans les autres domaines et, par conséquent, faire disparaître toutes divergences de religion, de langue, de race et d'opinions, pratiquer l'intolérance en tout et partout, rendre la vie sociale entièrement impossible ? Pousser l'argument dans ses conclusions logiques, c'est en démontrer l'absurdité.

Les frictions qui existent entre les partisans des écoles séparées et leurs adversaires ne proviennent-elles pas d'abord d'un esprit d'intolérance, de ce que l'on ne veut pas respecter le principe d'égalité et de justice sans lequel la Confédération n'aurait pas été édifiée et sans lequel elle ne peut être viable ? On voudrait, sous prétexte d'unité nationale, supprimer les écoles séparées et réunir tous les enfants dans une même école et sous les mêmes maitres ? Est-ce bien là le moyen d'en arriver à l'entente et à la paix ? M. Aurélien Bélanger le faisait remarquer hier avec raison: "Est-ce que l'harmonie n'est pas plus grande dans la province de Québec où les enfants catholiques et les enfants protestants sont éduqués chacuns dans leurs propres écoles ?"

De plus, il est doublement faux de prétendre que les deniers publics ne doivent pas être dépensés pour favoriser une croyance religieuse déterminée. L'enfant, même en raison de ses futurs devoirs de citoyen, a le droit de recevoir une éducation religieuse et cette éducation est non seulement du ressort de l'Eglise et de la famille, mais aussi de celui de l'école. Quant aux deniers publics, ils ne tombent pas du ciel, mais ils sont fournis à l'Etat par des contribuables aux croyances religieuses beaucoup plus précieuses que les impôts qu'ils paient. La part de cet argent qui provient des catholiques doit, en toute justice, leur être retournée afin qu'ils puissent donner à leur enfants une instruction conforme à leurs désirs et à leurs obligations de conscience.

A ces écoles, ils ont un droit naturel et constitutionnel. Et si l'on admet que la vérité et la pratique religieuses sont indispensables à la formation de l'enfant, homme et citoyen, et que la neutralité scolaire est un mal, on est forcé d'admettre en même temps que les écoles séparées rendent à l'Etat et à la société plus de services que les écoles publiques, et qu'elles doivent être traitées, dans la répartition des taxes et des octrois, aussi équitablement.

Initiative à encourager

A Wendover, des cours en art culinaire et en couture viennent d'être terminés. Ils ont été donnés à la demande de M. F. Larose, agronome officiel des comtés de Prescott et de Russell, et rendus possibles par le gouvernement d'Ontario. Ces cours, donnés par deux conférencières bilingues, ont été suivis avec assiduité, pendant quatre semaines, par les dames et les jeunes filles de Wendover. Cette initiative, dont la population féminine de Casselman et de Limoges a déjà bénéficié, mérite d'être répétée ailleurs. Dans le passé, les autorités avaient éprouvé quelque difficulté à trouver des conférencières bilingues, mais cette difficulté n'existe plus. Ces cours sont bien organisés, intéressants, instructifs, et leurs succès semble devoir être assuré, en quelque endroit qu'on veuille les ouvrir.

Ch. G.

A TRAVERS LES JOURNAUX

La Semaine Sainte

L'ILLUSTRATION — Nous sommes entrés dans la Semaine Sainte, qui remémore à l'humanité des événements et des mystères qui, il y a un peu plus de dix-neuf siècles, ont imprimé à l'histoire sa marque la plus profonde et ont donné à la race humaine une orientation tout à fait nouvelle qui devait conduire à la grande civilisation chrétienne qui régit aujourd'hui le globe terrestre.

Durant cette semaine, c'est par centaines de millions, sur tous les continents et dans presque tous les pays, que les chrétiens entreront dans l'esprit de vérités vivantes et d'évocations qui — c'est là leur caractère le plus frappant— ne sont pas pour eux des souvenirs ou des réminiscences, mais des réalités présentes et actuelles. Depuis dix-neuf siècles, la chrétienté souffre en ces jours douloureux l'agonie de son Dieu, plus comme réalité du présent que comme souvenir du passé.

Et lorsque ces centaines de millions de chrétiens auront moralement souffert l'agonie des dernières heures de leur Sauveur, ils attendront, puis fêteront avec une immense joie sa résurrection, avec la même allégresse que si elle se réalisait actuellement.

Le remède le plus efficace contre la décadence des moeurs, c'est que vous et moi soyons d'abord ce que nous devons être. Que chacun en fasse autant et la réforme sera certainement efficace. Le malheur est que chacun parle de réformer les autres et que nul ne songe à se réformer soi-même; de cette manière le mal reste partout sans remède.

Saint PIERRE D'ALCANTARA.

ANNIVERSAIRES HISTORIQUES

Selkirk

Thomas Douglas, comte de Selkirk, est surtout célèbre au Canada parce qu'il fonda l'établissement de la Rivière Rouge, le premier effort de colonisation anglaise à l'ouest des Grands Lacs. Mais il joua aussi un rôle important dans l'Est. Quand les autorités britanniques rejettèrent son projet de fonder un établissement à la Rivière Rouge, il conduisit un groupe de 800 Highlanders à l'Ile-du-Prince-Edouard, en 1803. Anxieux de permettre de s'établir à ses compatriotes dont il déplorait le sort difficile il visita le Haut et le Bas Canada cherchant des régions où les établir. Son établissement de Baldoon, près du lac St-Clair, ne réussit pas. C'est en 1810 qu'il revint à son projet de la Rivière Rouge. Il obtint un important district de la compagnie de la Baie d'Hudson et les premiers colons atteignirent la factorerie de York l'année suivante. L'histoire des pionniers de la Rivière Rouge est bien connue. Epuisé par les difficultés auxquelles il se heurta et par un constant surmenage, Selkirk mourut en France, le 8 avril, 1820.

La marche du catholicisme au Japon

Rome—Depuis une dizaine d'années l'Eglise catholique poursuit au Japon sa marche lente mais régulière. Les catholiques sont passés durant l'année 1934-1935, de 103.271 à 105.-660, marquan une faible augmentation de 2.389 contre 2.778 l'année précédente.

Chaque circonscription ecclésiastique maintient à peu près invariable sa moyenne; le diocèse de Tokio(le plus peuplé, vient encore au premier rang, avec 457 conversions; Osaka vient ensuite avec 220; le vicariat apostolique de Sapporo tient le troisième rang; avec une population inférieure de 9.000.000 à celle d'Osaka, il compte 215 conversions.

Les raisons d'un progrès si lent ont souvent été recherchées. Le R. P. Totsuka se pose de nouveau la question dans le numéro d'août 1935 de la revue Kosmos; le fait que l'auteur soit prêtre et japonais donne à sa réponse une plus grande importance et suscitera dans les milieux les plus divers mais surtout dans les milieux missionnaires un profond intérêt.

Au Japon comme ailleurs, celui qui prêche l'Evangile doit connaitre le pays et la mentalité de ses habitants. Le R. Totsuka se réclame de l'autorité de Saint François-Xavier, qui parle de l'amour des Japonais pour l'art et la science, et réclame des missionnaires une profonde culture comme condition préalable à toute oeuvre féconde au Japon. La diffusion de l'instruction et l'estime qui entoure les personnes instruites font comprendre que sans une élite l'Eglise pourrait difficilement prétendre à une influence profonde et durable.

Des hommes tels que le professeur Tanaka sont d'un immense avantage à l'Eglise. Et l'on ne fera jamais trop, au Japon, pour la culture intellectuelles de ses futurs prêtres.

Mais les missions du Japon ont aussi besoin, toujours d'après Saint Françoies-Xavier, d'hommes d'une profonde moralité et d'une grande force de caractère. Le Japonais ne se sent pas inférieur, du point de vue moral, aux peuples d'occident; sans doute le nombre des suicides et des divorces est extrêmement grand, mais le Japonais ne le considère pas comme des péchés et se demande si l'Occident sous ce rapport vaut mieux que le Japon.

En réalité, un des obstacles les plus grands à la conversion du Japon et à sa sympathie envers l'Eglise provient de l'immoralité des nations occidentales, les "nations chrétiennes". Certes dans leur propre pays les Japonais peuvent rencontrer les pires exemples, mais ils savent aussi ce qui se passe en occident, et ils diraient volontiers au missionnaire: "Vous venez nous convertir, mais ne pourriez-vous pas retourner chez vous et convertir d'abord vos frères?" Le Japon a besoin de croyants profondément moraux et de saints missionnaires.

Un autre aspect dont on a trop peu tenu compte de l'âme japonaise, est son **Kangeki**, c'est--dire son caractère à la fois enthousiasme et sentimental; caractère qui expliquerait les anciens et récents assassinats politiques, et les larmes des accusés quand leur défenseur fait allusion à leur amour de la patrie.

Le Japonais pleure d'émotion en lisant les grands exemples de vertu, d'amour filial ou paternel, d'esprit de sacrifice, de pureté. On ne peut le comprendre s ns tenir compte de cette tendance sentimentale. Son admiration pour les sciences et la force de caractère, est peut-être due à ce côté sentimental de sa psychologie.

Le Japonais est avant tout un intuitif, et sa puissance d'imagination l'empêche de rechercher une cause spécifique à l'amour de la patrie, à la nature ou à la sructure de l'état; il juge naturellement qu'il ne peut en être autrement et que par conséquent il en a toujours été ainsi. Le P. Totsuka estime que dans ces conditions la philosophie scolastique et la dialectique ne pourront jamais devenir populaires au Japon. Mais si le sentimentalisme des Japanais constitue une faiblesse, il faut dire qu'il constitue une force également, puis qu'il implique l'amour de la justice et de la vérité. Quelle sera la situation du catholismisce devant la vie sentimentale japonaise? Le P. Totsuka pense que la doctrine catholique, la seule vraie religion, présente des difficultés à la mentalité de ses compatriotes, tandis que le protestantisme, avec sa doctrine de la foi seule, avec la Bible comme unique source de la foi, et son esprit individualiste, trouverait plus facilement la voie et plus facilement séduirait par sa simplicité.

Que faire alors, pour hâter la propagation de la foi catholique au Japon? Avant tout, c'est sur l'enseignement qu'il faut compter, un long enseignement méthodique, adapté toujours à la mentalité des catéchumènes et toujours empreint de la plus grande patience. Il faut éviter avec le plus grand soin de donner l'impression qu'il ne s'agit pas uniquement de religion, ou que cette religion pourrait ne pas être sincère. L'accusation protestante de "jésuitisme" que l'Eglise Catholique, sous prétexte d religion s'occupe de politique, ne pénètre que trop dans certains milieux japonais. Un seul remède à ce mal; une sincérité absolue, et l'abstention complète de tout ce qui pourrait donner à soupçonner que les catholiques usent d'une diplomatie à deux faces pour des fins politiques. En particulier les catholiques ne doivent le céder en rien aux autres lorsqu'il s'agit de l'amour de la patrie. Enfin, la solution la meilleure, mais qui demande du temps, c'est la préparation d'un clergé indigène à la hauteur de sa tâche.

En attendant les missionnaires ont à présenter aux Japonais une idée nette du catholicisme, non pas tant par des discussions que par l'exemple de leur vie de chaque jour et la prudence de leurs paroles et de leur conduite. La fine sensibilité des Japonais, leur amour de la justice et de la vérité, les feront avec le temps répondre avec générosité aux avances de l'Eglise.

(Fides)

Le ministre japonais de l'instruction publique en faveur de la religion

TOKIO — Le ministre de l'instruction publique du Japon a fait tenir en novembre 1935 à toutes les autorités scolaires un décret qu'a eu un vaste rententissement dans l'opinion publique du pays. Sans doute les probitions du décret de 1929, défendant l'enseignement religieux dans les écoles et abolissant les fêtes religieuses, restent-elles en vigueur; mais le **Japan Times and Mail semble** avoir raison quand il voit dans le nouveau décret un "Avant, la religion n'était pour les autorités scolaires et le ministère de l'instruction publique qu'une lubie changement radical d'attitude à l'égara des confessions religieuses: bonne tout au plus pour les vieillards et les faibles d'esprit. Aujourd'hui, les enseignements devront avoir une doctrine et un fond religieux s'ils veulent correspondre à leur tâche".

De même le journal **Osaka Mainichi**, en octobre 1935, considérait que la constitution d'un comité pour l'éducatilon religieuse prouvait que les autorités scolaires nationale donnaient plus d'importance à la formation d'un caractère qu'à l'accumulation de notions scientifiques.

Le revirement qui a amené le décret de novembre peut être attribué en grande partie aux conseils formulés par le comité lui-même. Vu l'importance de ce décret et les répercussions qu'il aura sur l'enseignement catholique il convient d'en donner une traduction conforme à l'original japonais.

I) L'éducation religieuse confessionnelle donnée dans la famille se donne en fonction de la foi de celle-ci et du groupe religieux auquel elle appartient; l'enseignement dans les écoles au contraire doit conserver envers les différentes confessions religieuses une atttitude de juste impartialité.

II) L'éducation dans les écoles, au regard de l'éducation familiale, doit prendre l'attitude suivante:

1) Qu'on évite de porter préjudice au sentiment religieux donné au sein des familles et de la communauté religieuse à laquelle appartient l'élève; et qu'on ait grand soin de ne pas heurter par mépris et suffisamment le sentiment des élèves.

2) Il faut essayer de valoriser les bonnes religions (c'est-à-dire les fois réellement honnêtes) et par contre déraciner les superstitions dangereuses à l'ordre social et aux bonnes moeurs.

3) Quoiqu'il soit défendu de donner dans les écoles un enseignement confessionnel, il est pourtant absolument nécessaire, grâce à l'éducation scolaire, de développer le sentiment religieux, à cause de son influence sur la formation du caractère. L'éducation dans les écoles devra se conformer à l'édit impérial sur l'éducation et ne devra pas permettre une éducation qui s'en éloigne par le contenu ou la méthode.

Quant à la culture du sentiment religieux dans les écoles il faudra se conformer aux normes suivantes: a) Dans l'enseignement de la morale, des droits et devoirs des citoyens, il faudra tenir compte de façon spéciale de l'aspect religieux de la question. — b) Dans l'enseignement philosophique il faudra avant tout penser à l'approfondissement des connaissances religieuses et au développement du sentiment religieux. c) Dans l'enseignement de l'histoire nationale il faudra souligner l'influence de la religion sur la culture du pays et la formation des grands hommes; il faudra aussi donner de l'importance à la biographie des grands penseurs religieux. — d) Dans l'enseignement des autres disciplines scolaires il faudra, autant que faire se pourra, tenir compte de leur aspect religieux. — e) Il est fort recommandé de mettre dans les mains des élèves des livres traitant de questions religieuses et leur formant le caractère. — f) Les fêtes commémoratives des défunts, les réunions d'étudiants, les excursions, et les voyages doivent servir à l'éducation du sentiment religieux. — g) Un autre moyen conseillé serait de faire tenir par des hommes d'une morale reconnue et d'une haute spiritualité des conférences sur la formation du caractère à condition que ces conférences ne dérangent pas les horaires établis; pour l'étude de la religion des maitres et des élèves, une direction large et compréhensive est conseillée. — n) Dans la mise en pratique de ces dispositions il faut absolument éviter toute attitude exclusive en faveur d'une religion spéciale (Fides)

POUR RIRE

— Dis-moi, mon ami, comment fais-tu pour avoir toujours de l'argent en dépit de la malchance qui ne te lâche pas?

— Je ne paye jamais mes vieilles dettes.

— Et les nouvelles?

— Je les laisse vieillir.

Un père sermonne son fils à cause de sa paresse et de son imprudence.

— Où cela va-t-il te conduire? Que feras-tu si le malheur frappe à ta poste?

— Papa, j'ouvrirai pas !

ORANGE PEKOE
THÉ
"SALADA"

Le Jeudi Saint des Rois de France

QUAND LES ROIS DE FRANCE LAVAIENT LES PIEDS DES PAUVRES

C'est le pieux roi Robert qui, aux lointains alentours de l'an mille, institua l'usage pour les rois de France, de laver les pieds des pauvres, le Jeudi saint de chaque année, et de célébrer la Cène en leur honneur. Cette coutume qui courbait devant des malheureux la majesté royale avait été pratiquée déjà par les empereurs grecs de Byzance, et c'est de là qu'elle était venue en Europe.

Le nombre des pauvres, amenés au palais pour cette cérémonie, fut d'abord illimité. Il se réduisit par la suite et, au début du XVIIe siècle, Henri IV régnant, il avait été fixé à treize garçons ou fillettes, ce nombre symbolisant Jésus-Christ et les Douze Apôtre. Si le roi était empêché, le dauphin le remplacait.

Le médecin Jean Hérsard nous a laissé dans son **Journal**, avec une scrupuleuse probité, l'amusant sans récit de ces cérémonies, qui eut lieu au château de Fontainebleau, le 12 mars 1607, et dont le petit Louis XIII, âgé de six ans, fut le héros malgré lui.

La veille, Henri IV, "qui était malade de fièvre et de rhume" (il avait la grippe, dirions-nous aujourd'hui) avait prévenu son fils qu'il lui incomberait le lendemain de laver les pieds des pauvres. Mais le gamin "ne veut rien savoir" et déclare: "Je ne veux point, ils sont puants!" — "Enfin il se surmonte peu à peu, le Roi lui ayant dit qu'il le fit à sa place, ne pouvant y aller." Mais les choses ne devait point marcher toutes seules.

Le jeudi, 12, dès le matin, le petit Louis XIII, à qui l'on remémore sa promesse de la veille, déclare qu'il refuse maintenant et s'obstine. A neuf heures, on lui sert son premier déjeuner, comme de coutume puis on le reconduit chez le Roi, qui le morigène et, derechef, il répond oui. A dix heures, on le mène à la Grande Salle du Palais, qui servait ordinairement aux bals, et "où il entend le sermon de l'archevêque d'Embrun, pendant lequel il s'amuse à piquer du papier avec une épingle, figurant des oiseaux et autres animaux." Le sermon terminé, qui s'achève par l'absolution donnée aux assistants par le prélat, on conduit le dauphin à l'estrade disposée à cet effet dans cette même salle, "pour laver les pieds des pauvres, par force, accompagné de MM. le prince de Condé, prince de Conty et comte de Soissons, lesquels servirent à la cérémonie, comme si le Roi eût été présent."

"Quand il approcha du premier pauvre, il reconnut son bassin [sa cuvette, où l'on voulait verser l'eau pour le lavement. Cela le confirma en son humeur, et ne put jamais être forcé seulement pour se baisser, reculant et pleurant. Les aumôniers en firent l'office devant lui. Le rite voulait également qu'il baisât les pieds, une fois lavés. Ce à quoi il continua à se refuser."

La cérémonie se poursuivait par celle de la Cène. Les mêmes treizes pauvres s'asseyaient à une longue table, et le Roi les servait, aidé par des princes du sang ou des nobles du premier rang. L'enfant, visiblement déconcerté par ces pratiques, nouvelles pour lui, et contre lesquelles se rebiffait, son jeune orgueil qui ne savait pas encore plier, ne voyait dans l'acte l'humilité que lui imposait la religion, qu'une moquerie. "Il pensa qu'on se voulait rire de lui et ne voulut jamais prendre et toucher à aucun service." Ce furent les princes de Condé, de Conty, le duc de Vendôme et le duc-de-Guise, qui présentèrent seuls les plats. Le gamin royal en devint, du coup, tout sérieux, puis, oubliant sa mauvaise humeur, recommença à sourire.

"Tout fini, il en fut fort réjoui. Mené chez le Roi, puis en sa chambre, et, à midi, dîné" Et comme Mme de Montglat, sa nourrice lui demandait pourquoi il n'avait pas voulu laver et baiser les pieds des pauvres, et que le Roi le faisait bien, lui qui était le Roi, il répondit "Mais je ne suis la le Roi!" Ce qui pour un bambin de dix ans, n'était point sot. Dans le courant de la journée, ce fut au tour de la Reine sa mère (Marie de Médicis), d'accomplir la même cérémonie. Le dauphin l'y accompagna et, avec un étonnement accru, la regarda faire.

Deux ans après, dans des circonstances semblables, et à Fontainebleau également, le petit dauphin s'acquittait à merveille de la même pieuse besogne qui lui était derechef échue, et à laquelle il s'était, une première fois, si obstinément refusé.

Un autre document, l'**Histoire ecclésiastique de la Cour**, par Du Peyrat, postérieure d'une quarantaine d'années et datée de 1645 (c'est-à-dire deux ans après la mort de Louis XIII), complète curieusement pour nous les détails de la même cérémonie. "La cérémonie, y lit-on, aujourd'hui observée à la Cour le Jeudi saint est telle. Le mercredi auparavant, pendant les Ténèbres, auxquelles Sa Majesté assiste, l'un des aumôniers servants et le premier médecin du roi, suivis des chirurgiens et barbiers, se rendent en un lieu (du palais, sans doute) où est assemblé un grand nombre de pauvres jeunes enfants, parmi lesquels on en choisit treize petits... qui sont visités pour voir s'ils sont nets, et n'ont point aucunes fistules ou gales sur le corps, et notamment aux pieds.

"Le Jeudi saint, dès six heures du matin, ces treize petits pauvres sont menés au barbier de la Maison du Roi, qui leur rase les cheveux et coupe les ongles du pied à chacun. Puis on les fait chauffer, et on leur baille à déjeuner, et on leur lave après les jambes odoriférantes. Cela fait, ils sont habillés d'une petite robe de drap rouge, avec un chapeau à hache (un capuchon carré, en forme de fer de hache), attaché derrière, et sont conduits par leurs pères et mères, ou quelqu'un de leurs parents, en la salle où se doit faire la cérémonie."

On les assied ensuite le long d'un banc, "le dos tourné contre la table où le Roi les doit servir, et le visage vers la chaire où le grand aumônier, ou autre prélat qui a été choisi, doit faire l'exhortation." Celle-ci terminée, "on chante le Miserere, puis le Roi s'avance vers les enfants et, prosterné à deux genoux, commence à laver le pied droit au premier, et le baise, et ainsi continue aux autres. Le grand aumônier de France tient le bassin d'argent doré, et l'un des Aumôniers servants tient le pied de l'enfant, que le Roi lave, essuie et baise après."

Les enfants, passen' ensuite, avec leur banc, de l'autre côté de la table, "où ils sont servis par le Roi, chacun de treize plats de bois, les uns pleins de légumes, les autres de poisson, et d'une petite cruche pleine de vin, sur laquelle on met trois pains ou échaudés. Puis le Roi passe au cou à chacun d'eux, une bourse de cuir rouge, dans laquelle il y a treize écus d'or, laquelle est présentée à Sa Majesté par le trésorier des aumôniers."

Ce sont toujours, comme par le passé, les princes du sang royal, ou princes et nobles, qui tendent les plats au Roi, "le premier maître d'hôtel marchand devant eux avec son bâton, en grande cérémonie."

Derrière les enfants, il y a un aumônier servant qui prend tous les plats, sitôt que le Roi les a mis sur la table, et les remet dans des paniers ou corbeilles qui sont tenus par les pères et mêmes ou parents des enfants auxquels le tout appartient."

Finalement, le Roi se rend à la messe, avec une grande suite et, "à l'issue, avec un cierge blanc en main, suivi des mêmes princes et seigneurs, il accompagne le Saint Sacrement depuis l'autel où la messe a été dite, jusque dans un oratoire qu'on lui a préparé, où il [le Saint Sacrement] est posé, en grande dévotion."

Telle est à peu près la forme définitive sous laquelle, à la Cour de France, fut pratiqué jusqu'à la Révolution, par Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, le cérémonial du Jeudi saint. Ce rite pieux avait lieu, à Versailles, dans la grande salle des gardes qui, au faite de l'escalier de marbre, fait suite à la salle des gardes de la Reine et relie les grands appartement à l'escalier et à l'aile des princes. Nous savons, par les mémoires du duc de Luynes et par ceux de Mme Campan, qu'une cérémonie parallèle se déroula, jusqu'à la Révolution également, dans les grands appartements de la Reine. Elle aussi y servait les petits pauvres, assistée par les princesses de la famille royale et par les duchesses, qui lui tendaient les plats.

UNE IDEE DE PETITE FILLE

Une tante qui affectionnait beaucoup sa petite nièce, (aimable bébé de quatre ans) lui parlait souvent du Ciel et de ses beautés. Un jour que la tante lui parlait de la création de ses merveilles, l'enfant luidit: "Quand nous serons au ciel, nous verrons tout cela? "Oui, répondit la tante, mais que faut-il pour aller au Ciel?" La petite devenue subitement songeuse "Il faut mourir..." "Oui, en effet, cela est nécessaire aussi, mais avant, il faut être bonne, pieuse obéissante...." "Ma tante interrompt vivement l'enfant, quand vous irez au Ciel quelle robe allez vous mettre?" Sa tante sourit et lui dit: "Je ne sais pas encore...." La petite d'un ton inquiet... "Oh! ma tante, vous ne mettrez pas une vieille robe, ou une robe sale hein?.. " Latante amusée lui demanda alors, "et laquelle veux-tu que je mette?.. L'enfant se levant vivement: "Mettez celle-ci." Inutile de dire que ce jour-là, la tante portait une blanc-rouge que l'enfant trouvait fort joli.

Du comptant pour votre automobile usagé, si vous utilisez les "Annonces Classées" du "Droit". Appelez Rideau 514.

Vient de paraitre

Nationalisme et Religion

Par le R. P. Louis Lachance, O. P.

Brillante inauguration de la collection *Nos Problèmes*, édité par le *Collège Dominicain* d'Ottawa et imprimé aux ateliers du Droit.

Les ateliers du Droit assurent une présentation élégante à des prix très modestes.

Le journal quotidien spécialement dévoué aux intérêts de Hull et de la région.

Le journal qui a le plus fort tirage dans Hull et la région.

LE DROIT

HULL MERCREDI 8 AVRIL 1936

—CALENDRIER—

JEUDI 9 AVRIL 1936 — 100e jour de l'année
Lever du soleil 5.21 — Lever de la lune 9.47
Coucher du soleil 6.31 — Coucher de la lune 6.07
FETE DU JOUR
Jeudi Saint.

Pourquoi l'échevin Pelletier a-t-il démissionné ?

Le conseil approuve la démission du représentant du quartier No 2 sans donner officiellement d'explication. — Le public se plaint que l'on agit à la cachette. — L'attitude du conseil semble donner raison aux mécontents. — Veut-on caser l'échevin Pelletier au Château d'eau ?

Ceux qui suivent les assemblées du conseil de ville se plaignent parfois que les choses se passent comme si elles étaient arrangées d'avance. La séance de lundi soir a laissé cette impression à plus d'un spectateur alors que le conseil, sans donner officiellement d'explication, a accepté la démission de l'échevin Ernest Pelletier, représentant du quartier 2.

En tout temps, la démission d'un échevin, en effet, n'est pas un événement ordinaire. Elle suppose des raisons graves. Mais, lorsqu'un échevin décide de se retirer un mois et demi avant les élections municipales, ces raisons doivent revêtir un caractère exceptionnellement sérieux. C'est le cas de l'échevin Pelletier. Le public s'attendait à une explication officielle, de la part du maire ou du conseil, sur les motifs de cette démission. Rien n'a été dit.

La démission de l'échevin Pelletier a été présentée sans lecture de lettre de démission. L'échevin Pelletier, cependant, a dû envoyer sa démission au conseil. Dans cette lettre, il devait exposer les raisons de son attitude. Le greffier a lu la motion par laquelle le proposeur et le secondeur demandaient d'agréer la démission de leur collègue. Moins deux échevins, dissidents, tous les autres ont accepté la démission de l'échevin Pelletier.

Il est évident que le conseil connaissait d'avance les raisons de la démission de l'échevin Pelletier. Ceux qui l'ont approuvée avaient évidemment pris leur décision avant d'entrer dans la salle des séances, comme ils pouvaient le faire à bon droit. Mais cette absence d'explication sur une motion aussi importante n'a pu laisser les contribuables présents sur une autre impression que tout était arrangé d'avance. Il est malheureux que l'on ait procédé de la sorte.

Pourquoi, comme dans le cas de la démission de l'échevin Rodolphe Gratton, n'a-t-on pas doné d'explication officielle sur la démission de l'échevin Pelletier ? Est-ce simple oubli ? Y avait-il quelque chose à cacher ? Qu'est-ce qui pressait tant que le représentant du quartier 2 ne pouvait pas attendre l'expiration de sa durée d'office pour se retirer ? Les élections n'auront-elles pas lieu dans un mois et demi ? Toutes ces questions, maints contribuables se les posent et ont droit de se les poser. Le conseil, lui, avait le devoir de renseigner le public.

Pourquoi l'échevin Pelletier a-t-il démissionné ? Puisqu'on n'a pas répondu officiellement, lundi soir, il faut chercher ailleurs les raisons ? Bien que le conseil n'ait pas donné d'explication sur les mobiles de cette démission, on a déclaré, dans les milieux municipaux, en fin de semaine, que l'échevin Ernest Pelletier se retirait pour obtenir la position qui allait devenir vacante au Château d'eau par suite de la retraite d'un vieil employé. D'ici aux prochaines élections municipales en mai, on tentera, d'après ces échevins, de faire modifier le rapport du comité de la reclassification des salaires de façon à porter de 35 à 45 ans la limite d'âge maximum pour l'engagement de tout nouvel employé permanent au Château d'eau, puis on emploiera temporairement d'abord M. Pelletier. Plus tard, celui-ci sera promu au rang des employés permanents de la ville. Est-ce là les raisons d'absence d'explications officielles sur la démission de l'échevin Pelletier ?

En tout cas, le conseil a agi de façon à laisser le public sous l'impression que ces explications, fournies par des échevins, sont vraies jusqu'à preuve du contraire.

Camille L'HEUREUX.

ENCORE AU SUJET DE CE BANQUET

Si les gens qui critiquent la ville parce qu'elle a dépensé $170 pour recevoir les maires canadiens à un banquet, récemment, savaient ce que les villes réveillées dépensent pour attirer des congrès chez elles, ils cesseraient de japer comme ils le font. C'est l'opinion du bureau des commissaires, en réponse à l'avocat Sinclair, qui a écrit "au nom d'un grand nombre de contribuables" qu'il n'a pas nommés.

CONDAMNÉE AU TEMPS PASSÉ À LA PRISON

Mlle Jeanne Laviolette se reconnait coupable de complicité après le fait dans l'affaire Nadeau.

Mlle Jeanne Laviolette, 28 ans, 477 1-2, rue Wellington, Ottawa, s'est avouée coupable aujourd'hui en cour de Hull devant le juge Achim sous accusation de complicité après le fait dans l'affaire du meurtre d'Armand Nadeau, blessé mortellement, à Hull, le 4 décembre dernier, au cours d'un vol à main armée. Elle a été condamnée au temps passé en prison. Depuis le 31 janvier 1936, elle était sous arrêt.

Me P.-A. Boivin, avocat de l'accusée, implora la clémence de la cour. Il expliqua que sa cliente n'avait fait qu'accompagner J. Rochon à Montréal. Mlle Laviolette était accusée d'avoir aidé à Ned Martin à échapper à la police, après le meurtre d'Armand Nadeau.

LA CARTE DE COMPÉTENCE OBLIGATOIRE

Les ouvriers affectés sont les menuisiers-charpentiers, les plâtriers, les briqueteurs-maçons, les peintres et les barbiers.

Les Syndicats Catholiques publient les renseignements suivants touchant la carte de compétence obligatoire dans la région de Hull en vertu de la loi des contrats collectifs de la province de Québec:

En vertu de la loi de l'extension des conventions collectives de travail passée à la dernière législature de la Province de Québec, la carte de compétence est maintenant obligatoire pour les métiers suivants: pratiqués dans la ville de Hull et dans les municipalités de plus de 10.000 âmes suivant le dernier recensement du Canada: menuisier-charpentier, plâtrier, briqueteur-maçon, peintre, barbier.

Voici ce que dit l'article 10a de la présente loi à ce sujet: "Si le comité conjoint en décide ainsi, le certificat de qualification, qu'il soit émis par le bureau des examinateurs, tel que prévu au paragraphe 2 de l'article 7 (droit de création d'un bureau d'examinateurs) ou par une association de salariés, tel que prévu à l'article 10, est obligatoire dans toute municipalité de plus de 10.000 âmes suivant le dernier recensement du Canada, pour les ouvriers et les apprentis du métier ou de l'industrie visée. Aucun employeur desdits métier ou industrie, dans les municipalités ci-dessus indiquées, ne pourra, dans tel cas utiliser les services d'un ouvrier qui ne possède pas son certificat de qualification."

La loi sur ce point est donc explicite et très claire. Il s'ensuit donc que les ouvriers pratiquant les métiers plus haut mentionnés et assujettis à cette loi sont tenus de se procurer cette carte de compétence pour pratiquer leur métier. Ceux qui ne se conforment pas à cet article de la loi sont passibles d'une amende et d'ailleurs cela est clairement établi dans le paragraphe 4 de l'article 14a de la même loi. "Tout employeur ou tout employé qui ne se conforme pas aux dispositions de l'article 10a, commet un acte illégal et est passible, sur conviction sommaire d'une amende de cinq dollars et des frais pour la première offense, et de dix dollars et des frais pour la deuxième offense et les subséquentes."

Pour obtenir cette carte il suffit de passer et de réussir dans les examens se rapportant à chacun des métiers qui bénéficient de la loi de l'extension juridique. Ces examens se passent à la Bourse du Travail, 4 rue Langevin, Hull. Ils sont annoncés par correspondance et sous la rubrique des prochains événements dans le journal le "Droit".

Ceux qui désirent rejoindre l'union de leur métier passent leur examen gratuitement, les autres doivent payer les honoraires de cinq dollars pour obtenir leur certificat de qualification.

Il est entendu que l'inspecteur du Comité conjoint est autorisé à exiger ce certificat de quiconque travaille aux métiers plus haut mentionnés. Il faut donc que tous les menuisiers, les briqueteurs, les maçons, les plâtriers, les peintres, les barbiers se mettent en règle avec la loi de l'extension des conventions collectives de travail. Il y va de la protection de leur métier.

L'industrie et le commerce doivent aider l'agriculture

(Suite de la première page)

que." Les banques d'épargnes rurales participent au mouvement en prêtant de l'argent aux organisations de crédit rural. Les trésoriers de la banque pourraient même émettre des billets, négotiables et portant intérêt, dont la vente serait facilitée par un tirage annuel pour une prime. Le gagnant serait choisi d'après le numéro du billet.

"Je me rends parfaitement compte du fait que les lotteries sont prohibées par les lois fédérales. Mais l'on doit cependant pouvoir faire en sorte que les autorités fédérales se rendent à la maison."

Les fermiers ne peuvent pas vendre leurs produits à des taux raisonnables, continua l'orateur. Le prix du lait et de la crème vendus aux crèmeries et aux fromageries par les fermiers a baissé d'environ 30 pour cent depuis l'année 1910 tandis que le prix des instruments aratoires pendant cette même période a monté de 50 à 100 pour cent.

Le bureau de placement du gouvernement, dont il est fait question dans le discours du trône, semble être au premier coup d'oeil, ajoute M. Barré, une porte ouverte au favoratisme et à l'exploitation.

Les municipalités devraient avoir leur mot à dire dans la préparation des listes de candidats aux pensions des vieillards. M. Barré déclare son intention de combattre énergiquement toute tendance à donner la pension des vieillards à certaines gens qui se trouveraient sous la dépendance de partis politiques qui leur diraient ensuite: Si vous voulez du pain, donnez-nous des votes".

Le gouvernement aussi bien que les députés de l'opposition écoutèrent atentivement le discours du ministre de l'agriculture sur l'assistance au fermier apportée par le gouvernement.

L'Hon. Adélard Godbout réfuta certaines accusations faites au cours de la dernière campagne à l'effet que certaines positions avaient été accordées dans son ministère par patronage. Il nia énergiquement que les agronomes eussent été envoyés dans les centres ruraux comme propagandistes pour le gouvernement fédéral.

Il exposa en détail le travail qui a été fait pour aider aux fils de fermiers à s'établir eux-mêmes sur la terre, pour enseigner la science de l'agriculture, pour organiser les clubs juniors d'élevage de cochons, de volailles, de moutons, de bétail, etc. Il décrivit également l'oeuvre des agronomes qui réunissaient souvent les fermiers pour discuter des problèmes agricoles.

LES ROUTES EN HIVER

Martin Fisher, conservateur de Huntingdon, demanda à la Législature certains renseignements au sujet de l'entretien et du coût d'entretien des routes au cours de l'hiver 1934-35. Il voulait savoir combien de milles de route demeurèrent praticables aux voitures-automobiles l'hiver dernier, quels étaient les taux faits par le gouvernement aux municipalités pour chaque mille, et les détails concernant les dettes contractés par les municipalités à ce sujet.

LES PROGRES DE L'AGRICULTURE

L'Hon. Adélard Godbout, ministre de l'agriculture, déclarait à la Législature de Québec hier soir que le progrès est à la base de la politique agricole de la province.

Le fermier québecois est mieux traité par le gouvernement que dans n'importe quelle autre province. Les statistiques fédérales de 1933 accusent un prêt provincial de $31 à chaque ferme. C'est le prêt provincial le plus élevé. Vient ensuite la Colombie Britannique avec $15 et en troisième lieu, la province d'Ontario avec $14. Dans les mêmes provinces, la moyenne des prêts individuels aux fermiers est de $5, $4 et $2.75.

Une instruction technique très modernisée est à la disposition des fermiers qui en ont profité avec des résultats étonnants. M. le ministre souligna les beaux succès obtenus par les fermiers de la province à l'Exposition Royale d'hiver à Toronto et à diverses autres expositions agricoles.

Le comité des bills publics s'est réuni aujourd'hui pour la première fois.

Le débat sur le discours du trône sera repris aujourd'hui par Hector Choquette qui a proposé l'ajournement hier soir après cinq minutes de discussions animées. Cette petite bagarre verbale fut occasionnée par une remarque de M. Godbout à l'effet que le peuple de la province était satisfait du régime libéral puisqu'il l'avait réinstallé au parlement. Sur ce, les députés de l'opposition se mirent à rire et l'on échangea des éreintages jusqu'à ce que le président intervienne.

Laurent Barré, indépendant de Rouville, parla avant le ministre de l'agriculture, et souligna la nécessité d'établir un système de crédit rural dont l'administration ne soit pas un jouet poitique. Après avoir soutiré l'argent des populations rurales pendant des années, il est temps que l'industrie et le commerce aide le fermier, ajouta-t-il.

Huit projets de loi eurent une deuxième lecture et furent envoyés au comité. La majeure partie de ces projets demandent des corrections dans les chartes des petites municipalités.

LES POMMES DE TERRE

L'Hon. Ministre de l'agriculture déclarait encore hier que certaines parties de la province de Québec pouvaient produire des pommes de terre d'aussi bonne qualités que l'Ile du Prince Edouard et le Nouveau Brunswick. Il ajouta que les experts de la province travaillent depuis trois ou quatre ans déjà à améliorer la pomme de terre de Québec. Ils ont réussi à produire un légume de qualité supérieur.

La raison pour laquelle les pommes de terre du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince Edouard semblent prédominer sur le marché de Montréal, c'est que les agriculteurs de ces deux provinces se sont depuis longtemps spécialisés dans cette culture. Ils ont établi une classification déterminée qui facilite beaucoup la mise en marché. D'ailleurs leurs pommes de terre sont naturellement beaucoup mieux connues que celles de Québec.

M. William Tremblay, conservateur de Maisonneuve, demanda si l'on devait imputer à leur qualité inférieure la vente moins considérable des pommes de terre du Québec.

"Absolument pas", répondit M. Godbout. "Cela eut pu être vrai il y a quelques années. Mais nous avons maintenant des pommes de terre qui peuvent être favorablement comparées à celles de n'importe quelle province.

La classification des pommes de terre s'était considérablement améliorée depuis quelque temps, ajouta-t-il, et les fermiers travaillent toujours dans ce sens.

L. KELLY NIE QU'IL CONNAÎT J. MARCOTTE

Le témoin prétend également qu'il ne sait pas qui est Alex Mondoux, assassiné en novembre 1932 à Hull.

Lawrence Kelly, qui purge en ce moment une sentence d'emprisonnement de cinq ans au pénitencier, a nié, cet avant-midi, à l'enquête préliminaire de Joseph Marcotte, accusé du meurtre d'Armand Mondoux en novembre 1932 à Hull, qu'il connaissait ce dernier. Me J.-A. Parent, C.R., avocat de la couronne, a demandé alors au juge Achim la permission de faire comparaître les détectives provinciaux A. Guyon et Massue. Ce qui lui fut accordé.

En réponse aux nombreuses questions de l'avocat de la couronne, Kelly a dit qu'il ne se rappelait pas de l'affaire en question. Il a nié qu'il ait dit connaitre Marcotte et a nié également qu'il connaissait Mondoux. Dans une déclaration qu'il aurait faite aux détectives provinciaux Guyon et Massue, Kelly, suivant ces derniers, a impliqué Marcotte dans l'affaire du meurtre de Mondoux.

Me J.-A. Parent a demandé alors au tribunal la permission de faire comparaitre les deux détectives provinciaux comme témoins. Me P.-A. Boivin, avocat de l'accusé, s'est objecté, parce que Kelly était le témoin de la couronne et que celle-ci ne pouvait pas produire d'autres témoins pour contredire un des siens. Le juge Achim rejeta l'objection et les deux détectives comparaitront comme témoins.

Plusieurs autres témoins ont également été interrogés. Ce sont le docteur J. Isabelle, coroner du district de Hull; le docteur J.-M. Roussel, médecin-légiste adjoint de la province, Arthur Latour d'Ottawa, W. Desjardins de Hull, Cyrille Lalonde, Henri Nantel, Denis Gleason, Arthur Leblanc, le détective O. Lusignan de la police de Hull.

L'enquête se poursuivra cet après-midi.

PROCHAINS

Événements

Sous cette rubrique sont annoncés les événements prochains tels que Assemblées, banquets, parties de cartes, séances, etc. Tarif, 3 sous du mot. Minimum $1.00.

Union des Manoeuvres

Ce soir à 8 h. 15 il y a assemblée régulière de l'Union des Manoeuvres. Tous les membres sont priés d'être présents.

Tous les membres sont priés d'être présents.

Le Secrétaire.

Comité Exécutif du Conseil Central.

Ce soir à 8 h. 15, assemblée du Comité Exécutif du Conseil Central. Tous les Officiers sont priés d'y assister.

Le Secrétaire.

Mlle A. Beaudry décédée à 36 ans

Nous avons le regret d'apprendre que Mlle Augélina Beaudry est décédée ce matin, à l'âge de 36 ans, après une longue maladie. Mlle Beaudry était fille de M. et Mme Zotique Beaudry, 105, rue Chauveau, Hull.

Survivent son père et sa mère; trois frères, Paul à la maison, Albert de Hull, Alex. d'Ottawa; quatre sours, Yvette à la maison, Mme Joseph Brunet, de Hull, Mme Adrien Lefebvre, de Montréal, Mme Thomas Burton, de Hull.

Mlle Beaudry est née à Hull. Elle appartenait à la paroisse St-Joseph de Wrightville, dont elle était une des paroissiennes dévouées et estimées.

Les funérailles auront lieu vendredi après-midi à 4 h., en l'église St-Joseph de Wrightville. Un libera sera alors chanté, puis l'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame a Hull. Lundi matin, à 8 h. en l'église St-Joseph de Wrightville, sera célébré un service pour le repos de l'âme de feu Mlle Beaudry.

Parents et amis sont cordialement invités aux funérailles sans autre avis.

EMMAGASINAGE
(STORAGE)
de vos
FOURRURES
2% remarquez bien. Nous emmagasinons les manteaux de draps.
Tél: Queen 7629
Tél: Sherwood 1637
MAURICE BEDARD
Entrepôt:
137, rue Wright — Hull
Bureau:
111, rue Sparks — Ottawa

CARNET DE SUDBURY

M. J.-N. Desmarais, Président de la Jeunesse Conservatrice

M. J.-N. Desmarais, avocat bien connu de notre ville, a été élu samedi dernier président du Club de la Jeunesse Consrevatrice. L'assemblée fut tenue à l'hôtel Nickel Range, sous la présidence de Me E.-C. Facer.

Le club organisera une campagne de recrutement sous peu. La cotisation a été fixée à 50 cents.

Pendant les délibérations, on décida de tenir le plus tôt possible une grande assemblée publique, à laquelle seraient invités le président général des clubs de jeunes conservateurs, M. Gordon Graydon, M.P., et M. Denton Massey, M.P.

Les règlements généraux de l'Association furent adoptées sans aucun amendement. On fixa cependant la limite d'âge pour les membres de l'exécutif à 35 ans.

Un congrès des Maires à Sudbury

Le maire W.-J. Cullen vient d'annoncer qu'il a invité une quarantaine de maires du Nord-Ontarien à un congrès où seraient étudiées les questions municipales concernant cette partie de la province.

Le lieu du congrès n'a pas encore été fixé, mais il est plus que probable qu'il se tiendra à Sudbury. Le maire Bullbrook, de North-Bay, a déjà déclaré que ce serait l'endroit le plus pratique pour ces assises.

Le congrès serait probablement fixé au 21 mai. On y aborderait tout spécialement le problème des relations du municipal avec le provincial et le fédéral en ce qui concerne la participation des différents pouvoirs à la distribution des secours directs.

Le Provincial et les secours

A la suite de la décision du gouvernement fédéral de diminuer le pourcentage de sa participation aux dépenses qu'imposent aux municipalités les secours directs, l'honorable David Croll, ministre du bien-être, a avisé le conseil municipal de notre ville que le gouvernement provincial se voyait forcé de diminuer de 7½% sa contribution mensuelle aux frais des secours.

La ville de Sudbury était supposé recevoir la somme de $120,000 du Provincial. Pour les mois de janvier, février et mars, elle a déjà reçu $39,000. Il resterait donc une balance à recevoir de $81,000. Mais la diminution de 7½% abaisse le chiffre à $74,925. Les secours ont approximativement coûté $20.000 par mois à la ville depuis 1936. L'estimé pour l'année est de $160,000. Ce chiffre est évidemment trop bas et la soustraction de $6,075, de la somme que devait verser le gouvernement provincial, n'est pas de nature à combler la différence entre le coût réel des secours pour l'année et l'évaluation qu'on en a fait. La solution à ce problème assez embarrassant serait encore assez facile si l'espoir qu'on avait de voir diminuer le nombre des chefs de famille sans travail se réalisait. Mais là encore, c'est l'imprévu qui arrive. On avait espéré que ces chefs de famille sur la liste des secours ne seraient qu'au nombre d'environ 120 à la fin d'avril. Or la mi-avril est presque arrivée et il y en a encore plus de 300.

Réunion du Cercle de St-Jean-de Brébeuf

Dimanche après-midi, les jeunes gens de la paroisse St-Jean-de-Brébeuf, membres de l'A.C.J.C. tenaient une assemblée. Environ 40 étaient présents. M. Joseph Lapalme présidait. On décida définitivement que ce groupe paroissial porterait le nom de Cercle Nolin de l'A.C.J.C. en l'honneur du premier curé de Sudbury, le R. P. Nolin, S.J.

M. Emilien Chiasson, professeur au Collège des Jésuites, donna ensuite une causerie sur l'histoire de l'Acadie.

En 1604, De Monts fondait un poste de colonisation à Port-Royal. Samuel de Champlain, le futur fondateur de Québec, se trouvait parmi le groupe de ses pionniers. En 1607, les Anglais de la Virginie, apprenant que le poste de Port-Royal est prospère, viennent le mettre à feu et à sang. Les Acadiens se relèvent de cette épreuve et voient des jours heureux jusqu'en 1713, alors que l'Acadie est cédée par la France aux Anglais par le traité d'Utrecht. Les Acadiens refusent carrément de prêter le serment d'allégeance à l'Angleterre et tentent de passer au Cap Breton, colonie française. Les Anglais les en empêchent. Ils essaient par différents moyens de soumettre le malheureux peuple d'Acadie, mais sans succès; les Acadiens restent inébranlables dans leur décision de rester catholiques et français. C'est alors que les officiers de l'armée anglaise commencent à caresser le plan de la déportation, qu'ils mettront plus tard à exécution.

M. Chiasson continuera dans une prochaine causerie au même Cercle l'exposé de l'histoire de l'Acadie.

Du comptant pour votre automobile usagé, si vous utilisez les "Annonces Classées" du "Droit". Appelez Rideau 514.

DECES

BEAUDRY. — Mlle Angélina Beaudry, fille de Monsieur et Madame Zotique Beaudry, décédée le 8 avril, 1936, à l'âge de 36 ans. Un libéra sera chanté vendredi après-midi, à 4 heures, à l'église St-Joseph de Wrightville. Départ du cortège funèbre, 105, Chauveau, à 3 heures 45. L'inhumation au cimetière Notre-Dame de Hull. Un service sera chanté lundi matin à 8 heures à l'église St-Joseph de Wrightville. 1339-6-83

Une enquête sur l'usage des gaz empoisonnés

Un sous-comité de juristes est nommé à cette fin.

(Presse associée)

GENEVE, 8. — Le comité des 13 de la Société des Nations a nommé aujourd'hui un sous-comité de juristes afin de faire des investigations sur l'accusation que l'Italie fait usage de gaz empoisonnés en Ethiopi.

Le comité a aussi autorisé son président, Salvador de Madariaga, d'Espagne, à s'efforcer de connaître les conditions de paix de Mussolini.

M. JOURNET SE DIT COUPABLE

M. Journet alias Colomb, de Montréal, s'est avoué coupable, cet après-midi, devant le juge Achim, d'avoir comploté pour vol et il a été condamné au temps passé en prison, soit quatre mois. Me F. Biron, de Montréal, représentait Journet. Celui-ci était impliqué dans l'affaire du vol de la Banque provinciale, au cours duquel Armand Nadeau a perdu la vie, le 4 décembre 1935.

Mme J.-B. Brazeau inhumée ce matin

Les imposantes funérailles de Mme veuve Jean-Baptiste Brazeau, née Joséphine Doré, ont eu lieu ce matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La défunte était âgée de 75 ans. Elle était la fille de M. et Mme Jérémie Doré, décédés.

Paroissienne bien connue et hautement estimée de la paroisse Notre-Dame de Lourdes d'Eastview, elle comptait un cercle nombreux d'amis.

Le cortège funèbre a quitté la demeure mortuaire de chez sa fille, Mme Ephrem Beaulieu, 39, chemin de Montréal, Eastview, à 8 h. 40, pour se rendre à l'église pour service à 9 heures, et de là au cimetière Notre-Dame d'Ottawa pour inhumation.

Le R. P. Oscar Perrier, S.M.M., a fait la levée du corps, et a aussi chanté le service assistés des RR. PP. Boutillier, S.M.M., et Morin, S.M.M., comme diacre et sous-diacre.

La chorale paroissiale fit les frais du chant sous la direction de M. Louis Rochon. M. Rochon touchait aussi l'orgue.

Conduisaient le deuil: ses fils, MM. Napoléon Doré et Donat Doré; ses gendres, MM. Gustave Cousineau et Ephrem Beaulieu; son beau-frère, M. L. Gagnon; ses petits-fils, MM. Lionel, Lucien et Gérard Cousineau, Maurice Beaulieu; ses neveux, MM. Joseph Millette et Joseph-Achille Fortier.

Reconnus dans le cortège funèbre, MM. Lorenzo Cousineau, Albert Brunet, N.-F. Gagnon, L. Alberty, J.-W. Charlebois, P. Lebeau, O. Beauline, H. Rhéaume, commissaire d'école; W. Langevin, M. Normand, L. Latour, I. Lafleur, S. Mantha, W. Laperrière, A. D'Amour, B. St-Denis, I. St-Onge, A. Lafleur, O. Charbonneau et plusieurs autres.

BENEDICTION LE 13 AVRIL DE CETTE PIERRE ANGULAIRE

La bénédiction et la pose de la pierre angulaire de la nouvelle chapelle de la Maison Mère des Soeurs Grises de la Croix, rue Water, aura lieu le lundi de Pâques, 13 avril prochain, à 3 heures de l'après-midi. La cérémonie se fera sous la présidence de Son Excellence Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa. La nouvelle chapelle fait partie de la nouvelle aile de la Maison Mère que l'on est en train de construire à un coût approximatif de $650.000. Les travaux, commencés il y a quelques mois, progressent rapidement.

Bombardement de la ville de Dessyé

(P. C. - Havas)

ADDIS ABEBA, 8. — Sept avions italiens ont bombardé aujourd'hui Dessyé, annonce-t-on ici. On ne connait pas le nombre des pertes de vie.

Invitation acceptée

MONTREAL, 8.—Le Dr Maurice Lynch, interne à l'institut Pasteur, et le Dr Claude Marchand, interne à l'hôpital du Sacré-Coeur, ont accepté l'invitation du ministère de la guerre anglais de faire partie du corps médical de l'armée anglaise

Les électeurs de langue anglaise dans le Québec

(Presse canadienne)

QUEBEC, 8.— Au cours d'un déjeuner qui eut lieu à Québec hier, Maurice Duplessis, chef du parti conservateur, déclara que les électeurs de langue anglaise de la province de Québec, devraient s'occuper plus de la politique provinciale.

La Législature provinciale, ajouta-t-il, s'occupe de questions d'une très grande importance. Les canadiens de langue anglaise la considère trop "comme un grand conseil municipal. Mais c'est là une grave erreur".

Le chef conservateur et Paul Gouin, chef de l'Action Libérale Nationale, soulignèrent l'importance de la minorité dans la province et déclarèrent que leur parti n'avait que de l'amitié pour la minorité de langue anglaise.

"Les gens de langue anglaise sont chez eux ici" ajouta M. Duplessis. "Ils ont contribué pour une large part au bien-être, au progrès et à la prospérité de la province".

"Je n'ai jamais, et je n'aurai jamais confiance en ces mouvements qui sont à base de préjudices de races ou de croyances. Ce sont là des procédés trop bas et anti-canadiens".

En parlant de sa famille, M. Duplessis fit remarquer que sa grand'mère naquit en Ecosse et que l'un de ses oncles fut un irlandais.

M. Gouin se déclara heureux d'avoir l'occasion de rencontrer les québecois de langue anglaise. Il réfuta également la rumeur à l'effet que l'union Duplessis-Gouin était un groupement de race.

Trois députés de la droite votent avec l'opposition

(Presse canadienne)

TORONTO, 8 avril— Trois députés de la droite ont voté aujourd'hui avec la gauche, à Toronto pour demander au gouvernement fédéral de continuer d'accorder son bonus de un et demi pour cent sur chaque livre de fromage.

La motion de M. T.-A. Kidd, député conservateur de Kingston, a été amendé au début de la semaine par M. Marshall, ministre de l'agriculture, de façon à empêcher la Législature de l'Ontario de faire cette requête au gouvernement.

L'amendement l'a emporté par un vote de 54 contre 16. Les trois députés libéraux qui ont voté avec l'opposition sont M. T.-G. Powerman, député de Prince-Edward-Lennox, F.-B. Brownridge, député de Stormont, et M. R.-G. Croome, député de Rainy-River.

LES ASSURANCES-VIE

Les représentants des compagnies d'assurance-vie canadiennes seront entendues le 29 avril au comité de la banque et du commerce du sénat, relativement à la mesure de modification de la loi des compagnies d'assurances canadiennes et britanniques, 1932. En attendant ces représentants, le comité a décidé aujourd'hui sur la motion du sénateur Dandurand, de ne pas débattre ce bill qui augmente les dividendes des assurés, en cas de profits.

PONT AUX MILLE-ILES

Un bill, qui sera bientôt à l'étude en deuxième lecture au sénat, a pour objet de prolonger de trois ans le temps pour la construction d'un pont sur le St-Laurent, aux Mille-Iles, à l'est de Gananoque. En vertu du bill, la compagnie qui construit le pont serait autorisée à transférer ses droits et son actif à une autorité publique constituée par l'état de New-York ou les Etats-Unis, moyennant certaines conditions.

Deux personnes sont frappées par des autos

AUCUNE N'EST GRAVEMENT BLESSEE CEPENDANT. — LA VUE ETAIT OBSTRUEE PAR LA NEIGE.

Gérald Bourgoin, 8 ans, 111 rue Desjardins, a été frappé par une automobile, vers 5 heures 30 hier après-midi, alors qu'il traversait l'intersection boulevard St-Joseph et de la rue Montcalm. Il fut conduit à l'Hôpital du Sacré-Coeur par la police et reçu les soins du médecin interne, le Dr E. Blanchard. Il n'avait apparemment pas de blessures, souffrant seulement d'un choc nerveux, et on le tient sous observation pour quelque temps.

Le conducteur de l'auto était E.-J. Smith, de Low. Il a déclaré au policier Emile Charpentier, qui vint sur les lieux, n'avoir pas vu l'enfant, probablement à cause de la neige qui tombait.

Maurice Tessier, d'Ottawa, a été frappé sur la rue St-Rédempteur, près du boulevard du Sacré-Coeur, par une auto que conduisait A. Ducharme, 331 boul. St-Joseph. Il a été projeté à quelques pieds de distance, mais sans recevoir de blessures sérieuses. Le policier Gignac a rapporté l'accident.

Sympathies à la famille Bertrand

De nombreux témoignages de sympathies parviennent à la famille Bertrand, à l'occasion de la mort du notaire Louis Bertrand, décédé lundi soir à 59 ans, et dont les funérailles ont lieu demain à 10 heures en l'église et au cimetière Notre-Dame. Parmi ces témoignages il y a ceux du Barreau du district de Hull, dont le fils du défunt, l'avocat Jacques Bertrand, est membre, de l'Union libérale de Hull, dont le défunt était président, du Club libéral Ernest Lapointe, et de nombre d'autres organisations et de particuliers.

Le congé pascal dans nos écoles

A l'occasion des jours saints et de Pâques les élèves des écoles publiques de la ville entrent en congé ce soir, pour reprendre la classe mardi matin, 14 avril. Les élèves de l'Ecole Technique seront en vacances de ce soir à mardi matin, 14 avril. Les normaliennes entreront en vacances samedi, le 11, pour revenir le 18. Les élèves de l'école annexe de l'Ecole Normale seront en congé de ce soir à mercredi matin, 15 avril.

Tous les jours, des milliers de lecteurs du "Droit" suivent les "Annonces Classées" pour profiter des innombrables occasions qui fourmillent dans cette page.

LAURIER
HULL
Mercredi-Jeudi—8-9 avril



Retour au Paradis
avec
CLAUDE DAUPHIN
MARY MORGAN
VIVIANE ROMANCE

Au même programme



Georges MILTON dans "LE COMTE OBLIGADO"



SALON LIDO
Mlle Mignonne Courval, prop.
112, rue Du Pont, Sh. 4178W
PERMANENTS "LIDO"
Sans Electricité
Permanents "Naturels"
Nos machines sont garanties pour ne pas jaunir les cheveux.
Tous les genres de coiffures.



Le médecin dit:
Prenez la prescription
REINOL
Pour nettoyer votre rein et soulager le mal de dos.
En vente partout - 50c la boîte

NOTRE GRANDE
Vente de Déménagement
CONTINUE A VOUS OFFRIR
DE REMARQUABLES AUBAINES

Renard Rouge
Ensemble de 2 morceaux. Très spécial,
$22.50

Martre de Roche
Ensemble de 2 morceaux. très spécial.
$35.00

2 Renards Rouges
Ensemble. La paire..
$22.50



Kolinsky
Ensemble de 3 morceaux. très spécial,
$13.50

Renard Brun
1 seulement. Très spécial à
$6.50

Renard Rouge
1 seulement. Très spécial
65c

Assortiment de petites fourrures pour garnitures de cou et autres usages. Très spécial
$2.95

2 Martres de roche. Ensemble
$35.00

3 Kolinsky. Ensemble
$13 50

1 Renard brun. Seulement
$6.50

1 Renard rouge. Spécial
$6 50

Assortiment de belles fourrures—$2.95

Confiez-nous l'emmagasinage de vos fourrures. Elles seront en sûreté.

Demandez nos prix pour remodelage. Nous garantissons notre ouvrage.

JOS. BLONDEAU
Marchand Tailleur en Fourrures
81, rue Champlain, Hull — Téléphone: Sher. 481

Radio-Concerts

Les programmes et les renseignements radiophoniques que nous publions nous sont transmis par les postes et les compagnies de radio S'il arrive qu'un programme ne soit pas irradié à l'heure mentionnée ou qu'un renseignement soit inexact, Le Droit n'en peut être tenu responsable.

CA ET LA

"ICI, PARIS!"

L'émission de la chansonnette française, "Ici, Paris!", nous revient ce soir à 9 heures sur le réseau national de Radio-Canada. Cette émission hebdomadaire, qui avait été supprimée pendant quelques temps, met en vedette Lucienne Delval, diseuse, Jules et Gaston, chanteurs, et l'orchestre parisien d'André Durieux. Au programme de ce soir, entre autres pièces, "Tout le monde s'en fout" d'Eugène Gavel et "La Rose Rouge" du populaire Vincent Scotto.

* * *

"HAENDEL"

A leur audition du mercredi, 8 avril, Les Maîtres de la Musique évoqueront la grande figure de Haendel.

Georges-Frédéric Haendel est né à Hall, Allemagne en 1685 et mourut à Londres, aveugle et pauvre, en 1759. Il a laissé nombre d'opéras et d'oratorios, parmi lesquels "Israel en Egypte", "Le Messie", "Judas Macchabée", "Jephté", etc.

Dans la distribution de cette émission l'on remarque une troupe de comédiens sous la direction de Jacques Auger et un orchestre sous la direction de Ruben Krasner.

* * *

LILY PONS

Après une absence de plusieurs semaines, Lily Pons, célèbre prima donna du Metropolitan Opera de New-York revient à l'émission diffusée tous les mercredis soirs à 9 heures avec un choeur de voix mixtes et un orchestre sous la direction d'André Kostelanetz. Elle remplace Rosa Ponselle, autre soprano du Metropolitan, qui fut la vedette de cette émission au cours des cinq dernières semaines.

* * *

LA SAISON DU PRINTEMPS

Pour la première fois depuis 51 ans, le Metropolitan Opera de New-York, sous la direction du directeur général Edward Johnson, présentera cette année une saison de printemps. Ces spectacles du printemps seront diffusés comme la saison régulière. La première émission sera diffusée le 16 mai.

Ces spectacles seront présentés à des prix beaucoup moins élevés que ceux de la saison régulière et permettront ainsi aux amateurs d'opéra à New-York d'entendre leurs oeuvres favorites chantés par des jeunes artistes de talent.

Cette saison est possible grâce à une entente entre le Metropolitan de New-York et l'Institut Musical Juilliard. Le comité qui s'occupe de l'affaire se compose comme suit: Mme Marcia Davenport, le Dr John Erskine, M. Edward Wardell et M. Edward Johnson comme président.

L'on ne sait pas encore exactement quelles seront les vedettes de ces spectacles sauf qu'elles seront choisies parmi les jeunes artistes du Metropolitan qui n'ont pas eu de grands rôles pendant la saison d'hiver. Le choeur et l'orchestre régulier demeureront. L'on présentera probablement "Carmen", "Il Trovatore", "Gianni Schicchi", "La fiancée vendue" et "Orphée et Euridice".

CHANTEUSE



BENAY VENUTA, chanteuse, se fait entendre fréquemment à la TSF des Etats-Unis et parfois sur le réseau de Radio-Canada.

PROGRAMMES DETAILLES

MUSIQUE VOCALE

Betty Marlatt West, soprano, Olive Barlow, contralto, et Audman Hill, ténor, présenteront le programme suivant ce soir à 7 heures 45 sur le réseau de l'est de Radio-Canada.

A perfect day .. Carrie Jacob Bond
I've got a note.

EMISSION SWEET CAPORAL

Ce soir, aux poste CKAC, CHLP, CKCH, CHRC et CRCS, à 8 heures, Léo Le Sieur, directeur des Emissions Sweet Caporal, présente les artistes suivant: Madame Jeanne Maubourg, l'une de nos plus grandes comédiennes du Canada qui a connu de grands succès à Bruxelles, à Londres et au Metropolitan Opera de New-York, Monsieur Fred Normandin, membre du trio Métropolitain, Georges Toupin, maître de cérémonie, les comédiens et un orchestre sous la direction d'Henri Miro.

"Rhapsodie salve"
Orchestre.
"La mauvaise prière"
Mme Jeanne Maubourg.
"Maussa-sidi-bé"
Trio.
"Les moulins din din"
Trio.
"Chapeaux"
Sketch
"La Tzarine"
Orchestre
"J'ai tant d'amour pour vous madame"
Toupin.
"Tout va bien madame la marquise"
Mme Maubourg et F. Normandin
"Lady of Spain"
Orchestre.

"ICI, PARIS"

Programme d'"Ici Paris", à Radio-Canada, le mercredi, 8, à 9 h. p. m., avec Lucienne Delval, chanteuse, Jules et Gaston, et un orchestre sous la direction d'André Durieux.

Tout le monde s'en fout .. E. Cavel
L'orchestre
Il fait si froid ..... L. Izoird.
La Rose Rouge ..... V. Scotto
L'orchestre
Flirtons un peu
Jules et Gaston
Toute femme rêve d'amour ... Rust
L'orchestre
La petite Chaumière ..... Stalin
Mlle Lucienne Delval
Avec un beau chapeau .... Abraham
L'orchestre
Un type en casquette
..... Gardoni-Hobillon
Jules et Gaston
Pars sans un mot ..... Alexys
Mlle Lucienne Delval
Pour toi, Rio Rita ..... Santeugini
L'orchestre

LILY PONS

Lily Pons, soprano, un choeur de voix mixtes et un orchestre sous la direction d'André Kostelanetz présenteront le programme suivant ce soir à 9 heures sur le réseau CBS (WABC):

Haystraw ..... Youmans
Thème varié ..... Saint-Saëns
It ain't necessarily so ... Gershwin
Running Wild
A waltz was born in Vienna ! Loewe
Lost
Je suis Titiana de "Mignon" Thomas

MUSIQUE DE CHAMBRE

Le Music Guild présentera le programme suivant demain après-midi à 2 heures 30 sur le réseau NBC (WJZ).

Quintette en sol mineur,
op. 30 ..... Tanelew
a-Adagio maestoso, allegro.
b-Scherzo, presto.
c-Largo.
d-Allegro vivace.

LES ONDES COURTES

PARIS—(Station radio-coloniale)
MERCREDI—(soir)
L.O. 25 m. 60—11.720 kc.

6 h. 15—Concert: relais de Radio-Paris.
7 h. 15—Informations en français, cours.
7 h. 40—Informations en espagnol.
8 h. 00—Informations en anglais.
8 h. 15—Emissions théâtrale.
10 h. 15—Fin de l'émission.
10 h. 45—Causerie.
11 h. 00—Informations en anglais.
11 h. 15—Informations en français.
11 h. 30—Musique enregistrée.
12 h. 30—Informations en espagnol.
12 h. 45—Informations en allemand
1 h. 00—Fin de l'émission.

JEUDI—(matinu
L.O. 25 m. 23—11.880 kc.

2 h. 00—Relais de Paris-P.T.T.
2 h. 20—Musique enregistrée.
2 h. 40—Relais de Paris-P.T.T.
2 h. 55—Musique enregistrée.
3 h. 30—Courrier de France.
3 h. 40—Musique enregistrée.
4 h. 15—Informations en français.
4 h. 45—Informations en anglais.
5 h. 00—Fin de l'émission.
L.O. 19 m. 68—15.244 kc.
5 h. 55—Annonce du programme.
6 h. 00—Concert: Relais de Radio-Paris.
7 h. 00—Informations en anglais.
7 h. 15—Concert: Reprise du relais.
7 h. 45—Informations en français.
8 h. 15—Reprise du relais: Concert
9 h. 00—Chronique internationale, par M. Jacques Kayser.
9 h. 10—Causerie musicale, par M. Charles Oulmont.
9 h. 30—Cours coloniaux.
9 h. 30—Concert de musique de chambre avec le concours du Quartuor à Cordes de Paris, de Mme Bourgeois-Félix, cantatrice, M. Olivier Messiaen, pianiste:
Divertissement pour
Trio à cordes ..... Mozart
Sonate pour piano ... Mozart
Chant:
Mélodies de Mozart et Haydn.
Mélories de Claire Delbos et Olivier Messiaen.
Préludes pour piano
... Olivier Messiaen
Chant d'extase dans un paysage triste.
Les sons impalpables du rêve.
Un reflet dans le vent.
Cloches d'angoisse et larmes d'adieu.
10 h. 55—Cours des changes et des rentes françaises.
11 h. 00—Fin de l'émission.
L.O. 25 m. 23—11.880 kc.
11 h. 15—Informations en arabe.
11 h. 30—Informations en français et cours.
12 h. 00—Concert: Musique enregistrée.
1 h. 30—Diffusion du Radio-Journal de France.
1 h. 50—Causerie.
2 h. 00—Concert de musique enregistrée.
2 h. 30—Informations en anglais.
2 h. 45—Informations en italien.
3 h. 00—Informations en français, cours.
3 h. 45—Relais de Radio-Paris.
5 h. 30—Informations en espagnol.
5 h. 40—Informations en portugais
6 h. 00—Fin de l'émission.

AUTRES STATIONS
Mercredi

MOSCOU, 4 heures. Causerie sur les affaires soviétiques. Nouvelles. RNE, 50 m., 6 meg.

ROME 6 heures. Nouvelles en anglais. Concert symphonique des studios de Rome. Causerie du professeur A. de Masi sur les "Evénements actuels". Chansons par Dina Fiumana. 2RO, 31.1 m., 9.63 meg.

LONDRES, 7 heures 15. "Paria". Drame d'August Strinberg, GSD, 25.5 m., 11.75 meg., GSC, 31.3 m., 9.58 meg., ou GSA, 49.5 m., 6.05 meg.

BERLIN, 7 heures 30. Musique de chambre classique et moderne. DJC, 49.8 m., 6.02 meg.

MADRID, 7 heures 35. Danses norvégiennes. EAQ, 30.5 m., 9.87 meg.

CARACAS, 9 heures 30. Comédies musicales. YV2RC 51.7 m., 5.8 meg.

EINDHOVEN, Pays-Bas, 9 heures jeudi matin. Causerie par Son Excellence J.-J. Rambonet. PHI, 25.6 m., 11.73 meg.

LES RESEAUX

NBC (réseau bleu) (WJZ)
WJZ: WBAL, WBZ, WBZA, WHAM, KDKA, WJR, WENR.

NBC (réseau rouge) (WEAF)
WEAF: WCAE, WTAM, WWJ, WLW, WGY, WJAR, WHO, WMAQ, WOW, WTIC, WRVA, WSM.

Columbia Broadcasting System (WABC)
WABC: WNAC, WGR, WKBW, CKLW, WCAU, WBBM, WPG, WHAS, KMOX, WLBW WCCO, CKAC, CFRB.

ENTRE AUTRES CE SOIR . . .

7.45—Marthe Lapointe, soprano, et Gaby Hudson.—CRCO.
8.00—Emission Sweet Caporal (CKAC-CKCH).
8.30—Orch. Wayne King (WEAF).
9.00—Lily Pons, sop., et orch. André Kostelanetz — WABC-CKAC.
"Ici, Paris!" — CRCO.
9.30—Sinfonietta Wallenstein — CRCO.
10.00—Les maîtres de la musique — CKCH.
10.30—Les fureurs d'un puriste — Paul Morin — CRCM.
John Charles Thomas, baryton — WJZ.

HORAIRE

Mercredi, 8 avril, 1936

POSTES CANADIENS

CRCO—OTTAWA—880
8.00—Programme religieux.
8.15—Déjeuner.
12.00—Disques.
1.30—Orch. Rex Battle.
5.00—Mélodies connues.
5.15—Nouvelles.
5.30—L'oncle Jerry.
5.45—Bourse.
60.0—George Ketladze, pianiste.
6.15—Mary Small, chanteuse.
6.30—Orch. Gilbert Watson.
7.00—Orch. hawaien Allan McGuirl.
7.15—"Across the bay".
7.30—"Young Tim".
7.45—Mrthe Lapointe, soprano, et Gaby Hudson, pianiste.
8.00—Anything goes.
8.30—Les cosmopolites de Hugo Mariani.
9.00—The Road to yesterday.
9.30—Sinfonietta Wallenstein.
10.00—Club Thirteen.
10.30—Orch. Mart Kenney.
10.45—Radio-journal
11.00—Across the border.
11.30—Gene Fogarty

CKCH—HULL—1210
8.00—Horloge Musicale.
9.00—Organiste.
9.15—Musique populaire.
9.45—Chansons françaises.
10.00—Variétés.
10.15—Spécial
10.30—Pour vous, Mesdamems.
11.30—Radio-Revue.
12.00—Spécial.
12.15—Spécial.
12.45—Musique de danse.
1.00—Spécial.
1.15—Chansonnettes françalses.
5.30—Orch. du Chateau Frontenac.
5.45—Jack et Jill.
6.00—Variétés.
6.15—La voix de la sécurité.
6.30—Emission Parisien et Boyer.
6.45—Musique d'orgue.
7.00—Spéciai
7.15—Le curé du village.
7.30—Radio-Journal.
7.45—Marthe Lapointe, sop.
8.00—Emission Sweet Caporal.
8.30—Revue Radio.
9.00—Heure des amateurs.
10.00—Les maitres de la musique.
10.30—Les fureurs d'un juriste.
10.45—Radio-journal.
11.00—Orchestre Carl MacDonald.

CKAC—M
5.30—Programme du foyer
6.15—L'heure de la valse.
6.30—Heure récréative
7.00—Nouvelles.
7.15—Le Curé du village.
7.30—Toi et moi.
7.45—Le roman de l'orpheline.
8.00—Emission Sweet Caporal.
8.30—Burns et Allen — CBS.
9.00—Programme des amateurs.
10.00—Les Tziganes.
10.15—Commentaires sur la guerre.
10.30—Morton Downey.
10.45—Le merle rouge.
11.00—Sport
11.05—Nouvelles.
11.15—Abe Lyman.
11.30—Bob Crosby.
12.00—Orch George Olsen.
12.30—Sterling Young.

CFCF—MONTREAL—600
6.00—Aventures.
6.15—Variétés.
6.45—Fragments.
7.00—L'oncle Troy.
7.15—Emission bretonne
7.30—Clark Dennis, ténor.
7.45—Soliste.
8.00—A être annoncé.
8.30—Whirligig.
8.45—Contre les accidents—causerie
9.00—A être annoncé.
9.30—Orch. Alex. Lajoie
10.30—Gems of color.
11.00—Nouvelles
11.15—Orch. Eddie Duchin.
12.00—Shandor, violoniste.
12.30—Lights out.

CKCO—OTTAWA—1010
12.00—Variétés.
12.30—Musique vocal.
1.00—Raymar.
6.00—Concert.
6.30—Airs vifs
6.45—Musique de danse.
7.00—Musique symphonique.
7.15—Disques.
7.30—Organiste.
7.45—Nouvelles du vieux temps.
8.00—To the evening star.
8.30—Sérénade acadienne.
9.00—Jerry Durant, baryton.
10.00—Orch. Jerry Shea.
10.15—Orch. du Standish.

Jeudi, 9 avril, 1936

POSTES CANADIENS

CRCO—OTTAWA—880
8.00—Programme religieux
8.15—Déjeuner.
9.00—Disques.
9.30—Disques.
10.00—Disques.
10.30—Spécial.
11.00—Disques.
12.00—Musique.
12.30—Pronostics et disques
1.00—Disques.
1.30—Orchestre Rex Battle
5.00—Concert.
5.15—Nouvelles.
5.30—Trio du Ritz-Carlton
5.45—Bourse.
6.00—Virginia Verrill, chanteuse
6.15—Le Cosaque.
6.30—En dinant.
7.00—Orch. Luigi Romanelli.
7.15—Trio instrumental du Château Laurier.
7.30—"Young Tim" — pour les enfants.
7.45—Orch. Edgar Herring.
8.00—Live, laugh and love.
8.30—Musique de chambre.
9.00—A être annoncé.
9.30—Duo de bois.
9.45—Gentleman Jim.
10.00—Charles Courboin, organiste de la MBS.
10.30—Orch. Gene Fogarty.
10.45—Radio-journal
11.00—Across the border
11.30—Allanson Brown, organiste.

CKCO—OTTAWA—1010
12.00—Variétés.
1.00—Raymar
1.15—Musiqu ede danse.
6.00—En dinant.
6.15—Musique de danse.
6.30—Airs vifs.
6.45—Musique de danse.
7.00—Musique symphonique.
7.30—Movie Club.
7.45—Nouvelles du vieux temps.
8.00—Musique vocale.
8.45—Mary Ruch, pianiste.
8.30—Cliff McCormick, organiste.
9.00—Org. du Reg.
9.30—Orch. du Gatineau.
10.00—Thomas Warner, ténor.
10.15—Orch. du Standish.
10.45—Orch. du Glenlea.

CKCH—HULL—1210
8.00—L'horloge musicale.
9.00—Organiste.
9.15—Musique populaire.
9.45—Chansonnettes françaises.
10.30—Pour vous, Meadames.
11.45—Radio-Revue.
12.00—Spécial.
12.30—Orchestre populaire.
1.15—Chansonnettes.
5.30—Orch. Harry Reser.
5.45—Jack et Jill.
6.00—Variétés.
6.30—Spécial.
7.00—Spécial.
7.15—Le curé du village.
7.30—Radio-journal.
7.45—Spécial.
8.00—Spécial.
8.30—Musique de chambre.
9.00—Revue Radio.
9.30—Orch. Carl MacDonald.
10.00—Programme Pharand.
10.30—Le vieux Québec.
10.45—Radio-Journal.

CKAC—MONTREAL—730
6.25—Heure recréative
7.00—Nouvelles.
7.05—Eugène Corbeil, opérette.
7.15—Le curé du village.
7.30—A être annoncé.
8.00—La demi-heure théâtrale.
8.30—Par dessus les toits.
8.45—Spécial.
9.15—St-Jean-Baptiste.
9.30—Les vagabonds du piano.
9.45—Les mélodiens.
10.00—Emission Grads.
10.15—Commentateurs.
10.30—Le merle rouge.
10.45—Pierre et Pierrette.
11.05—Guy Lombardo.
11.30—Orch. Dorsey.
12.00—Orch. Olsen.
12.30—Orch. Ozzie Nelson.

CFCF—MONTREAL—600
6.00—Aventures.
6.15—Variétés.
6.30—Revue métropolitaine.
7.00—L'oncle Troy.
7.15—Musicale.
7.30—A être annoncé.
7.45—Mellow Chellow
9.00—Pour vous, madame.
9.30—A être annoncé.
10.00—RFadio-Ciné.
11.00—Nouvelles sportives.
11.15—Orch. Keller.
11.30—Nouvelles.

Carnet du cinéma

MERCREDI, LE 8 AVRIL 1936

Seul programme pour tous, ce soir, au Régent

Sur demande, nous ajoutons, à celle d'hier, l'analyse du 2e film français en montre, au Laurier, cette semaine:

Il a nom "Retour au Paradis". Le paradis, c'est la terre, la belle saison, l'été, avec ses beautés, sa nature brillante, et tout ce qu'elle apporte de réconfort aux hommes de la ville.

Ce film est une étude de nos moeurs modernes et comporte la leçon suivante. Rien ne sert de se faire mourir au travail dans les villes sales et peu hygiéniques. Pourquoi ne pas aller gouter le bonheur à la campagne? C'est là que la vie est douce à vivre. Les artistes de ce film unique en son genre sont Claude Dauphin, Mary Morgan, Viviane Romance, Marcel André et Fusier-Gir. Atmosphère mondaine, sans plus. Un spectacle d'adultes.

Demain, pour tous au Français. Cette bonne note vaut pour vendredi et samedi.

V. B.

BOURGET

BOURGET, Ont., 8. — Mlles Delhila Beauchamp, de Lafontaine, et Béatrice Tassé, de St-Joseph, ont passé la semaine chez Mlle Estelle Tassé.

Mme L. Landry, après avoir passé une semaine à Wrightville, est revenue accompagnée de son arrière-petit-fils, Jean-Jacques Lavoie.

M. Emilien Auger est revenu d'un voyage en Californie. Il partira sous peu pour travailler à Sudbury.

Passaient la fin de semaine à Bourget: M. Bernard Charbonneau, de Montréal, chez Mlle Madeleine Ayotte, MM. Ovila Tassé, d'Ottawa, et Lionel Tassé, de Casselman, chez leur père, M. Philippe Tassé, M. Albert Laroche, d'Ottawa, chez son père, M. Napoléon Laroche.

On fait un voyage à L'Orignal, la semaine dernière: M. et Mme Joseph-D. Potvin, Mme Wilfrid Tassé, Mlle Estelle Tassé et M. Philippe Tassé.

Dimanche dernier, visitaient Mme Arthur Lalonde: Mlle Jeanne Lavigne, de Lachute, Qué.; Mlle Angèle Lalonde et M. Théodule Lalonde, de Plantagenet, et M. Cléophas Lalonde, de St-Faustin, Qué.

Concours de Pâques: Dimanche soir et lundi matin, notre curé, M. l'abbé C. Landry, avait organisé un concours de confessions et de communions pascales. Il reçut l'assistance de MM. les abbés Laflamme, de Sarsfield; Leduc, de Lafontaine; Hamelin, de Wendover; Chéné, de Rockland; Wilson, de Curran; Croteau, de Treadwell, et Labelle, de St-Pascal-Baylon.

NAISSANCE:

A M. et Mme Alcide Prud'homme (Onette Dupuis) une fille, née le 28 mars, et baptisée le lendemain sous les noms de Marie-Lucienne-Rhéjeanne. Parrain et marraine: M. et Mme Lionel Prud'homme, de Montréal, porteuse, Mme Oliva Boudreault, de Bourget.

FASSETT, Qué.

FASSETT, Québec, 8. — La semaine du 1er avril, nous avons eu la visite d'une conférencière, qui, sous les auspices du cercle des dames fermières, donna une série de cours sur le tissage. Il y eut chaque jour affluence d'élèves régulières. La mise en pratique de ses précieux conseils sera certainement, de la part de nos dames, le meilleur témoignage d'entière satisfaction envers notre distinguée visiteuse.

M. Charles-Auguste Gendron, M. et Mme Philomon Landriault, ainsi que Mme Arthur Cyr étaient dernièrement de passage parmi nous.

Mme Albert Thomas conduisait dernièrement son fils Robert à l'hôpital Ste-Justine.

La famille Arthur Boucher eut dernièrement la douleur de perdre sa soeur ainée, Mlle Odyle Boucher, qui expira à la suite d'une longue maladie. Nos plus sincères sympathies à la famille éprouvée.

M. Roger Lafleur nous a quittés pour se rendre à l'hôpital Ste-Justine, où il subira une grave opération. Espérons qu'il nous reviendra sous peu en pleine voie de convalescence.

Le 19 avril prochain, le Cercle des jeunes gens tiendra sa soirée publique d'études sous la direction de M. Charlemagne Sarazin, son nouveau président. On parlera en faveur de la bonne presse. Une courte comédie sera interprétée par la troupe du cercle. Nous souhaitons à M. Sarazin la persévérance et le succès dans les fonctions qu'il vient d'assumer.

LE Savon de Beauté FAVORI DES PLUS JOLIES DÉBUTANTES DU CANADA

"Palmolive garde ma peau délicieusement douce et fraîche"

dit JANE WHYTE, jolie débutante de Winnipeg



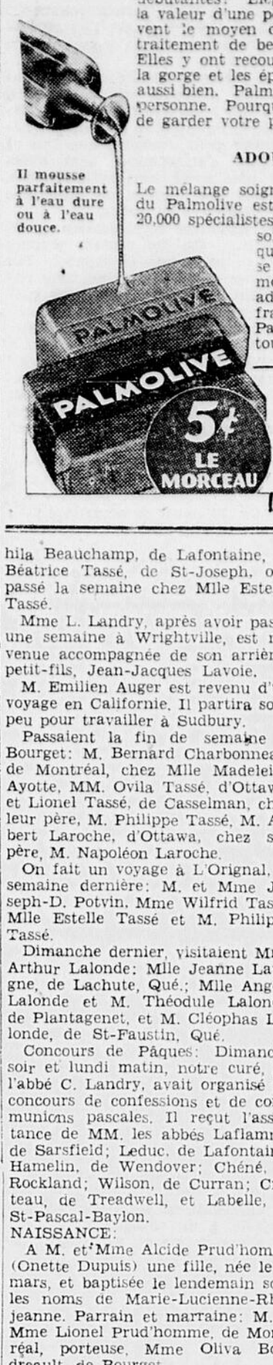
Miss Jane Whyte
fille débutante de M. et Mme Willis Whyte, Kingsway Avenue, Winnipeg, Manitoba.

Elles sont charmantes, n'est-ce pas, ces jeunes débutantes? Elégantes, aussi . . . car elles savent la valeur d'une peau fraîche et jeune. Et elles savent le moyen de la conserver telle. Le simple traitement de beauté Palmolive est leur méthode. Elles y ont recours, non seulement pour le visage, la gorge et les épaules . . . mais pour le bain, tout aussi bien. Palmolive garde la beauté de toute leur personne. Pourquoi pas laisser au Palmolive le soin de garder votre peau douce et jeune?

ADOUCIT ET EMBELLIT

Le mélange soigné des huiles de palme et d'olive du Palmolive est la raison pour laquelle plus de 20,000 spécialistes en beauté le recommandent. Ce sont ces huiles orientales coûteuses qui donnent au Palmolive sa mousse abondante et douce . . . une mousse qui nettoie les pores . . . adoucit la peau . . . la laisse rafraîchie et radieuse. Faites du Palmolive votre savon. Employez-le tous les jours, pour toute votre peau. Vous aurez un teint vraiment jeune . . . et tout votre épiderme sera charmant.

Il mousse parfaitement à l'eau dure ou à l'eau douce.



Essayez ce Traitement de Beauté Palmolive

Servez-vous-en non seulement pour le visage, le cou et les épaules, mais aussi pour le bain. Massez doucement votre peau avec une riche mousse chaude de Palmolive. Nettoyez parfaitement les pores. Rincez-vous à l'eau, chaude puis froide. Ce simple traitement n'est pas plus compliqué que cela. Et cependant, il n'y a pas de plus sûr moyen d'obtenir la beauté réelle de tout l'épiderme. Et voici un autre conseil de beauté: Employé comme shampooing, le Palmolive garde la santé du cuir chevelu, il garde vos cheveux souples et lustrés.



CKCH 11 h. 30
Jeudi matin
Soyez aux écoutes pour le
Programme Borden
"Cooking by Magic"
avec le
Lait Condensé Sucré Eagle Brand



Prenez conseil de ce jeune homme de 8 mois

CE charmant petit bonhomme a une très haute opinion de sa maman—*et il a parfaitement raison.*

C'est qu'elle est bien gentille pour lui. Chaque fois qu'il a besoin d'un laxatif, elle lui en donne un qu'il *aime* à prendre—le Castoria! Il a si *bon goût!*

Mères! Sachez que le Castoria est fait tout spécialement pour les petits—*même le goût a été prévu à cette fin.* Les enfants le prennent de bonne grâce, sans protester. Et *c'est important,* car si vous forcez un enfant à prendre un laxatif qui lui répugne, vous risquez de l'énerver et de provoquer chez lui un dérangement d'estomac.



N'oubliez pas que le Castoria n'offre *aucun danger!* Il ne contient aucun ingrédient nuisible—ni drogue, ni narcotique. Ce n'est *pas* un purgatif drastique, susceptible de causer la colique, et l'enfant ne risque pas de s'y habituer. C'est le laxatif par excellence pour les enfants. Il agit doucement—et, cependant, *complètement.*

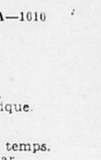
Ayez donc toujours recours au Castoria pour vos enfants, de la première enfance jusqu'à 11 ans.

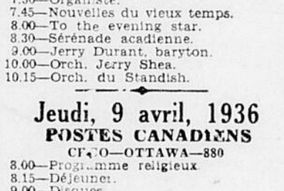


Procurez-vous-en une bouteille dès ce soir à la pharmacie. Demandez le format de famille—plus économique.

CASTORIA
Le laxatif des enfants
De la première enfance à la onzième année

NI MITES, NI PUCES quand la POUDRE SAPHO est employée sur les SERINS, les CHIENS et les CHATS





CREME GLACEE
Appelez Q. 161
Ottawa Dairy
Delicieuse et Appétissante



INDICATION: Palais ou Temple en ruines ?

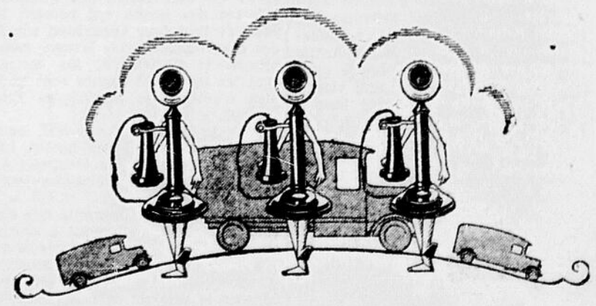
Conservez cette liste de solutions possibles:

(331) Lhassa Lama (Palais du Lama), Thibet; (332) Ruines de Carthage, Afrique; (333) Immeuble Wrigley, Chicago; (334) Mont aux Sources, Basutoland, Afr.; (335) Col St-Bernard, Alpes; (336) Les "Douze Apôtres", Sud-Afrique; (337) Mission de Santa-Barbara,, Californie; (338) L'Hellespont, Grèce; (339) Pic de la Mitre, Nouv.-Zélande; (340) Witwatersrand, Johannesburg, Sud-Afrique.

Que représente cette photographie ? Où est-ce ?

Indiquez l'endroit représenté, selon vous, par cette photo. Ne répondez que par numéros.

CONSERVEZ VOTRE LISTE DE SOLUTIONS POSSIBLES—LA SOLUTION DU PREMIER PROBLEME EST SOUS LA PHOTOGRAPHIE MEME. CELLES DES PROBLEMES DES JOURS SUIVANTS SE TROUVENT DANS LA LISTE DES SOLUTIONS PUBLIEES A DATE, OU SOUS LA PHOTOGRAPHIE MEME.



Déménagez-vous cette année?

Cette année encore des milliers de personnes déménageront vers le 1er mai. Sans doute ces usagers voudront que le service téléphonique soit installé dans leur nouvelle demeure dès leur arrivée.

Pour n'avoir à subir aucun retard il faut que vous nous avisiez d'avance afin que nous puissions prendre les mesures nécessaires.

Ecrivez ou passez à notre bureau d'affaires; ou encore téléphonez à Queen 8740.

F. D. LAURIE,
Gérant

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

POUR LES CULTIVATEURS

Les requins à la campagne

Propos d'un terrien. — Comment on vole la conscience de l'habitant à domicile. — Une loi qui serait opportune.

Je rencontrais la semaine dernière dans la salle d'attente d'un professionnel un fermier traqué de dettes qui m'avouait que l'habitant en petite voiture en avait assez de manger la poussière que soulève les limousines traversant la campagne.

—On nous tourne en ridicule, s'écriait ce paysan. On marche sur notre misère. Nous ne réalisons pas un traître sou sur nos fermes. Les intermédiaires nous achètent nos produits à vil prix pour les revendre avec des profits frauduleux. Et on vient nous prêchés les beautés de la terre, les charmes de la campagne. Je voudrais bien voir ces beaux gueulards suer à notre place en plein soleil, tout l'été, et cela pour ne pas réussir à payer nos taxes à l'automne. Nous en avons assez de cette avanie. Votre ville est bondée d'exploiteurs. Ils arrivent chez nous comme des requins prêts à dévorer notre propre misère. Chaque jour nous apporte cinq vendeurs à domicile. Il faut argumenter avec ces gens-là et, finalement les mettre à la porte, quand ils oublient de partir. Ceux des nôtres qui ont délaissé la terre pour aller vivre en ville ont bien agi. Ce geste devrait être imité par tous les cultivateurs. Ce serait une manière de révolution. Quand la terre n'aurait plus de bras pour la cultiver, les produits retrouveraient leur valeur et surtout on mettrait le cultivateur à sa place dans la société. On verrait que son action est indispensable et qu'il faut le protéger.

J'ai souvent entendu ces propos pleins d'amertumes.

Dans une caricature parue dans L'Ordre on apercevait un homme dans son champ. Sa petite fille accourt vers lui et lui lance: "Papa, v'là des touristes. Maman te fait dire de mettre ta tuque de laine et de passer ta ceinture fléchée".

C'est tout le drame de la terre qui tourne autour de la méconnaissance et du mépris que les collets blancs entretiennent à l'égard du paysan, nourricier des villes.

Je trouve que les cultivateurs n'ont pas tort de manifester contre cette odieuse mentalité citadine, de molester au moins verbalement ces blancs becs à faux-col empesé qui n'étant pas nés souvent de parents terriens ignorent la noblasse de la terre.

Et quand ce fermier me parle de requin, je trouve l'image très juste en même temps que pittoresque.

La campagne est envahie de requins voraces. Pendant la belle saison, la ville déverse dans les villages ses courtiers, commis-voyageurs, assureurs, trafiquants et solliciteurs de toutes sortes. Ces gens de négoce et de brocante vont assiéger le cultivateur dans sa propre maison. Au moyen d'une éloquence frelatée, ils violent sa conscience et son bon sens, le font consentir à des marchés désastreux et finalement le ruinent. Cet envahissement continuel de la campagne par les collets blancs est la chose la plus innommable, la plus dégoûtante qui soit.

Quand donc instituera-t-on des lois pour empêcher la violation de la conscience à domicile? Jusqu'ici, la terre a été dépeuplée au moyen de ce procédé.

Le commerce a mis tant de frénésie à encercler les fermes que celles-ci n'ont pu résister. Si on ne vient pas au secours de l'habitant, si on ne le protège pas contre les requins de toutes sortes, si on le roule et si on le bafoue, ce bonhomme aux larges épaules et qui a l'air naïf va ébranler les assises de la société.

Clément Marchand.

Le Bien Public

Agneaux précoces, bénéfices précoces

Il se conduit actuellement sur tous les points du Canda, sous la direction du Comité canadien de l'agneau, une propagande spéciale ayant pour but de faire connaître les mérites de la viande d'agneau.

Cette propagande s'efforce spécialement de faire ressortir les points suivants:— Il y a actuellement sur le marché une quantité abondante d'agneau de haute qualité; l'agneau n'est pas une viande d'une saison mais de tout temps; toutes les parties de l'agneau sont tendres et délicieuses; sa viande peut s'apprêter de bien des façons différentes; elle contient à un haut degré les éléments essentiels de nutrition, et elle va très bien avec d'autres aliments.

Les agneaux nourris dans les parcs d'engraissement et fraîchement abattus font leur apparition en mars et en avril sur tous les marchés canadiens; leur viande est de plus en plus appréciée, et la consommation en augmente rapidement. Au 1er mars 1936, les stocks d'agneau en entrepôt se chiffraient par 3,620,546 livres, soit 1,835,660 livres de moins qu'à la même date en 1935. Dans ces circonstances, il est à prévoir que les approvisionnements d'agneau d'entrepôt ou de parcs d'engraissement seront à peu près épuisés vers la fin de mai 1936, laissant le champ libre aux agneaux hâtifs. On compte qu'il y aura cette année une grosse demande de jeunes agneaux et les cultivateurs qui peuvent les vendre au printemps et au commencement de l'été devraient obtenir des prix rémunérateurs.

Le Comité recommande l'élevage des agneaux hâtifs. Les agnelles qui mettent bas en février ou mars demandent à être logées dans des quartiers confortables. Comme les vaches laitières, elles exigent des aliments qui favorisent la lactation. Le foin de trèfle ou de luzerne accompagné d'avoine, de son et d'un peu de tourteau de lin aide à tenir les brebis en bonne santé et à maintenir la production du lait jusqu'à ce qu'elles soient mises à l'herbe. Sans doute la production d'agneaux hâtifs coûte un peu plus cher que celle des agneaux ordinaires, mais le prix plus élevé qu'on en obtient dédommage amplement du surplus de frais qu'ils occasionnent, pourvu que l'on produise des sujets de bonne qualité, bien finis et d'un bon poids.

Les poussins "approuvés" par le gouvernement

Tous ceux qui ont eu l'avantage de suivre le progrès et le développement du contrôle fédéral des couvoirs ne peuvent s'empêcher de constater qu'il répond parfaitement au besoin qui existait avant sa mise en vigueur. Cette surveillance permet d'améliorer graduellement et constamment une grande majorité des troupeaux de volailles au Canada, et cette amélioration se continuera d'année en année et de génération en génération.

Le contrôle fédéral des couvoirs garantit la production de poussins qui, d'année en année, seront plus aptes à se développer au point de vue de la ponte et de la viande, du moment qu'on y apportera le soin et l'attention voulus.

Il protège encore le propriétaire honnête d'un couvoir ainsi que les acheteurs. En premier lieu, les propriétaires soumis à ce contrôle sont obligés de sélectionner les oeufs d'incubation, de posséder un très bon troupeau de volailles ne contenant que des reproducteurs sains, vigoureux et de la même race que leur troupeau.

Les oeufs sont soigneusement vérifiés en ce qui regarde la grosseur, la forme et la composition de l'écaille avant d'être incubés. Ils doivent peser au moins 24 onces à la douzaine et posséder les marques propres à l'espèce dont ils proviennent.

Les incubateurs, dans un couvoir approuvé, doivent être en parfait état; on apporte un soin tout spécial aux conditions hygiéniques. Les poussins, après l'éclosion, doivent rencontrer exactement toutes les exigences de poids, de condition et de vigueur.

Des enquêtes ont été faites par des experts n'ayant aucune relation avec le bureau de contrôle. Ils se sont rendu compte que les règlements sont très bien observés dans tous les couvoirs approuvés.

Les personnes responsables de l'administration insistent pour que l'on tienne des filières exactes suivant des formulles fournies aux propriétaires de couvoirs. Cela, pour éviter une substitution d'oeufs ou de poussins. Toute violation à ces règlements est sévèrement punie.

La réclame, avant d'être publiée, doit être acceptée par un officier du gouvernement fédéral, et lorsqu'un acheteur n'est pas satisfait et se plaint dans un délai raisonnable, on fait immédiatement une enquête dans le but de satisfaire le propriétaire du couvoir et l'acheteur, et cela le plus impartialement possible.

Les records des transactions des couvoirs approuvés nous démontrent que, depuis la mise en vigueur du contrôle, le nombre des plaintes est extraordinairement restréint et que les propriétaires se sont empressés de corriger les erreurs qui peuvent se produire dans ce domaine.

La qualité des poussins produits dans les couvoirs sous contrôle s'améliore d'année en année (au point de vue élevage, vigueur et haute production). On peut même dire sans exagération qu'elle est devenue excellente.

Vous entendez peut-être dire que cette surveillance n'est pas parfaite mais où trouvons-nous la perfection? Le contrôle est appuyé dans la province d'Ontario par une association des meilleurs propriétaires de couvoir qui se sont réunis en une société collaborant avec le gouvernement fédéral.

En un mot, cette association a révolutionné l'élevage avicole et favorisé une nombreuse production de poussins d'excellente qualité, ce que, il y a une dizaine d'années, nous ne pouvions obtenir que de certains couvers. Maintenant, chaque fermière peut acheter des poussins de première qualité, cela à un prix très raisonnable.

L'oestre des bovins

Plus d'un million de têtes de bovins ont été traitées contre l'oestre des bovins dans la province d'Ontario au cours de l'année 1935.

Le traitement contre cet insecte, nous le répétons consiste à laver les bestiaux avec une poudre spéciale dissoute dans l'eau qui a pour vertu de débarrasser les animaux affectés des larves qui percent la peau et font leur apparition sur le dos des vobins. Trois lavages complètent le traitement. En détruisant les larves les vaches sont libérées d'autant de moustiques l'été suivant.

Pour le lecteur non averti, nous dirons que l'oestre des bovins incommode beaucoup le troupeau au pâturage, durant les chaudes journées de l'été.

Vous avez déjà remarqué que des vaches partent subitement à courir, elles ne semblent pas trop savoir où se diriger, c'est que la sale mouche la poursuit tant qu'elle n'aura pas déposer le produit de sa ponte sur le jarret de l'animal. L'oeuf ainsi déposé pénètre à l'intérieur de la peau et tout en continuant les diverses phase de sa métamorphose traverse les organes stomacaux pour aller perforer la peau de l'animal tel que dit plus haut.

L'oestre des bovins, communément appelé la "mouche à boeuf" nuit à l'animal, provoque une diminution du rendement laitier puis détériore la peau des bêtes au point d'en diminuer considérablement la valeur.

Il serait dans l'intérêt des éleveurs de faire comme dans certaines municipalités de la province où un mouvement d'ensemble a été entrepris, et où, avec succès, la propagation de l'insecte a été considérablement amoindrie.

Si vous en parliez à votre agronome, il serait grand temps d'organiser la lutte contre cette détestable mouche qui nuit à vos animaux comme par ricochet elle nuit à vos bourse. Le traitement recommandé ne coûte que quelques sous et vous épargnera des dollars.

Même si vous ne pouviez réussir un mouvement d'ensemble, vous pourriez agir individuellement et vous en trouver bien.

Le blé, l'avoine, et les instruments aratoires comptent parmi les principaux produits exportés en Afrique française. Les possessions françaises en Afrique sont presqu'égales à l'étendue totale du Canada. La population dépasse 32 millions d'hommes dont plus d'un million sont d'origine européenne.

Préparons-nous aux semailles

Nous voici arrivés au moment de l'année où le cultivateur commence naturellement à songer aux semailles prochaines et aux semences qu'il lui faudra.

La première considération au sujet des semences est la quantité. Que l'on fasse une estimation généreuse de la quantité de semence nécessaire pour l'étendue que l'on se propose d'ensemencer, afin d'être sûr d'en avoir bien suffisamment, surtout des graines de graminées fourragères et de trèfles.

La deuxième considération est la qualité. On ne saurait prendre trop de soins sous ce rapport. Par semence de bonne qualité, nous entendons de la semence d'une qualité réellement supérieure et reconnue comme telle, qu'elle soit achetée au dehors ou produite sur la ferme, c'est-à-dire de la semence qui a été débarrassée, par un criblage soigneux, de toutes les graines de mauvaises herbes, des substances inertes et des graines ou du grain trop légers ou mal développés. La bonne semence doit non seulement donner un haut pourcentage de germination, mais aussi posséder une réserve suffisante de nourriture pour permettre aux plantules qui en sortent de survivre à des conditions défavarobles. Elle doit donc être "bien nourrie", c'est-à-dire bien dodue ou bombée, bien pleine. Il faut aussi qu'elle appartienne à une bonne variété.

Les expérimentateurs et les sélectionneurs insistent beaucoup sur le fait que les variétés doivent être adaptées aux différents districts du pays plutôt qu'au pays tout entier. La sélection des variétés exige donc une attention toute spéciale. Une variété est dite bien adaptée quand elle mûrit à l'époque convenable, qu'elle rapporte bien et que ses produits ont une bonne valeur marchande. Un bon nettoyage ou criblage aide beaucoup à améliorer la qualité de la semence. On peut l'obtenir en ce servant d'un bon crible ou tarare, bien équipé et bien conduit. A défaut de tarare, on peut avoir recours à l'établissement central de criblage. Il existe à différents points des établissement de ce genre qui reçoivent des subventions du gouvernement.

Le traitement des maladies, et spécialement les maladies charbonneuses, doit aussi être l'objet d'une sérieuse considération. Les maladies portées par la semence font subir de lourdes pertes tous les ans, mais on peut les prévenir dans une grande mesure en traitant la semence avant de la confier à la terre.

Pour tous renseignements au sujet de ces traitements, s'adresser à un agronome ou à un représentant agricole, à un collège d'agriculture ou à une ferme ou station expérimentale fédérale.

AURONS-NOUS CE COURAGE ?

Cependant que des milliers de cultivateurs ne font pas produire à leurs fermes, les denrées nécessaires à nourrir leurs familles et ne peuvent trouver des preneurs pour le foin ou les autres produits de leurs terres, par milliers, des familles agricoles se laissent vivre de charité publique. Elles ne possèdent aucun pouvoir d'achat.

Le règlement d'un tel problème requiert de la part des administrateurs, beaucoup de courage politique, a solution pratique se trouverait dans un plant efficace qui consisterait à maintenir sur la terre, ceux qui y sont déjà, à développer des terres nouvelles pour permettre l'établissement des fils de cultivateurs et à poursuivre une politique agrissive favorisant un renouveau de culture familiale. Il faudrait que les milliers de familles agricoles qui vivent présentement de charité étatisée, en ville, dans les villages, voire dans les paroisses agricoles, puissent sous peu se suffire à elles-mêmes.

C'est le seul remède capable de régler définitivement la question du chômage, en même temps qu'il résoudrait celle du problème agricole.

Nous l'avons déjà dit. Au Canada, il se trouve quelque cinq cent mille persones, actuellement dans nos villes et dans nos villages, que l'industrie ne pourra jamais réabsorber. Que la cause de cet état de choses soit la surproduction dans des pays autrefois importateurs, que ce soit le développement du machinisme, ou que ce soit les deux à la fois, le résultat en reste le même: l'industrie n'aura plus jamais besoin de ces citoyens, si ce n'est comme consommateurs... mais sans pouvoir d'achat parce que sans ressource.

Allons-nous laisser ces gens mourir de faim?

Nous laisseraient-ils les laisser mourir de faim?

Les ressources naturelles de ce pays ne sont-elles pas leur héritage?... comme elles sont l'héritage des autres descendants des pionniers canadiens?

D'ordinaire, nos gens n'endurent pas la faim avec quiétude.

Ils se choisissent des administrateurs de la chose publique; ils croient être en droit de leur demander de ne pas oublier qu'ils sont des citopens comme les autres; de ne pas oublier que, comme les autres, ayant atteint vingt, vingt-cinq ou vingt-huit ans, il ont droit de fonder des foyers pour y vivre honnêtement. Il s'en trouve même que prétendent que l'Etat à intérêt à ce que la jeunesse canadienne ne reste pas oisive et qu'en plus, l'Etat a le DEVOIR d'administrer les biens des héritiers des pionniers canadiens de telle façon que cette jeunesse pourra se suffire à elle-même dans le plus court délai possible.

Il n'y a que la terre qui permet d'atteindre ce but... la bonne terre bien cultivée!

J.-Ernest LAFORCE

Le Canada vient premier sur la liste des pays exportateurs d'orge de l'empire Britannique, et la Roumanie occupe la même place parmi les pays étrangers. Les exportations sont allées en diminuant en ces dernières années pour ces deux pays, et l'Argentine est le seul pays qui ait enregistré une augmentation persistante dans ses exportations pendant la période en revue (1931-34).

L'utilité de la mélasse

Si la mélasse najoutait pas à la saveur déjà existante de l'alimentation des bestiaux ce produit n'aurait plus sa raison d'être. Son emploi se généralise de plus en plus et si bien que les éleveurs et fermiers de nos campagnes en font un plus grand usage que jamais. C'est qu'elle contient en elle-même la vitamine B qui ne se rencontre pas dans les autres produits. Cette vitamine a pour objet de développer à un degré vraiment remarquable la charpente de l'animal. C'est la propriété de cette vitamine de rendre l'animal à sa pleine maturité en facilitant la digestion et en débarrassant le système des matières impures.

La croissance et la santé de l'animal nécessitent l'existence de certains minérais. Les graines ne contiennent pas de cette substance et c'est pourquoi on doit y suppléer en faisant appel à d'autres produits qui les possèdent. La Mélasse de Canne à Sucre fournit un haut pourcentage de ces minérais nécessaires et sous une forme assimilable. Et c'est pourquoi les animaux qui se nourrissent de Mélasse de Canne à Sucre sont plus vigoureux et produisent davantage.

Outre ces qualités nutritives, la mélasse de Canne à Sucre peut être, par elle-même, comparé à juste titre au blé et à l'avoine comme nourriture complète. Ces grains contiennent des fécules qui se transforment en sucre une fois dans le système de l'animal. La Mélasse de Canne contient un pourcentage de 50 pour cent de sucre qui n'a pas besoin d'être converti. Elle conserve ainsi son énergie. Elle est entièrement digestible de sorte que toute sa valeur nutritive est mise à profit.

Tout en reconnaissant sa valeur comme nourriture et appoint, nombre d'éleveurs s'accordent à dire, qu'en plus de ces propriétés, la mélasse de Canne à Sucre vaut son pesant d'or par le fait qu'elle augmente la saveur de l'alimentation dont elle fait partie. Ils nous font remarquer que les vaches et autres animaux de la ferme mangeront avec appétit une nourriture qu'autrefois ils auraient rendue plus douce et plus agréable grâce à la mélasse qui en fait partie.

La Mélasse de Canne à Sucre est une nourriture bonne par elle-même. Elle ajoute à la valeur nutritive des autres aliments, stimule l'appétit de l'animal, conserve le troupeau en bonne condition, rend leur nourriture meilleure et plus savoureuse. De plus, elle augmente la production du lait, favorise la croissance chez les jeunes animaux et les engraise. En un mot, elle bonifie toujours sans pouvoir nuire d'aucune façon.

Nous avons par conséquent toutes les raisons d'employer la Mélasse de Canne à Sucre. En ajoutant ce produit à la ration quotidienne du bétail vous pouvez être assurés d'obtenir les meilleurs résultats. Si vous faites usage de la Mélasse de Canne à sucre, vous connaissez déjà toutes ses propriétés. Si non faites-en l'essai et vous apprendrez à les connaitres.

L.-G.

Un bas-relief des temps anciens

"SCENE DE TRAITE"

Parmi les nombreuses reliques intéressantes extraites des fouilles d'Ur, en Chaldée, le lieu de naissance d'Abraham, il y a un bas-relief représentant un troupeau de vaches. D'un côté d'une étable construite de roseaux, de la porte de laquelle on voit sortir deux veaux, des hommes assis sur de petits tabourets sont occupés à faire la traite. Ils sont assis sous la queue de la vache et traient la bête de par derrière. Les veaux, bien muselés, sont attachés à la stalle de la vache, près de sa tête, pour l'encourager à se laisser traire. De l'autre côté de l'étable, on voit deux hommes, rasés de frais et portant des jupes de peaux de moutons, la robe officielle des prêtres, qui versent du lait par une passoire dans un vase posé sur le sol, tandis que deux autres recueillent le liquide coulé pour le mettre dans de grands pots de pierre. Ce bas-relief représente, au dire des experts, une ferme, dépendant d'un temple, et datant d'environ 3100 ans avant Jésus-Christ; les méthodes laitières qu'elle dépeint auraient pu être utilisées avec avantage dans les siècles qui ont suivi.

Une autre trouvaille intéressante pour les étudiants en agriculture est une petite statue représentant la déesse Bau, assise sur un trône reposant sur des oies. Bau était la patronne de l'aviculture, et sa figure carrée et trapue, entourée d'une robe plissée, descendant jusqu'aux chevilles, a un aspect domestique approprié.

Patrie et Scout

La patrie n'est pas faite seulement des quelques noms glorieux que tu trouves aux pages de l'histoire. Elle est en toi, autour de toi, dans les moindres choses. Tu es toi-même une parcelle de la patrie, la parcelle que tu dois respecter le plus, à laquelle tu dois faire produire le plus!

Il faut, pour l'année de notre troisième centenaire, que tu penses à tout cela, que tu sortes de ta légèreté, de ton indifférence. Mets tout ton coeur, tout ton esprit, toute ton âme, à examiner ta conscience nationale, à fouiller en toi, autour de toi, pour allumer la flamme de la fierté.

Pas une fierté étroite, vaniteuse; pas la fierté mesquine de celui qui croit qu'il n'y a rien de beau en dehors de son coin de terre! Cette fierté serait desséchante, intolérable.

Mais la fierté agissante de celui qui, ayant compris tout ce que la vie de son petit pays offre de beau et de grand, se sent le devoir de se grandir lui-même, d'être plus travailleurs, plus généreux, plus propre, afin d'être digne de ceux dont il tient l'honneur d'être l'héritier d'un tel passé! — (Extrait d'un aritcle de l'abbé Albert Tessier, dans le "Scout catholique.)

La préparation des toisons de laine s'est beaucoup améliorée au Canada depuis 1913, alors que l'attention du public a été attirée sur les méthodes d'amélioration et la manière de préparer les toisons pour le marché. Actuellement, toute la laine commerciale canadienne est vendue en suint, et les toisons sont roulées et liées intactes à mesure qu'elles sont tondues.

Conférence sur la Caisse populaire à Ville-Marie, Qué.

(De notre correspondant)

VILLE-MARIE, Qué., 8 avril — Devant un bel auditoire, M. l'abbé Malouin, en charge de la Colonisation dans le diocèse de Sherbrooke, présenté par M. l'abbé Leroux, missionnaire-colonisateur au Témiscamingue, fit le 29 mars dernier, à Ville-Marie, une intéressante conférence sur la Caisse populaire.

Le conférencier, en paroles convainquantes, démontra les bienfaits de cette Caisse, tout l'avantage qu'il y a à en faire partie et les bons succès obtenus partout où elle a été fondée.

La Caisse populaire a surtout pour buts principaux d'amener et d'assurer la pratique de l'économie, si modeste soit-elle, et de venir en aide à ceux de ses membres qui peuvent avoir besoin d'emprunter. Les enfants même sauront en bénéficier en épargnant le sou qu'ils peuvent déposer à la Caisse scolaire.

M. l'abbé Malouin, confiant dans son oeuvre bienfaisante, doit revenir sous peu à Ville-Marie, pour y établir la Caisse populaire dans laquelle il espère enrôler tous les bons citoyens de bonne volonté.

L'HYGIENE ENFANTINE

Mercredi, 1er avril, avait lieu, à la salle de l'hôpital, une causerie avec démonstrations sur l'hygiène enfantine par Mme Paul Morency, infirmière de l'Unité Sanitaire du Témiscamingue. Bon nombre de dames y étaient présentes, qui ont certainement profité des conseils aussi utiles que pratiques de cette causerie.

DE PASSAGE—

Nous avions le plaisir de voir, à Ville-Marie, ces jours derniers, M. Chéri Laplante, chef de la circulation et des correspondances du journal, "Le Droit".

Carnet de St-Eugène-de-Guigues

M. l'abbé Leroux missionnaire colonisateur est ici pour quelque jours, c'est lui qui a chanté les offices des Rameaux, et après les vêpres il a donné une conférence au sujet de la coopération agricole et de la colonisation. Il fut bien applaudi.

M. Armand Falardeau est dangereusement malade à l'hôpital de Haileybury.

ALFRED STATION

ALFRED STATION, 8. — M. et Mme Niphtalie Tourangeau visitaient des parents de Treadwell, samedi et dimanche.

—Mme Léo Cadieux est de retour dans sa famille, après un sépour de deux mois à l'hôpital.

—Mlle Thérèse Bissonnette est aussi de retour de l'hôpital.

—M. et Mme Albert Brisebois, leur fillette Madeleine et Mme Noé Duchesne prenaient le dîner chez M. Joseph Duchesne dimanche dernier.

—Plusieurs des nôtres assistaient aux funérailles de M. Auguste Ouellette, lundi et à celles de Mme H. Bossé, mardi, tous deux d'Alfred.

—Mme Emmanuel St-Jean et M. Ferdinand Lalonde sont de passage à Ottawa pour quelque temps.

—M. Aldéric Marleau et Mlle Laura Marleau visitaient chez M. Alphonse Hotte, de L'Orignal, dimanche dernier.

—M. et Mme John Bissonnette, M. et Mme Auguste Bissonnette, de Cornwall, étaient chez M. Léo Cadieux, dimanche.

—Mme Auguste Bissonnette passe quelque temps chez sa fille, Mme Léo Cadieux, gravement malade

—M. et Mme Josaphat Cadieux et Mlle Berthe Bissonnette, de Cornwall, étaient chez M. Evariste Bissonnette, d'ici, dimanche. Ils sont allés à Alfred pour les funérailles de M. Ouellette.

VANKLEEK HILL, Ont.

VANKLEEK HILL, Ont., 8.—Mme R. Landriault ainsi que sa fille Marguerite et son garçon Jean-Louis, ont passé la fin de semaine à Montréal.

—M. et Mme Donat Campeau, de Dalhousie, ont rendu visite chez M. Octave Vallée, lundi dernier.

—Mlle Aurore Théoret a passé la fin de semaine dans sa famille.

—Mlle Gilberte Vallée ainsi que M. René Fredette passèrent la journée du dimanche chez M. O. Vallée.

—Mme Walter Crooks et Irène et Buddy passèrent la fin de semaine à Montréal.

—M. et Mme Charles-E. Lortie, de Ste-Anne-de-Prescott, étaient de passage à Vankleek Hill, samedi.

—Mlle Jeanne Lalonde, de Ste-Anne-de-Prescott, passe ses vacances de Pâques chez elle.

—Mlle Gilberte Beaudry, du couvent Ste-Marie, est retournée chez elle pour ses vacances de Pâques.

LIMOGES, Ont.

LIMOGES, 9.—Notre concours de Pâques eut lieu la semaine dernière. A cette occasion, plusieurs confrères de M. le curé, des paroisses environnantes vinrent l'aider.

—Dimanche dernier il y etu une partie de "tire" à la sucrerie de M. Henri Forget, organisée par M. Wilfrid Sorel, qui, cette année exploite cette sucrerie. Partout on se plaint que la coulée n'a pas été bonne.

—Le dimanche des Rameaux, notre choeur de chant était puissamment aidé par M. Brillart, qui est un chantre de renom.

—Dernièrement il nous est arrivé deux nouveaux cultivateurs dans notre paroisse. Le fait vaut la peine d'être signalé car ce sont des gens du centre de l'Europe à ce que l'on rapporte et ces gens sont ordinairement de bons travailleurs.

—M. Willie Forget est en visite chez sa mère et ses frères depuis quelque temps.

LES SANCTIONS ET L'EQUATEUR

(Presse associée)

GENEVE, 8. — La Société des Nations annonce qu'elle n'a pas eu la confirmation de la nouvelle de Rome que l'Equateur abandonnerait les sanctions contre l'Italie. Le délégué de l'Equateur à la S. des N. déclare, lui aussi n'avoir aucun renseignement officiel à ce sujet, mais il ajoute: J'ai toutefois reçu l'ordre de m'opposer à tout mouvement en vue d'augmenter les sanctions actuelles contre l'Italie.

EXAMENS A LA SALLE STE-ANNE

Les examens pour les postes de traducteurs principaux au secrétariat d'Etat auront lieu à la Salle Sainte-Anne, rue Saint-Patrice, le 18 avril, un samedi. L'inscription se fera de 9 h. à 9 h. 30 le matin. De 9 h. 30 à midi trente, les concurrents traduiront de l'anglais au français. De 2 h. à 4 h. dans l'après-midi, ils traduiront du français à l'anglais.

MME C. PERRON EST DECEDEE A L'AGE DE 77 ANS

Après une maladie de trois mois, Mme Cléophas Perron est décédée hier à la demeure de sa fille, Mme George Lafontaine, 400 rue Cumberland. Mme Perron était âgée de 77 ans.

Né à St André d'Argenteuil, Qué., de M. et Mme Hyacinthe Latreille, tous deux décédés, Mme Perron demeurait à Ottawa depuis 46 ans. Elle était très bien connue et sera d'amis. La défunte était membre de la congrégation des Dames de Ste-Anne, de l'Auxiliaire des Dames du Pcieux Sang, de l'auxiliaire de l'Hôpital Général et de plusieurs autres sociétés.

Outre son époux qui l'a procédée dans la tombe il y a 18 ans, Mme Perron laisse pour pleurer sa perte un fils, William; une fille, Mme George Lafontaine d'Ottawa; et un frère, Camille Latreille d'Ottawa; neuf petits-fils et 14 arrières petits-fils.

Les funérailles auront lieu vendredi prochain é 2 heures de l'après-midi à l'église du Sacré-Coeur. Le cortge funèbre quittera les salons mortuaires Racine, 127 rue Georges, à 1 heures 45 pour se rendre à l'église et de là au cimetière Notre-Dame.

LE SEUL QUAI DISPONIBLE

M. Wilfrid Lacroix, député libéral de Québec-Montmorency, continue son enquête au sujet du seul quai de Québec disponible four location. M. Lacroix, comme on le sait, s'intéresse à ce quai en vue de le mettre à la dispositions des importateurs indépendants de charbon. Comme on lui a précédemment répondu que le seul quai disponible à cet effet, était trop près de la résidence du lieutenant-gouverneur et des Champs de bataille pour l'affecter à un tel usage, M. Lacroix inscrit la question suivante aux procès-verbaux de la Chambre: "A quelle distance 1. du Parc des Champs de Bataille, 2. de la résidence du Lieutenant-gouverneur de la province de Québec, se trouve situé le seul quai disponible pour location, du port de Québec?"

Une enquête

VERDUN, Qué., 8.—Une enquête doit être tenue aujourd'hui sur la mort de Douglas Robertson, six ans, qui s'est noyé hier en tombant dans l'aqueduc où il jetait des cailloux L'enfant perdit l'équilibre et tomba

M. HITCHMAN PRÉSIDENT DE CETTE FOIRE

La Foire d'Hiver de l'année prochaine promet d'être un vif succès.

A l'assemblée annuelle de la Foire d'Hiver d'Ottawa, mardi, M. R.-G.-T. Hitchman a été élu à la présidence pour un autre terme. La prochaine Foire aura lieu du 10 au 13 novembre. Son succès est assuré de même que celle de l'année prochaine.

Au nom des directeurs, M. Frank Napier a remercié M. Hitchman de son zèle et de son dévouement comme président. En effet, la Foire de 1935 fut un monumental succès.

M. Napier remercia également M. H.-H. McElroy, connu d'un océan à l'autre comme le génie des Expositions d'Ottawa.

Le gouvernement fédéral versera $5.000 cette année et le gouvernement provincial, $8.000.

Le Dr E.-S. Archibald, directeur de la ferme centrale du Canada, a été nommé président du comité des nominations.

L'ancien député Garland de Carleton a été réélu président honoraire de la Foire et MM. J.-H. Grisdale et Hugh Carson, vice-présidents honoraires.

Les autres officiers sont MM. Archibald, réélu vice-président; McElroy, secrétaire-gérant; L.-E. O'Neill, Toronto, directeur général.

L'émission des billets de banque

M. Gerry "McGeer", maire de Vancouver et député libéral de Vancouver-Burrard, et M. W. A. Tucker, député libéral de Rosthern, inscrivent aux procès-verbaux de la Chambre des séries de questions au sujet des émissions de billets et et de la frappe de la monnaie. Leurs questions portent également sur la teneure métallique des pièces de monnaie et sur la politique monétaire du gouvernement. Ces questions sont tellement nombreuses et détaillées que leurs réponses équivaudront à un cours sur le politique monétaire du Canada.

EDMONTON, 8. — La huitième législature de l'Alberta a terminé hier sa première session, et les députés ont voté à l'unanimité pour autoriser le premier ministre Aberhart à fonder une banque provinciale. Cent deux bills en tout ont été adoptés. Le bill d'établissement d'une banque a réuni le suffrage de tous les partis.

Lisez les annonces de votre journal aujourd'hui. Elles vous feront économiser du temps, de l'argent et des peines et vous feront mieux trouver le moyen de vivre mieux.



● Will Rogers aime toujours à dire: "Bien, tout ce que je sais est ce que je vois dans le journal." Et nous pouvons aussi vraiment dire que presque tout ce que nous connaissions de ce qui arrive tous les jours est ce que nous lisons dans les journaux quotidiens.

Un véritable lien d'amitié existe entre le lecteur et son journal, une amitié cimentée par cette merveilleuse chose portant le nom de "Nouvelles".

Que sont-elles?

Les nouvelles pourraient s'appeler une épopée de la vie. Elles sont la résonance du mécanisme de la civilisation en mouvement. Elles font constater la vitesse du progrès. Elles constituent aussi l'arrière-plan de toute conception, de tout projet et de toute connaissance des affaires humaines courantes.

A cause de ces attributions, le papier blanc sortant des presses à imprimer avec sa charge de "nouvelles", devient une puissance en action dans sa ville, son pays et le monde.

Et au sein de cette sphère d'activité et d'évolution, le journal quotidien met à la portée du producteur et du marchand une faculté de contact avec le public lecteur—une faculté qui est limitée seulement par la capacité de l'annonceur de s'en servir intelligemment.

ANNONCEZ DANS LES QUOTIDIENS POUR DE L'Action

SOUS LES AUSPICES DE LA

CANADIAN DAILY NEWSPAPERS ASSOCIATION

Carnet Mondain

L'Hon. C.-D. Howe, Mme Howe et leur fille, Mlle Elisabeth, qui est actuellement à l'Ecole Ste-Hélène, Dunham, Qué., passeront les fêtes de Pâques à White Sulphur Springs, Virginie. Mme Howe se rend à Montréal aujourd'hui où elle rencontrera sa fille. M. Howe les rejoindra plus tard.

* * *

L'Hon. Mme E.-G. Hastings quitte la capitale pour se rendre à New-York où elle doit rencontrer son mari, le Commandant E.-G. Hastings, qui a passé quelques semaines à New-York, Washington et autres villes américaines. Ils passeront les fêtes de Pâques à New-York.

* * *

M. Charles Bray a reçu à l'heure du thé aujourd'hui en l'honneur de Mme Robert Forke, de Winnipeg, qui est en visite chez son gendre et sa fille, M. et Mme H.-W. Beall.

M. et Mme Hector Charlesworth quitte la capitale demain pour se rendre à Toronto où ils passeront les fêtes de Pâques.

* * *

Le sénateur et Mme J.-F. Molloy passeront les fêtes de Pâques à London, Ont., avec leur gendre et leur fille, M. et Mme Paul-J. Sweeney. Ils seront accompagnés par la petite Mlle Mary Sweeney qui est en visite chez ses grands-parents depuis plusieurs semaines.

* * *

Le lieutenant-colonel et Mme R. Gordon Stewart et leur fille, Mlle Phyllis, sont arrivés à Ottawa au début de la semaine après avoir passé plusieurs semaines en Floride.

* * *

M. et Mme Frankford Rogers sont partis pour la Floride où ils passeront plusieurs semaines.

* * *

M. et Mme Harry Engel, de New-York, sont actuellement à Ottawa pour la saison des fêtes. Ils sont les invités des parents de Mme Engel, M. et Mme A. Kert.

* * *

Mlle Léonore Chapman et son frère, M. W.-H. Chapman, sont revenus de Montréal, où ils sont demeurés une semaine.

* * *

M. et Mme Thomas McConkey et Mlle Vida McConkey sont arrivés de Montréal et se sont établis à 12, avenue Pansy.

* * *

L'honorable et Mme Joseph-Edouard Perrault, d'Arthabaska, ont passé la dernière fin de semaine à Montréal.

* * *

Mme Louis Charton et son petit-fils, M. Jean Charton, actuellement outre-mer, passeront les fêtes de Pâques au Maroc.

* * *

Mme L.-E. Potvin, d'Outremont, Mlle Attala Morin, Mme Louis Morin, Mlles Hortense et Géraldine Morin et M. Fernand Morin, de Saint-Joseph de Beauce partiront, demain soir, pour New-York où ils passeront les fêtes de Pâques.

* * *

Mme G.-G. Hodges et Mlle Patricia et Gail Hodges partiront, jeudi soir, pour New-York où elles passeront les fêtes de Pâques.

* * *

Mlle Aileen Bettesworth, de Québec, est l'invitée de Mlle Françoise Dessaulles, pour quelques jours.

* * *

Le juge Gregor Barclay, Mlle Joan Barclay et M. Ian Barclay sont partis pour New-York, d'où ils se rendront en Californie.

* * *

L'honorable et Mme Pierre-F. Casgrain passeront la saison de Pâques à Montréal et retourneront à Ottawa, le 20 avril.

* * *

Mlle Colette Beaudry, de Québec, était de passage à Montréal, en fin de semaine.

* * *

Mlle Una Power, de Québec, a été l'invitée de Mlle Yvette Archambault, d'Outremont, pendant la fin de semaine.

* * *

Mme Donald Hingston est actuellement à Québec, l'invitée de M. et de Mme Donald Gray-Donald.

* * *

Mme John Drohan et Mlle Patricia Drohan partiront, ces jours-ci pour New-York où elles séjourneront, pendant un mois.

* * *

M. A.-S. Grégoire partira, ce soir, pour New-York d'où il se rendra à Atlantic City.

* * *

M. et Mme Alexandre Hébert passeront les fêtes de Pâques à New-York.

* * *

M. de Gaspé-Taché passera les fêtes de Pâques à Ottawa, chez ses parents, M. et Mme Henri Taché.

* * *

Mme M. Jodoin, de Notre-Dame de Grâces, est de retour de la Floride où elle a passé l'hiver.

BOIS-FRANC, Qué.

BOIS-FRANC, 7 — Nous avons eu dernièrement les concours de Pâques. Sont venus à cette occasion, MM. les curés Gaucher, de Ste-Famille d'Aumond, Pelletier, de St-Jean-Vianney et M. le vicaire Sylvestre, de Montcerf.

Dimanche, le 22 mars, M. Belzile, agronôme de Sherbrooke, donnait une conférence à nos jeunes éleveurs et aux membres du Cercle agricole. Il était accompagné de MM. les agronômes Elliot et Bonnier. Un comité de direction a été nommé chez les jeunes éleveurs. M. Gabriel Pilon a été élu président, M. Gérard Major, vice-président et M. Maurice Charette, secrétaire.

Samedi soir, le 28 mars eut lieu un euchre au profit de nos oeuvres paroissiales. Malgré la mauvaise température, le succès fut plus que satisfaisant.

Etaient de passage ici, dimanche: M. et Mme Aimé Riopel et leur fillette, chez M. Onésime Landreville; Mme W. Lemieux, chez sa mère Mme Thomas Renaud.

Baptême.

Samedi, le 4 avril, a été baptisé, Joseph-Albert-Howard, fils de M. et Mme Willie Bruyère (Alice Pilon) Parran et marrane, M. et Mme Pierre Beauregard.

Procurez-vous ce qu'il y a de mieux, ce qui vous est le plus agréable, en dépensant le moins d'argent possible. Lisez les annonces. Elles vous indiquent comment.

DECES DE M. W. MORIN

(De notre correspondant)

LAC-STE-MARIE, 7 — Nous apprenons avec regret la mort de M. W. Morin, fils de M. Joseph Morin, autrefois de cette paroisse, maintenant du Sault-Ste-Marie.

Outre son père et ses soeurs, il laisse ses oncles et tantes, M. C. Morin, Mme D. Lachapelle, M. E. Morin, de Gatineau Mills, Mme Dupuis, et d'autres parents. Nos sympathies à la famille.

M. et Mme Laurenzo Monnette et leur fils, de Gracefield, rendirent visite à leurs parents et amis ces jours derniers.

Mlle Romain, institutrice, de Kazubazua, était l'invitée de Mlles Irène et Fleurette Duleau, récemment.

Mme F. Duleau et M. R. Duleau sont allés à Ottawa, la semaine dernière.

Mme E. Lafrenière était à Ottawa sur fin de semaine, chez des parents et amis.

Mlle B. Bertrand est de retour de Hull, où elle fut l'invitée de ses tantes, Mmes Barbeau et H. Bertrand.

Le décès de M. Nicolas Perrier

(De notre correspondant)

GRACEFIELD, 7 — Est décédé à Pointe-Comfort, dans la nuit du 27 mars, M. Nicolas Perrier père. Il était dans sa 67e année. Il succomba à la suite d'hémorragies cérébrales.

Le défunt laisse pour le pleurer, son épouse, née Anna Miljour; trois filles, Alexina (Mme Hormidas Gauthier), Béatrice (Mme J. Tremblay), Florida (Mme Treflé Demontigny), et un fils Nicolas.

Lui survivent aussi: trois frères-Joseph, de Pointe-Comfort, John, de Clement et Georges, de Cache-Boy; cinq soeurs: Mme Aesina Larcher, Flavie Parent, Mortina Marchand, Marie Leveillé, et Cordelia Leveillé.

Le service a été célébré dans l'église de la Visitation de Grecefield, lundi, le 30 mars. M. le curé Mondoux officiait. Mlle Alice Lamothe touchait l'orgue. Entre autres chants funèbres, les Adieux furent chantés par Mme F. Alie.

Les porteurs étaient les frères du défunt et quatre beaux-frères.

La marche des funérailles était sous la direction de notre entrepreneur local M. Ovila Lacroix.

Rhumes des Enfants

enrayés sans drogues. Frictionnez avec du VICKS VAPORUB

AGIT DE 2 FAÇONS A LA FOIS

GLEN ROBERTSON, Ont.

GLEN ROBERTSON, Ont., 8. — M. et Mme Paul Trottier, de Rigaud, sont venus rendre visite à M. et Mme Jos. Ménard, dimanche dernier.

M. et Mme Raoul Brunet, de St-Clet, étaient les hôtes de M. et Mme Rodolphe Brunet, la semaine dernière.

M. et Mme Rolland Cholette, de Montréal, étaient les invités de M. et Mme Albert Cholette, ces jours derniers.

M. et Mme Peter Ranger sont allés à Montréal sur fin de semaine.

Mlle Délima Hamelin a visité des parents et des amies à Montréal, récemment.

M. Joseph Lefebvre a passé la fin de semaine à Montréal par affaires.

M. Gaétan Dupuis, de Montréal, a passé quelques jours parmi nous récemment.

Mlle Cécile Legault est allée à Montréal en visite chez des parents et amies.

M. Josaphus Lefebvre, de Ste-Marthe, était dans nos parages, dernièrement.

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE LA FRANCE

Elles sont dominées par les conséquences qu'aurait un succès du front populaire.

CARTEL DE GAUCHE

(P.C.-Havas)

PARIS, 8.—Les élections législatives prochaines sont dominées par les conséquences qu'aurait un succès important du "front populaire". Jusqu'à présent, en effet, toutes les alliances entre les partis de gauche et de l'extrême gauche étaient purement électorales et ne survivaient guère aux premiers mois de la nouvelle chambre. Il en fut ainsi chaque fois que le "cartel des gauches" groupant les radicaux et les socialistes eut une victoire électorale en 1924 et 1932. Les radicaux avaient pour charge de former un nouveau gouvernement et pouvaient compter seulement sur le soutien des socialistes. En cas de succès du front populaire cette fois, il est très probable que le gouvernement serait à la fois radical et socialiste. Ce serait la première participation en France des socialistes à un cabinet si l'on fait exception des gouvernements constitués pendant la guerre sous la formule de l'union nationale et qui eurent la participation symbolique de quelques leaders socialistes comme Jules Guesde et Albert Thomas.

Par contre les communistes resteraient en dehors de la combinaison en cas de majorité du front populaire, mais accorderaient leur soutien. C'est dire l'espoir suscité par la consultation électorale dans les partis de gauche. C'est dire aussi l'opposition soulevée par le front populaire et qui aboutit aux regroupements des partis du centre et de la droite, sous la forme du "front national" ou front républicain.

D'un côté, les différents partis composant le front populaire se sont mis d'accord sur un programme minimum de réformes qui comporte notamment le contrôle des industries de guerre, le contrôle des organismes financiers et des réformes fiscales. De l'autre les partis de droite donnent une place importante dans leurs programmes aux réformes sociales.

L'opposition est bien moindre sur le terrain de la politique extérieure. De façon générale, la politique pacifique est approuvée par tous les candidats qui diffèrent seulement sur des questions particulières comme le pacte franco-soviétique approuvé par tous les candidats de gauche et du centre gauche, mais que certains candidats de droite et du centre droit estiment ou nocif en soi ou inopportun. Mais on trouvera peu de candidats dans toute la France pour se rallier ouvertement à une forme de gouvernement autoritaire. A cet égard, la position prise dans certains diocèses par les autorités ecclésiastiques est caractéristique puisque les "démocrates populaires", qui représentent en quelque sorte le parti démocratique catholique, ont un programme dont de nombreux points concordent au point de vue politique extérieur ou réformes sociales avec les programmes des partis de gauche. Il est à noter a ce propos que la question religieuse n'a plus de place dans les luttes électorales et qu'un accord s'est fait pour respecter la liberté de conscience et ne plus parler des conséquences lointaines d'une loi comme celle de la séparation. Une autre plateforme de combat est constituée par les décrets-lois, qui sont combattus par les candidats de gauche, affirmant qu'ils n'ont pas donné le soulagement budgétaire escompté, alors que ceux qui ont voté les mesures proposées par les gouvernements Doumergue et Laval parlent des améliorations nécessaires à apporter à ces mesures.

D'une façon générale, d'ailleurs, la campagne électorale débute sans passion dans l'opinion publique. On vote pour ou contre l'alliance radicale-socialiste, mais non pour ou contre une formule nouvelle d'autorité, et il est remarquable que très peu de candidats se presentent en faveur du fascisme français. Même les candidats de droite s'affirment républicains et défenseurs des libertés démocratiques.

CANALISATION DE L'HUDSON ET RICHELIEU

Un projet de canalisation des rivières Richelieu et Hudson est actuellement étudié par la Commission internationale des eaux limitrophes. Les autorités américaines, par l'intermédiaire du Secrétaire d'Etat, M. Cordell Hull, ont invité le Canada à étudier un tel projet qui serait pour ainsi dire le complément du récent traité de réciprocité passé entre les Etats-Unis et le Canada.

Comme il s'agissait d'un projet de canalisation, l'affaire a été référée au ministère de la Marine et celui-ci a nommé au représentant dans la personne de M. Lindsay. Mais comme, d'autre part, le ministère des Travaux publics est directement intéressé dans le projet, on a aussi nommé M. Lucien Dansereau, du ministère des Travaux publics à Montréal. M. Dansereau étudiait d'ailleurs la question depuis assez longtemps et il la connait parfaitement.

Les Etats-Unis mettent quatre projets de l'avant. Le premier consisterait en un canal qui passerait surtout en territoire américain, du lac Champlain aux environs de Valleyfield. Son parcours serait d'une cinquantaine de milles. Le second canal proposé relierait Saint-Jean à Laprairie, près Montréal. Le troisième canal relierait Chambly à Laprairie.

Enfin, un quatrième projet suivrait le cours du Richelieu. Celuici aurait des avantages marqués en raison des travaux déjà faits sur le Richelieu. Les représentants du Canada à cette session de la Commission des eaux limitrophes favoriseront sans doute ce dernier projet bien que les Etats-Unis sembleraient favoriser davantage les autres, au choix.

Le Thé RED ROSE est "du bon thé" de la première à la dernière tasse, c'est du BON thé

Retraites fermées pour les prêtres

Les prêtres sont invités à la retraite fermée qui aura lieu à St-Martin, Abord-à-Plouffe, du 14 avril au soir au matin du 23.

Une autre aura lieu à Manrèse de Québec du 5 mai au soir au matin du 14. C'est la première série dans les deux cas.

S'adresser au P. O. Lacouture, S. J. Collège Brébeuf, Montréal.

Popularité croissante depuis 50 ans

BUVEZ Coca-Cola

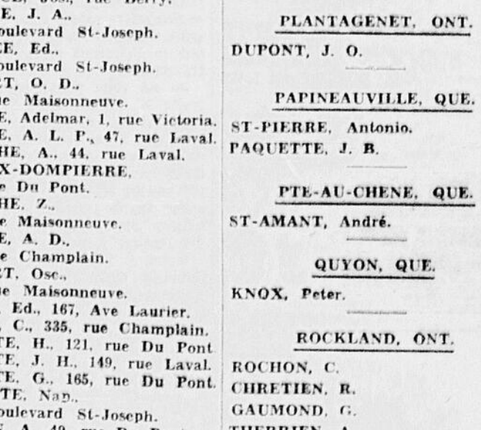


Pour Pâques... c'est du

JAMBON PREMIUM SWIFT

Bien entendu, vous servirez du Jambon à Pâques! Mais, pour que votre souper soit un succès *complet*, insistez pour avoir le véritable Jambon Premium Swift. Il vaut bien des fois la différence de quelques cents! Et cela pour deux raisons: Premièrement, *seul* le Jambon Premium Swift reçoit le *traitement au sucre* qui lui assure sa douceur. Deuxièmement, seul le Premium Swift est "Ovenized" . . . et par conséquent, *seul* le Jambon Premium Swift se cuit SANS BOUILLAGE! Pour avoir son plus grand sourire . . . donnez votre commande DE BONNE HEURE pour un vrai Jambon Premium Swift!

Swift Canadian Co., Limited



PAS DE BOUILLAGE— IL EST "OVENIZED"

COMMANDEZ LE VÉRITABLE JAMBON PREMIUM SWIFT CHEZ UN DE CES DÉTAILLANTS:

ACRES BROS., Westboro.
ALLAN BROS., 112½, rue Osgoode
TOUS LES MAGASINS A. & P.
AUBREY, R. H., 43, rue York.
AUGER, Art., Eastview.
AUGER, I. A., 161 Ch. Montréal.
BANK ST. MEAT MARKET, 271, rue Bank.
BEDARD, E., 67, rue Creighton.
BEDARD, N., Westboro.
BEGIN, R., 167 Ch. Montréal.
BELAIR, Aimé, 361, rue St-Patrice.
BELANGER, E., 204, rue Guigues.
BENDAS, T., 196, rue Cumberland.
BENNETT, H. A., 592, rue Bank.
BENOIT FRERES, 228, rue Dalhousie.
BERGEVIN, B., 207, rue Dalhousie.
BERGERON, J., 1125, rue Wellington.
BERTRAND, H., 653, rue Somerset.
BISSON, J. R., 340, rue Preston.
BLAIS, J. A., 147, Ave King Edward.
BLAIS, L. S., 196, rue Dalhousie.
BOIVIN, A. H., 80, rue Queen O.
BOIVIN, V., 25, rue Rose.
BOURGUIGNON, A. E., 314, rue Booth.
BOYLE, J. R., 488, rue St-Patrice.
BRADBURY, C., 1179, rue Wellington.
BRIGHTON MEAT MKT., 435, rue Bank.
BRULE, J. L., Billings Bridge.
BURTON, W., 977, rue Wellington.
BURTON & LOGAN, 457 Gladstone.
CHAPMAN, H., 153, rue Bank.
CALDERONE & GRIEVES, 215, rue Bank.
CARLING MEAT MKT., 438, rue Preston.
CHARRON, E., 120, rue Queen O.
CHARBONNEAU F., 543, rue St-Patrice.
CHARETTE, O., 168, rue Cumberland.
CHENIER, R., 209 Ch. Montréal.
COLLINS, E., 329, rue Bell.
COLLINS, O., 511, rue Somerset.
COLLINS, T. W., 317, rue Wilbrod.
COTE, G., 39 Hannah.
COTE, A. B., 204, rue Dalhousie.
DA PRATO, A., 431, Ave Sunnyside.
DEVINE, P., 41, rue York.
DOHERTY, P. E., 45, rue Main. Ottawa-Est.
TOUS LES MAGASINS DOMINION
DUROCHER, Phil., 119½, Ch. Montréal.
DWORKIN, M., 492, rue Bank.
EDDIE'S MEAT MARKET, 189, rue Bank.
ELGIN MEAT MKT., 224, rue Elgin.
FAITH BROS., 793, rue Bank.
FAITH, E. J., 211, rue Rideau.
FONTAINE, A., 816, rue Somerset.
GARAND, W., 483, rue Rideau.
GAUTHIER, H. S., 565 Bronson.
GAUTHIER, A., 1, Ave Springfield.
GLADSTONE MEAT MKT., 593 Gladstone.
GLADSTONE, J., 239 Arlington.
GLOVER, C. H., 66, rue Wellington.
GAGNE, P., 72, rue Herridge.
GOUGEON, J. B., 175, rue Rochester.
GOSSELIN, A., 91, Ch. Montréal.
GRUVICK, G., 725, rue Albert.
HAYES, W. P., 531, rue Rideau.
HOGAN GROCERY, 315 Powell.
HILL BROS., 549, Ave Gladstone.
HYDE'S BLUE RIBBON MEAT MKT., 831, rue Bank.
HYDE, H., 605, rue Somerset.
HAWLEY, G. S., 50, rue Main. Ottawa-Est.
IRWIN'S MEAT MKT., By Ward Mkt.
JETTE, N., 48, Ave Beechwood.
JOHNSON, A. P., 368 Bronson.
JOLICOEUR, H., 54, Ave Beechwood
LADOUCEUR, V., rue Merton.
LABELLE, J. A., 170, rue Dalhousie.
LALONDE, J. A., 263, Ave Hinchey.
LALIBERTE, J. A., 302, rue Clarence.
LAMOUREUX, P., 46, rue Garland.
LANDAU, I., 289, rue Dalhousie.
LANTHIER, W. G., 177, rue Rochester.
LaSALLE, O., 73, rue Preston.
LATOUR, L., 195, rue Cumberland.
LATOUR, S., 169, Ave King Edward.
LAURENCE, A., 23, rue Nicholas.
LAVALLEY, F., 289, rue Bell.
LEE'S MEAT MKT., 259 Wilbrod.
LINTTELL, E. A., 291 Rochester.
LINTTELL & SONS, W. J., 1301, rue Wellington.
LINTTELL & SONS, W. J., 777, rue Bank.
LINTTELL & SONS, W. J., 692, rue Somerset.
LECLAIR LTD., O., By Ward Mkt.



MACKIE, A., 605, rue Somerset.
MAGEE, F., 44, rue Robert.
MAIN ST. GROCERY, 51, rue Main, Ottawa-Est.
MAIN ST. MEAT MKT., 59, rue Main, Ottawa-Est.
MAINVILLE, Alf., 196 Somerset E.
MARTIN, A., 136, Ave Beechwood.
McCONVILLE, C. J., 971, Ave Bronson.
McCREERY, C. H., 42, rue Creighton.
McKEEN, J. H., 82 First Ave.
McKEEN, J. H., 901, rue Bank.
MAPLE LEAF MEAT MKT., 201, rue Bank.
McKEOWN, P., By Ward Mkt.
McKEOWN BROS., 797, rue Somerset.
MOESER, F. W., 108½, rue Osgoode.
MORRIS MEAT MKT., 311, rue Dalhousie.
NAD'S MEAT MKT., 301 Clarence.
NADON, O., 309, Ave Guigues.
NOEL, O., 282, rue Kent.
PARKDALE MEAT MKT., 1179, rue Wellington.
PAQUETTE, C. B., 265, rue Dalhousie.
POWELL, R. E., 290, rue Elgin.
PINARD, A. L., 174, rue Rideau.
POIRIER FRERES, 175, Ave King Edward.
POIRIER, O. M., 157, rue Cathcart.
POWELL, A. A., 502, rue Bank.
TOUS LES MAGASINS RED & WHITE.
RED & WHITE MEAT MKT., 41 Third Ave.
RENAUD, C. E., 447, rue Cumberland.
RHEAUME, E., 615, rue St-Patrice.
RENAUD, L., 285, rue Preston.
RICHARDSON, H. E., 198, rue Lyon.
RICKEY, L. A., 1098 rue Wellington.
ROBINSON, F., Westboro.
ROCHE, Alf., E., 238, rue Percy.
ROCHON, A., 306, rue Cumberland.
ROURKE'S MEAT MKT., By Ward Mkt.
RUBIN'S MEAT MKT., 1237 Wellington.
RYAN, F. J., 986, rue Wellington.
SHOULDICE, G. R., 124 Ave. Spadina.
SHOULDICE, J., Ottawa-Ouest.
SOBCOV, J., 115, rue Bank.
SOBCOV, S., By Ward Mkt.
SMITH, A. J., 276, rue Bank.
STOATE, J. A., 1096, rue Bank.
SMITH & SON, A., 1190, rue Bank
SERVICE SHOP MEAT MKT., 431, Ave Sunnyside.
SUNNYSIDE MEAT MKT., 437, Ave Sunnyside.
SANITARY MARKET, 106, rue O'Connor.
SINCLAIR, P., rue Herridge, Ottawa-Est.
SLATTERY LTD., B., By Ward Market.
SLATTERY LTD., B., rue Sparks.
SANDY HILL MEAT, 201, rue Rideau.
SLONE'S MEAT MKT., 36 York.
SHERBROOKE MEAT MKT., 84 Sherbrooke.
SOUBLIERE, T. H., 989, rue Wellington.
SOUBLIERE, E., 51, rue Pinhey.
STIRLING MEAT MKT., 117 Stirling.
SUPERIOR MEAT MKT., 236, Ave Arlington.
TOUS LES MAGASINS STOP & SHOP.
TANNER, S., 261, Ave Holmwood.
TURNER, G. W., Westboro.
TURNER, Allan B., 391, rue Bank.
TETU, L., 123, rue Dalhousie.
TURGEON, A., 368, rue St-Patrice.



TURGEON, O., 110, rue Clarence.
TRUDEL, J. L., 129, rue Bank.
TRUDEL, C., 204, rue LeBreton.
TRADBURKS, M., 322 Somerset E.
TRADBURKS, M., 788, Ave Bronson.
THERIAULT, E., 220 Dalhousie.
VAIL, L. T., 354, rue Elgin.
WILSON, R. & Sons, 81, Ave Spadina.

ALFRED, ONT.
LORTIE, H.

AYLMER
BRAZEAU, L.
CARDINAL, C.
LEON, Ed.
LORTIE, D. G.
McCONNELL, E. E.
SOULIERE, Jos.

BUCKINGHAM, QUE.
BIGELOW, J. J.
GAUTHIER, H.
GAUTHIER, Moise.
HASPECT, Jules.
ROY, E. C.

BURBRIDGE, QUE.
GORLEY, L. J.

BOUCHETTE, QUE.
PATRY, Jules.
SAUMURE, A.

CALUMET, QUE.
CHANTAL, E. D.

CAMPBELL'S BAY, QUE.
LAWN BROS.

CHAPEAU, QUE.
POUPORE & McDONALD.

EAST TEMPLETON
CAMPEAU, J. F.
QUEVILLON, O.

FASSETT, QUE.
RENAUD, I. A.

FORT COULONGE, QUE.
BOURBONNAIS, G.
COLTON BROS.
MORRISON, John.
POISSON, R. R.

GATINEAU MILLS
CLEMENT, Nap.
QUEVILLON, O.
LAMBERT, O.

GATINEAU POINT.
FOURNIER, C.
PATRY, A.
TOUTLOFF, NED.

GRACEFIELD, QUE
FAURE, Remi.
GAUTHIER, Alfred.
LAFRENIERE, O.
VAILLANCOURT, J. N.

GRENVILLE, QUE.
LESSARD, J. P.

HAWKESBURY, ONT.
LEGAULT, A.
LAFLAMME, J.
CASTONGUAY, J. B.
THERIAULT, L.

HULL
BELANGER, M., 165, rue St-Laurent.
BERTRAND, A., 55, rue Frontenac.
BOLAND, C., 43, rue Wellington.
BERTRAND & CIE, J., 39, rue Frontenac.
CUSSON, J., Laval Meat, 101, rue Laval.
COUSINEAU, A. D., 73, rue Frontenac.
CLEMENT-LEBLANC, 145, rue Du Pont.
CHARBONNEAU, L. A., 283, Boulevard St-Joseph.
CHARBONNEAU, L. A., 150, rue Hôtel-de-Ville.
CHATELAIN, A., 35, rue Champlain.
DESLOGES, A. D., 60, rue Hôtel-de-Ville.
GAUTHIER, E., 80, rue St-Laurent.
GRATTON, A., 23, rue Wellington.
LAFRANCE, Louis, 40, rue Carillon.
LAURIN, Em., 84, rue Papineau.
LABELLE, Jos., 166, rue St-Rédempteur.
LAFLECHE, J. O., 128, rue Montcalm.
LAFRANCE, Jos., rue Berry.
LALONDE, J. A., 175, Boulevard St-Joseph.
LARAMEE, Ed., 150, Boulevard St-Joseph.
LAMBERT, O. D., 173, rue Maisonneuve.
LABELLE, Adelmar, 1, rue Victoria.
LABELLE, A. L. P., 47, rue Laval.
LAFLECHE, A., 44, rue Laval.
LEMIEUX-DOMPIERRE, 104, rue Du Pont.
LAFLECHE, Z., 217, rue Maisonneuve.
LABELLE, A. D., 205, rue Champlain.
LAMBERT, Osc., 243, rue Maisonneuve.
LAURIN, Ed., 167, Ave Laurier.
LESAGE, C., 335, rue Champlain.
MONETTE, H., 121, rue Du Pont.
MONETTE, J. H., 149, rue Laval.
MONETTE, G., 165, rue Du Pont.
PAQUETTE, Nap., 230, Boulevard St-Joseph.
ROCHON, A., 49, rue Du Pont.
ROBITAILLE, E., 206 Boulevard St-Joseph.
RAYMOND, A. L., 210, rue Champlain.
SCOTT, H. T., 70, rue Montcalm.
ST-MARTIN, Osc., 336, rue Champlain.
TALBOT, E., 27, rue St-Etienne.

LOW, QUE.
NOONAN, J. C.

MANIWAKI, QUE.
CHENIER, A.
HUBERT, J. O.
JOANIS & FILS, M.
NAULT, Ernest.
NAULT, J. B.
PATRY, Jules.

MASSON, QUE.
LAFORTUNE, E.
MOUGEOT, M.

MONTEBELLO, QUE.
BERTRAND, J. A.
QUESNEL, J. A.
ST-PIERRE, J. H.

MONTCERF, QUE
MARTINEAU, L.
NAULT, E.

ORLEANS, ONT.
BOISVENUE, A.

PLANTAGENET, ONT.
DUPONT, J. O.

PAPINEAUVILLE, QUE.
ST-PIERRE, Antonio.
PAQUETTE, J. B.

PTE-AU-CHENE, QUE.
ST-AMANT, André.

QUYON, QUE.
KNOX, Peter.

ROCKLAND, ONT.
ROCHON, C.
CHRETIEN, R.
GAUMOND, G.
THERRIEN, A.

RIVIERE JOSEPH, QUE.
LEVESQUE, Louis.

SHAWVILLE, QUE.
SWARTZ, Ross.

THURSO, QUE.
HOULE, J. A.

VANKLEEK HILL, ONT.
McVICAR, F.
RAVARY, A.
VALLEE, O.

VAL-TETREAU
LECOMPTE, L.
ROBILLARD, A.

VENOSTA, QUE.
McLAUGHLIN BROS.

DEMANDEZ LE JAMBON PREMIUM SWIFT PAR SON NOM . . . L'UNIQUE JAMBON OVENIZED

PAGE FÉMININE

LA FEMME QUI TRAVAILLE

Nulle part, plus qu'à Ottawa, le problème n'a suscité d'opinions aussi diverses. Nous n'en sommes plus, heureusement, au temps où pour la femme bien née, gagner sa vie était déchoir socialement. Le préjugé plongeait ses racines dans nos traditions françaises qui la vouaient à la gestion de son intérieur, sa sphère normale. Le père était seul responsable du bien-être des siens et il aurait cru déroger en partageant sa tâche avec ses enfants.

Le travail féminin devint en honneur durant la guerre. On fit appel à la coopération bénévole ou rémunérée des femmes, qui s'y donnèrent avec entrain; si bien que l'habitude en a fait une mode, presque un engouement. Et depuis, on concède à la travailleuse sa belle vaillance à vaincre la vie difficile; on loue sa crâne acceptation d'un emploi qui absorbe ses journées, mais qui lui permet, à la fin du mois, de boucler honorablement son budget. Et si elle peut faire quelques économies, tant mieux! Elle l'a bien gagné.

La ruée générale vers le travail rémunéré n'est que légitime à l'époque de crise que nous traversons. Les femmes qui sont seules, démunies de toutes ressources, y ont un droit indiscutable. Aucun autre motif, toutefois, ne saurait légitimer la soif d'indépendance des autres. Si un salaire mensuel assure le superflu, permet des vacances coûteuses, la fréquentation des théâtres, des salles de thé, des clubs, par contre, l'épuisement qui, tôt ou tard, accuse le surménage, prouve assez combien la vie close et sédentaire des bureaux atteint le système nerveux féminin.

Au fond, cette fringale de luxe a développé chez nous l'émancipation de la jeune fille. L'appat de l'argent, la clé du plaisir, ont activé cette poussée vers le travail, par esprit sportif, d'abord et parfois au détriment de cette autre aspirante éprouvée pa rla perte de son soutien ou l'écroulement de son avoir.

Ceci dit, que celles qui n'y sont pas acculées par la nécessité, s'effacent devant les plus méritantes, qu'elles laissent l'avenue libre aux autres qu'une situation tirerait d'une impasse financière ou de la détresse; celles pour qui l'avenir est lourd de souci et d'anxiété.

Que mues par un égoïsme aveugle, par un appétit de jouissance ou de vanité, celles qui sont déjà pourvues du nécessaire n'aillent pas frustrer de leur droit les autres réduites à l'unique ressource de leur travail de chaque jour.

Le champ est vaste d'oeuvres utiles, de talents à cultiver, de pauvres à soulager, de tâches fécondes dans les domaines de l'intelligence et de la charité. Sachons nous entr'aider, nous tendre mutuellement la main.

Qu'il ne se trouve pas, dans les rangs des vaillantes, de travailleuses de fantaisies qui, simple caprice, entrent en compétition et, à la foule anxieuse des femmes en chômage, disputent l'accès des postes convoités. Que la fonctionnaire ou l'employée, contrainte à recommencer chaque matin la tâche quotidienne, soit encouragée par une ambiance d'estime et de sympathie.

"Il faut du soleil aux vivants
Dans l'atelier géant du monde."

CLAIRE.

Que lisons-nous ?

IL FAUT LIRE. — L'AVALANCHE AMERICAINE. — LES SOUS-PRODUITS FRANÇAIS. — MECONNAISSANCE DU LIVRE CANADIEN. — UNE ETRANGE SOLUTION.

Tous les êtres vivants ont besoin, de conserver leur vie, de s'assimiler une nourriture appropriée à leurs besoins.

Les végétaux se nourrissent des éléments que leurs racines vont puiser dans les entrailles de la terre; les animaux se nourrissent des végétaux; l'homme se nourrit et des végétaux et des animaux.

L'esprit n'échappe pas à cette loi universelle. Notre âme a des facultés qui réclament chacune son objet, chacune son aliment. L'imagination veut des images, des couleurs; la sensibilité, des émotions; l'intelligence a besoin d'idées; la volonté, des principes d'action. Si les images sont belles, les émotions saines, les idées justes, les principes droits, l'âme s'épanouit, la personnalité s'affirme, la vie est dynamique et puissante.

Par contre, un individu qui ne lit pas, tourne toujours dans le même cercle étroit; ses facultés vont toujours en s'atrophiant, comme le corps sous-alimenté s'épuise d'anémie. Combien de jeunes gens intelligents n'ont pas répondu à ce qu'on attendait d'eux, pour avoir abandonné, après leurs études, toute lecture sérieuse! Vous connaissez cette réflexion d'un homme d'esprit, au sujet de l'un de ces talents perdus: "Voilà un jeune homme qui a un bel avenir derrière lui."

De même, un peuple qui ne lit pas s'enferme délibérément dans la médiocrité, se condamne à une condition désespérante d'infériorité vis-à-vis des autres nations.

Il est banal de répéter que ce sont les idées qui mènent le monde. Mais encore faut-il que ces idées soient assumées par les cerveaux. Et cette assimilation se fait surtout par la lecture. Un livre bien écrit, c'est une intelligence qui rayonne sur une autre intelligence, c'est une âme qui parle à une âme, c'est un conseiller pesant de toutes ses facultés sur les facultés du lecteur.

L'influence du livre est incalculable. Il faut lire, pour utiliser cette force mise à notre disposition.

Seulement il y a livre et livre; il y a lecture et lecture.

Le corps ne peut pas s'assimilier n'importe quel aliment; l'esprit non plus. Il y a des poisons qui tuent le corps; il y en a aussi qui tuent l'esprit.

Avez-vous déjà rencontré de ces loques humaines que l'abus des stupéfiants a couchés sur un lit d'hôpital? Il y a des stupéfiants intellectuels qui abrutissent aussi sûrement les âmes. Et nous pouvons dresser le bulletin de santé intellectuelle d'un individu ou d'un peuple, d'après ses goûts littéraires.

Il faut bien l'avouer, le bulletin de santé de l'esprit canadien-français est plutôt triste.

Beaucoup trop de nos compatriotes ne lisent jamais ou à peu près.

Parmi ceux qui aiment la lecture, un grand nombre ont des goûts de malades. Il leur faut des images en couleur, des récits de meurtre, de divorce ou de vol, des confidences éhontées d'actrices de cinéma. Un roman n'a pas d'intérêt pour eux que dans les proportions ou l'amour y est malsain.

Ne croyez pas que j'exagère. Regardez plutôt l'étalage des kiosques de nos grandes villes, les vitrines de certaines librairies de grandes et de petites villes: c'est une avalanche de revues américaines à gravures lestes, une avalanche de sous-produits français d'une morale douteuse. Et cela se vend, cela s'emporte, cela se lit.

Comment se fait-il que, dans une ville française comme Montréal par exemple, tous les coins de rues soient envahis par des échafaudages de magazines étrangers? Modern Screen, Screen Land, Liberty, Photoplay, Sunday Mirror, Cosmopolitan, que sais-je encore, s'achètent régulièrement par une foule de Canadiens-français qui souvent ne savent lire en anglais que les images.

Revues vides d'idées, exclusivement vouées à la réclame cinématographique ou sportive, et dont les clichés ont un relent de paganisme. Est-ce là dedans qu'un peuple peut puiser des idées-fortes, alimenter son sens religieux et patriotique.

Nous devrions bannir ces magazines si opposées à notre culture. Les jeunes surtout s'y habituent à une mentalité païenne qui tue la pudeur, le sens des convenances la réserve et la distinction des manières. Bon nombre de publications françaises, très en vogue, ne valent guère mieux. Certains hebdomadaires par exemple ne reculent pas devant les gauloiseries de mauvais ton. Et il circule des romans populaires qui exploitent le filon toujours payant de la passion et du scandale. Les résultats de ces lectures commencent à se faire sentir dans notre milieu jadis si chrétien; et il se rencontre même des compatriotes qui ne croient "à la page" que ceux qui se délectent dans les analyses freudiennes.

Je ne veux pas médire du livre français. Dieu merci, la France produit des oeuvres de haute valeur, des livres tonifiants. Et il est certain que les véritables intellectuels canadiens suivent avec intérêt toutes les manifestations de la saine pensée française. Mais il faut blâmer ceux qui prétendent trouver l'esprit là où il n'est pas.

Notre littérature canadienne pourrait combattre le danger des importations louches. Dans son ensemble, elle est chrétienne et s'inspire des traditions et de la mentalité de notre petit peuple.

Jeune encore, comprimée longtemps par la dure nécessité du "primo vivere", elle semble aujourd'hui ouvrir ses ailes et les oeuvres qu'elle produit, augmentent non seulement en nombre mais en qualité. Poésie, roman, histoire, critique littéraire, religion, philosophie, sciences économiques et sociales, voilà autant de domaines où la pensée canadienne commence à évoluer assez librement.

Ecrits par les nôtres et écrits pour nous, les volumes canadiens devraient entrer dans tous les foyers, se répandre dans tous les coins de la Province. Ils seraient un barrage contre l'invasion étrangère; un antidote contre les agents destructeurs, un aliment pour notre pensée canadienne.

Pourtant les auteurs se plaignent de la mévente de leurs oeuvres. Un petit groupe de bibliophiles, toujours les mêmes, saluent avec joie les livres nouveaux; mais le peuple ignore trop souvent et le titre de ces ouvrages et le nom de leurs auteurs...

Louis-Joseph AUBIN, ptre.
(Le Progrès du Saguenay).

LE CONFORT DES PIEDS
assuré à ceux qui emploient les
ONGUENTS CRESS CONTRE les CORS et les OIGNONS
Prix 50c le pot. Fabrication canadienne. En vente dans tous les magasins à rayons et pharmacies. Dépositaire Harold F. Ritchie & Company Ltd., Toronto.

Le trousseau des jeunes enfants

C'est une grave préoccupation pour la mère de famille: les jeunes enfants usent beaucoup de linge et leur petit trousseau est sans cesse en réparation ou en réfection. Nous devons donc le prévoir solide, facile à laver et à repasser.

Le linge d'enfant est toujours blanc: les lingeries de couleur dont nous raffolons pour nous - mêmes, seraient déplacées sur une fillette, et absolument ridicules sur u garçonnet. Les tissus employés ne doivent être ni trop luxueux, ni trop communs: le linon de coton ou de fil, le shirting, le madapolam, la batiste assez épaisse, certaines percales résistantes, conviennent parfaitement: jamais de soie pour le linge d'enfant, sauf les combinaisons fond de robe de toile de soie ou de crêpe de Chine lavable, qui sont indispensables sous les toilettes élégantes et transparentes.

La chemisée de fillette (dont la forme ne varie pas de six à douze ans), est ordinairement arrondie à l'encolure. Les bretelles font partie du corps de chemise; un feston ou une petite valencienne bordent le décolleté et l'entournure des manches. La "frivolité", travail oublié, donnait de jolies bordures pour le linge d'enfant: elle ressemble beaucoup au croquet, toujours en usage.

Une autre forme de chemise de fillette, plus pratique peut être, c'est la forme Empire, assez montante sous les bras: les bretelles se boutonnent devant. Si l'on désire alonger la chemise, on recule la place du bouton. La chemise est taillée en forme assez vague et pas trop courte; quand le tissu est fin, on peut faire un ourlet assez haut qui permettra, lui aussi, de rallonger la chemise.

Les chemises de nuit sont de trois sortes: chemises à manches-ballon; chemises à manches longues, pyjama de nuit en deux pièces est réservé aux garçonnets.

La chemise de nuit à petites manches-ballon sera charmante de forme Récamier: décolleté carré ou rond, empiècement de petits plis, jupe et manches montées à frances deux boutons ferment le petit empiècement, derrière.

La chemise de nuit à manches longues est de forme chemisier masculine ou à petit col Claudine rond et rabattant. Des groupes de fronces donnent de l'ampleur à la couture d'épaules; très haut ourlet en bas de la chemise.

Les pyjamas d'une pièce sont jolis en percale d'Alsace unie ou imprimée de petites fleurettes très claires. La place de la taille est indiquée par une sorte d'empiècement qui emboîte les hanches et distribue l'ampleur du pantalon: le boutonnage est placé devant.

Des bandes de couleur vive décorent agréablement le col, les bas de manches et les bas de pantalons. L'avantage du pyjama est d'"habiller" mieux l'enfant, tant pour les nuits froides qu'à l'heure du lever... et des galopades dans la nursery.

Le corset, pièce d'habillement indispensable aux fillettes, même très jeunes, ne doit pas être rigide ni baleiné: à peine plus résistant que le reste du linge: le coutil blanc ou certains tricots à mailles larges sont à recommander. L'enfant boutonne sur le corset sa petite culotte et son jupon chaud l'hiver.

Les culottes de tricot de coton blanc sont les meilleures et les plus souples pour tous les âges.

NÉVRITE

"Les douleurs aiguës, lancinantes de la névrite rendaient mes bras inutiles et m'empêchaient de dormir. J'étais presque au désespoir, de tant souffrir, quand j'essayai les Capsules Antirhumatismales Templeton. Je suis maintenant parfaitement bien et retourné au travail."—John Juergens, Mildmay, Ont. Laissez les Capsules Antirhumatismales Templeton expulser de votre système les toxines, cause de la douleur,—rapidement, sûrement, sans danger. 50¢ et $1 chez les pharmaciens. Excellentes contre toutes douleurs rhumatismales. 1177
Capsules Antirhumatismales Templeton

D'une facile réalisation

Publié par

Laura-I. BALDT, A.M.

Plusieurs annees durant, professeur adjoint des Arts domestiques, Collège des Instituteurs, Université Columbia, New-York.

Voici une chic robe lavable pour l'agrément des jours d'été. Et pas une profusion de plis à presser après le lessivage!

La cotonnade est le tissu préféré et il y a aussi plusieurs autres fascinants nouveaux tissus. L'original fut exécuté en cotonnade simili-toile violet avec de jolies manches courtes pourpre uni. Les boutons répètent le pourpre.

On peut aussi la faire en toile, soie lavable, etc. Vous voudrez en confectionner plusieurs pour l'été prochain. Très chic, peu coûteuse et d'une prompte réalisation.

Le style No 2938 se présente dans les tailles 16, 18 ans, 36, 38, 40 et 42 pouces de buste. La taille 36 exige 3 verges d'un tissu de 35 pouces avec ⅝ verge d'un tissu opposition de 35 pouces.

Le livret de modes ne coûte que 15 sous. Le livret et le patron ensemble 35 sous.

Envoyez 20 cents en timbres ou argent (argent de préférence) pour le patron. Ecrivez lisiblement votre nom, adresse et le numéro du style. N'oubliez pas de mentionner la taille que vous désirez.

Adressez vos commandes au Service des Modes, Journal "Le Droit", Ottawa, Ont.



Coeur de femme

Le coeur d'une femme est un parterre où croissent les fleurs jolies au parfum bien doux.

Toutes les variations y sont réunies, mais elles demandent un soin constant. Celles-là, ce sont des violettes, emblème de la pudeur et de l'innocence, mais fleur trop modestes elles sont négligées et l'oeil ne les cherche pas.

Un jour l'homme entrera dans ce jardin clos, mais ne cueillera que les roses (amour) car il ne saura pas voir le charme des toutes petites fleurs, (il les piétinera peut-être), il ne cherchera pas même à savoir si le jardinier n'a pas négligé cette floraison trop humble, mais qui fait l'attrait réel de toute femme, car les roses du printemps seules durent très peu.

Malheur à l'être qui par sa prise effeuillera trop de ces roses et laissera le rosier mourant. Alors les pétales en se mourant, par un vent imprévu, pourraient rejaillir jusqu'à lui et lui causer un amer parfum de remord et de regret.

Malheur aussi, à celle qui jettera sa jeunesse au vent des plaisirs et des rencontres car viendra un jour un hôte aimé et tendre à qui elle voudra faire honneur en offrant tout son coeur et les roses et les violettes, auront été si effeuillées, qu'il n'y aura plus rien ou si peu que l'hôte froissé se retirera. Alors, elle sera seule pour toujours, n'ayant pour unique trésor que des fleurs fanées dans un parterre dévasté.

J. R.

Suivre notre goût est le seul moyen d'être chic

Les plus grands arbitres de la mode — et les créateurs mêmes de la couture — en arrivent à ce point d'éclectisme qu'ils nous conseillent, avant tout, de **suivre notre goût.**

Ils savent que nous obéissons toutes, malgré nous (trop docilement peut-être), aux suggestions éparses dans l'air, à l'imitation des modèles entrevus, aux conseils imprimés dans mille journaux — qui nécessairement se répètent, puisqu'ils ne disent que ce qu'ils ont vu.

De tout cela résulte, dans les grandes villes principalement, une uniformité regrettable, un aspect "standard" de la mode... Ce n'est pas l'élégance véritable, ni le bon goût.

Ces qualificatifs, trop prodigués à la banalité, devraient s'appliquer uniquement aux créations personnelles réellement étudiées pour la femme, choisies par elle et en harmonie profonde avec sa beauté propre.

C'est assez facile, cependant... Il y a tant de modèles différents, tant d'idées, tant de détails et de nuances diverses!

COULEURS

Prenons d'abord la couleur. Osez, mesdames, sortir du bleu marine, du noir et du gris. Ces trois tons sont parfaits: nous les avons beaucoup aimés et conseillés. Mais on en a un peu abusé.

"Je ne suis pas une jeune fille à marier pour porter du rose!", me disait récemment une femme encore fort belle à qui je reprochais doucement son éternel crêpe noir (Chine, satin ou georgette, alternativement).

Pour la convaincre, je l'obligeai presque à passer une robe en velours mat rose pâle. Elle en fut à ce point embellie et rajeunie qu'elle ne pouvait détacher ses yeux du miroir. Ses cheveux blonds, ses yeux bleu clair, réalisaient avec le ton de la robe une harmonie incomparable.

Elle consentit à quitter — pour le soir — ses grisailles habituelles; et on peut lui promettre un beau succès, croyez-moi!

Essayez, chères lectrices, avec beaucoup de soin et de réflexion, quel coloris vif ou neutre, chaud ou froid, vous convient le plus exactement et n'hésitez pas à choisir une robe de ce ton-là. Il sera très à la mode dès l'instant qu'il vous ira.

FORME

Il en est exactement de même pour la forme d'une toilette.

Nous vous disons, au sortir des collections: "Les décolletés sont très montants devant, très plats; l'ampleur est reportée en arrière; les jupes sont étroites, etc., etc." N'en croyez que ce qui vous convient.

Si le décolleté en pointe, ou bateau, ou même arrondi est plus seyant à votre construction personnelle, n'allez surtout pas vous engoncer d'un corsage montant, désavantageux. Car on trouve aussi dans les collections des décolletés en pointe, arrondis et bateau, on trouve de tout! L'affaire est de savoir choisir.

GARNITURES

Il est une autre sorte de "docilité" qui consiste à orner, à chaque saison, son manteau, sa robe ou son chapeau de la garniture en vogue.

Vous avez certainement, comme moi, une ou deux amies qui ont ajouté à la couture de leurs manches plates, une astucieuse (et inutile) petite bande d'astrakan ou de castor en épaulette: leur manteau classique n'en est pas devenu beaucoup plus nouveau, mais certainement plus difficile à mettre.

Ces mêmes ferventes du dernier cri ont piqué en travers de leur béret de drap ou de laine grattée, une plume multicolore qui leur donne un vague air de chef indien.

Ou bien, elles ont posé sur une robe de mousseline ou de georgette sombre — un peu usagée — la pélerine de paillettes étincelantes (or ou argent) qui leur semble être de rigueur; ce n'est pas de rigueur, mais c'est bien coûteux, bien fragile, bien provocant.

Ce sera aussi très vite démodé, car rien ne se démode plus dangereusement qu'une garniture dernier cri


Pour hâter la convalescence

Ceux qui relèvent d'une maladie épuisante ont besoin de l'Elixir tonique du Dr Montier pour hâter la convalescence et prévenir les rechutes souvent fatales.

Délicieux au goût, apéritif et réconfortant, il stimule l'appétit, active la digestion et en augmentant la nutrition, fait renaître force et santé.

Ne constipe pas

Elixir Tonique du Dr Montier

Recettes éprouvées

FRUITS CANDIS

Pommes candies

Choisissez une variété de pommes qui ne s'amollit pas en cuisant — les variétés Spy, Délicieuse, Dolman Sweet ou Russet sont les meilleures.

Epluchez, ôtez le coeur et tranchez les pommes en travers, en tranches de 1-2 pouce, ou en longueur, en tranches de 1-8 pouce, ou coupez en dés de 1-2 pouce. Faites un sirop avec les ingrédients suivants:

1 tasse de sucre
1 tasse d'eau
1-3 tasse de sirop de maïs blanc.

Faites bouillir trois minutes, puis ajoutez suffisamment de fruits pour couvrir le fond du récipient. Faites cuire jusqu'à ce que le mélange devienne clair. Otez du feu et égouttez bien. Laissez reposer pour sécher. Rajoutez des fruits au sirop et répétez le procédé. Après la deuxième ébullition, ajoutez 3 cuillerées à soupe d'eau bouillante. Lorsque les fruits sont secs, roulez-les dans du sucre de fruits. Le sirop peut être teinté de rouge, vert ou jaune, si l'on désire. On peut confire de cete façon les poires, les prunes et les pêches en conserve, si l'on a soin de bien les égoutter.

Carottes Confites

Grattez des petites carottes et coupez en quartiers dans le sens de la longueur. Faites cuire jusqu'à attendrissement. Faites un sirop en vous servant de l'eau dans laquelle les carottes ont cuit, ajoutant 2 tasses de sucre, 1-4 tasse de sirop blanc de maïs et 1-2 citron pour 1 tasse du liquide. Faites cuire jusqu'à ce que les carottes deviennent claires. Egouttez et séchez, roulez dans du sucre et emballez entre des couches de papier ciré.

Pommes

Faites cuire une variété de pommes à peau rouge sans les peler dans une quantité suffisante d'eau pour les couvrir. Egouttez et faites une gelée avec le jus.

Pressez la pulpe à travers une presse à fruits ou une grosse passoire. Ajoutez une tasse de sucre pour chaque tasse de pulpe, faites bouillir lentement 15 minutes en remuant souvent pour empêcher que le mélange ne colle. Etalez dans une casserole qui a été rincée à l'eau froide. Laissez reposer 24 heures. Coupez en dés et roulez dans du sucre de fruits. Ces pommes sont meilleures au bout de deux ou trois semaines. On peut colorer, mais si l'on se sert de pommes rouges, la couleur naturelle est un rose naturel qui plait.

Ces recettes ont été préparées par le Service des fruits, du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Tête de veau en tortue à la Guérin. — Désossez et faites dégorger une tête de veau bien blanche; placez-la ensuite dans une casserole, couvrez-la d'eau froide et laissez prendre lentement l'ébullition. Au premier bouillon, égouttez la tête et plongez-la ensuite dans l'eau froide. Détachez les oreilles en rond. Coupez les autres parties en morceaux de 2 pouces environ. Les oreilles et la langue doivent rester entières. Remettez le tout dans une casserole et couvrez abondamment d'eau de deux citrons (s einassnpélp s fraîche. Ajoutez sel, poivre, la chair de deux citrons (sans les pépins surtout), deux oignons, deux carottes, un clou de girofle, thym, persil, laurier. Laissez cuire doucement. Préparez une sauce avec le fond de cuisson, de la tomate en purée, du thym, du laurier et du jambon coupé en dés et passé au beurre. Laissez réduire le tout, passez la sauce et incorporez-y une pincée de poivre de Cayenne. Préparez également une garniture de champignons, olives dénoyautées, cornichons et jaunes d'oeufs durs. Servez avec des croûtons frits sur lesquels vous déposez la garniture.

Laitues farcies. — Retirez les premières feuilles de quelques laitues bien pommées; faites blanchir le coeur et les autres feuilles dans de l'eau salée; retirez, égouttez, faites raffermir dans de l'eau froide. Egouttez de nouveau, retirez les coeurs et, dans le vide produit, introduisez un hachis de viande et de chair à saucisses assaisonné d'une pointe d'échalote. Ficelez les laitues et mettez-les à cuire pendant deux heures dans moitié eau, moitié bouillon, avec oignons, carottes, clous de girofle et bouquet garni.

GATEAU DES ANGES

Les blancs de 11 oeufs bien battus, une pincée de sel. Quand les oeufs sont à demi battus, ajoutez 1 cuillerée à thé de crème de tartre, puis battez bien ferme. Ajoutez 1½ verres de farine tamisée et 1 cuillerée à thé de vanille. Ne graissez pas la terrine.

N'oubliez pas de lire les "Annonces Classées" aujourd'hui.

CE QU'IL FAUT FAIRE POUR
l'"Indigestion acide"

Une méthode qui soulage de la cause en quelques minutes.



Bien des gens qui **pensent** avoir des "estomacs faibles" ou souffrir de l'"indigestion", disent les médecins, n'ont en **réalité** rien de plus sérieux que l'**estomac acide.** Et cette affection commune peut être soulagée maintenant, **en quelques minutes.**

Tout ce que vous avez à faire c'est de prendre après les repas le Lait de Magnésie bien connu de Phillips. Il a pour effet de **neutraliser** presque tout de suite l'acidité dans l'estomac qui cause votre dérangement. Vous vous sentez une toute autre personne.

Essayez cela une fois. Prenez soit le liquide ordinaire "PHILLIPS" ou les **nouvelles** Pastilles de Lait de Magnésie Phillips. Mais voyez à obtenir le véritable Lait de Magnésie PHILLIPS. Préparé au Canada. **AUSSI SOUS FORME DE PASTILLES:** Les Pastilles de Lait de Magnésie de Phillips sont maintenant en vente dans toutes les pharmacies. Chaque petite pastille est l'équivalent d'une cuillerée à thé de véritable Lait de Magnésie Phillips.



PHILLIPS' *Milk of Magnesia*

CAPLAN'S 129-137 Rideau St

Jeudi, Vendredi et Samedi

Vêtements de Pâques et accessoires importants pour la chic demoiselle ou dame.

Costumes 2 Pièces et 3 Pièces

Costumes de toutes les longueurs sur des jupes d'un bel ajustement ou costumes 2 pièces façon masculine.

$19.50

Tweeds et lainages. Tailles 14 à 20 et 38 à 44.



Robes de Pâques

Jolies impressions et ravissantes teintes unies. Robes en tailles 14 à 20 et 38 à 52 $5.95

Chics Souliers

Larges lanières, escarpins, souliers lacés, sandales et genre colonial à boucle. La paire, $3.95



Pointures 3 à 8 et largeurs A à C.

Un acompte réservera tout vêtement

Bas "Corticelli"

Bas chiffon et service moyen, entièrement façonnés, dans les nouvelles teintes cuivre. Première qualité. La paire 75c

Chics Blouses

De taffetas et crêpes, teintes pastel et noires, brunes et marine. Tailles 14 à 44 $1.95

Chapeaux de Pâques

Homburgs façon masculine et "Toppers" ou de paille.



$1.95

Nouvelles teintes. Tous les styles.



Ensembles, Manteau, Chapeau et Sac à Main

Manteaux à dos plissé ou évasé, avec chapeau et sac à main pour assortir. Tailles 7 à 14x. L'ensemble $7.95

COMPLETS pour Adolescents

Veston, Gilet et 2 Pantalons. Tailles 32 à 36. Tweeds de qualité. Rég. $13.95. Très spécial $10.95



SOULIERS pour Garçons et Fillettes

Oxfords de kip pour garçons, pointures 1 à 5½. Oxfords de veau et souliers lacés et à lanières de cuir verni, pointures 11 à 2. La paire $2.25



Complets 2 Pantalons et Paletots

LES COMPLETS: Worsteds fauve, brun et gris en dispositions quadrillées ou unies. Serge marine unies. Tailles 34 à 44. $19.50

LES PALETOTS: Modèles tubulaires à ceinture, chics Balmacans et Raglans. Molletons et tweeds fauves, bruns, gris et oxford. Tailles 33 à 44.

Chaussettes pour Hommes

Chaussettes tout laine ou soie et laine. Pointures 10 à 11½. La paire 49c

SOULIERS pour Hommes

Oxfords de veau, souliers à oeillets ou à lanières à boucle. Pointures 5½ à 11. La paire, $3.95

Achetez suivant le Mode Budgétaire de Caplan

CAPLAN'S 129-137 Rideau St

"Une de perdue deux de trouvées"

102

Editeur:
L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce
Section des Trois-Rivières.

Quand il eut terminé la séance, le bossu annonça qu'il avait une boîte de cigares à faire rafler. "Une bonne boîte de Havane", les cigares préférés de Bibi! Voue pouvez la gagner, mes bons messieurs, en tirant un billet et en payant la somme correspondante au chiffre que vous verrez dessus". Chacun tira. Le sort favorisa Whitehall. Tout heureux, le lieutenant s'écrie en levant son billet: "Une bonne affaire! La boîte de cigares nous servira à St-Denis demain soir. Nous nous paierons la traite après notre revanche contre ces chiens de révoltés"

Une heure plus tard, Siméon était rendu chez son beau-frère Marcelin, qui vivait dans les alentours. Il n'avait plus de bosse dans le dos et enlevait les uns après les autres ses habits de déguisement. "Ton chien m'a rendu un fameux service encore une fois, Marcelin. Il mériterait une décoration du gouverneur, cet animal-là! — Le seigneur t'a reconnu tout de suite demanda Marcelin. — Je pense bien.... Il était du complot... Il avait invité les officiers anglais à sa table exprès pour me permettre de dénicher leurs intentions".

—Et les Anglais ne se sont doutés de rien? — Tu comprends, Marcelin, dès que j'ai entendu dire au lieutenant qu'ils veulent se revenger ce soir, j'en avais assez, j'ai tiré ma révérence et je suis parti. Maintenant, c'est grave. Nous n'avons plus de temps à perdre. Je cours à St-Denis mettre Nelson au courant afin qu'il se prépare à les recevoir Tâchez d'arriver vous-même pour huit heures ce soir au plus tard, et apportez vos fusils. S'ils vous en manque, venez pareil. Nous pourrons en distribuer à ceux qui n'en ont pas, grâce au charivari d'hier la nuit.

Pas de démocratie en Ontario tant que durera l'injustice

(Suite de la première page)

des taxes scolaires perçues à Ottawa par les deux commissions scolaires.

FAIR-PLAY BRITANNIQUE

Il conclut en faisant un vibrant appel au "fair-play" britannique. Il rappela que les Canadiens-Français étaient restés loyaux à l'Angleterre depuis la conquête et qu'ils avaient sauvé le pays de l'invasion américaine. "D'ailleurs nos fils des deux races", s'écria-t-il, "ont rougi en commun de leur sang les champs de Flandre en combattant pour la justice et la démocratie. Que penseraient-ils, ces héros qui dorment là-bas de leur dernier sommeil, de cette lutte mesquine que l'on fait autour de quelques misérables dollars?

"Le Premier Ministre et le Procureur Général, déclara au début de son discours le député libéral de Prescott, ont été obligés de se lever en chambre pour défendre le bill qui rendra justice aux catholiques au point de vue de leurs écoles. Je ne parle pas ici moi-même, ce soir, comme un catholique, bien que je n'ai aucunement de crainte de faire profession de mes convictions religieuses en public, je m'adresse à cette assemblée à titre de libéral et je ne saurais trop hautement louer le courage dont a fait preuve le premier ministre à propos de la question des écoles séparées. Je suis orgueilleux de mon chef. Je suis fier d'être libéral, parce qu'il est de tradition dans ce grand parti de défendre les droits des minorités.

LE RENOM DE L'ONTARIO

Dans ce débat le Procureur Général s'est montré de nouveau un maître de l'éloquence et de la logique. Comme je l'ai déjà dit, je ne parle pas ici comme catholique, mais simplement comme un citoyen de l'Ontario qui ne veut pas que le bon nom de sa province reste terni par une injustice flagrante à l'égard d'une grande partie de sa population.

"Ce bill est conforme à l'esprit de justice qui a toujours gouverné la majorité du peuple bien pensant en cette province. Le coeur du plus grand nombre est à la bonne place en Ontario. Je me rappelle très bien que mes concitoyens ont dû lutter pendant 15 ans pour obtenir la reconnaissance de leur langue par l'abolition du règlement XVII.

ABOLITION DU REGLEMENT XVII

Quelles calamités ne nous a-t-on pas prédites alors? Ceux-là qui dans le temps s'opposaient à l'abolition du règlement XVII sont encore les mêmes aujourd'hui qui s'objectent à l'adoption de cette juste législation scolaire. Mais, après qu'en 1927, M. Ferguson eut assez de courage pour réparer l'injustice qui avait été commise 15 ans auparavant, il ne s'est produit aucune catastrophe. La majorité de la province s'est rendu compte qu'une injustice avait été commise et que sa réparation avait pour résultat d'amener une meilleure harmonie parmi tous les citoyens de l'Ontario.

"J'ai moi-même lutté en chambre durant quatre ans, de 1924 à 1927 afin d'obtenir la reconnaissance des droits de nos enfants. Quel est le but du bill qui est soumis aujourd'hui? A propos de quoi se bat-on? Mais, en fait, est-ce une lutte? Non. C'est le simpel redressement d'un tort, d'une injustice. La chose sera acceptée comme telle.

DROITS DE NOS ENFANTS

"Il s'agit aujourd'hui d'accorder à tous les enfants des écoles de cette province, égalité de traitement. L'on doit juger la chose à son mérite, sans tenir compte des préjugés religieux ou autres.

"La question en jeu aujourd'hui n'est pas l'argent, mais les droits de nos enfants. Il y a une grande différence entre ceux qui sont en faveur de cette législation et ceux qui s'y opposent. Ceux qui appuient le bill des écoles séparées prennent la part des enfants. Ceux qui sont contre ce bill n'ont que l'argent à la bouche. Le peuple saura entre qui des deux choisir.

LE CAS D'OTTAWA

"Prenons, par exemple, le cas de la ville d'Ottawa pour montrer l'injustice qui est faite aux enfants dans les écoles séparées. Nous avons, dans la capitale 10,000 enfants qui fréquentent les écoles publiques et 10,000 qui fréquentent également les écoles séparées. Les contribuables des écoles publiques n'ont a payer qu'une taxe de 7.44 millièmes tandis que ceux des écoles séparées doivent verser près du double, soit 14.80 millième. La commission des écoles séparées n'a que $390,000 pour pourvoir à l'instruction de ses 10,000 enfants, tandis que celle des écoles publiques a autant que $970,000. Ce qui a permis à cette dernière de se construire des écoles qui sont de véritables palais et de les outiller de la façon la plus moderne qui soit.

"Le cout de l'instruction d'un enfant dans les écoles publiques est de $91.31 par année tandis que celui d'un enfant dans les écoles séparées n'est que de $38.91.

L'EGALITE DE TRAITEMENT

"Je suis donc en droit de me demander ou est l'égalité de traitement entre ces deux classes d'enfants? **Est-ce que nous pouvons dire que la province d'Ontario est une démocratie aussi longtemps qu'un tel état de chose continuera d'exister? Le premier élément de la démocratie est l'égalité. Et il n'y a absolument aucune égalité dans ce système.**

"Cette inégalité a été admise. Le chef actuel de l'opposition, quand il était premier ministre, a concédé la chose, en augmentant les octrois aux écoles éparées, afin de les aider parce qu'elles sont beaucoup plus pauvres que les écoles publiques.

"Je pense que l'élément sain de cette province va considérer cette aspect de la situation plutôt que celui des dollars et des cents".

LA LOYAUTE FRANCAISE

M. Bélanger ouvrit ici une longue parenthèse pour rappeler la loyauté française à la couronne britannique. Il rappela qu'en 1812, moins de 30 ans après la conquête, nos compatriotes avaient repoussé les avances des émissaires américains qui voulaient les gagner à la cause de la révolution d'outre-frontière. "Qui ont été les premiers à rester loyaux à l'Angleterre?", s'écria-t-il. "Ce sont nos évêques qui ont demandé à nos ancêtres de demeurer fidèles à la Grande-Bretagne. Il n'est pas nécessaire non plus de parler de la bonne entente qui existe entre l'Ontario et Québec. Ne sont-ce pas en 1812, les voltigeurs Canadiens, qui ont empêché les Américains de s'emparer de notre pays?

LES MORTS DE FLANDRES

"Devrais-je aussi rappeler la grande guerre? Je n'ai pu m'empêcher de penser, hier soir et toute la journée aujourd'hui à nos fils, aux enfants des deux races, qui dorment ensemble de leur dernier sommeil, dans les champs de Flandres. Ils ont lutté côte à côte. Ils sont tombés, mêlant leur sang en combattant pour la justice et la démocratie. Je demande avec horreur ce que penseraient ces héros de la lutte qui se fait ici aujourd'hui autour de quelques misérables dollars.

L'ECUSSON BRITANNIQUE

"Je vois l'écusson britannique au-dessus du trône de l'orateur, il porte en exergue l'inscripton: **"Dieu-mon-droit"**. Je pense que ces mots veulent dire quelque chose pour tout citoyen britannique en Ontario et pour tout citoyen britannique dans le monde entier. Je crois que personne en cette province ne se laissera fourvoyer par un appel aux préjugés qui pourrait le détourner de l'esprit de cette juste légende.

APPEL A L'OPPOSITION

"Je fais appel aux députés de l'opposition et leur demande de considérer ce bill dans son vrai jour. Cette légalisation est bien au-dessus de toutes les objections légales que l'on pourrait soulever. En fait, qu'est-ce que la phraséologie a a faire quand il s'agit du principe lui-même qui est en jeu?

La justice veut que l'on traite les autres comme l'on voudrait être traité soi-même. **On sait qu'il en est un autre avant tous qui a dit que c'est la lettre qui tue et que c'est l'esprit qui vivifie.**

LA LETTRE ET L'ESPRIT

"Le chef de l'Opposition a déclaré, cet après-midi, au sujet de l'observance de la loi des liqueurs à Orillia, que c'est à l'esprit mais non à la lettre de la loi que l'on devrait adhérer. S'il décide que la chose doit s'appliquer à propos d'une bouteille de bière, à combien plus forte raison ce principe devrait-il être accepté quand il s'agit de nos enfants.

"On a prononcé à tout moment à propos des écoles séparées, les mots privilèges spéciaux. Nous avons lu cette phrase partout.

Mais je demande si on peut trouver dans la loi de 1863 qu'il est dit que l'on rendra aux ecoles séparées leurs privilèges spéciaux. Non. Il est dit au contraire que l'on redonnera aux contribuables des écoles séparées l'exercice de leurs droits. Ainsi M. Acres s'est élevé l'autre jour de façon tonitruante contre ce qu'il a rappelé ces privilèges spéciaux. Je dois dire qu'il ne doit y avoir de privilèges spéciaux pour personne, mais l'égalité pour tous.

ACTIONNAIRES CATHOLIQUES

"De la façon dont la loi est faite maintenant, les actionnaires ne peuvent verser leurs taxes aux écoles séparées. Le bill actuel n'a donc que pour but de donner des droits scolaires égaux à tous en cette province.

"Prenons le cas de corporations comme le C.P.R. qui ont reçu à millions les subsides du Gouvernement de ce pays. Est-ce que les catholiques n'ont pas aussi leur part dans cette richesse? N'ont-ils pas le droit d'avoir une part des taxes scolaires payées par le C.P.R., même si c'est une part infime et qu'on leur avait auparavant refusée.

JUSTICE ET LOI

"Mes amis de l'opposition me répondraient en parlant de droits légaux. Je ne parle pas de droits légaux. Je parle de justice. La lettre de la loi et la justice peuvent être deux choses entièrement différentes. Les loi sne portent pas toujours l'empreinte de la justice; chacun le sait.

LES COMPAGNIES DU NORD

"Prenons maintenant les compagnies étrangères qui sont venues exploiter nos mines et nos forêts dans le Nord. A qui ces forêts et ces mines appartiennent-elles? Sont-elles la propriété que d'une partie seulement des citoyens de cette province? Est-ce que les catholiques n'ont pas aussi le droit de partager cette richesse? En toute justice, nous avons les droits que la loi ne reconnait pas, mais que ce bill entend nous accorder enfin.

"Notre devoir est de voir à ce que, autant que possible, les droits légaux accordés par cette législature soient conformes à la justice. Si nous comprenons bien notre devoir, il n'y aura personne en cette Chambre qui votera contre cette mesure, qui est une courageuse tentative pour réparer une injustice de longue date.

LES UTILITES PUBLIQUES

"Je pense que l'inégalité ne disparaitra pas en ce qui s'agit des utilités publiques parce qu'elles sont payées également par les catholiques qui constituent 42 p. 100 de la population totale du Canada. Mais, étant donné l'état actuel des esprits et en raison de la propagande que l'on fait, il serait fatal de tenter de vouloir accorder pleine justice.

"Il y a encore ceux qui prétendent que ce bill soulèvera l'antagonisme religieux en cette province. Je dis que ce sont ceux-là même qui prononcent ces paroles qui seront responsables de la controverse religieuse qui pourrait éclater par la suite. Le devoir des chefs est de diriger. Mais ils doivent guider dans la bonne voie: dans le chemin de la justice et l'équité. "Et si cette propagande continue, la réponse sera celle qui se trouve encore sur l'écusson même de l'empire britannique: "Honni soit qui mal y pense".

DROITS DES PARENTS

"On trouve d'autres gens qui disent que l'on devrait établir au Canada un seul genre d'école, l'école nationale. Mais la loi de 1863 en a décidé autrement et c'est maintenant un principe établi que les parents ont droit de décider du genre d'écoles que doivent fréquenter leurs enfants. Les Ecoles Séparées sont établies a demeure, qu'on le veuille ou non. Il faudra bien accepter la chose.

DEFENSE DE NOS ECOLES

"On n'a pas, au cours du débat actuel, attaqué autant le bill lui-même que les écoles séparées.

Mais les écoles séparées sont loin d'être aussi mauvaises qu'on le prétend. Dans nos écoles, nous avons supprimé l'enseignement mixte pour la période d'adolescence des enfants. Est-ce là un principe dangereux? Il est adopté aujourd'hui dans presque toutes les écoles publiques dans le monde entier. Je pense qu'on devrait l'appliquer aux écoles publiques d'Ontario comme la chose s'est faite en Angleterre et aussi, dans une certaine mesure, aux Etats-Unis. Si on en agissait ainsi, ne serait-ce pas un progrès pour les écoles publiques?

QUESTION DE MORALE

"A titre de catholiques, nous croyons que la morale doit s'appuyer sur la religion. Nous ne pensons pas devoir séparer l'éducation morale de l'enseignement profane. A mesure que l'enfant grandit, il doit savoir que chacun de ses actes relève de la morale.

"Nous avons aussi foi en la Providence. Quand les professeurs enseignent l'histoire ils doivent montrer l'action de la Providence dans les événements.

DES MOTS, DES MOTS, DES MOTS

"On a encore prétendu que nos enfants seraient meilleurs, s'ils recevaient tous une éducation commune dans les mêmes écoles nationales. Ce ne sont là que des mots, des mots et encore des mots. Mais ce qui est pire, c'est des mots dangereux qui peuvent soulever les pires tempêtes.

"Est-ce que l'harmonie n'est pas plus grande dans la province de Québec où les enfants catholiques et les enfants protestants sont éduqués chacun dans leurs propres écoles".

UNE REVUE HISTORIQUE

L'orateur fit ensuite une revue historique de la législation scolaire. Il remonta jusqu'à 1824. Puis il montra qu'en 1863, la loi des Ecoles Séparées avait été adoptée au Parlement des Deux-Canadas par un vote de 88 à 22. Il assura que le vote du Haut-Canada avait été de 25 à 22 en faveur de cette mesure.

ORANGISTES POUR NOS ECOLES

Il cita au nombre de ceux qui avaient voté pour les écoles séparées à cette époque, Sir John MacDonald lui-même et deux grands maitres des loges orangistes, John Cameron et C. Benjamin.

Il montra ensuite que les évêques ne pouvaient s'engager publiquement au nom des citoyens catholiques. "Ainsi, on ne peut citer les paroles des évêques pour affirmer que la loi de 1863 était finale. Quant à D'Arcy McGee il ne parlait que pour lui-même, en 1867, quand il assurait qu'il ne voulait pas rouvrir le débat scolaire."

LE BILL DE MacDONALD

M. Bélanger expliqua encore qu'à la dernière session avant la Confédération, Sir John-A. MacDonald avait, en 1866, présenté un bill pour donner aux écoles séparées d'Ontario les mêmes droits qu'aux écoles dissidentes du Bas-Canada. "Mais il fut forcé de retirer son projet de loi. Il n'en déclara pas moins en cette circonstance qu'il avait confiance", nota l'orateur, "que les minorités protestantes seraient toujours bien traitées dans Québec. La preuve est que, deux ans plus tard seulement, les écoles dissidentes obtenaient tous les droits dans la province voisine."

LES TRIBUNAUX

Il cita encore l'Acte Britannique de l'Amérique du Nord pour prouver que les écoles séparées sont bel et bien des écoles publiques au vrai sens du mot. Il mentionna encore le jugement du juge Meredith pour prouver la chose plus amplement.

"On a voulu obtenir des décisions de tribunaux au sujet des écoles séparées", continua le député de Prescott. "Que l'on s'y conforme donc alors. Le Conseil Privé d'Angleterre, n'a-t-il pas dit aussi que les écoles séparées étaient une forme des écoles publiques."

L'HONORABLE M. FERGUSON

"N'est-ce pas l'honorable Ferguson qui, en 1929, déclarait à la dernière heure de la session", continua M. Bélanger, "que si l'opinion publique était formée, le temps viendrait où les droits des écoles séparées seraient reconnus. Je puis dire que ces paroles sont un testament que l'ancien premier ministre a laissé aux députés de la gauche. Je suis certain que si l'hon. M. Ferguson était aujourd'hui chef de l'Opposition, il serait le premier à offrir sa coopération au Gouernement afin d'assurer la reconnaissance des droits des contribuables catholiques."

LES ECOLES PUBLIQUES

"On prétend encore que ce bill consommera la ruine des écoles publiques. Ne sait-on pas que la plus forte augmentation des taxes des écoles publiques ne s'élèvera à pas plus de ¾ de millième. Les contribuables deront payer environ 16 cents de plus par $1.000 afin de rendre justice aux écoles séparées. Je pense que c'est là un sacrifice bien minime, quand il s'agit de reconnaitre les droits des écoles séparées. Si l'on avait soumis dans son vrai jour la question aux contribuables des écoles publiques, je pense que la réaction aurait été tout autre. Une simple illustration du résultat de l'abolition des écoles séparées suffira si je dis qu'à Ottawa seulement le taux de la taxe des écoles publiques serait augmenté de $7.44 à $10.10. Ce serait d'un coup une hausse de 66 p. 100. Si nous fermions nos écoles séparées, nous demanderions à l'avenir — et avec raison — d'avoir des édifices aussi somptueux que les écoles publiques en ont maintenant. Nous voudrions aussi que nos professeurs reçoivent des salaires égaux. Je dis, en toute connaissance de cause, que l'existence des écoles séparées en Ontario constitue salut pour les écoles publiques.

DROITS DES PIONNIERS

"Est-ce que les immigrants, les nouveaux arrivants au pays ont les mêmes droits que les pionniers, que ceux dont les libertés ont été garanties par les traités de 1763 et de 1791? On a attaqué Québec et son système scolaire. Est-ce que la chose est vraie sur ce qu'on a dit du traitement donné à la minorité protestante? Je suis certain que non. Car dans la province voisine, les écoles dissidentes sont complètement indépendantes et ont tout le système scolaire complet de l'école primaire au collegiate, sans oublier les inspecteurs. En raison donc de l'équité avec laquelle la minorité protestante est traitée dans Québec, je demanderai que l'on reconnaisse les droits de la minorité catholique ontarienne. Qu'on le traite avec la même justice que la minorité protestante dans Québec."

Un refus des propositions...

(Suite de la première page)

légale et réprimer l'acte hostile constitué par l'initiative allemande. Mais, désireux d'épargner à l'Europe de nouvelles complications, il ne l'a pas fait."

Il demanda d'abord au conseil de la Société des Nations de proclamer que le traité n'avait pas été respecté. Dans des pourparlers tenus du 12 au 19 mars, avec les représentants des autres puissances associés au traité de Locarno, il s'efforça d'en venir à une solution amicale. Le gouvernement allemand rejeta les propositions du 19 mars comme lui refusant l'égalité de droits.

Le gouvernement allemand n'a pas eu à tenir compte davantage de la question dans son mémoire. On serait porté à croire que les clauses de démilitarisation de la Rhénanie sont contraires aux bases sur lesquelles la paix a été conclue, mais ces affirmations n'ont de fondements ni directs ni indirects. La démilitarisation de la Rhénanie n'a été rien autre chose qu'une garantie de sécurité contre de nouvelles manoeuvres allemandes. Elle n'a violé aucun des principes contenus dans les 14 points énumérés par le président Wilson.

La Ruhr a été évacuée même avant qu'on ait songé aux négociations de Locarno.

Le mémoire allemand cherche à invoquer une nouvelle théorie juridique, savoir qu'aucune nation ne pourrait volontairement renoncer à ses droits souverains sans qu'il y ait pression étrangère, que la contrainte de nécessité est à la base des clauses de démilitarisation et que le traité de Locarno ne peut avoir un caractère sacré, puisqu'il contient des mesures déjà incluses dans un traité signé après une défaite.

Devons-nous conclure que l'Allemagne pourra demain révoquer en doute les statuts de Memel, de l'Autriche, de Dantzig et réclamer telles ou telles revisions de frontières? Le gouvernement français estime que ces questions doivent être posées clairement au Reich et que ce dernier y réponde aussi clairement.

GAZ EMPOISONNES

Presse associée

GENEVE, 8.—Anthony Eden, secrétaire des affaires étrangères de Grande-Bretagne, a protesté fortement aujourd'hui contre l'usage allégué des gaz empoisonnés par les armées italiennes en Ethiopie, pendant une séance secrète du comité de conciliation des 13 de la Société des Nations.

M. Eden déclara que la convention internationale contre l'usage de ces gaz fut signée par l'Italie et l'Ethiopie en 1925 à Genève et que cette convention défend absolument l'usage des gaz asphyxiants. Le comité demandera aux officiers de la croix rouge s'ils possèdent des preuves concernant l'usage des gaz.

Le comité s'est ajourné jusqu'à 4 h. p. m.

Les Anglais sont déterminés à se déclarer franchement contre tout autre délai à entamer de réelles négociations de paix et à prendre des mesures pour faire cesser les hostilités.

P.-E. Flandin, ministre des affaires étrangères de France, a soumis à Genève un plan de paix européenne, qui doit être présenté aux puissances de Locarno et au conseil de la S. des N. Le plan comporte une force internationale permanente à la disposition d'une commission européenne ou du conseil de la S. des N. Cette force comprendrait des unités militaires, navales et aériennes et permettrait aux Etats de remplir leurs devoirs d'assistance mutuelle.

Six personnes perdent la vie

PERTES DE VIE RECENTES EN NOUVELLE-ECOSSE

(Presse canadienne)

HALIFAX, 8 — Six personnes de la Nouvelle-Ecosse ont perdu la vie dans des tempêtes, et treize enfants ont été faits orphelins par la noyade apparente de deux couples indiens depuis mardi. On n'a pas encore retrouvé les corps de M. et Mme Joseph Michael et de M. et Mme N. Marshall.

Owen Miller, 18 ans, de Sandy Cove, a été trouvé à l'entrée du port d'Halifax. Près de là se trouvait la chaloupe dans laquelle il était parti pour retourner chez lui avec son compagnon, Wilfrid Finck. Le corps de ce dernier n'a pas été retrouvé.

Contre l'épilepsie dans le Québec

QUEBEC, 8 (P.C.) — L'Hon. Athanase David, secrétaire provincial, déclarait hier que le gouvernement étudie actuellement l'établissement d'une ferme-colonie pour les épileptiques dans la province de Québec. M. David fit cette déclaration en faisant allusion à une proposition du Dr A.-G. Morphy, fondateur de l'Institut Industriel de Montréal.

Au cours d'allocutions prononcées à l'assemblée annuelle de l'Institut Industriel à Montréal, hier, le Dr Morphy et le Dr Wilder Penfield, neurologue, soulignèrent le besoin d'un tel établissement.

UN CONSEIL D'AMI

M. Mathias Christensen, Atlantic, Iowa, écrit: "Pendant trois ans j'ai souffert de troubles urinaires. J'avais employé différents remèdes sans obtenir de résultats. Un ami me conseilla alors de prendre du Novoro du Dr Pierre. J'en pris six bouteilles en trois mois et depuis ce temps-la ma condition s'est grandement améliorée." Le Novoro du Dr Pierre tonifie l'estomac, agit sur les intestins, augmente le flux urinaire et élimine du système les matières impures. Le Novoro ne se vend pas dans les pharmacies. On peut seulement l'obtenir des agents locaux. Pour renseignements écrire à Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, blvd Washington, Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

LE PRÉSIDENT DE L'ESPAGNE A ÉTÉ DÉPOSÉ

Le cabinet a remis sa démission D. M. Barrio, président provisoire.

ELECTIONS FUTURES

(P.C.-Havas)

MADRID, 8.—Le cabinet espagnol du premier ministre Manuel Azana a remis aujourd'hui sa démission au président interimaire D.-M. Barrio.

Le président intérimaire a refusé d'accepter la démission d'Azana et de ses ministres.

Diego-Martinez Barrio, républicain modéré de la gauche, a assumé la présidence de l'Espagne aujourd'hui, à la suite d'une séance dramatique du parlement au cours de laquelle a été déposé le président N.-A. Zamora.

Des actes de violence ont été commis en plusieurs endroits. Le gouvernement prend des précautions, mais on n'entrevoit pas de difficultés.

Zamora a été déposé dans un soulèvement politique qui rappelle celui où fut déposé le roi Alphonse XIII, il y a cinq ans. Les Cortès voteront demain en faveur de la tenue d'élections présidentielles. Barrio semble un candidat en vue à la présidence.

Le vote en vue de déposer Zamora fut de 238 à 5. On donne pour raison que le président n'a pas exercé ses fonctions comme il le devait par la dissolution du dernier parlement. Plusieurs députés de la droite se sont abstenus de voter.

Enrôlement des jeunes en France

ON ACCEPTERA CEUX QUI SONT TROP JEUNES POUR ETRE CONSCRITS.

(Presse associée)

PARIS, 8 — Les rangs de l'armée en France sont ouverts aux jeunes gens trop jeunes pour être conscrits. Louis-Félix Maurin, ministre de la guerre, annonce que les jeunes gens de 17 à 20 ans pourront s'enrôler dans les diverses unités pour la défense du territoire français contre les attaques aériennes.

LE Dr ROBERTSON, PRESIDENT DES VETERINAIRES

A l'assemblée annuelle de l'association des vétérinaires du Canada Central, mardi, au Château Laurier, le Dr Duncan-M. Robertson, de Brockville, a été élu à la présidence en remplacement du Dr C.-M. Higginson, de Hawkesbury. Le Dr J.-M. Bourdeau, d'Embrun, Ont., fut élu vice-président. Le congrès se continue aujourd'hui.

CAPSULES

"Gold Medal"

A L'HUILE DE HAARLEM

Excellentes contre Faiblesse des Reins

METTENT FIN AUX NUITS SANS REPOS

Une boite de 40 cents de ces célèbres capsules introduira une saine activité dans vos reins et votre vessie chassera les rebuts toxiques nocifs et l'acide et vous prouvera qu'enfin vous avez un grand diurétique et stimulant qui fera promptement cesser ces troubles.

Mais assurez-vous que l'on vous donne les Capsules "GOLD MEDAL" (MEDAILLE D'OR) à l'Huile de Haarlem — sûres et inoffensives — le produit original et authentique — venant directement de Haarlem, Hollande. Des millions de personnes souffrent de troubles des reins et de la vessie et ne s'en doutent pas; quelques-uns des symptômes, à part les nuits sans repos, sont le mal de dos, la moiteur des mains, les yeux bouffis.

Grande Vente de Printemps

AUTOS USAGÉS RECOMMANDABLES

Voici pour vous, citoyens d'Ottawa!

La plus grande Vente d'Autos Usagés, cette année.

Nous avons préparé cette vente durant ces 30 derniers jours. Nous offrons absolument les meilleurs autos usagés que l'argent puisse acheter. Les moteurs ont été revisés, les pneus remplacés, nouvelles batteries installées — de fait, nous avons tout fait pour que ces autos soient conformes au prototype que vous exigez. Des autos de presque toutes les marques et tous les modèles.

GARANTIE ABSOLUE DE 30 JOURS.

DODGE SEDAN 1931	$380	CHEVROLET SEDAN 1931	$380
DODGE SEDAN 1933	$580	CHEVROLET COACH 1932	$455
DODGE SEDAN 1934	$780	CHEVROLET COUPE 1933	$490
DESOTO SEDAN 1929	$230	CHEVROLET SEDAN 1933	$600
DESOTO SEDAN 1932	$555	PONTIAC SEDAN 1929	$225
TERRAPLANE SEDAN 1934	$655	PONTIAC SEDAN 1931	$355

CAMIONS

CHEV. 1½ tonne, ridelles, 1934, licence	$655	FORD, 1½ tonne, ridelles, 1931, licence	$380
CHEV., 1½ tonne, ridelles, 1931	$380	FORD, ½ tonne, panneaux, 1934, licence	$480
CHEV., ½ tonne, panneaux, 1932	$455	FORD, 2 tones, ridelles, 1934, licence	$695

PLYMOUTH SEDAN 1932	$430	ROUTIERE FORD 1931	$250
PLYMOUTH SEDAN 1933	$580	FORD COACH 1932	$395
PLYMOUTH SEDAN 1933	$580	ROUTIERE FORD 1933	$470
CHRYSLER COUPE 1932 Conv	$555	FORD SEDAN 1934 DeLuxe	$600
OLDSMOBILE COACH 1931	$395	FORD COACH 1934 DeLuxe	$545
ESSEX COACH 1931	$290	DESOTO SEDAN 1934 Airflow	$900

Gratuite — TIRELIRE BARILLET aux enfants qui accompagneront leurs parents à notre salle d'étalage, durant cette semaine de grande vente.

Ottawa Motor Sales LIMITED

"MARCHANDS 21 ANS DURANT D'AUTOS DODGE"

Remarquez l'adresse — Téléphone: Queen 5103

Parc des autos usagés, angle Bank et Somerset

Carling 5101 — Salle d'étalage: 479, RUE BANK — Carling 5102

De Soto tient "TABLE OUVERTE" CETTE SEMAINE





Rendez-vous chez votre agent Dodge-De Soto le plus près ... Voyez ces chic nouveaux De Soto Airstream ... Renseignez-vous sur cette nouvelle sensation en fait d'automibilisme — LA TRANSMISSION ECONOMIQUE DE SOTO

ENCORE UN TRIOMPHE DU GÉNIE CHRYSLER ... le mécanisme de transmission qui vous épargne de l'essence: *une quatrième automatique* qui vous laisse 'flotter' en haute vitesse avec la même consommation d'huile et d'essence qu'exige la deuxième.

La vitesse du moteur baisse d'un tiers tandis que la vitesse sur la route demeure la même. Il va sans dire que l'usure atteint son minimum chaque fois que vous levez le pied de la pédale.

Vous êtes invités à cette "Table Ouverte" printannière de De Soto. Vous apprendrez durant la semaine la cause d'une révolution dans le royaume de l'automobilisme. Tout agent sera heureux de vous donner une démonstration.



Demandez le nouveau Plan Officiel de la Corporation de Crédit Commercial Chrysler Motors
PAIMENTS A TEMPERAMENT 7%
Faites le calcul vous-mêmes. 1. Commencez par la balance non-payée. 2.*Ajoutez le coût de l'assurance. 3. Ensuite multipliez par 7% pour le plan de 12 mois. Coût proportionnel pour périodes plus courtes ou plus longues.* Dans certaines provinces on exige une légère somme pour enregistrement.
RIEN DE PLUS A PAYER

Airstream DeSoto
COMPAGNON DE L'AIRFLOW DE SOTO III

Ottawa Motor Sales Ltd. — 479, RUE BANK — Tél: Carling 5101

Les Alpins couronneront 2 vedettes du sport

LE CLUB HULLOIS RÉUNIT LES LURONS À UNE BELLE FÊTE

MM. Louis Fortin et Ray St-Aubin recevront des médailles d'or en reconnaissance des services nombreux qu'ils ont rendus au sport de la raquette.

LE GALA CONNAITRA UN BEAU SUCCES

"Les Alpins", ce populaire club de raquetteurs hullois, organise pour le samedi, 25 avril, une grande soirée à l'hôtel Windsor, à Hull.

Le président, M. Ludger Lagacé, lance une cordiale invitation à tous les raquetteurs et leurs amis afin de faire de cette fête, un succès véritable. Pour la circonstance le comité s'est assuré des services de M. Arthur Charbonneau, et de son populaire orchestre. Avec Arthur au programme, les amateurs sont assurés d'avoir de la musique de haut ton.

Cette fête revêtira un cachet tout à fait spécial, car l'Union locale du district d'Ottawa et de Hull, profiteront de la soirée pour honorer deux de ses anciens présidents, Messieurs Louis Fortin et Ray St-Aubin. Des médailles leur seront présentés par le nouveau président régional, M. Roch-H. Brisson.

On ose croire que les sportifs seront au poste en grand nombre pour saluer ces héros et vétérans de la raquette.

UN AUTRE LAUREAT

Les Alpins feront eux aussi la présentation d'une médaille à un de leurs membres qui a rendu de nombreux services au club.

Bref, il y aura un programme très bien rempli, et, en plus de venir rendre hommage à des raquetteurs éminents, les amis seront certains de passer une soirée des plus agréables.

Encore une fois, le club Les Alpins invite tous ses amis à venir à cette fête, pour y applaudir et saluer des chefs-raquetteurs. Il leur promet de leur faire passer des heures très intéressantes, car avec les raquetteurs, on s'amuse toujours bien.

LE MOULIN "A" EST A MONTER SEANCE

Le club de hockey du Moulin "A" membre de l'Association récréative Eddy, est à organiser pour le soir du 18 avril une grande fête qui aura lieu à l'hôtel Windsor de Hull.

Il y aura tout d'abord un banquet auquel une centaine de convives seront invités, puis suivra une séance des plus intéressantes à laquelle participeront environ quatre cents membres et amis du club.

MME CREECH A EU DU SUCCÈS

SES CHEVAUX LUI ONT FAIT GAGNER 6400 DOLLARS EN BOURSES A EPSON DOWNS.

HOUSTON en Texas — Mme A.-M. Creech, turfwomar. bien connue, a décroché les honneurs de la réunion d'Epsom Downs qui a pris fin récemment. Ses porte-couleurs ont décroché neuf bourses en plus de se caser en deuxième place à sept reprise et en troisième trois fois. Ses gains ont atteint le chiffre très satisfaisant de 6415 dollars.

Ben Creech, a pris la palme chez les entraîneurs avec neuf victoires à son crédit.

Chez les jockeys, la couronne tombe sur le front de Johnny Nolan qui mena tout le meeting durant une ronde vraiment endiablée. Il pilota 24 vainqueurs, 26 deuxièmes et 19 troisièmes sur un total de 140 montures.

LES LURONS DE STE-ANNE ONT SOLIDE CONSEIL

LES MUTUALISTES SE CONFIENT A UN GROUPE DE SPORTIFS QUI ONT FAIT LEURS PREUVES DANS LE PASSE.

Les raquetteurs du Forestier qui comptent parmi les sportifs les plus enthousiastes dans la région, ont fait ces jours-ci le choix du conseil qui administrera leurs affaires pour l'année courante.

Un grand nombre de membres participèrent à l'assemblée annuelle et, selon la coutume, choisirent, pour les guider, un groupe d'hommes avertis, de lurons expérimentés et dévoués au beau sport national d'hiver.

M. E. Lefebvre occupera en 1936 le fauteuil présidentiel et, à ses côtés pour lui prêter main forte il aura des administrateurs zélés sous la tutelle desquels le club marchera de succès en succès.

LE CONSEIL

Voici la composition du conseil pour l'année 1936-37:—

Aumôniter: M. l'abbé S. Grenon.
Président: M. E. Lefebvre.
Vice-Présidents: R.-H. Brisson, P. Sarault, A. Dallaire, O. Létourneau, H.-J.-T. Godbout.
Trésorier: Geo. Payette.
Secrétaire: Jean Patry.
Directeurs: T. Dubé, O. Bureau, Elie Beauchamp, E. Trottier, Eug. Lecompte, Eug. Beauchamp, Edmond Jetté, J.-A. Vachon, Joë Whelan, A. Dubé.
Vérificateur: H. Legault.
Capitaine: A. Bureau.
Capitaine-adjoint: T. Dubé.
Porte-Drapeau: A. Dubé.
Représentants à l'Union Locale:—Messieurs E. Lefebvre, A. Bureau, G. Payette, A. Dallaire.

LEFÈBVRE ÉLU PRÉSIDENT DU CLUB FORESTIER

CHARTRAND CHAMPION DU CLUB CANADIEN

SUDBURY SORT CONTRE KIMBERLEY

Les héros de la grande fête



M. LOUIS FORTIN



M. RAY. ST-AUBIN

Le club de raquetteurs Les Alpins de Hull profiteront de leur prochain gala pour présenter à MM. Louis Fortin et Ray St-Aubin, deux anciens présidents de l'Union locale, des médailles d'or en reconnaissance des nombreux services qu'ils ont rendus au sport de la raquette dans nos parages. Ces deux sportifs méritent certes l'honneur qu'on leur fait.

LA SÉRIE ALLAN SOUVRE JEUDI DANS L'OUEST

LES FAUCONS ONT BON ESPOIR DE DONNER A L'EST LE CHAMPIONNAT AMATEUR DU CANADA.

EDMONTON — Les Faucons de Sudbury, champions de hockey amateur de l'Est canadien, sont rendus dans l'Ouest pour y commencer avec les Dynamitards de Kimberley la grande série finale qui décide du titre canadien, dont la coupe Allan est l'emblème.

Le concours décisif commence jeudi soir et se continuera samedi et lundi.

L'Ouest a un solide représentant, mais on n'ose trop lui prédire la palme, vu que Sudbury a donné de remarquable performances dans sa ruée vers les honneurs de l'Est. Les amateurs s'attendent à une série sensationnelle.

La direction de l'Association de hockey amateur du Canada n'hésite pas à dire que les deux troupes en ce sont bien équilibrée et qu'elles devraient fournir du jeu aussi intéressant que les séries décisives des années passées.

Les paris favorisent Kimberley qui sont cotés à 8 contre 5.

IL ENLÈVE LA PALME À LA TROUPE BOIVIN

Les nouveaux champions concluent à une allure endiablée pour obtenir la décision par 317 points.

LIGUE DE BALLE DU PACIFIQUE

Seattle	000 010 110	—3	7 3
Sacramento	000 020 000	—2	5 2
Batteries: Osborn et Spindel; Pippen et Head.			
Portland	000 102 000	—3	6 2
Oakland	000 101 101	—4	7 2
Batteries: Postel et Brucker; Ludolph et Kies.			
San Francisco	000 000 100	—1	12 1
San Diégo	000 020 00x	—2	7 0
Batteries: Gibson, Kerr et Monzo; Hebert et Desautels.			

GRANT GAGNE LES HONNEURS

HOUSTON, Texas, 8. — Bryan "Bitsy" Grant, voulant prouver au capitaine W. Allison, de l'équipe américaine pour la coupe Davis qu'il sait jouer au tennis, lui a passé une gifle 6-1, 4-6, 6-4 et 6-0 au tournoi de mardi pour le championnat de River Oaks. Dans les doubles, Don Budge et Gene Mako ont vaincu Allison et John Van Ryn, de Philadelphie, 6-3, 6-3, 6-3.

JOLICOEUR ROULE LE PLUS HAUT TOTAL

L'équipe Chartrand a décroché le championnat de la ligue de clubs du club Canadien, grâce à la belle victoire qu'elle a remportée sur la clique de Boivin dans le match décisif du concours annuel.

Les champions, avec un déficit de 83 points à la conclusion de la première série se mirent résolument à l'oeuvre, reprirent le terrain perdu dans le deuxième engagement qui les laissa avec une marge nette de 10 points, puis déclassèrent complètement l'adversaire dans la poussée finale.

Quand Boivin eut transporté ses morts et blessés hors des allées pour les ranimer par respiration artificielle, les espoirs de Chartrand constatèrent que leur marge globale était de 317 points.

Mlle Thérèse Caron avait roulé 540, Jean-Paul Chartrand 545, Roger Lavergne 532 et Jean-Paul Dorion 516.

Les honneurs de la journée vont toutefois à René Jolicoeur, du club Boivin, qui roula un total de 549.

Voici le résultat officiel:—

L'EQUIPE BOIVIN				
Ernest Emond	159	108	155—	422
Mlle Germaine Robitaille	144	129	104—	377
Mlle Marguerite Trudel	192	143	106—	441
Mlle Ella Gauthier	113	123	112—	348
René Jolicoeur	202	186	161—	549
Roméo Bolvin	186	232	120—	538
Totaux	996	921	758—	2675
L'EQUIPE CHARTRAND				
Jean-Paul Chartrand	150	209	186—	545
Mlle Simone Trépanier	116	178	163—	457
Mlle Julienne Beauchamp	166	105	131—	402
Mlle Thérèse Caron	212	134	194—	540
Roger Lavergne	116	205	211—	532
Jean-Paul Dorion	153	183	180—	516
Totaux	913	1014	1065—	2992

Chartrand enlève le championnat par 317 points.
Pointeur: "Buck" Lalonde.
Arbitre: P. Raymond.

LES CHAUFFEURS ONT BIEN DÉBUTÉ

Le Taxi Star a une légère marge sur le Hull-Tennis dans le concours final.

Le Taxi Star a pris les devants sur le Hull-Tennis dans le premier engagement de la série qui décide du championnat de la deuxième demie dans la ligue de cinq quilles de la Cité de Hull. Les Chauffeurs se firent cependant serrer de très près, et leur marge, à la conclusion des hostilités n'était que de sept points.

Albert Astri a décroché les honneurs de la soirée avec un pointage de 642. Aldoria Pilon a fait 601. Le concours se continue lundi prochain.

Voici le résultat officiel:—

LE TAXI STAR				
A. Pilon	207	190	204—	601
L. Raymond	239	161	——	400
R. Desrosiers	179	219	195—	593
A. Astri	196	220	226—	642
R. Champagne	112	155	167—	434
P. Leprohon	——	——	193—	193
Totaux	933	945	985—	2863
LE HULL-TENNIS				
H. Lapointe	183	——	——	183
G. Langill	163	——	164—	327
P. Crevier	165	154	215—	534
A. Leblanc	175	203	135—	513
G. Bilodeau	171	232	——	403
A. Proulx	——	259	230—	489
A. Crevier	——	221	186—	407
Totaux	857	1069	930—	2856

Le Taxi Star prend une avance de 7 points sur le Hull-Tennis.

2 CHAMPIONS SONT EN SCÈNE

KING SAXON ET SATION JOUIRONT DE LA FAVEUR POPULAIRE DANS LE PAUMONOK.

New-York. — King Saxon et Sation, deux habiles coursiers qui ont l'an dernier remporté d'assez vifs succès, devront charger 130 livres dans le handicap Paumonok, épreuve principale de la séance inaugurale au champ de Jamaïca.

L'un et l'autre concède dans cette classique de sept à quarante livres aux autres candidats en lice.

La campagne de 1936 s'annonce sous d'heureux auspices aux champs métropolitain et la direction du Jockey-Club s'attend à une vaste foule pour l'ouverture de la saison.

PHILADELPHIE A SECOUÉ LE PROVIDENCE

LE CHAMPIONNAT DE LA LIGUE CANADO-AMERICAINE ECHOIT A PHILADELPHIE POUR LA 1re FOIS.

PROVIDENCE, R. I., 8. — Les Ramblers de Philadelphie ont gagné leur premier championnat dans la ligue de hockey Canado-Américaine, mardi soir, en battant les Coqs Rouges du Rhode-Island, 1-0, dans la quatrième joute de la série finale. Ce fut un deul sensationnel.

Les futurs New-York Rangers ont été fougueux. C'était leur deuxième triomphe consécutif sur Providence. Dimanche soir, ils avaient gagné 2-1. La semaine dernière, les deux clubs avaient partagé les honneurs.

Ce fut Bert Conolly qui compta le "gros point" des champions dans la quatrième minute de la période finale. L'ancien joueur de la Ligue Nationale eut beaucoup d'aide... et Paddy Byrne, cerbère du clan Dubuc-Leduc, fut ébahi.

Bert Gardiner, gardien des champions, arrêta 26 lancers contre les 32 de Byrne.

Les alignements:

PROVIDENCE: — But, Byrne; défense, Mulligan et Filmore; centre, Keating; ailes, Kuhn, Lowery; subst., Couture, Gaudreault, Harrington, Rivers, Conn, Blake, Leduc, Field.

PHILADELPHIE: — But, Gardiner; défenses, Pratt et Cooper; centre, Cox; ailes, Kirk et McManus; subst, N. Colville, M. Colville, Conolly, Mason, Wares, Weir, Ayres, Roubell.

Arbitres: — Shaver et Synnott.

Première Période

Pas de point.

Punitions: — Ayres, McManus.

Deuxième Période

Pas de point.

Punitions: — Harrington, 2; Connolly, Ayres.

Troisième Période

1—Philadelphie, Connolly (N. Colville-M.Colville) . 3'59"

Punitions: — Conn, Weir.

Hockey mardi

COUPE STANLEY

Détroit ... 9; Toronto ... 4

Détroit a un marge de deux parties.

COUPE ABBOTT

National de Toronto ... 4;
Pembroke ... 3.

Le National gagne la série mi-finale.

CANADO - AMERICAINE

Philadelphie . 1; Providence . 0

Philadelphie enlève le titre.

EXHIBITION

Professeurs de l'Ecole technique ... 2

Professeurs du Glebe 0

NICHOLS TIENT BIEN DEVANT LEWIS

BUFFALO — Georges Nichols, ci-devant champion de l'Association de boxe Nationale, a fait match égal de dix assauts avec John-Henry Lewis, champion mi-lourd du monde, dans un engagement qui eut lieu ici mardi.

Les magnats invités à une autre assemblée de la ligue de l'Est-Ottawa

On annonce pour ce soir à 8 heures précises, en la salle Ste-Anne, une importante assemblée de la ligue de balle molle des Marchands de l'Est d'Ottawa et l'organisateur J.-D. Moyneur y invite bien cordialement tous les intéressés.

Lors d'une récente assemblée, huit clubs signifièrent leur intention de s'enrôler sous la bannière de la ligue, mais M. Moyneur aimerait obtenir d'autres adhésions afin de pouvoir bien équilibrer les équipes en dressant la cédule.

Le plus tôt la composition de la ligue sera définitivement connue, le mieux sera-t-on en mesure de travailler avec succès à l'organisation du concours. Qu'on se le dise et qu'on soit au poste.

L'Arbre de la Science

Choses du domaine universel qu'il est bon de connaitre.

par Gil-O. JULIEN

LA planète Uranus met 84 ans à compléter sa révolution autour du soleil. La Terre ne prend que 365 jours et quart.

* * *

VERS la fin du premier siècle de l'ère chrétienne, un imposteur qui réussit à se faire passer pour le Messie auprès d'un certain nombre de juifs, prit le nom de Barkokébas, c'est-à-dire fils de l'Etoile. Dans la suite il fut connu sous le nom de Bar-Coziba (fils du mensonge).

* * *

UN aéroplane qui mientiendrait une allure de 100 milles à l'heure, mettrait 106 ans à franchir la distance qui sépare la Terre du Soleil.

* * *

LA population de la province d'Ontario est de 3.431.683 âmes, dont 744.740 professent le catholicisme.

* * *

IL se consomme chaque année dans la Cité Vaticane un million de cubes de sucre américain.

* * *

LE soleil et la lune affectent tous deux la marée autour de Tahiti. La lune a partout ailleurs le contrôle absolu.

* * *

C'EST la France qui fit naitre le système de confier à des détectives la solution des crimes.

* * *

L'AGA Khan, sportif bien connu en Grande-Bretagne et en France, est le chef spirituel de 90.000.000 de mahométans.

* * *

UN VILAIN MÉTIER

* * *

C'est Boileau qui disait:

—C'est un méchant métier que celui de médire!

* * *

FOLIES-SENTIMENTALES

* * *

Et l'on fait des promesses
Puis on lit des adresses!
Et l'on fait des discours
Et l'on parle toujours!
On veut faire du bien
Et l'on n'avance à rien!
Et les pauvres ont faim
Mais ils restent sans pain!!
—Jul Ien.

* * *

LE 8 AVRIL

1653—Louis XIV nomme de Maisonneuve gouverneur de Montréal.

* * *

1664—Fondation de la compagnie des Indes occidentales pour encourager la colonisation et la religion.

* * *

1795—Mariage du prince de Galles, plus tard le roi Georges IV, à la princesse Caroline de Brunswick. Le mariage se termina par une séparation après la naissance de leur unique enfant, la princesse Charlotte.

1804—Un syndicat se forme à Montréal pour la construction d'un aqueduc.

* * *

1808—Sir Georges Prevost arrive à Halifax à titre de gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

* * *

1873—Les Communes canadiennes nomment un comité pour faire enquête au sujet des accusations portées contre le gouvernement en rapport avec la construction du Pacifique Canadien.

* * *

1892—Naissance, à Peterboro en Ontario, de "Bobby" Robinson, organisateur des premiers Jeux de l'Empire britannique qui eurent lieu à Hamilton en 1930.

* * *

1893—Naissance à Toronto de Mary-Gladys Smith, la future Mary Pickford du cinéma.

* * *

1901—La feu détruit le théâtre Russell à Ottawa. L'édifice est cependant vite reconstruit.

* * *

1904—Lord Landsdowne et Monsieur Cambon sigent l'entente anglo-française qui reconnait les droits de l'Angleterre en Egypte et ceux de la France au Maroc.

* * *

1911—Judge Monck porte les couleurs de W.-P. Austin à la victoire dans le handicap Jamestown à Norfolk en Virginie.

* * *

1913—Frangie Russell bat Jim Anderson dans un combat de huit assauts qui a lieu à Memphis.

* * *

1918—Le gouvernement canadien abolit les titres d'ordre politique.

* * *

1921—Georges Carpentier dépose un montant de 50.000 dollars pour garantir son entrée en lice avec Jack Dempsey.

* * *

1927—Chuck Wiggins met le sergent Jack Rodgers hors de combat au troisième assaut d'un match qui a lieu à Evansville, en Indiana.

* * *

1927—Big Ben Pound met Joë Burke hors de combat au premier assaut d'un match qui a lieu à Tampa.

* * *

1936—Le soleil se lève à 5 h. 43 à Halifax, 5 h. 23 à Montréal, 5 h. 32 à Ottawa, 5 h. 57 à Winnipeg, 5 h. 41 à Vancouver—Il se couche à 6 h. 30 à Halifax, 6 h. 30 à Montréal, 6 h. 39 à Ottawa, 7 h. 4 à Winnipeg, 6 h. 48 à Vancouver—La lune se lève à Ottawa à 8 h. 39 du soir.

Léon Ketchell détient le titre mondial avec couteau et fourchette

LONDRES — Larry Levine, qui a récemment découvert un pugiliste polonais de taille herculéenne, a bon espoir de piloter un jour son protégé au championnat poids-lourd du monde. Il s'agit de Léon Ketchell, neveu de Stan Ketchell, célèbre pugiliste d'autrefois et le colosse n'hésite pas à dire qu'avant longtemp, il sera capable de prendre la mesure de Joë Louis et de James Braddock.

Ce nouvel espoir de la race blanche mesure 7 pieds 4 pouces de haut et pèse 273 livres. En un seul repas, il avale soit seize oeufs bien cuits ou huit livres de biftek. C'est du moins un champion mangeur.

LES AILES ROUGES FONT LES MÉCHANTES

Ils écrasent la Feuille d'Erable de Toronto, par 9-4, et prennent l'avantage de deux victoires dans la séri eStanley.

OLYMPIA, Détrot, 8. — Les Ailes Rouges de Détroit, avec une précision formidable ont établi hier soir le fait qu'elles sont une des meilleures équipes de hockey dans l'histoire en prenant le mesure de la Feuille d'Erable de Toronto au pointage de 9 - 4.

Si les Ailes volent comme elles l'ont fait depuis le début de la série pour la coupe Stanley, elles bâcleront les affaires jeudi (demain) à Toronto.

Voici les résultats en statistiques:

TORONTO	Positions	DETROIT
	But	
Hainsworth		N. Smith
	Défenses	
Clancy		Young
Day		McDonald
	Centre	
A. Jackson		W. Kilrea
	Ailes	
R. Kelly		Sorrell
H. Jackson		Bruneteau
	Subst.	
Blair		Goodfellow
Horner		Bowman
C. Conacher		Aurie
Primeau		Barry
Davidson		Lewis
Bolt		H. Kilrea
Thoms		Pettinger
Finnigan		Howe
Shill		P. Kelly

Arbitres: Bill Stewart et Ag Smith.

Première Période

1-Détroit, W. Kilrea (Sorell) 1'30"
2-Détroit, Barry (Bowman) . 4'25"
3-Détroit, Lewis (Sorrell Barry, Aurie) . 10'05"
4-Toronto, Boll (Thoms) . . 12'35"
5-Détroit, McDonald (H. Kilrea) . 16'55"

Punitions: Clancy, Horner, Barry, McDonald.

Arrêts: Hainsworth, 10; Smith, 10.

6-Détroit, Sorrell (Barry Howe) . 7'15"
7-Détroit, Pettinger (Howe, Young) . 9'10"
8-Toronto, Primeau (Shill). 14'0"

Penalties: Horner, Shill, Davidson.

Arrêts: Hainsworth, 7; Smith, 9.

Troisième Période

9-Détroit, Sorrell(W. Kilrea, Bruneteau) . 7'30"
10-Toronto, Thoms (Boll, Davidson, Horner) . 9'40"
11-Détroit, Pettinger (H. Kilrea) . 12'05"
12-Toronto, Davidson (Finnigan, H. Jackson) . 16'10"
13-Détroit, MacDonald . 17'15"

Punitions: Aucune.

Arrêts: Hainsworth, 7; Smith 9.

LA PHARMACIE PREND LE TITRE

LE VICTORIA TRIOMPHE DE PROULX DANS LE MATCH DECISIF DE LA DEUXIEME DEMIE.

La Pharmacie Victoria a enlevé le championnat de la ligue de quilles Commerciale de l'Ouest, grâce à la victoire qu'elle a remportée sur le club Proulx dans le match décisif. Les Pharmaciens ont conclu avec une marge de 24 points.

Les deux mêmes clubs se disputent maintenant le titre de la ligue, vu que Proulx a pris le titre de la première demie.

Astri et Hupp furent les étoiles de la discussion.

Voici le résultat officiel:—

LA PHARMACIE VICTORIA				
A. Pilon	215	238	207—	660
S. Craig	188	209	304—	701
A. Poirier	230	194	260—	690
A. Astri	291	216	256—	763
L. Wood	153	205	262—	650
Totaux	1112	1062	1288—	3464
A.-A. PROULX				
P. Juneau	198	246	211—	655
J. Verdon	184	248	128—	560
Eug. Jetté	261	240	193—	694
C. Bradley	274	155	272—	701
F. Hupp	248	233	272—	753
Totaux	1165	1122	1076—	3363

La Pharmacie Victoria gagne la série par 24 points.

DES GARS UTILES



BARRY



KILREA



LEWIS



PETTINGER

CE quatuor a joué mardi un grand rôle dans la victoire décisive de Détroit sur Toronto. De haut en bas:— MARTIN BARRY, HEC KILREA, LEWIS, GORDON PETTINGER, tous des vétérans qui sont encore très utiles.

LES CUBAINS EN SORTENT

La retraite de Cuba dans la série pour la coupe Davis place l'Australie en position pour les finales de l'Amérique du Nord, dans la classique de la paume au filet.

SYRACUSE SERA GRAND FACTEUR

LES CHEFS COMPTENT SUR L'AIDE DE CLUBS MAJEURS DURANT LA PROCHAINE CAMPAGNE DANS LA LIGUE INTERNATIONALE.

SYRACUSE. — Syracuse aura un fort club cette année dans la ligue Internationale. Le propriétaire Jack Corbett a fait plusieurs échanges et transactions au cours des derniers mois.

Le receveur Doc Leggett aura deux bons substituts cette année dans Bob Smith et Guy Luckey. Babe Dalhgren jouera le premier but; Johnny Kerr, anciennement de Chicago et de Washington, remplacera "Specs" Toporcer au deuxième but; Byrne James, anciennement des Géants, jouera le troisième tandis qu'Al Niemiec reviendra de Boston pour reprendre son poste au champ-court.

Le champ extérieur comprend Nick Dallessandro dans la gauche, Henry Oana dans le centre et Cecil Zeke Trent dans la droite. Maruska sera relâché.

Vandenberg, Ray Starr, Léo Mangum, Jennings, Poindexter, Fred Fussell sont actuellement les lanceurs des Chefs. Les Red Sox leur enverront trois ou quatre autres artilleurs de bonne réputation d'ici quelques jours.

VOSMIK FAIT LE NÉCESSAIRE

SON CIRCUIT A RAISON DES GEANTS. — LES YANKIS L'EMPORTE SUR KNOXVILLE

ELISABETHTON en Tenn.— Le circuit de Joë Vosmik a donné à Cleveland la victoire sur les Géants dans une exhibition de balle qui eut lieu ici mardi. Le pointage fut de 2 à 1.

Des doubles que frappèrent Whitehead et Lesbie produisirent le point des Géants.

Le résultat:—

Cleveland	010 000 100	—2	8 0
New-York	000 001 000	—1	7 0

Batteries: Hudlin, Blaeholder et Pytlak; Smith, Coffman et Danning.

YANKIS GAGNENT

A Knoxville:—

New-York	203 400 011	—11	13 1
Knoxville	121 000 002	— 6	12 2

Batteries: Ruffing, Sundra et Dickey, Glenn; Petty, Moss, Moon et Bandy.

PHILS L'EMPORTENT

A Atlanta:—

Philadelphie (N)	003 501 0	—9	13 1
Atlanta	201 003 0	—6	8 2

Batteries: E. Moore, Kelleher et Grace; Durham, Williams, Schmidt et Richards.

P. DEAN BAFOUE

A Dallas:—

St-Louis (N.)	200 000 200	—4	7 0
Dallas	000 000 030	—3	7 2

Batteries: P. Dean, Potter et Ogrodowski; Gilatto, Aimbrust et Rensa.

Vous pouvez facilement en faire la preuve!

Les SWEET CAPORALS sont irrésistibles



"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé." — Lancet

SPORT

À l'Ombre du Sobranié de Sport

par Gil-O. JULIEN

L'ETAT de New-York ne veut pas entendre parler du pari mutuel pour ses champs de courses et le Jockey-Club reprend cette année ses opérations avec les preneurs au livre sur les lieux.

Le nombre des Etats qui ont légalisé le mutuel augmente cependant d'année en année et voici que quatorze Etats le reconnaissent présentement. Ce sont l'Arkansas, la Californie, la Floride, l'Illinois, le Kentucky, le Maryland, le Masschusetts, le New-Hampshire, l'Ohio, le Rhode-Island, le Dakota-Sud, le Texas, le Washington et la Virginie Occidentale.

* * *

PARADIS DES TROTTEURS

L'ETAT du Maine ne reconnaissant pas les courses au galop, n'autorise que les courses au trot et à l'amble. Ce sport y reçoit un bel encouragement.

Le Nébraska ne permet les courses qu'aux expositions régionales. L'Oregon autorise les courses de chiens et les courses aux expositions.

* * *

CHAMPION FACHE

LA vie d'un champion n'est pas toujours rose. Il y a le cas de Sam Parks, jeune champion de golf ouvert des Etats-Unis. Sam a participé à la plupart des tournois qui eurent lieu cet hiver en Californie, et croyez-le ou non, il n'y gagna en tout et partout que $6.25 en bourses. Sam se parle-t-il à lui-même ou se parle-t-il deux fois à lui-même ?

* * *

UN GARS DE MERITE

ET il y a ce troupier *Lionel St-Martin*, vaillant statisticien de la ligue de quilles des Tapageurs, qu'il convient de féliciter publiquement pour son dévouement à la cause durant la saison qui vient de se terminer.

Si les amateurs furent tenus au courant des activités des Tapageurs, c'est grand merci à St-Martin dont les rapports officiels étaient toujours préparés avec un soin scrupuleux.

Nous sommes heureux de saluer en lui un statisticien dévoué et précis dans les moindres détails.

* * *

UNE RUDE GIFLE

LES Ailes rouges de Détroit ont administré mardi soir une râclée en règle au Maple Leaf dans la deuxième partie de la série pour la coupe Stanley.

Ces pauvres Feuilles d'Erable ne se comprennent plus. Ce n'est pas sans raison!

A moins d'un réveil sensationnel, Toronto restera cloué au pilori. Les Ailes voguent présentement à vive allure.

* * *

DANS LA SOUPIERE

C'EST Léo Dandurand, magnat bien connu, qui introduisit le pari double sur les champs de courses d'Amérique... Jean-Charles Thomas, baryton poids-lourd du Métropolitain de New-York, fait de la lutte dans ses moments de loisir... il pèse 230 livres .. Joë Cronin fera cette année usage d'un gant blanc... c'est une innovation dans les majeures... John Mize, recrue des Cardinaux de St-Louis, est le neveu de la belle-mère de Babe Ruth... Le jockey Fred Archer, jadis champion du turf anglais, pilota 246 vainqueurs en 1885... Le casier postal de Joë Louis est au pseudonyme de James McDonald... Lawson Little, célèbre golfeur américain, se fait accompagner de 23 bâtons dans un match important...

* * *

SUR LE PONT DES SAPEURS

LES oiseaux enneigés qui chantent encore gaiement au lever du soleil... La vitesse immodérée des taxis dans la plupart de nos rues... L'évasion du refuge de Guelph d'un citoyen d'Ottawa... et son arrivée à Ottawa dans un auto volé en route... Et les pauvres diables qui n'ont pas perdu tout espoir d'étrenner à Pâques...

LA BALLE EST LE SPORT FAVORI

LES ETUDIANTS DE BOSTON LUI DONNENT LA PREFERENCE SUR LE BALLON AU PANIER ET LE RUGBY.

BOSTON. — Les étudiants de l'Université de Boston, dans un récent scrutin, ont proclamé la balle aux bases leur sport favori. Ils donnent ensuite la préférence au ballon au panier, à la paume au filet et au rugby.

On sait que la grande institution de Boston a produit plusieurs joueurs qui se sont distingués dans diverses ligues.

LES COURSES EN ONTARIO

LES DATES DE LA PLUPART DES REUNIONS SONT DEFINITIVEMENT FIXEES POUR 1936.

TORONTO — Les dates de la plupart des réunions de courses qui auront lieu cette année en Ontario ont été définitivement fixées, mais rien d'officiel n'a encore été annoncé au sujet de Windsor, London et Niagara. Il est toutefois entendu qu'il y aura des courses à ses endroits.

Voici à date le calendrier de la saison:

LA 1re SERIE

Woodbine, à Toronto — du 23 au 30 mai
Thorncliffe, à Toronto — du 2 au 9 juin
Long Branch, à Toronto — du 10 au 17 juin
Dufferin, à Toronto — du 20 au 27 juin
Hamilton — du 25 juin au 2 juillet
Fort Erié — du 13 au 20 juillet.

LA 2e SERIE

Hamilton — du 1er au 8 août
Thorncliffe — du 12 au 19 septembre.
Woodbine — du 26 sept. au 3 oct.
Long Branch — du 8 au 15 octobre.
Dufferin — du 17 au 24 octobre.

WIGHT ROULE AVEC ENTRAIN

IL OBTIENT LE MEILLEUR TOTAL DE 701 A ST-JEAN-BAPTISTE. — PLUSIEURS BLANCHISSAGES.

Voici les résultats des parties de quilles jouées dans la section du Vice-Président de la ligue Massé:—

L'EQUIPE GOUGEON

H. Cheney	178	249	200—	627
J.-B. Gougeon	...	170	134—	304
A. Wilson	219	...	146—	365
L. Deriger	175	196	...—	371
L. Philippe	226	199	210—	635
A. Mason	230	190	259—	679
Totaux	1028	1004	949—	2981

L'EQUIPE LANDREVILLE

F. Wight	257	166	278—	701
B. Paul	137	112	150—	399
L. Deloime	176	165	154—	495
A. Lafrance	181	182	204—	567
W. Landreville	157	101	105—	363
Totaux	908	726	891—	2525

Gougeon gagne trois parties.

L'EQUIPE LADOUCEUR

H. Bertrand	215	150	201—	566
E. Proulx	118	173	187—	478
E. Goudie	137	197	255—	589
E. Ladouceur	188	253	199—	640
A. Sabourin	202	180	191—	573
Totaux	860	953	1033—	2846

L'EQUIPE O'REILLY

H. Daddy	240	...	183—	423
V. Proulx	203	176	...—	379
A. Lavergne	175	232	232—	639
R. Lalande	183	203	207—	593
G. Savary	...	257	308—	565
J. O'Reilly	215	221	190—	626
Totaux	1016	1089	1120—	3225

O'Reilly gagne trois parties.

L'EQUIPE BERTRAND

R. Beauchamp	161	...	281—	442
N. D'Aoust	187	163	234—	584
Hector Renaud	169	169	229—	567
J.-R. Bonhomme	168	174	243—	585
E.-J. Durocher	168	191	150—	509
A. Bertrand	...	147	...—	147
Totaux	853	844	1137—	2834

L'EQUIPE BRAULT

P. Drouin	143	184	165—	492
E. Brault	93	97	179—	369
C. Villeneuve	161	236	156—	553
E. Schryburt	166	137	105—	408
C. Brault	225	163	241—	629
Totaux	788	817	846—	2451

Bertrand gagne trois parties.

L'EQUIPE ARCHAMBAULT

G. Barker	169	162	215—	546
L. Proulx	215	160	178—	553
A. Belleau	254	168	...—	422
A. Nasrallah	154	151	169—	474
R. Duncan	130	187	175—	492
O. Archambault	...	...	239—	239
Totaux	922	828	976—	2726

L'EQUIPE DORE

E. Charron	168	174	170—	512
J. Legault	185	...	...—	185
G. Penwarden	197	214	149—	560
A. Landreville	...	247	213—	460
A. Latour	144	139	159—	432
A. Doré	133	121	178—	432
Totaux	827	895	869—	2591

Archambault gagne deux parties.

Vente ou échange de propriétés, d'articles, etc. tout cela s'opère facilement au moyen d'une annonce classée dans le "Droit".

"Une heure avec Jacques Cartier"

Afin d'offrir à la population et tout particulièrement aux enfants de nos écoles l'occasion de se familiariser avec les multiples détails du second voyage de Jacques Cartier on vient de mettre en vente à Québec un nouveau jeu de cartes sur lesquelles sous formes de questions et réponses on relate la découverte du Canada.

Le jeu de cartes intitulé "Une heure d'histoire avec Jacques Cartier," est une sorte de catéchisme historique d'une valeur indéniable que les familles canadiennes et les instituteurs tiendront à mettre entre les mains des enfants.

Le jeu orné de Fleurs de Lys est agréablement présenté en couleurs bleu et blanc et est connu dans une forte boîte de carton dans laquelle se trouvent toutes les indications nécessaires la conduite du jeu.

La modicité du prix met ce jeu à la portée de toutes les bourses. $0.60 sous l'unité ou $0.50 l'unité par quantité d'une douzaine On donne les commandes à M. R.-P Le P. Case postale 332. Haute-Ville, Québec.

POULIOT FAIT SAVOIR LA DÉTRESSE DE NOS MUNICIPALITÉS MARDI

Le député de Témiscouata veut que chaque gouvernement soit maître dans sa propre maison.

M. J.-F. Pouliot, député libéral de Témiscouata, a fait une plaidoirie, hier après-midi, aux Communes, en faveur des municipalités qui souffrent de la crise. Il a affirmé que les propriétaires de ces municipalités ne peuvent plus ou presque plus percevoir de loyers et que conséquemment ils ne peuvent plus être taxés.

Pour que notre programme contre le chômage soit efficace, dit-il, il nous faut:

1. Laisser les municipalités et les provinces et le fédéral maîtres dans leur propre maison.

2. A cette fin, rajuster l'Acte de l'Amérique britannique du nord de façon à revenir au bon sens qui a prévalu de 1867 à 1930. Le comité sur la constitution est le plus important et sa tâche est non pas de changer l'esprit de la constitution, mais de l'adopter à la situation de 1936. Ce comité devrait, dès sa prochaine réunion, s'organiser pour entendre les représentations des provinces dans le but de rajuster le problème des impôts.

TAXER LES RICHES

Certains contribuables, dit-il, sont trop taxés. D'autres ne le sont pas assez. La richesse existe. J'ai déjà suggéré au gouvernement de percevoir une taxe de 10 p. 100 sur l'intérêt des épargnes bancaires, des coupons d'obligations et des hypothèques. On pourrait faire cela au moyen de timbres. Revenons au bon sens d'avant 1930. Le dernier gouvernement a tout mêlé les juridictions. Cessons d'avoir recours à une politique d'expédients. J'avertis le gouvernement actuel que s'il applique la politique de ses prédécesseurs il y aurait bientôt une guerre civile au Canada.

A un autre point de son discours, M. Pouliot dit que si un premier ministre est disposé à écouter les suggestions du crédit social et de la CCF, il devrait aussi écouter celles d'un député qui est du côté du gouvernement.

LE SÉNAT ADOPTE LE BILL D'INDEMNISATION DE CES CULTIVATEURS

Le bill d'indemnisation des cultivateurs qui ont vendu leur récolte de blé de 1930 au-dessous du cours moyens de 60 cents le boisseau fut hier accepté par le sénat en troisième lecture. Il fut renvoyé à la chambre, car son préambule ayant été modifié, son acceptation sous sa forme nouvelle est indispensable. Ces modifications furent définitivement arrêtées après un débat qui se prolongea deux heures. Les dix-huit articles du préambule ont été ramenés à quatre. La motion d'acceptation du bill en troisième lecture ne fut suivie d'aucune discussion.

Le sénat dans l'espoir que le bill établissant une commission nationale de placement lui serait déféré par la Chambre, prit plusieurs fois séance au cours de la journée. Finalement, sur proposition du sénateur Raoul Dandurand, ministre d'Etat et leader du gouvernement, le sénat s'ajourna à deux heures et demie cet après-midi. On prévoit que le bill de la commission nationale du placement lui sera alors déféré par la Chambre.

SIR L. DUFF

Les sénateurs s'efforceront d'accepter le bill au cours de la séance, de façon que Sir Lyman Duff, convoqué au sénat pour cinq heures et demie, puisse y donner l'assentiment royal, avant les vacances de Pâques.

L'honorable Raoul Dandurand déclara que le gouvernement canadien fait tous ses efforts pour établir de façon satisfaisante ses relations commerciales avec la république de Haïti avant l'expiration de l'accord provisoire qui viendra à expiration le 15 avril. Ces précisions furent données par le leader du gouvernement à l'honorable William Duff, libéral de Antigonish-Guysboro. "Un projet d'accord commercial définitif a été expédié au ministre britannique à Port-au-Prince, avec prière de le soumettre au gouvernement Haïtien, ajouta le sénateur Dandurand. Si l'accord commercial définitif ne peut être signé avant l'expiration de l'accord provisoire, le ministre britannique a reçu instruction d'en demander le reconduction."

DROITS MAXIMA

Le sénateur Duff fit observer que l'an dernier, sur ses représentations, les pourparlers avec le gouvernement haïtien avaient été amorcés." Celui-ci, dit-il, avait fait savoir au Canada qu'à l'expiration de l'accord provisoire il appliquerait les droits maxima sur nos poissons, notre farine et nos produits de base que nous exportons à des conditions avantageuses sur ce pays. L'accord provisoire fut établi pour la période comprise entre le 15 juillet 1935 et le 16 avril 1936. Il viendra à expiration dans quelques jours et si il est dénoncé il affectera gravement nos exportateurs et notamment nos pêcheurs des maritimes. A raison de la situation très difficile dans laquelle il sont, j'adjure le gouvernement de faire quelque chose pour eux, de ne pas laisser se fermer ce dernier marché pour leurs produits.

Le sénateur Charles-E. Tanner donna avis d'une question qu'il posera à la prochaine séance sur les chiffres comparatifs de nos importations annuelles de houille et d'enthracite des Etats-Unis, du Royaume-Uni, de Russie, d'Allemagne et d'autres pays, de 1921 à 1936 inclusivement, ainsi que les droits de douane qui ont frappé ces produits à l'entrée. Le sénat siègera de nouveau cet après-midi à deux heures et demie.

LES CANDIDATS AU NOMBRE DE TROIS MILLE

Tel est le nombre des candidats pour les 615 sièges de la France.

AUX COLONIES

PARIS, 8. (P.C.-Havas) — 3,000 candidats pour 615 mandats de députés. Le 5 avril, la campagne électorale s'ouvrit en France, en Corse, en Afrique du Nord, au Sénégal, à la Réunion, à la Martinique, à la Guadeloupe, en Cochinchine et en Guyanne.

Le début officiel de la campagne, cela veut dire le droit d'apposer des affiches gratuitement sur les panneaux de bois et de donner des réunions publiques dans les préaux d'écoles. Dans la plupart des villes et villages de province, cette date légale n'a guère de signification. En effet, les candidats ne l'ont pas attendue pour se faire connaitre personnellement des électeurs, organiser des meetings improvisés dans les salles de bal, s'ils disposent de quelques moyens, sous les halles ou en plein champ, s'ils n'ont que de maigres ressources. Mais à Paris, il en va tout autrement. Là, il est impossible de recourir à ces procédés de fortune ou de généraliser les visites domiciliaires. Aussi, dans la capitale comme dans quelques grandes villes, la lutte proprement dite s'ouvrait le 5 seulement. Dès le matin, les panneaux vides se couvraient d'affiches multicolores; dès ce soir, les préaux d'écoles à peine désertés par les enfants s'emplirent des rumeurs des joutes civiques. C'est la bataille qui commence mais — jusqu'à présent — c'est une bataille calme, digne, voire un peu grave et angoissée.

Toutes les professions de foi des candidats, tous les programmes des partis sont dominés par une même préoccupation: le danger de la guerre qu'il faut à tout prix conjurer. Dans un quartier ouvrier, une douzaine d'électeurs sont groupés devant l'affiche apposée d'un candidat communiste: sur un fond rouge s'alignent des milliers de petites croix blanches; la légende porte: "Du fond de leurs tombes, les morts de la grande guerre nous crient: plus jamais ça!" A ce moment arrive un colleur qui, sur le panneau voisin, appose l'affiche d'un concurrent républicain conservateur; elle commence par ces mots: "Français, unissons-nous pour empêcher la guerre de passer!" Et chacun de remarquer le sentiment commun qui anime les deux farouches adversaires.

L'ordre n'exclut pas le pittoresque: pour la première fois, des affiches illustrées dues à des dessinateurs de renom — Sennep et Hermann Paul pour les partis de droite, Gassier et Cabrol pour les partis de gauche — sont nombreuses et variées. Ils ne cherchent pas à faire rire mais plutôt à faire réfléchir: ici c'est un soldat qui sort de son tombeau, la veuve ou l'orphelin de guerre qui tend les bras, partout la même constance dans la même angoisse. "Les Français ne sont pas toujours d'accord sur les moyens d'éviter la guerre; ils sont d'accord non seulement pour l'éviter mais pour mettre cette exigence au-dessus de toutes les autres.": Par une rencontre symbolique, cette formule figure déjà trois fois sur les programmes électoraux des affiches dans Paris... et nous sommes à peine au premier jour de campagne.

La presse ministérielle de Québec a bénéficié de $550.000 cette année

EN VINGT ANS ON ESTIME D'APRES LE RELEVE DES COMPTES PUBLICS POUR 1935 QUE LES JOURNAUX ATTACHES AU REGIME ONT REÇU UNE QUINZAINE DE MILLIONS

(Spécial au Droit)

QUEBEC, 8. — Le premier ministre de la province, M. L.-A. Taschereau faisant allusion à la presse de son régime parlait l'autre jour de "nos journaux" et d'après ce qu'on peut voir à la suite de l'examen des derniers comptes publics officiels, "sa" presse s'est alimentée depuis des années à même les fonds publics, pour l'unique profit du parti ministériel. C'est ainsi que "nos journaux" ont reçu en 1935 une somme de $550.000 au bas mot pour travailler au bénéfice du régime. Il y a eu des années, au temps de la prospérité, où la presse ministérielle du Québec a coûté à la province plus à peu près trois quarts de million de dollars. Depuis la crise, à cause des déficits de l'administration provinciale ces sommes ont été comprimées. On peut dire cependant qu'en moyenne depuis 1930, la presse ministérielle coûte aux contribuables de la province au-delà d'un demi-million par an.

Depuis vingt ans on estime que le régime a dépensé dans la seule région de Québec, rien que dans la presse quotidienne, sept ou huit millions de dollars en fonds détournés de la caisse provinciale au profit du parti.

Dans la région de Montréal et celle des cantons de l'est où la presse ministérielle s'étend aussi, une somme à peu près identique fut dépensée ce qui veut dire que l'entretien des journaux à la solde du gouvernement aurait coûté une quinzaine de millions depuis vingt ans.

LAPIERRE SE FAIT ASSEOIR

CARMANICO L'EMPORTE SUR L'ANCIEN CHAMPION DE LUTTE.—SOIREE BIEN REUSSIE.

Chappy Carmanico, du club Preston, a pris la mesure d'Harry Lapierre, as local, dans le match de lutte principal au programme du gala sportif que montait mardi soir le club Preston.

La séance remporta un vif succès et la direction du club mérite des félicitations pour avoir su dresser un programme bien équilibré.

Voici les résultats des divers engagements:

A LA LUTTE

60 livres—Georges Gervais, Preston A.C., défait Joë Mark, St-Gérard.

140 livres—Oral Post, Primrose A.C., défait Don MacDonald, Preston A.C.

160 livres—George Plunkett, Preston A.C., défait Jerry Rideout Primrose A.C.

145 livres—Tommy Clark, Cabot A.C., l'emporte sur Joë Gervais, Preston A.C.

Match principal—Chappy Carmanico, Preston A.C., défait Harry Lapierre.

200 livres—Merrill Prestly annule avec Andy Grey.

A LA BOXE

70 livres—Don Charbonneau Preston A.C., annule avec Nelson Gervais, Preston A.C.

50 livres—Vincent D'Aoust, Bellevue A.C., annule avec Dick D'Aoust, Bellevue A.C.

90 livres—Les Pilon, Preston A.C., défait Johnny Raymond, St-Gérard.

140 livres—René Delorme, Preston A.C., triomphe de Tom Sheridan, Primrose A.C.

147 livres—Jack Harrison, Preston A.C., défait To Delaney, Y.M.C.A.

Owen Dickens gagne par défaut sur Roméo Sarault.

PATRICE PASSE À LA FINALE

IL ELIMINE LE CLUB ARCHAMBAULT DU CONCOURS DE LA LIGUE DE CHEZ AURELE.

Le club Patrice a atteint la série finale de la ligue de quilles de Chez Aurèle, grâce à la victoire qu'il vient de remporter sur le club Archambault. Les Patriciens disputeront maintenant au club Cayer le championnat de la deuxième demie.

Les vainqueurs concluirent avec une marge de 494 points. R. Desrosiers réussit le plus haut pointage de 733, avec [illegible] série de 285. F. Dallaire fit 531 au compte des perdants.

Voici le résultat officiel:—

LE CLUB ARCHAMBAULT

Mlle G. Quirouette	155	94	140—	389
Mlle B. Bolleau	140	75	61—	276
Mlle G. Beauchamp	155	198	99—	452
Mlle C. Dugal	144	155	134—	433
Mme P. Archambault	139	124	98—	361
M. L. Major	158	139	209—	506
M. P. Archambault	163	165	137—	465
M. E. Way	159	160	158—	477
M. F. Dallaire	177	176	178—	531
M. A. Archambault	125	133	185—	443
Totaux	1515	1419	1399—	4333

LE CLUB PATRICE

Mlle I. Noël	165	162	138—	465
Mlle M. Dorion	152	66	150—	368
Mlle A. Pilon	187	185	146—	498
Mlle T. Dallaire	137	134	185—	456
M. R. Desrosiers	285	200	218—	733
M. R. Gauthier	83	98	901—	382
M. E. Beauchamp	143	150	152—	430
M. R. Carter	141	188	158—	487
M. E. Jetté	159	161	163—	483
M. H. Patrice	199	130	176—	505
Totaux	1860	1484	1683—	4827

Patrice a gagné par 494 points.

NOTE—La finale a lieu jeudi soir.

LE NATIONAL EN FINALES

LES JUVENILES DE PEMBROKE SE FONT VALOIR AVANT DE CEDER LA PALME A TORONTO-OUEST

TORONTO, 8.— Le National de Toronto-Ouest rencontrera les Wesleys de Saskatoon, champions de l'Ouest, vendredi soir, dans les finales pour le championnat juvénile de hockey et la coupe Memorial. Les "Big Boys" du National ont éliminé les valeureux Roitelets de la Forêt, de Pembroke, mardi soir, en gagnant leur deuxième victoire de suite au pointage de 4-3.

Le tableau suivant donnera une idée de la belle tenue des jeunes gens de Pembroke.

PEMBROKE: But, McQuirter; défense droite, Grant; défense gauche, McBain; centre, Giesebrecht; aile droite, Keon; aile gauche, Levoy; subs: Doran, Garrow, Dixon et Bailey; sub but, Poirier.

WEST TORONTO: But Hall; défense droite, Laurent; défense gauche, Crawford; centre, Gamble; aile droite, Jennings; aile gauche, R. Conacher; subs; Heron, O'Flaherty, Shill et Robertson.

Arbitres: Jack Duggan, Ottawa, et Gordon McKay, Hamilton.

SOMMAIRE

1ère période

1— Pembroke, Doran (Dixon) . . . . . 8'01"
2—National, R. Conacher . . 8'32"
Punition: Heron.

2ème Période

3—Pembroke, Giesebrecht . . 9'45"
4—Pembroke, Giesebrecht (Doran) . . . . . 12'56"
Punitions —Robertson, Dixon.

3ème Période

5—National, Heron . . . . . 6'32"
6—National, Gamble . . . . . 9'16"
7—National, Crawford . . . . . 16'38"
Punitions: O'Flaherty, Grant et Crawford.

LA FUSILLADE DU MAPLE LEAF

TORONTO JOUE DU BATON ET RAMONE LES INDIENS. — VICTOIRE DES CHAUSSONS BLANCS.

JACKSONVILLE. — Le Maple Leaf a déclassé Jacksonville, par 17 à 7, dans une exhibition de balle qui eut lieu ici mardi. Les locaux ne commirent pas moins de sept erreurs.

Le résultat:—

Toronto	414	131	210—	17 17 2
Jacksonville	310	200	001—	7 8 7

Cook, Nekola et Heath, Crouch; Rutherford et Rosette.

A Birmington, Ala.

Chicago (N)	220	220	014—	13 11 0
Birmington	100	010	000—	2 4 0

Shoun, Carleton et O'Dea; Sims, Pickens, Braun et Palmisano, Seume.

A Chattanooga, Tenn.—

Boston (A)	000	130	250—	11 19 2
Chattanooga	000	210	00—	3 6 3

Grove, Salvo et Berg; Cohen, McColl, Perkins et Holbrook.

A Little Rock, Ark.—

Syracuse	021	000	150—	9 10 2
Little Rock	331	201	00x—	10 13 2

Starr, Vandenburg et Heving; Mustalkis, Kerksieck et Hinkle.

A Jackson, Miss.—

Chicago (A)	201	221	000—	8 17 1
Pittsburg	041	100	000—	6 10 0

Stratton, Evans et Sewell; Shea, Blanton, Weaver et Todd, Padden.

A Arcadie—

Newark	110	000	002—	4 8 3
St-Paul (AA)	100	011	20x—	5 12 2

Pierchota, La Flamme et Baker; Rigney et Fenner.

Les Prix qui Parlent par eux-mêmes

En plus d'une réputation qui inspire votre confiance.

Vous entendez souvent parler d'aubaines, mais vous les voyez rarement. Voici votre occasion pour vous procurer un automobile usagé à un prix moindre que celui du courant.

1935, Sedan de Luxe Plymouth
Fini gris métal oxydé maille à même, seulement, $785

1933, Sedan 4 Portes Chevrolet
Chauffage à eau chaude, licence de 1936, mécaniquement parfait, $575

1934, Tudor de Luxe Ford
Moteur entièrement revisé, carosserie et garde-boue fini brun pâle, seulement, $550

1932, Sedan de Luxe Willys-Knigh
Presque neuf, roue libre, malle, un réputé auto Knight, $525

1932, Sedan Huit Buick
Le plus attrayant en ville, seulement, $495

1931, Sedan de Luxe Pontiac
Peu roulé, presque neuf, bon état mécanique, voyez vous-même, $435

1932, Sedan Plymouth
Pouvoir flattant, roue libre, engrenage automatique, $395

1930, Cabriolet de Luxe Chrysler
Nouveaux pneus, 6 roues de fil de fer, malle. Si vous le conduisez vous l'aimerez, $375

1931, Routière de Luxe Chevrolet
6 roues de fil de fer, couvre-pneus métalliques, licence de 1936, seulement, $345

1930, Sedan de Luxe Nash
6 roues de fil de fer, malle, capitonnage moiré, fini d'origine, $295

1930, Coupé Essex
Siege de secours, presque neuf, c'est un auto qui vous plaira, $285

1930, Coach Chevrolet
Nouveaux pneus, le plus propre que nous ayons vu depuis longtemps, $275

1930, Routière Ford
Roues de fil de fer, nouvelle capote, seulement, $195

1928, Coach Essex
Nouvellement peinturé, seulement $85

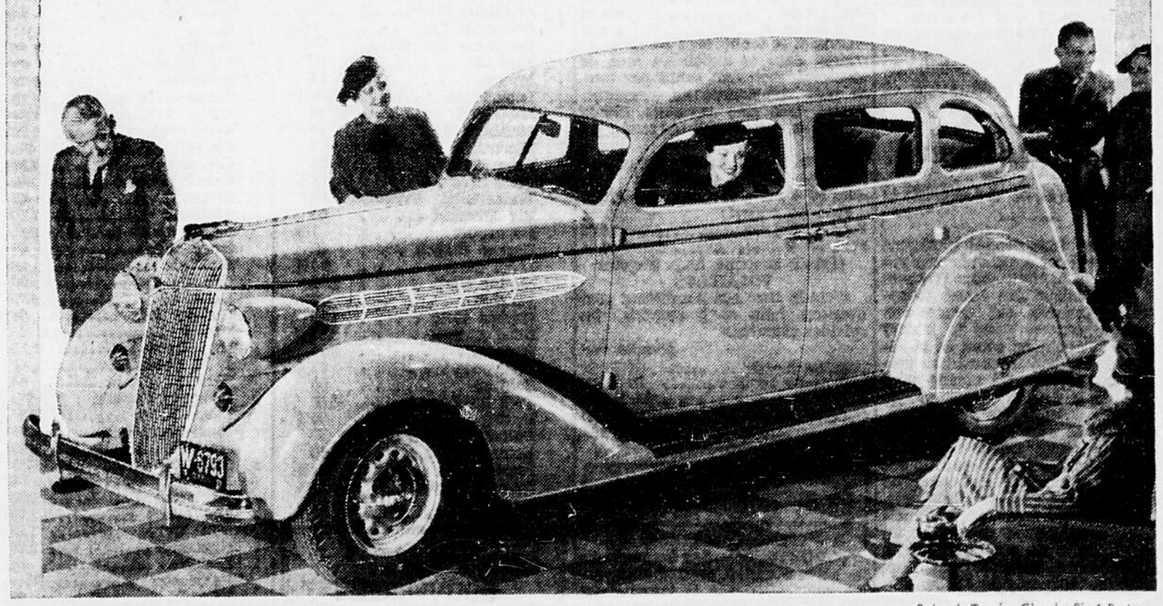
1927, Coach Oakland
Fonctionne bien, seulement, $75

Et plusieurs autres au choix.

Remarquez bien qu'un auto usagés est bon suivant la compagnie qui l'appuit.

PAQUIN MOTORS
LIMITED
Marchands d'autos Chrysler, Plymouth, Nash, Lafayette.
245, RUE RIDEAU
Rideau 1211

SEMAINE "Bienvenue" CHEZ TOUS LES AGENTS CHRYSLER



Sedan de Touring Chrysler Six 4-Portes.

MAINTENANT que le printemps vous fait songer à un nouvel auto, tous les agents de Chrysler vous invitent d'une manière particulière à visiter leurs salons.

Tous les préparatifs ont été faits en vue de rendre cette inspection des nouveaux Chrysler de 1936 aussi intéressante et profitable que possible.

Une Nouvelle Sensation

Vous êtes invités à une démonstration de la Transmission Automatique "Overdrive"† de la voiture Chrysler. Quand vous atteignez une bonne vitesse, un miracle se produit . . . la vitesse du moteur baisse d'un tiers et vous filez rondement alors que le moteur est au ralenti . . . silencieux, doux, fonctionnant sans effort.

De l'Epargne, en Plus

Vous avez aussi la satisfaction de savoir que lorsque vous êtes en cette troisième Automatique ou "Overdrive", il vous en coûte moins cher pour chaque mille que vous roulez. Les révolutions du moteur étant réduites d'un tiers, vous "brûlez" moins d'essence à 60 qu'à 45 avec le mécanisme de transmission ordinaire. C'est un avantage qui n'appartient qu'à ces gros Chrysler.

Sécurité et Confort

Les Chrysler Six et Huit sont munis de carrosseries Tout-Acier . . . Freins Hydrauliques . . . suspension indépendante des roues avant (type genou) . . . répartition perfectionnée du poids . . . embrayage et conduite des plus faciles.

Style Chrysler

Vous trouverez dans ces Chrysler un style, un charme et un luxe irrésistibles—le tout à des prix à la portée d'un public toujours de plus en plus nombreux.

Vous êtes cordialement invités à accepter cette invitation de votre agent Chrysler-Plymouth-Fargo. Voyez ces nouveaux Chrysler de 1936.

† Standard sur les Chrysler Airflow. Facultative sur tous les autres Chrysler de 1936 moyennant légère avance.

☆ Chrysler Six de 1936 . . . 93 chevaux-vapeur, 118" d'empattement. Cinq types de carrosserie.

☆ Nouveau Chrysler Huit de Luxe . . . 105 et 110 chevaux-vapeur, 121 et 123" d'empattement. Quatre types de carrosserie.

☆ Chrysler Airflow Imperial . . . 115 chevaux-vapeur, 123" d'empattement. Sedan six-passengers.

Demandez le Nouveau
Plan Officiel de la Corporation de Crédit Chrysler Motors
Paiements à Tempérament: 7%
Faites-en le calcul vous-mêmes. 1. Commencez par la balance non-payée. 2. *Ajoutez le coût de l'assurance. 3. Ensuite multipliez par 7%—pour le plan de 12 mois. Coût proportionnel pour périodes plus courtes ou plus longues.
*Dans certaines provinces on exige une somme légère pour enregistrement.
RIEN DE PLUS A PAYER

J.-E. Burns, Brockville, Ont.
J.-H. McCredie, Smiths Falls, Ont.
Robert McKay, Maxville, Ont.
Gamble Motors, Carp, Ont.
L.-A. Matthews, Pembroke, Ont.
W.-J. Brownlee, Finch, Ont.
McRae Motor Sales, Cornwall.
Geo. McTavish, Perth, Ont.

Horner Motor Sales
464, rue Bank — Carling 390
PAQUIN MOTORS LTD.
HULL, P.Q.

Dickinson's Garage, Kemptville, Ont.
James Donohue, Renfrew, Ont.
Stanley Merkley, Brinston, Ont.
A.-D. McCredie, Shawville, P.Q.
Chas. Dowdall, Carleton Place, Ont.
M. Joanis & Fils, Maniwaki, P.Q.

BOURSE-FINANCE-COMMERCE

Fermeté des valeurs à la bourse de Montréal cet après-midi

Quelques points faibles des récentes journées de transactions révèlent une reprise modérée. — Consolidated Chibougamau était la vedette du volume au cours des transactions de bonne heure dans la matinée sur le curb. — A Toronto, sur le marché des mines, le volume des transactions était assez substantiel, la plupart cependant dans le groupe des valeurs moins dispendieuses.

MONTREAL, 8 — (P. C.) — Les valeurs étaient plus régulières à la bourse de Montréal aujourd'hui à la suite de tranquilles transactions quand certains points faibles des récentes journées enregistraient des reprises modérées. Dans le groupe des liqueurs, Alcohol 'A' se rallait de 3-8 à 9 1-8, Alcohol 'B', de 1-2 à 8 et Seagrams de 1-8 à 23 1-2, après avoir ouvert à 23 1-4. Brewers and Distillers montait de 5 sous à 1.15.

Le groupe des valeurs des métaux était régulier ou plus ferme. International Nickel montait de 3-4 à 49 3-4. Consolidated Smelters montait d'un point à 285, Noranda ne changeait pas à 54 1-4 et Falconbridge Nickel montait de 5 sous à 90.

Les fluctuations des prix dans le groupe des valeurs du papier-journal étaient très étroites. St. Lawrence Corporation 'A' perdait 1-8. St. Lawrence Paper préféré ne changeait pas, St. Lawrence Corporation commun montait de 1-8 et Consolidated Paper également de 1-8.

Les valeurs qui montraient du progrès pour le reste de la liste comptaient Brazilian, Foundation Company, Montreal Power, National Breweries, Power Corporation et Walkerville Brewery.

LE CURB DE MONTREAL (Midi)
(Presse canadienne)

MONTREAL, 8 avril— Consolidated Chibougamau était la vedette du volume au cours des transactions de bonne heure sur le curb de Montréal et se vendait à une perte de 22 sous à 1.80.

Lake Shore fléchissait de 5-8 de point mais des gains de quelques sous chacun étaient inscrits par Falconbridge, Parron Gold et Pickle Crow. Ventures perdait un sou.

British American Oil subissait un fort partage de profits et perdait un point à 25 tandis que de légers gains étaient enregistrés par Imperial Oil et International Pete. Fraser Voting Trust perdait 1 1-2 points mais Consolidated Paper gagnait 1-8.

LE MARCHE DES MINES (midi)
(Presse Canadienne)

TORONTO, 8. — Le marché des mines aujourd'hui voyait un volume substantiel de transactions se produire au cours de la matinée, mais la plupart de ces transactions se faisaient cependant chez les valeurs peu dispendieuses tandis que l'atmosphère générale des prix était plutôt tranquille après une ouverture assez régulière. Quelques-unes des valeurs des fondamentaux étaient fortes mais seulement actives d'une façon modérée. Les valeurs argent étaient fermes et les huiles tranquilles à l'exception de Texas-Canadian qui arrivait sur le marché à 4.70, une perte de 5 sous.

Wright Hargreaves arrivait lourdement sur le marché et était offert à perte en volume à 7.65 subissant une perte de 25 sous. Lake Shore perdait du terrain en lots partiels et Hollinger faisait une perte d'une fraction minimum. Au nombre des valeurs moins dispendieuses du groupe des ors des pertes de 1 à 3 sous furent enregistrées par McKenzie et Central Patricia, et Buffalo-Ankrite retombait. Macassa était une des vedettes à la hausse, montant d'environ 25 sous à la suite d'un bon volume de transactions.

Les transactions dans le groupe des valeurs penny se confinaient principalement à Greene Stabell, tandis qu'un gain de 2 sous était enregistré et que God's Lake montait de 1.04 avant de fléchir en bas d'un dollar, subissant un gain net d'une couple de sous pour la matinée. Afton s'affermissait de 2 sous à 79 et Shawkey et Bobjo étaient légèrement plus forts. McVittie, Hard Rock et Howey se vendaient à perte.

Hudson Bay, Noranda, Falconbridge et Waite-Amulet étaient plus hauts à la suite d'un léger volume de transactions tandis que Sherritt perdait 2 sous à 1.16. Homestead, Home Oil et Chemical Research enregistraient des prix quelque peu plus hauts.

LES PRIX DU BLÉ MONTENT LÉGÈREMENT

Une plus ample reprise se manifeste en comparaison des reculs considérables de la semaine dernière.

BONNES EXPORTATIONS

(Presse Canadienne)

WINNIPEG, 8.—Les importateurs avaient des tendances à acheter le blé canadien hier quand les prix des options fluctuaient nerveusement à la bourse des grains de Winnipeg. A la fermeture d'une session irrégulière, des gains nets de 1-8 à 1-4 sous furent enregistrés, constituant une légère reprise en comparaison des reculs de la semaine dernière.

Les ventes d'exportations de blé canadien atteignaient le total de 1.250.000 boisseaux, mais ces exportations n'étaient que tout juste nécessaires pour prendre soin des lourdes ventes. L'option de mai se terminait à 79 3-4, celle de juillet à 80 3-4 et celle d'octobre à 81 3-8 sous.

Près d'un sou plus hautes à l'ouverture les valeurs fluctuaient d'une façon excentrique pour la plus grande partie de la journée tombant pendant un temps fractionnairement en-dessous du niveau de fermeture précédent. L'achat de blé du mois de mai en comparaison des ventes des autres mois était la vedette des transactions de la journée.

Un facteur de l'irrégularité de Winnipeg était la tardive irrégularité qui se manifestait également à Liverpool ou la fermeture était de 318d plus haut à 1-4d plus bas.

Les prix les grains au comptant étaient fractionnairement plus hauts à la suite de tranquilles transactions, tandis que les transactions dans la section des grains communs étaient sans vedette.

Les prix au comptant:

Blé:— N° 1 dur, 80⅛; n° 1 nord, 79; n° 2 nord, 76¾; n° 3 nord, 72⅝; n° 4 nord, 69⅜; blé n° 5, 62; blé n° 6, 50¾; picotin, 42¾; n° 1 garnet, 74¾; n° 2 garnet, 71¾; durum, 72; sur voie, 79⅜.

Avoine:— N° 2 c.w., 34⅛; n° 3 c.w., 29⅛; ex. 1 picotin, 28⅞; picotin n° 1 25⅞; picotin n° 2, 23⅞; picotin n° 3, 21⅝; sur voie, 32⅝.

Orge:— N° 3 c.w., 37½; n° 4 c.w., 36⅜; n° 5 c.w., 34⅜; n° 6 c.w., 32⅝; sur voie, 37⅝.

Lin:— N° 1 c.w., 148⅛; n° 2 c.w., 144⅛; n° 3 c.w., 134⅛; n° 4 c.w., 125⅛; sur voie, 148½.

Seigle:— N° 2 c.w., 43⅜

Les options:—

	Ouv.	Ferm.
Blé:—		
Mai	79¾	79¾
Juillet	80¾-⅞	80¾
Oct.	81⅜-½	81⅜
Avoine:—		
Mai	31⅜	31⅛
Juillet	31⅞	31⅜
Oct.	31½	31⅜
Orge:—		
Mai	38⅛	38⅛
Juillet	38¼	38⅜
Lin:—		
Mai	149	149⅛
Juillet	147	147
Seigle:—		
Mai	42⅜	42
Juillet	43¼	43
Oct.	44⅜	44⅜

Pour avoir les nouvelles complètes du marché et des finances
THE WALL STREET JOURNAL
Les hommes d'affaires et les placiers le consultent. Ecrivez pour avoir gratis un exemplaire.
44, rue Broad New-York

Hughson Bros. & CO.
122, rue Wellington, OTTAWA
Téléphones: Q. 152 — Q. 5

LES PRIX DES PRODUITS SONT PLUS FERMES

Les arrivages d'oeufs sont plus considérables que jamais. Plus amples exportations de poulets.

LES ARRIVAGES

MONTREAL, 8. — Les marchés des produits de Montréal hier étaient généralement réguliers, cependant que peu de changements dans les prix ne se manifestaient en comparaison avec le jour précédent. Les arrivages d'oeufs étaient à date les plus forts de la saison, mais la demande était assez bonne, et les prix se maintenaient réguliers aux reculs de lundi. Le marché du beurre demeurait tranquille et les prix étaient également sans changement. Sur le marché des volailles des ventes plus considérables d'exportation furent inscrites à destination du Royaume-Uni. Sur place locale les dindes étaient calmes et plutôt plus basses. Le fromage et les pommes de terre ne changeaient pas. Les arrivages tels qu'inscrits à la Chambre de Commerce étaient: 3.910 caisses d'oeufs, 160 boites de beurre et pas de fromage.

LE BEURRE

Le beurre au wagon ou en lots partiels se vendait de 22 3-4 à 23 cents pour le No 1.

Le beurre en lots partiels aux détaillant de 23 1-2 à 24c, pour le beurre solide et de 24 à 24 1-2 pour le beurre en moules.

LE FROMAGE

Le prix du fromage No 1 coloré de l'Ontario, de 10 1-2 à 10 3-4 c.

LES OEUFS

Les prix du gros, au wagon ou en lots partiels: A-gros, 19 à 19 1-2 c.; A-moyens, 18 a 18 1-2 cents; B, 17 1-2 à 18 cents; A-Poulettes ou C, 17 cents.

A-1 gros	27 à 30c
A-1 moyens	25 à 28c
A-gros	24c
A-moyens	23c
B	22c
A-poulettes ou C	21c

LES PATATES

Les patates Montagne de Québec N° 2 étaient de 95 à $1.00 le sac de 80 livres; N° 1, $1.05 à $1.10.

LES GRAINS

Blé Nord Nord N° 1	98c
Blé Nord N° 2	96c
Picotin N° 1	37c
Orge N° 3 C.W.	44c
Orge N° 5	41c
Farine de blé du printemps:	
1ère marque	$5.80
2ième marque	$5.40
Au baril	$5.30

En sacs de jute, livraison en divers endroits de la régions moins 5 cents par sac pour commandes au comptant.

Farine de blé d'hiver:

Qualité de choix en lots partiels au baril	$3.80
Qualité de choix en lots divers, baril	$4.10
Farine de maïs blanc par barils livraison faite	$4.60
Engrais:—	
Son	$20.25
Gru Rouge	$21.25
Gru Blanc	$_.25

(Prix à la tonne, sacs compris, livraison dans la région au taux de Montréal, moins 25 cents par tonne pour commandes au comptant. Grains, sacs pour brasserie, $22 la tonne, au gros: $24 la tonne au détail.

Avoine roulée sac de 90 livres taxes de ventes à $2.90.	
Foin N° 2 extra	$10.00
Foin en balles:	
Foin N° 2 extra	$9.00
Foin N° 3	$7.00

(Prix à la tonne, f.a.b. wagons)

VOLAILLES

(Prix la livre aux détaillants pour livraison faite et y compris les volailles plumées.)

	Qualité "A"
Volailles à rôtir	21 à 23c
Poulets de choix	28 à 30c
Dindes	26 à 28c
Canetons domestiques	21 à 23c
Oies	16 à 18c

Le marché des bestiaux

(Presse Canadienne)

TORONTO, 8. — Les transactions de bêtes à cornes étaient tranquilles aujourd'hui sur le marché des bestiaux de Toronto tandis que les prix était généralement sans changement. Le veau, les moutons et les agneaux étaient aussi réguliers tandis que les porcs étaient sans changement. Il y avait un surplus de bêtes à cornes de 1.300 têtes.

Les arrivages tels que rapportées par le Bureau Fédéral de l'Industrie animale étaient les suivantes: 330 bêtes à cornes; 320 veaux; 580 porcs; 150 moutons et agneaux.

Jeunes musiciens d'Ottawa à Toronto

Outre les trois jeunes musiciens d'Ottawa qui ont été choisis pour représenter la capitale dans l'orchestre symphonique des écoles secondaires d'Ontario qui donne son deuxième concert dans le Massey Hall de Toronto au cours de la semaine de Pâques, les musiciens suivants ont encore été choisis pour faire partie de l'orchestre de 125 musiciens. Jack Ford, violoniste, directeur de l'orchestre du Glebe Collegiate; John Cummings, clarinette également du Glebe; Robert Woodley, violoniste, directeur de l'orchestre du Lisgar Collegiate. Parmi ceux qui furent choisis, mais qui ne pourront pas participer au concert, faute de places, l'on note Julian Mears, violoniste, et Jack Anderson, violoniste du Glebe.

Le vendredi Saint à l'hôtel des Postes

Le Vendredi Saint, 10 avril 1936, sera observé comme congé statuaire.

La salle d'attente sera ouverte de 8 heures à 10 heures.

Les guichets seront fermés toute la journée.

Toutes les dépêches à expédier seront closes à midi.

Une seule levée des boites aux lettres, par les dues de la ville, aura lieu le soir, selon l'horaire du dimanche.

Il n'y aura ni livraison par facteurs, ni remise du courrier au guichet de la livraison urbaine.

DES TABLEAUX SONT VLES

(Presse Canadienne)

SENNEVILLE, Qué., 8. — Des cambrioleurs ont pénétré hier dans la maison de W. S. Fallis, homme d'affaires de Montral, et, après avoir causé des pertes estimes à $3.000, et détruit une peinture à l'huile évaluée à $1.000, ils se sont enfuits avec deux autres peintures d'une valeur de $800. M. Fallis et sa famille sont actuellement en Californie.

OBLIGATIONS

Fournies par G.-A. Auger, Valeurs de Placements, 56, rue Sparks, Ottawa, Tél. Q. 1446.

	Int.	Echéance	Offre	Demande
INSTITUTIONS				
Hôpital St-Luc	4½ %	1947	99	100
Hôpital Notre-Dame	4	1955	98	100
Soeurs De Charité	4	1945	98	100
Soeurs Grises	4	1950-55	99	100
Séminaire St-Joseph	4	1955		100
Diocèse Toronto	4	1945	99	100
MUNICIPALITES				
Cité de Hull	5%	1945	101¾	103
Cité de Montréal	6	1940	107½	108¾
Oolbeau, P. Q.	5½	1940	100	102
Cap-de-la-Madeleine	5	1948	98	101
Glace-Bay, N.-E.	5	1950		100
Oshawa, Ont.	4½	1..942		97
Port Colborne, Ont.	5	1948	98	100

VENTES A 2 H. 45

BOURSE DE MONTREAL

Cotes fournies à 2 h. 35 par Garneau et Ostiguy, 46, rue Elgin, Ottawa.

Alberta Pacific Gr.	4¾
Bathurst	13½
Bell Telephone	144½
Brazilian	12¼
B. C. Power B	4⅝
B. C. Power A	30¾
Bruck Silk	13
Building Products	35
Canada Cement	7¼
Canada Cement Priv.	69
Canada Steamship	2½
Canada Steamship P.	10
Canadian Bronze	40
Can. Car & Foundry	6¼
Canadian Celanese	27½
Can. Hydro-Elect. P.	35¼
Can. Indust Alcohol	9½
Can. Indust. Alcohol B	8
Can. Pacific Railway	12⅝
Cockshutt Plow	8¼
Cons. Mining & Smelt	283
Distillers Seagrams	23⅝
Dominion Bridge	38½
Dominion Coal Priv.	15
Dom. Steel & Coal B	6⅛
Dominion Textile	73
Eastern Dairies	2¼
Foundation	17⅜
General Steel Wares	4
Gurd's	8½
Hollinger	14⅞
Howard Smith	12
Imperial Tobacco	14
International Nickel	49¾
Lake of the Woods	19¾
Massey Harris	6⅝
McColl Frontenac	17
Montreal Power	32¼
Montreal Tramways	97
National Steel Car	15¼
Noranda	54¼
Ottawa L. H. & P. Priv.	105
Regent KnKitting	4⅞
Quebec Power	17¼
St-Lawrence Corp.	2⅛
St-Lawrence A Priv	11
St-Lawrence Poper P.	30½
Shawinigan	21¾
Southern Can. Power	13⅜
Steel of Canada	66
Steel of Can. Priv	50⅞
Winnipeg Electric	4
BANQUES	
Canadienne	137
Commerce	158
Montreal	190
MONTREAL & CURB	
Ventes à 11 heures	9.345
Ventes à midi	15.150
Ventes à 1 heure	17.761
Vente à 2 heures	20.772
MINES DU CURB	
Ventes à 11 heures	15.434
Ventes à midi	26.724
Ventes à 1 heure	41.064
Ventes à 2 heures	63.72

CURB DE MONTREAL

Cotes fournies à 2 h. 45 par Garneau et Ostigny, 46, rue Elgin, Ottawa:

Abitibi	1.95
B. C. Packers	16¼
Brewers & Distillers	1.05
Beauharnois	2⅞
Brewing Corp.	3
Brewing Corp. Priv.	17
Canada Bud	8½
Canada Malt	32
Canada Vinegars	21
Canadian Dredge	48¼
Canadian Wineries	3¼
Catelli Priv.	22
Consol. Paper	3¼
Dominion Eng.	32
Dominion Stores	9½
Dominion Tar	6¾
Dominion Tar Priv.	78½
Ford 'A'	25½
Fraser	14
Loblaw 'A'	19⅞
Loblaw 'B'	18
Melchers 'A'	10½
Mitchell & Co., Robert	7
Page Hersey	90
Price Bros	4¾
Walkerville Brewery	3.00
Big Missouri	64
Duparquet	7½
Greene Stabell	43
Lebel ORO	19¼
Mining Corp.	1.23
Parkhill	22
Quebec Gold	1.20
Read Authier	2.12
Siscoe	3.20
Stadacona	32¼
Sullivan	95
Teck Hughes	4.60
British Amer. Oil	25⅝
Dalhousie	57
Home Oil	1.10
Imperial	24½
Intern. Petroleum	39¼
Royalite	31¼

OBLIGATIONS GOUVERNEMENT

Fourni au "Droit" par H.-C. Monk et Compagnie, Banquiers en placement, 85, rue Sparks, Ottawa, Q. 6261.

British Consols		2½	Perpetuels	£86¼	
					%
Oct.	15, 1936	2		100.65	.70
Nov.	15, 1936	5		102.45	.90
Mar.	1, 1937	5		104.50	.10
Dec.	1, 1937	5½		108.20	.55
Oct.	15, 1939	2½		103.25	1.55
Oct.	15, 1939	4		108.00	1.66
Nov.	15, 1939	2		101.75	1.50
Sept.	1, 1940	4½		110.65	1.96
Nov.	15, 1941	5		113.65	2.38
Oct.	15, 1942	3		105.25	2.14
Juin	1, 1943	2½		102.85	2.07
Oct.	15, 1943	5		114.65	2.83
Oct.	15, 1944	4½		112.75	2.80
Aug.	15, 1943-45	2½		99.40	2.57
Oct.	15, 1943-45	4		108.85	2.69
Nov.	1, 1946	4½		112.65	3.00
Oct.	15, 1944-49	3½		103.80	3.00
Oct.	15, 1947-52	4		107.50	3.24
Juin	1, 1950-55	3		98.90	3.08
Nov.	1, 1947-57	4½		110.25	3.45
Nov.	1, 1948-58	4½		110.50	3.49
Nov.	1, 1949-59	4½		110.65	3.53
Jan.	15, 1956-61	3¼		100.75	3.20
G. T. P.	1962	3		100.00	3.00
C. N. R.	1944	3		103.50	2.52
C. N. R.	1945-50	3		99.00	3.08
C. N. R.	1948-53	3		98.00	3.15
C. N. R.	1951	4½		114.00	3.33
C. N. R.	1956	4½		114.25	3.50
C. N. R.	1957	4½		112.25	3.66
C. N. R.	1955	4¾		116.50	3.57
C. N. R.	1954	5		116.25	3.75
C. N. R.	1963	5		117.50	3.11
C. N. R.	1969	5		119.00	3.51
M. H. C.	1969	5		119.50	3.50
Garanti par C. N. R.					
C. A. R.	1955	4		97.50	4.20

Strictement sujet au changement.

N'oubliez pas de lire les "Annonces Classées" aujourd'hui.

FLUCTUATIONS DE LA MATINEE

Cotes fournies par L.-G. Beaubien, Ltée, Edifice Ottawa Electric, rue Sparks, Ottawa.

Date, 8 avril 1936.

BOURSE DE NEW-YORK

Air Reduction	188⅞
Allis-Chalmers	49¾
American Can Co.	121¼
American Radiator	23⅞
American Smelting	84¾
Allied Chemical	204
Am. & For. Power	9⅛
American Woolen Pfd	62⅝
Am. Tel. & Tel.	170
Amer. W. Works	24⅛
Anaconda Copper	38½
Atchison	78½
Auburn	49⅝
Baltimore & Ohio	21⅛
Bendix	28¾
Bethlehem Steel	60
Boeing	22¼
Borden Milk	27⅜
Briggs Mfg	59¾
Canada Dry	13⅜
Canadian Pacific	13
Case Threshing	16
Celanese Corp.	28½
Cerro de Pasco	56½
Chelsea & Ohio	57⅞
Chrysler Corp.	102
Coca-Cola	89
Columbia Carbon	124¾
Columbia Gas	21¼
Com. Sol. Corp.	20⅜
Com. Southern	3
Continental Can	89¾
Consolidated Gas	35
Corn Products	73
Douglas Aircraft	68⅛
Dupont	152
General Electric	40
General Motors	69¾
Goodyear Tire	28¾
Intern. Harv.	89
Intern. Nickel	49⅜
Intern. Paper Pfd	27⅞
Inter. Tel. & Tel.	16⅛
Johns Manville Corp.	115
KKenn. Copper	40⅜
Loew's Theatre	47
Mackk Trucks	36½
Montgom. Ward	44⅜
Murray Corp.	20
McIntyre Mines	41⅛
Nash Motors	19⅜
National Biscuit	34⅞
National Cash Reg'd	27½
National Dairy Prod.	23½
National Distillers	31⅜
Nat. Power & Lgt	11⅜
N.-York Central	37¾
North American	28½
Northern Pacific	27⅞
Packard Motors	11⅞
Pennsylvania Ry	35
Phillips Pete	47¾
Public Ser. Corp.	42½
Pullman	44¼
Radio Corp.	13
Republic Iron & Steel	25¾
Southern Pacific	36⅜
Sears Roebuck	68¾
Simmons Bed	30⅜
Southern Rails	18
Sperry Corp.	20⅜
Socony Vacuum	14¾
Standard Brands	16⅛
Standard G. & El.	8
Stand. Oil N. J.	66
Texas Gulf	35
Tiwken Roller Bear Co.	69
United Aircraft	25½
United Corp.	17⅜
United Fruit	74
United Gas & Improv.	16⅜
Union Pacific	132
U. S. Smelting	93¾
U. S. Rubber	32½
U. S. Steel	71⅞
Vanadium Steel	24
Western Union	89
Westinghouse	120⅝
Woolworth Co.	50
Yellow Cab	18⅜
Am. Superpower	2⅜
Electric Bond & Sh.	23⅜
Cities Service	5
Niagara Hudson	10¼

L'argent a demande est a ¾ de 1 pour cent.

Affaires à 11 heures: 400.000; amidi: 770.000; à 1 heure: 1,140,000; à 2 heures: 1,270,000.

MINES DE TORONTO

Cotes fournies à 2 h. 45 par Hughson Bros and Co., 122, rue Wellington, Ottawa, Té. Q. 152-153.

Ace Oil	14-15
Ajax Oil	55
Afton	81
Algoma	9¾
Ashley	12 Bid
Buffalo-Ankerite	5
Barry H.	4½
Bear Exploration	38
Bobjo	50½
Beattie	1.40
Big Missouri	63
Bralorme	7.75
Canadian Malartic	1.15
Castle Tretheway	1.34
Cent. Pat.	3.20
Clericy	4½
Coniarum	2.37
Cobalt Contact	2¼
Dome	44½-45
Eldorado	1.10
Falconbridge	8.85
Gods Lake	98
Granada	20
Gunnar Gold	90
Hollinger	14.75
Hudson Bay	28
Howey	60
Int. Nickel	49.75
J. M. Cons.	46
Kirk L.	46
Lamaque Contact	8½-9½
Lake Shore	53.75
Little Long Lac	6.75
Macassa	3.93
McIntyre	41⅜-42¼
McMillan	6
Mackenzie Red L.	1.55
McWatters	1.29
Min. Corp.	1.23
Nipissing	Off 2.70
Noranda	54
Paymaster	75½
Parkhill	23
Pioneer	10-10⅜
Pickle Crow	6.10
Premier	2.30
Red Lake Gold Shore	1.18
Reno Gold	1.17
Royalite	32
San Antonio	2.32
Sherritt	1.16
Siscoe	3.22
Stadacona	33
St. Anthony	22¼
Sudbury Basin	4.10
Sudbury Mines	5¾
Sullivan	95
Sylvanite	2.40
Teck Hughes	4.60
Toburn	1.30-1.40
Tashota	39-40
Ventures	2.15
Waite Amulet	1.12
Wr. Hargreaves	7.75
Wayside	16¾
White Eagle	3¾

LE CHANGE

MONTREAL—
Livre sterling: 4.96 5-8; dollar américain: 1.00 7-16; franc: 6.63.
NEW-YORK—
Livre sterling: 4.94 3-8; dollar canadien: 99 9-16, franc: 6.59 3-4.
PARIS—
Livre sterling: 74.99; dollar américain: 15.15 3-4; dollar canadien: 15.09.

OBLIGATIONS DU PROVINCIALES ET MUNICIPALES

Fourni au "Droit par la maison John Graham et Cie, Banquiers en placement, 85, rue Sparks, Ottawa, Q. 6261.

Province—	%	An.	Dem.	An.
Alb.	4	1954	82.00	5.46
Alb.	4	1957	82.00	5.42
Alb.	4½	1951	85.00	6.00
Alb.	4½	1958	83.50	5.91
Alb.	5	1948	86.00	5.77
Alb.	5	1955	85.00	6.37
Alb.	5	1959	85.00	6.23
Alb.	5½	1947	86.00	7.44
Alb.	6	1947	90.00	7.40
C.-B.	4	1957	94.00	4.42
C.-B.	4½	1951	97.00	4.79
C.-B.	4½	1953	95.00	4.84
C.-B.	5	1948	97.00	5.37
C.-B.	5	1953	96.00	5.37
C.-B.	5½	1945	97.00	6.00
C.-B.	6	1947	98.00	6.29
Man.	4	1950	100.00	4.01
Man.	4	1957	100.00	3.99
Man.	4½	1956	103.00	4.27
Man.	5	1954	105.00	4.60
Man.	5	1959	108.00	4.44
Man.	5½	1955	108.00	4.85
Man.	6	1947	109.00	4.96
Sask.	4	1953	88.50	5.01
Sask.	4	1960	88.00	4.83
Sask.	4½	1945	98.00	4.82
Sask.	4½	1951	97.00	4.79
Sask.	4½	1960	94.00	4.92
Sask.	5	1958	99.00	5.07
Sask.	5½	1946	100.00	5.50
Sask.	5½	1952	100.00	5.50
Sask.	6	1952	104.00	5.63
N.-B.	4	1954	105.00	3.62
N.-B.	4½	1961	110.50	3.85
N.-B.	5	1960	115.50	3.97
N.-E.	3	1945	100.50	2.97
N.-E.	4½	1943	109.25	3.69
N.-E.	4½	1952	110.75	3.44
N.-E.	5	1960	116.75	3.90
Ont.	4	1962	106.50	3.61
Ont.	4½	1944	111.75	2.94
Ont.	4½	1950	110.00	3.61
Ont.	4½	1962	111.50	3.79
Ont.	5	1948	113.25	3.71
Ont.	5	1960	118.50	3.83
Ont.	5½	1946	115.75	3.68
Ont. Hyd.	3½-4-5	19 52	102.50	4.25
Ont. Hyd.	4¾	1970	112.50	4.08
I. P. E.	3	1945	100.50	2.96
Que.	4	1952	108.50	3.31
Que.	4¼	1958	111.50	3.49
Que.	4½	1963	114.25	3.65
MUNICIPALES				
Calgary	6	1951	94.50	6.58
Edmonton	7	1941	102.50	6.51
Chatham	5	1950	102.60	4.71
Halifax	4½	1962	109.00	3.95
Hamilton	4½	1944	106.00	3.57
Montreal	5	1945	108.75	3.89
Montreal	5	1954	106.75	4.46
Montreal	6	1941	110.75	4.04
Ottawa	2½	1946	97.75	2.75
Ottawa	4½	1943	109.00	3.15
Ottawa	5½	1948	118.00	3.62
Vancouver	4½	1962	93.00	4.97
Winnipeg	4½	1950	106.00	3.95

Strictement sujet au changement.

LE RENDEMENT

Revue des Rendements des Valeurs Industrielles et d'Utilités Publiques inscrits sur les Bourses Canadiennes.

ACTIONS ORDINAIRES

	Taux Div.	Prix	Rend %
COMMUN—			
Bell Telephone	6.00	144	4.17
B. A. Oil	.80	26	3.08
B. C. Power "A"	1.60	31¼	5.11
*Build. Prod. "A"	1.00	35	2.85
Calgary Power	6.04	120	5.00
**Can. Malting	1.50	34¼	4.65
Can. North. Power	1.20	24	5.00
Can. Bronze	1.00	40	2.50
Can. Bronze extra	.50	40	3.75
Can. Celanese	1.60	27½	5.82
Can. Converters	2.00	30	6.67
Can. Cottons	4.00	50	8.00
Can. For. Invest.	1.60	31	5.16
Dom. Bridge	1.20	39	3.08
Dom. Glass	5.00	111½	4.48
Dom. Textile	5.00	74	6.76
Electrolux	1.60	25½	6.27
Electrolux extra	.10	25½	6.67
***Imperial Oil	.50	24⅝	2.05
Imp. Tobacco	.52½	14	3.74
Inter. Nickel	1.00	49	2.04
***Inter. Pete	1.50	39¼	3.82
McColl-Frontenac	.80	17	4.71
Mont. Power	1.50	32⅜	4.63
Mont. Tram.	9.00	98	9.18
Nat. Breweries	2.00	43¼	4.62
Oglivie	8.00	240	3.33
Ottawa Power	6.00	92	6.52
Ottawa Traction	2.00	18	11.11
Page Hersey	3.00	90½	3.31
Penmans	3.00	50	6.00
Québec Power	1.00	17¼	5.80
Shawinigan	.60	22	2.73
South. Can. Power	.80	13¾	5.82
Steel of Canada	1.75	65½	2.66
Steel of Can. extra	1.42½	65½	4.85
Walker-Good.	2.00	28	7.14
BANQUES—			
Montréal	8.00	190	4.21
Nourelle-Ecosse	12.00	278	4.32
Canadienne-Nat.	8.00	136	5.88
Commerce	8.00	160	5.00
Royale	8.00	176½	4.53
PREFERE—			
Anglo T. (C. Reg.)	3.50	53	6.60
Can. North. Power	7.00	110	6.36
Can. Celanese	7.00	121	5.79
Can. Cottons	6.00	101	5.94
Can. Fair. Morse	6.00	100	6.00
Can. Foreign Inv.	8.00	107	7.48

Pour louer rapidement vos logements, servez-vous des "annonces classées"

MEDECINS

DR PHILIPPE BELANGER 189 Laurier-est Spécialité Chirurgie. Consultation 2 à 4 hres et 7 à 8 hres p.m R.468

DR J.-R. BELISLE 15 Langevin Hull. Médecine et chirurgie Spécialité Maladies des femmes, opératoires et non-opératoires Sur rendez-vous S. 3596

CLINIQUE DES MALADIES DE LA PEAU. Dirigée par le **DR A. SABETTA.** Assistant professeur de DERMATOLOGIE et SIPHILIGRAPHIE de l'Université de Montréal. Consultations sur rendez-vous. 188 Cooper. Queen 924.

DR DE HAITRE, des hôpitaux de Paris. 181 Stewart Spécialités: Chirurgie. Maladie des femmes. Maladie des organes genito-urinaires. Consultation. 2 à 4 heures 30 et 7 à 8 heures 30 p.m. R. 63.

DR A. DROUIN, 197 Rideau Spécialité, Yeux, Oreilles, Nez, Gorge. Consultation. 2 à 5 et 7 à 8 p.m. R. 4789.

DR ROLAND GAGNE, 433, rue Rideau. Tél. R. 245. Médecine et Maternité.

DR J.-LEO LALONDE, Médecine, Maternité, Chirurgie Rayon-X. Consultation. 1 à 3 p.m. et 7 à 8 p.m. 167 Boulevard St-Joseph. Sher 5411.

DR J.-L. LAMY, 211 Stewart Spécialité. Chirurgie. Consultation 2 à 4 et 7 à 8 p.m. Rideau 1818.

DR E. PERRAS, 166 Champlain, Hull. Tél. Sher. 3741. Spécialité: Rayon-X au bureau privé. Diagnostic et traitement. Consultation, 1 à 4 p.m., et de 7 à 8 p.m.

Dr R.-F. VALIN, 165 Ave Laurier Est. Spécialité: Chirurgie exclusivement. Consultations—1 à 3 p.m., et sur Rendez-Vous.

AVOCATS

AUGUSTE LEMIEUX, C. R., Avocat Ontario-Québec. 18 rue Rideau Queen 240

Arpenteurs

LOUIS MIGNAULT, arpenteur-géomètre, 280, rue Montcalm, Hull. Tél. Sh. 3466.

Maison à vendre 26

RUE ROCHESTER, 325, lambrissée en brique, six pièces, fournaise, garage: 2.700 dollars. S'adresser au propriétaire à l'adresse susdite. 26-84

AVENUE ARLINGTON, 445, maison de bois, 7 pièces, grand garage. Libre le 1er mai. S'adresser à M. Lebeau, à l'adresse susdite, après 5 heures. 26-84

P. LADELPHA
D.S.C.
Spécialiste pour toutes les maladies des pieds.

100, rue Metcalfe Tél. Q. 2154

RÉPARATIONS DE TOITS
Confiez-nous vos réparations de toits et vos ouvrages de métal en feuilles.
J. D. Sanderson Co.
575, rue McLeod. Sher. 3125

Ouvrage en Feuilles Métalliques
VENTILATION
Toitures dans toutes ses branches
J. R. DOUGLAS, Ltd.
260, rue Slater Q. 2380
Nous donnons un prompt service.

Mariages 4

PETIT-SAUVE—M. et Mme Joseph Petit, de Hull, font part du mariage de leur fille, Flore, à M. J.-U. Sauvé, fils de M. Arsidas Sauvé, décédé, et de Mme Sauvé. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en avril, à la chapelle privée de Notre-Dame de Hull. Pas de faire-part. 1327-4-83

Décès 6

BERTRAND. — A l'Hôpital Général d'Ottawa, lundi, le 6 avril, 1936, est décédé Louis Bertrand, notaire de Hull, époux de feu Corinne Hamilton, à l'âge de 59 ans. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 68, rue Principale, jeudi, le 9 avril, à 9 heures 45, pour l'église Notre-Dame de Hull, où un libéra sera chanté à 10 heures. Inhumation au cimetière Notre-Dame de Hull. Le service aura lieu lundi, le 13 avril, à 9 heures, à l'église Notre-Dame de Hull. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 364-6-83

BOUDREAU. — Décédée dans un hôpital local, le 7 avril 1936, Alexina Lavoie, épouse bien-aimée de Josaphat Boudreau, à l'âge de 38 ans. Départ du cortège funèbre, 97, rue Champlain, jeudi après-midi, à 1 heure pour se rendre à l'église de Bourget où un libéra sera chanté à 3 heures. Inhumation au cimetière de Bourget. Un service sera chanté lundi matin. L'heure et l'endroit seront donnés plus tard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 370-6-83

PERRON. — A la résidence de sa fille, Mme Georges Lafontaine, 400, rue Cumberland, mardi, 7 avril, 1936, Mélina Latreille, épouse de feu Cléophas Perron, à l'âge de 77 ans. Funérailles du salon Racine Limitée, 127, rue Georges, vendredi, 10 avril, à 1 h. 45, p.m., à l'église du Sacré-Coeur, pour un libéra à 2 heures. Inhumation au cimetière Notre-Dame. 372-6-84

TESSIER. — Gérald Tessier, enfant bien-aimé de Armoza Trottier et de Léon Tessier, décédé à un hôpital local, samedi, le 4 avril 1936, à l'âge de 9 mois. Un libéra fut chanté samedi après-midi, à 4 heures, à l'église St-François d'Assise. L'inhumation eut lieu au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. 367-6-83

Monuments

MONUMENTS de qualité, adressez-vous, J.-P. Laurin, 95 George. R. 612.

Directeurs de funérailles

COMPAGNIE FUNERAIRE RACINE, LTEE, 127 Georges. Ottawa. R. 650.

McEVOY BROTHERS, funérailles de distinction. Q. 8600-8601. Prix modérés.

Amusement 13a

THEATRE FRANÇAIS. — Lundi mardi et mercredi. Programme double. Helen Twelvetrees dans "The Spanish Cape Mystery" Aussi Carl Brisson dans "Ship Cafe". 13a

THEATRE RIDEAU. — Aujourd'hui seulement. Programme entièrement français. Simone Simon dans "Les Yeux Noirs". 13a

On demande 14

OR, ARGENT, bijoux, dents en or, vieilles montres en or, diamants, etc. Les plus hauts prix. 193 Sparks, Ch. 201. 14

VENDEURS pour les produits "Paula". Bonne commission aux vendeurs actifs pour Hull et Ottawa. Sh. 7471J. 14

CUISINIERE, avec expérience. S'adresser Hôtel Commercial, 73, rue York. 366-14-84

Servantes demandées 15

SERVANTE demandée. Cuisine. S'adresser, 170, r. Goulburn, Ottawa. 362-15-83

FILLE pour ouvrage de maison et cuisine ordinaire. Parlant les deux langues. Références. Tél. Sh. 2156. Chemin Aylmer. 363-15-83

BONNE cuisinière, avec expérience et références. Téléphonez Rideau 5018. 369-15-84

On demande à acheter

CAISSES enregistreuses, dactylographes, chaises de barbiers, vitrines, installations de bouchers, meubles. Nous payons comptant. Queen 2586.

A vendre 25

POUR "MAUX DE TETES" rhumes, névralgie, rhumatisme et la grippe, INSISTEZ pour avoir la capsule "PHENAGRIP", elle est très efficace. En vente dans toutes les pharmacies. 25

NOMBRE limité de bons radios électriques à $25, $1 par semaine. Orme, Limitée, 175, r. Sparks. 25

PIANOS droits usagés à louer avec faculté d'achat de $45 et plus. Conditions faciles. Orme limitée. 175, r. Sparks. 25

POELE à gaz. Emaillé gris et blanc. En superbe condition. N'a que peu servi. — R. 5984-W—250, r. Bolton. 331-25-jno

TAPISSERIE — Immense choix de tapisserie pour toutes les pièces de votre maison. Peinture, vernis, pour toute utilité. Papier à couvertures, 1, 2 et 3 plis. O. Archambault, 75, r. Clarence, Rideau 1224. 25

CHAUFFERETTE électrique pour eau chaude. Sher. 1633-W. 4486-25-83

MAGNIFIQUE glacière électrique. Grandeur 10 pieds. Pour maison de pension ou restaurant. En parfait ordre. Prix régulier, $540.00. Réduit à $195.00. S'adresser a 91, rue Wellington. 25

BICYCLE à gasoline "Harley Davidson — 45 — 1931". S'adresser, 329, r. Cumberland. (Après 7 heures.) 1174-25-87

CHEVAUX, un wagon plein, la plus part des juments. 68, rue York, Ottawa. 1078-25-83

AMEUBLEMENT de salon, 5 pièces, $2.95. F. Slover Ltd., 61, r. York. 25

MACHINES à courroies et machinerie et articles d'usine et de scierie, coffres-forts, portes-fortes de voûtes de sûreté, boyaux à incendie, contrôleurs de ronde (horloges de gardien de nuit), bains, lavabos, "jacket heatters". M. Zagerman Co. Ltd., Chemin Bayview. Sh. 5204. 25

CHESTERFIELD, $10.00. Tapis 9 x 9, $4.00. Très propres. Occasion. 79 Chemin de la Montagne. 1329-25-83

DES CENTAINES de témoignages spontanés recommandent **KLEEREX** "le merveilleux onguent curatif" contre eczéma, psoriasis, pemphiques, érythème, impétigo, démangeaison, furoncles, engelures, etc. 50c, $1.00, $2.00. A la pharmacie Denman: Rideau 4609. 25

A vendre ou à échanger 27

MAGASIN général, bonne clientele. Chance exceptionnelle. S'adresser, René Lizotte, Masham Mill. 1330-27-83

Propriété à vendre 28

IMMEUBLE trois étages, très bonne apparence. Situé Angle Sussex et Murray. Bâtisse pouvant servir comme hôtel, commerce ou encore transformer en maison appartements. Pour tous renseignements et visite de la propriété, S'adresser à J.-L. Boulanger, 125, rue Rideau, Tél. R. 765. De 9 a.m. à 5 p.m. 4488-28-86

Procureur de brevets 37

VICTOR BELANGER. Procureur licencié de brevets d'invention. Renseignements gratis, 130, rue Osgoode, Ottawa. Tél. R. 20W. 37

A louer 38

APPARTEMENTS Westminster, Laurier et Metcalfe, pour 1er mai. Modernes, 8 pièces, ascenseur. Aussi pour occupations immédiate, appartement de célibataire. Queen 92. 344-38-84

PETIT logis, chauffé, éclairé, pour couple sans enfant. S'adresser, 15, rue Pinard. 0836-38-84

MAISON seule, 54, r. Champlain. Pour renseignements s'adresser, 5, rue Verchères, Hull. 0975-38-85

APPARTEMENTS. Aussi articles de ménage à vendre. S'adresser 46, rue Langevin, Sh. 5907. 371-38-8.

MAGASIN et logis, rue Saint-Patrice. S'adresser chambre 302, à 18, rue Elgin. Queen 2806. 368-38-85

Automobiles 54

PARTIES USAGEES d'auto. Vitre de porte installée Ressorts remis en condition. Spratts, 12 Chamberlain. C. 548. 54

PARTIES D'AUTOS, autos usagés achetés pour mise en pièces, pneus, batteries. Baker Bros, 3, rue Duke. Sher. 411. 54

CAMIONS A VENDRE CAMIONS A VENDRE CAMIONS A VENDRE

BANG — BANG — BANG
AUBAINES EN CAMIONS USAGÉS
VENEZ — COMPAREZ NOS PRIX — SOYEZ CONVAINCUS !

1926, G.M.C., ridelles, 2-3 tonne	$175	1931, Chevrolet, ridelles, 1½ tonnes,	$150	1930, International 2 tonnes, long empattement	$650
1928, DODGE, ridelles, 1½ tonnes	$175	1929, International, ¾ tonne, panneaux,	$150	1935, Ford, 2 tonnes, long empattement,	$795
1929, G.M.C., ridelles, 1½ tonnes	$175	1930, Chevrolet, 1½ tonnes, bascule,	$295	1934, G.M.C., 2-3 tonnes, long empattement	$1050
1930, Reo, 2 tonnes, long empattement,	$650	1931, Studebaker, 2 tonnes, long empattement	$575	1935, G.M.C., 2-3 tonnes, long empattement	$1250

Tél. Sher. 6331

Laval Motor Sales

71, rue Laval, Hull, P.Q.

Dépositaires pour l'Est d'Ontario et l'Ouest de Québec des Camions Automobiles Diamond T

30 -- CAMIONS À ÉCOULER -- 30
Nous devons solder toutes nos voitures pour faire de la place et pour cela nous avons réduit considérablement nos prix.
Depuis $50.00 jusqu'à $1,200.00
Voitures d'une ½ tonne à 3 tonnes pour tous usages.
Nous accordons du crédit sans le secours d'aucun courtier
CONDITIONS FACILES
International Harvester Co. Ltd.
OF CANADA
294, RUE SPARKS — Tél: Queen 7000

Checked for Safety CARS

1932 SEDAN PONTIAC	$425
1931 SEDAN CHRYSLER	$425
1931 COUPE OLDSMOBILE	$425
1929 SEDAN OAKLAND	$250

D'autres au choix.
LEWIS MOTORS Limited
OLDSMOBILE — CAMIONS G.M.C.
601, rue Bank Carling 727

Docteur J.-M. RAVARY
SPECIALISTE:—Yeux, Nez, Oreilles, Gorge.
433, rue Rideau, Ottawa, Ont.
Tél. R. 1435 Consultations:—1 à 3 et 7 à 8.30

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES
NOUS vendons, réparons, louons toutes les marques Underwood, Elliott, Fisher Ltd., 203 Queen.
J.-M. HILL, machines à écrire toutes marques, location et réparations; machines à calculer. 45, r. Queen. Tél. Queen 982.

ENTREPRENEURS ELECTRICIENS
C.C.B. Electric Works 378 Bank Q 858, soir Q 8388 C 799

Ferme à vendre
100 ACRES, glaise, animaux et instruments aratoires, 3,600 dollars. A 12 milles d'Ottawa. M. Burke, 59, rue Clarence, Ottawa, Rideau 5352-J. 1298-30-83

Maison à louer 41
BRIQUE, 7 pièces, $21.00 par mois. 321, r. York. M. Wolfe, 323, r. York. 358-41-83
SOMERSET OUEST, 790, 11 pièces, 5 chambre à coucher, filage lourd. $35. Sherwood 6679. 4487-41-84

Matériaux de construction
BOIS de construction à vendre, seconde main, portes, châssis, etc. Léo Gratton, Parc Flora, Hull. Sh. 1081J.

Magasin à louer 42
MAGASIN à louer, central, possession immédiate. S'adresser, Gatineau Bus Co., Sher. 40. 4486-42-83

A vendre ou à louer 101
MAISON avec 5 acres de terre. Chemin de la Montagne. Sh. 2111. 1328-101-85

PRÊTS DE $50 à $500
Aux taux prescrits par Loi Spéciale du Gouvernement Fédéral
Prêts sur Meubles, sur Automobiles et Prêts Personnels
Remboursables mensuellement. Confidentiels.
La Cie des Prêts et Finance Industrielle
F.-L. DUPLESSIS, gérant
Ch. 102, 48, rue Rideau Rideau 3700

Appartements à louer 39
APPARTEMENT chauffé, 7 pièces solarium. S'adresser Couture et frères, 105, r. Champlain, Hull. 39-j.n.o.
DEUX appartements, 4 et 6 pièces. Planchers bois dur. Modernes 131, r. Wright. 39-j.n.o.
DUPLEX; chauffé, 6 pièces, 30, rue Verchères, Hull. 2e étage. $30. Sh. 4176-W.
GRAND appartement moderne, à l'épreuve du feu. 8 pièces, eau chaude, poêle électrique, frigidaire, grand balcon, très central. Prix raisonnable. S'adresser au gérant, Le Droit. 339-39-j.n.o.
APPARTEMENT chauffé, belle localité, rue Laurier, Hull. Tél. Sh. 220. 361-39-86
Ave. CHAMPLAIN, Hull. Chauffé frigidaire, poêle électrique. Très moderne. Sher. 4034. 360-39-86

Bicycles 52
BICYCLES. — Bicycle Crescent, 34.00; Valves, 5c; Caps de Valve, 5c; Broche à roue, 12½c la douzaine; Ciment, 2 pour 15c. Toutes marchandises à bas prix. H. Lafleur, 99, rue Laurier, Hull.

Combustible 74
BLOCS bois mou et franc, mélangés, $2.00 le voyage. Slabs bois franc et mou mélangés, $6.50. L. Arvisais, 278, Maisonneuve. Sh. 2476. 74
SLABS bois franc et mou mélangés, 4 pieds, $6.50 la corde. Même bois, voyage coupé, $2.00. W. Arvisais, 258 r. Maisonneuve, Hull. Sh. 6062. 74
MIDLAND lump, $11; stove, $10. C. 409. 74
CHARBON JASPER, $11.50; stove, $10.50. C. 409. 74
COKE LASALLE, $12.25; 5 poches, $2. C. 409. 74
BOIS franc et mou, à la corde ou au voyage—bas prix. Charbon, Coke LaSalle. Huile combustible. HULL Coal Co. Sh. 192-193. 74
BOIS franc sec, 4 pieds, $8.25. Bois mou, $5.50. Sh. 2110. 74
BOIS franc. Bois mou, $5.25. A. Vadeboncoeur, 2, r. Cartier, Hull. Sh. 3440. 74
APPELEZ Sh. 2525 pour votre prochaine commande. Bois sec à la corde ou voyage spécial. Corde simple, $1.75. 74
ANTHRACITE gallois et écossais—Cobblers, $15.00; Nut français, 15.25; Buckwheat N° 1, $11.75; Buckwheat N° 1 et 2, $11.10; Scotch Beans, tamisé, $11.50. Bois franc de qualité. Prix au comptant. McAuliffe Grimes Lumber Co., Ltd., 161, Echo Drive. C. 5500.

Personnel 75
NOUS REPARONS les plumes-fontaines. Instruments Ltd., 240, rue Sparks. 2389-75
PERMANENT à l'huile, $1.00. Aussi pineapple, $1.00 Salon de Beauté GIRARD, 277, rue Dalhousie. Rid. 3290. 75
PERMANENTS à l'huile. 2 pour $1.50. Garantis. 390, r. Champlain. Sh. 2980. 75
PERMANENTS à l'huile, garantis. $1.00. Parisian Beauty Salon, 292, rue Dalhousie. Rideau 1675. 5589-75-53
LES rideaux de dentelle devraient être lavés soigneusement et correctement. Téléphonez pour savoir nos prix. Ottawa Sanitary Laundry Co., Ltd. C. 3100. 75
AVEC les peignures de vos cheveux, je fais de magnifiques tresses, $2.00. F. Chevalier, 198, r. Maisonneuve, Hull. 75

Pour les Petits

Moeurs des Cris

(Sauvages de l'Ouest Canadien)

Voulez-vous savoir pourquoi le huard, un oiseau aquatique qui est à peu près de la grandeur d'une oie, peut à peine marcher lorsqu'il est sur la terre? (Le seul moment où il débarque sur la terre c'est lorsqu'il pond ses oeufs, le reste du temps, la nuit comme le jour, il reste continuellement sur l'eau.) Demandez-en la réponse à nos "Cris" et tous, sans hésiter, vous donneront la même réponse, explication peu scientifique, mais que nos vieux sauvages ont appris de leurs ancêtres et cela de génération en génération.

Parmi les nombreuses légendes que les vieux aimaient à raconter à leurs petits enfants on trouve des traces de récits bibliques du déluge... etc... Je ne vous en citerai pas aujourd'hui. Je me borne à l'histoire de mon huard. L'explication bien enfantine de l'histoire du huard, montre au naturel la vie de nos pauvres indiens. "Wissakétchas" un être fabuleux qui est le personnage principal de toutes les légendes crises, avait envie de manger des canards ou des oies. En ce temps-là les sauvages ne se servaient pas de fusil, les blancs n'étaient pas encore venus dans le pays. Il a vite combiné ses plans. Dans un sac il met de la mousse et passe sur le bord du lac, portant ce sac sur le dos. Quelques canards le voient passer. L'envie leur vint de lui demander ce qu'il porte dans ce sac. Un d'eux lui crie: "notre frère aîné" (car d'après les légendes "Wisakétchas" était le frère aîné de tous les animaux) "que portes-tu là sur le dos!" Wissakétchas fait semblant de ne pas l'entendre .. Les canards lui crient plus fort: "notre frère aîné, que portes-tu là sur le dos?" Alors Wissakétchas s'arrête: "mes petits frères, leur dit-il,... c'est de la musique, des morceaux de musique" "Alors tu vas nous faire danser, n'est-ce pas?" (La danse a une attraction irrésistible pour tous les Indiens du Nord.) "Si vous le voulez, mes petits frères. Je vais aller vous préparer une grande loge avec des branches de sapin (épinette); puis vous viendrez". Ce qui fut fait en un rien de temps. Lorsque la loge fut remplie par toutes sortes d'oiseaux aquatiques, Wissakétchas leur parla: "Maintenant je vais vous jouer de la musique et vous allez danser, mais je mets une condition: vous danserez les yeux fermés..." La danse commence... Tout à coup Wissaketchas donne des ordres, tous en continuant de jouer de son instrument le plus fort possible: "les oies grasses viendront faire la ronde et passeront tout près de moi..." Et la danse continue... et bien entendu, tous ont les yeux fermés. Mais à mesure que les oies passent à côté de lui, en tour de main, il leur tord le cou. Au bout d'un certain temps, le huhard se demande pourquoi on n'entend presque plus de bruit, et se hasarde à ouvrir un oeil, et voit Wissakétchas en train de tuer les oies. Aussitôt il crie de toutes ses forces: "Sauvons-nous au plus vite, Wissakétchas va nous tuer tous". Immédiatement une bousculade générale se produisit: tous les survivants se précipitent vers la porte. Mais Wissakétchas, pour se venger du huard qui l'a dénoncé, a le temps de lui donner un rude coup de pied, et le frappe dans les hanches. Voilà pourquoi depuis ce temps-là le huard a l'air déhanché.

Ceci c'est la légende, mais la réalité c'est que nos Cris, que les Anglais appellent Indiens, et que les gens qui se décorent du titre de civilisés, ne sont guère plus prudent que nos canards et oies de la fable qui fermaient les yeux et ne voient pas que le Wissaketchas infernal profite de toutes les danses immodestes pour tuer les âmes et les entraîner en efer.

Comme conclusion, je demande aux lecteurs de ce récit une prière pour nos pauvres Cris qui sont et qui resteront toute leur vie comme des enfants, par le caractère et le manque d'énergie.

Père N. GUILLOUX, O. M. I.
Missionnaire au Lac Pélican, Sask.

Satan, constructeur d'églises

Le **Bulletin des Recherches Historiques** de 1898, page 352 posait la question suivante: "On sait que la légende veut que Satan, sous la forme d'un fringant cheval noir toujours bridé, ait aidé à transporter la pierre de construction de plusieurs de nos églises canadiennes. Cette légendre n'a pas pris naissance dans notre pays. Elle nous a été apportée de la vieille France. Mais dans quelle partie de la France a-t-elle d'abord été répandue".

Concernant le sujet, le B. R. H. de 1895, p. 245, rapportait la légende racontée par l'abbé C.-P. Beaubien, dans son **Histoire du Sault-au-Récollet.** Mais dans son cas, le cheval était "blanc".

En relisant, l'autre jour, l'**Histoire de la Baie-du-Febvre** par l'abbé Jos.-Elz. Bellemare, je trouve enfin, le "cheval noir" et voici le texte de l'historien.

"On dirait que le démon, lorsqu'il s'agit d'élever un temple au vrai Dieu, met tout en oeuvre pour paralyser l'action divine et tourner aux détriments des âmes ce qui devrait être pour elles un moyen salut. Cette action du Prince des ténèbres s'est manifestée d'une manière, hélas! trop patente, pendant l'érection et durant presque toute l'existence de la troisième église de la localité. Toujours l'autorités ecclésiastique a cherché à ramener l'établissement paroissial à sa place naturelle; — toujours une opposition systématique a enroyé son action et empêché la réalisation de ses vues.

"L'imagination de nos pères a rendu sensible cette immixtion néfaste du démon par une légende très significative. — Le démon incarné sous la forme d'un beau cheval noir, aurai lui-même transporté sur place une partie de la pierre nécessaire à la maçonnerie. Le propriétaire de ce cheval mystérieux lui faisait, paraît-il, trainer de très lourdes charges, qui exigeaient de l'animal une force évidemment surnaturelle. Mais il devait le tenir constamment sous bride. — Un jour, par humanité, il commit l'imprudence de lui enlever le harnais complet, bride comprise; à son retour à l'écurie, le nouveau Belzebuth avait disparu.

— On voit, par cette légende, que nos père considéraient le choix de l'église, au bas de la côte, comme en partie l'oeuvre du démon"

L'abbé Bellemare est moins explicite ou moins imaginatif que l'abbé Beaubien. Aussi est-il intéressant ed confronter les deux citations.

Quant à la dernière partie de la question, à savoir d'où est parti le récit en France, la légende remonte à si loin, elle fut si répandue dans toute l'Europe, que le folkloriste qui se mettrait à cette tâche n'arriverait probablement à aucune solution satisfaisante.

E.-Z. Massicotte
(Bulletin des Recherches Historiques).

LA TULIPE

Cette fleur s'appelait autrefois tulipan, à cause dit-on, de la ressemblance qu'elle offre avec la coiffure des Turcs du même nom.

Elle croît naturellement dans plusieurs contrées de l'Asie méridionale, ainsi qu'aux environs de la mer Noire.

Un diplomate flamuand, nommé Auger Ghislen de Busbecq, dans un de ses voyage en Orient, rapporta la tulipe et le lilas. Cette fleur devint tellement à la mode, surtout en Hollande, que, dans une seule ville, en une seule année, il se fit pour plus de dix millions d'affaires en tulipes.

Harlem, en Hollande, garde encore un grand renom pour ses tulipes.

Dans le langage des fleurs, la tulipe signifie orgueil et ingratitude.

La petite Lili a mal aux dents, elle pleure; sa maman veut la consoler.

— Voyons, sois sage, devant le monde!

— Oh! dit Lili, tu est bien heureuse, toi, maman; quand tu as mal aux dents, tu les ôtes!

Fourrures 58
ENTREPOT de fourrures. Taux raisonnable. Maurice Bédard, 137 r. Wright. Sh. 1637. 58

Radios 81
APPELEZ Zenith Radio Service, lorsque votre radio est défectueux. Toutes les réparations, $3.00. Sh. 931.

ASTHME Vous ne pouvez respirer? Vous restez éveillé la moitié de la nuit, cherchant à reprendre haleine? Vous avez des sifflements, des suffocations, la persistante toux bronchique? Des milliers ont trouvé soulagement dans RAZ-MAH. Rend la respiration facile. Débarrasse du flegme les tubes bronchiaux. Facile à prendre. Pas d'effets nocifs subséquents. Soulagement—or votre argent remis. Chez les pharmaciens, 50c. et $1. Contre la Bronchite Chronique, aussi. Capsules RAZ-MAH de Templeton 2277

FEUILLETON DU "DROIT"

L'Ombre de Ludovic

Par AMEDEE ACHARD

No 23.

Le sobriquet lui resta. Cuisinières et valets de pied, les grooms et le cocher, tous le répetaient à l'envi. Quand Mgr Germain acheta ce petit bout de vigne qui arrondissait un champ qu'il avait dans son pays, ce fut un cri général. Toutes les basses cupidités se firent jour. On l'accabl de se firent jour. On l'accabla de compliments d'où la haine suintait. Monseigneur avait une terre! Monseigneur ferait probablement bâtir! Monseigneur deviendrait maire de son village!

Les deux bonnes femmes qu'il avaient eu une part de six cents francs chacune dans l'héritage de Ludovic ne se montraient pas les moins envieuses. Elles pensaient moins à ce qu'elles avaient elles-mêmes qu'à la part plus forte qu'avait Germain. Elles le détestaient de toute la différence qui séparait les deux legs, et, dans l'occasion, prenaient des airs de saintes pour accuser Ludovic d'ingratitude. Elles n'étaient donc pas les moins promptes à railler le valet de chambre. L'argent avait passé sur deux natures humbles et honnêtes et les avait gâtées.

La pensée qu'il avait de bonnes rentes, payées fort exactement chaque trimestre, aidait Germain à se consoler des quolibets qui l'assaillaient comme une grêle de traits. Quelquefois aussi on le flattait dans l'espoir de quelques menus cadeaux, et il exerçait sur l'antichambre et sur l'office une sorte de suprématie. Mais les choses prirent une autre allure après le retour de son maître.

On apprit bientôt, par ces canaux souterrains qui relient le salon à la cuisine, et qui font qu'aucun secret n'est jamais bien gardé dans aucune maison, que la présence de M. Ludovic de Courseulles mettait à néant le testament dont son frère et sa soeur avaient eu le bénéfice principal. Le bruit circula que tout lui avait été restitué. Ce qui était une nécessité pour les uns l'était aussi pour les autres. On ne manqua pas de le faire remarquer à Mgr Germain. Il haussa d'abord les épaules, et prétendit que la chose ne l'atteignait pas; son maître l'aimait bien trop! L'orateur de la bande lui objecta que, si tendre que fût cette amitié dont il se targuait, elle ne pouvait pas être supérieure à celle que M. Ludovic éprouvait pour M. Charles et mademoiselle Augustine; donc il faudrait bien qu'il fît ce qu'ils avaient fait. Germain réfléchit. Quelques paroles surprises par une porte entr'ouverte certains propos repétés par la femme de chambre qui servait madame de Champeau, lui firent bien voir que tout cela était sérieux. La restitution était la loi commune. Germain, fort perplexe, se retrancha sur l'impossibilité où était son maître d'accepter cette restitution venant d'en bas. Le peuple de l'office livra un nouvel assaut pour vaincre cette résistance obstinée. Il se trouva même un diplomate en tablier blanc qui affirma que le seul moyen de sauver l'héritage était de l'offrir à qui l'avait donné. Cette démarche habile, en prévenant toute réclamation, aurait peut-être pour effet d'exciter un élan de générosité dont Germain profiterait. Un jurisconsulte qui avait balayé l'étude d'un notaire ajouta que le legs deviendrait alors une donation entre vifs. Germain serait alors à l'abri de tout événement.

Attaque de tous côtés à la fois Germain céda. Il fut résolu par l'aréopage entier des domestiques, réunis en grand conseil, que Germain saisirait la première occasion qui se présenterait de faire cette offre à M. Ludovic, et l'on jugea que le moment du retour à la Gravelotte était opportun.

On attendait donc le retour de Germain avec une impatience excessive, où se mêlait peut-être l'espoir secret qu'il avait échoué dans sa négociation. A sa rentrée dans le réfectoire, tout le monde se leva.

—Qu'a-t-il fait? qu'a-t-il dit? s'écria-t-on de toutes parts.

Un grand soupir souleva la poitrine de Germain.

—Il a tout gardé!!! dit-il.

A ce mot, ce fut une explosion. Toutes les sonnettes du château auraient pu tinter ensemble et du même coup, personne n'y eût fait attention. On allait, on venait; chacun parlait à la fois.

—Tuez-vous donc à servir les maîtres! dit un sommelier qui vidait une bouteille de vin de Bordeaux

—Soyez donc fidèle et dévoué toute votre vie, pour qu'on vous ôte le pain de la bouche! dit une cuisinière qui gagnait quatre cents francs par an et en mettait mille à la caisse d'épargne.

—Voilà où ça mène de faire son devoir! poursuivit un cocher qui chaque jour consultait le cours de la Bourse, où il faisait valoir ses économies.

—Ah! les maîtres!

—Quels ingrats!

—Ça n'a ni coeur ni âme!

—On est pour eux comme des bêtes de somme! s'écria un marmiton que tout ce bruit venait de réveiller en sursaut.

Après le quart d'heure de la colère vint le quart d'heure de la pitié. On avait maudit M de Courseulles; on plaignait Germain. Ce n'était plus monseigneur Germain c'était ce pauvre Germain.

—Un si brave homme! . . l'autre jour encore, il m'a donné un foulard, un vrai foulard des Indes, dit l'un.

—Ses cheveux sont devenus tout blancs à leur service, dit un autre.

—Qu'est-ce qu'il deviendra quand il ne pourra plus travailler?

—Bien sûr on le mettra à la porte comme un chien!

Celui-là frappait sur l'épaule du vieux valet de chambre; celui-ci lui serrait la main. Chacun ajoutait son mot. Il était clair que M. de Courseulles, à présent qu'il avait accepté l'argent, prendrait aussi le champ de vigne. Le pauvre serviteur était dépouillé. Germain, assis au milieu de ses camarades les regardait tour à tour, fort accablé.

Un philosophe de l'écurie lui présenta un verre de vin.

—Buvez toujours, ça vous remettra, dit-il, et puit, qui sait? M. Ludovic vous couchera peut-être sur un autre testament.

Un valet de pied fit la moue.

—Merci, dit-il, M. Ludovic est encore bien jeune!

—Vous verrez qu'il ne mourra plus! reprit un autre.

Germain soupira.

—Est-ce que j'ai le temps d'attendre? s'écria-t-il.

XIII

Un choeur de malédictions grondait dans les bas étages du château, tandis que Ludovic, morne et sans sommeil, repassait en idée tous les incidents de cette fatale journée. Comme un naufragé qui lutte contre le flot, il cherchait une branche à laquelle il pût enfore s'attacher. Mais où son coeur lui criait parfois d'espérer, une implacable raison lui disait que tout était perdu. Il s'efforçait de ne pas écouter la voix, et toujours il revoyait en esprit ce saule creux où Isabelle s'était réfugiée avec Frédéric pendant l'orage.

Le lendemain matin, quand Germain pénétra chez Ludovic, son premier regard tomba sur la cheminée, où la veille il avait laissé les quatre piles d'écus. L'argent n'y était plus. En cherchant un papier, Ludovic l'avait vu et, croyant que c'était le fermage de quelque métayer, il l'avait jeté par poignées dans un tiroir. Sa cause était perdue; l'egoisme du maître l'avait emporté.

La nouvelle en descendit à l'office. L'indignation de la valetaille ne connut plus de bornes. Tous les gens de la Gravelotte se sentaient frappés dans l'un d'eux. La plupart, au fond, se réjouissaient du malheur qui, en faisant perdre à Germain sa petite fortune le rabaissait à leur niveau; ce malheur avait cela de bon qu'il rétablissait l'égalité des conditions un instant brisé; mais il n'était pas nécessaire de rien faire paraître de ce sentiment, et chacun entra dans la ligue formée contre Ludovic. La médisance eut ses tranches coudées, et la calomnie s'y prélassa tout bénignement.

Malgré cette inutilité de l'espoir dont Ludovic avait l'amère conviction, il retourna le jour suivant aux Mignons. On aurait dit que cet attrait mystérieux qu'exerce la souffrance sur certaines organisations l'y poussait avec une ardeur nouvelle. Il se plaisait en quelque sorte dans le spectacle douloureux de l'affaissement de cette affection qui n'avait eu qu'un printemps. Il en secouait les cendres, il en remuait les ruines. Chaque soir, il rentrait plus triste; chaque matin, il y retournait plus avide. Mais il s'acharnait à cette poursuite avec l'apreté fievreuse d'un mineur qui a vu luire un filon d'or dans un lit de roches, et, l'ayant perdu, s'obstine à le retrouver.

Ce n'est pas que mademoiselle d'Erviliers ne fît aucun effort pour renouer les anneaux de la chaine brisée. Par ses soins, les orangers avaient été écartés et les rosiers blancs remis à leur première place

(A suivre)

Chaque jour il vous est offert de nouvelles idées, de nouveaux moyens de jouissance, de nouveaux aides à votre bien-être. Lisez les annonces.

M. HENRY EST AUSSI OPPOSÉ À CE PROJET

Le gouvernement Hepburn a-t-il honte de son administration. Question de M. Leduc.

LE PERMIS

(De notre correspondant)

Galerie de la presse, Toronto, 8. — L'hon. Geo. S. Henry, chef de l'opposition, a accusé, hier après-midi, le premier ministre Hepburn de bloquer le débat, au sujet de la Commission des Liqueurs en Ontario, "parce qu'il a honte, s'écria-t-il, de son administration".

Cet incident s'est produit quand la Chambre a continué le débat en deuxième lecture sur le bill qui amende la loi des liqueurs au sujet de l'option locale.

M. Henry: "On devrait changer le nom de cette législation, car ce n'est plus une loi de contrôle des liqueurs".

QUESTION DE M. LEDUC

M. Leduc: "Combien de permis ont été annulés sous votre administration. Un pour cent? Dix pour cent du total?"

M. Henry: "Je n'ai pas les chiffres en main. Il m'est donc absolument impossible de répondre à cette question."

M. Hepburn: "Savez-vous combien d'abus ont existé sous votre régime au sujet des permis de liqueurs. Laissez-moi vous faire parvenir un livret de permis qui montre qu'en sept mois un seul individu a pu acheter pour un total de $10,115 de boisson".

M. Henry: "Le fait qu'il y a eu quelques violations ne veut pas dire que la loi était transgressée sur toute la ligne".

LE PERMIS DE 25 CENTS

Le chef de l'opposition attaqua alors longuement le gouvernement, disant que l'on n'exerçait absolument aucun contrôle sur les permis de 25 cents.

M. Hepburn: "Cette accusation n'est nullement fondée. On fait un relevé de tous ces permis. Le chef de l'opposition s'éloigne d'ailleurs du sujet dans cette discussion. Le bill qui est actuellement devant nous n'a rien à faire avec les permis de liqueurs. Il ne traite que de changement dans l'administration de certaines parties de la loi".

M. Henry protesta immédiatement qu'il avait le privilège sur tout bill de discuter le principe mis en jeu. Il demanda à l'orateur de rendre une décision à ce sujet.

HENRY HORS D'ORDRE

M. Hipel: "Je demanderais à l'honorable député de limiter ses remarques au projet de loi actuellement devant la Chambre. Autrement il sera hors d'ordre".

M. Henry: "J'ai siégé pendant un quart de siècle à la législature. Quant un bill amende une certaine loi, on a le droit de discuter la loi entière."

M. Hepburn: "Cette discussion est absolument hors d'ordre. En rédigeant ce bill, nous avons pris soin d'écarter tout amendement qui pourrait donner à un débat de cette nature."

M. Henry: "Vous ne voulez pas de débat, parce que vous avez honte de votre administration de la Commission des Liqueurs".

M. Clark: "Le chef de l'opposition ignore la décision de l'orateur en continuant de discuter d'une question qui n'est pas dans le bill".

L'orateur demanda de nouveau à M. Henry de rester dans l'ordre. Mais le chef de l'opposition répéta de nouveau que le permis de 25 cents n'avait pour but unique que d'encourager "la vente des liqueurs et de permettre à la commission d'augmenter ses bénéfices".

M. Clark: "Je trouve scandaleuse la persistance du chef de l'opposition à ne pas tenir compte des décisions de l'Orateur de la Chambre".

REPLIQUE DE HEPBURN

M. Hepburn: "En réponse à l'accusation que nous encourageons la vente des liqueurs, je dirai que nous avons une administration saine à la Commission. Bien que nous ayons vendu moins de boisson l'an dernier, nos revenus ont monté de $25.000.000. C'est parce que nous avons aboli le système de péage", qui existait jadis à la Commission des liqueurs".

M. Henry prétendit alors que l'enquête sur la Commission des liqueurs n'avaient absolument révélé aucun scandale.

HENRY SE RASSEOIT

La discussion reprit sur ce point. Le chef de l'opposition fut encore rappelé à l'ordre. Il s'assit finalement de guerre lasse. l'Orateur ne lui permettant de parler que sur les détails du bill soumis par le premier ministre. Mais il répéta auparavant que le premier ministre voulait empêcher toute discussion sur l'administration de la Commission des Liqueurs.

L'hon. W. H. Price, M. W. A. Baird et l'hon. G. H. Challies prirent ensuite part au débat.

En fin de compte, le bill amendant la loi des liqueurs subit sa deuxième lecture, sans qu'il ait été nécessaire de prendre le vote.

LA PREVENTION DES INCENDIES

LE FEU, LES EXPLOSIONS SONT ETUDIES SOUS LA PRESIDENCE DE M. GROVE SMITH

M. A.-F. Gill a été nommé secrétaire permanent du comité national nommé mardi à Ottawa pour la prévention des incendies et des explosions. Le comité prépare le congrès qui se réunira dans une quinzaine à Toronto pour continuer le travail commencé en ville sous la direction de M. J. - Grove Smith, commissaire fédéral des incendies.

Il s'agit des dangers d'incendie et d'explosion dans les établissements de nettoyage. Les divers comités spéciaux du congrès de mardi soumettront leurs rapports aux assises de Toronto. M. Gill fait partie du conseil national des recherches scientifiques. Il succède à M. J.-E. Ritchie, du bureau provincial du prévot des incendies. M. Smith a souligné le fait que la Législature provinciale a adopté une législation pour mettre à exécution les décisions du comité de prévention.

Réunion des propriétaires des crèmeries

Soixante-quinze propriétaire de crèmerie et expéditeurs de ces produits de la vallée de l'Ottawa et de la région de la Gatineau se sont réunis hier au bureau de l'agronome ici pour améliorer la situation. L'inspecteur provincial J.-H. Scott, d'Ontario, l'agronome J. Delaney, de la province de Québec, et M. R.-M. Elliott, agronome régional de la province de Québec, ont porté la parole. M. P.-J. Bogarts, de Carleton Place, inspecteur régional, était au fauteuil. Vingt des délégués venaient de la province de Québec.

Mort de Madame Josaphat Boudreau

ELLE EST DECEDEE HIER APRES-MIDI A L'HOPITAL DU SACRE-COEUR A L'AGE DE 38 ANS.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Josaphat Boudreau, née Alexina Lavoie et fille adoptive de M. et Mme Louis Roy, de Montréal, décédée hier après-midi à l'hôpital du Sacré-Coeur de Hull, à l'âge de 38 ans, après une maladie de quelques jours.

Native de Bourget, la défunte était la fille de M. Alfred Lavoie et de Mme Bourget, née Ida Mainville, décédée alors que Mme Boudreau était encore très jeune. Elle fut ainsi adoptée par M. et Mme Louis Roy.

Mme Boudreau était avantageusement connue dans la ville de Hull et ess nombreuses amies déplorent sa perte. Elle était paroissienne hautement estimée de Notre-Dame de Hull et était membre de la congation des Dames de Ste-Anne de la paroisse Notre-Dame d'Ottawa.

Outre son époux Mme Boudreau laisse pour la pleurer, cinq enfants: Roland, Gabrielle, Guy Jeannette et Armand; son père, M. Alfred Lavoie, de Bourget, Ont.; son père et sa mère adoptifs, M. et Mme Louis Roy, de Montréal; ses frères, Alfred, de Unit City, (N.-J.) Wilfrid, de St-Eugène, (Ont.) Thanase, de Bourget, Donat, de Hammond; Léo, de Bourget; Ernest, de Montréal, et Hudon, de Bourget.

Elle laisse aussi six soeurs: Mmes Napoléon Patenaude, de Rockland, Israël Jarry, de Montréal, Taufin, de Montréal et Mlles Jeanne, Thérèse et Cécile Lavoie de Montréal et de Bourget. Plusieurs tantes, oncles, neveux nièces, cousins et cousines lui survivent également.

Les funérailles auront lieu demain après-midi. Le cortège funèbre quittera la demeure mortuaire, 97 rue Champlain, Hull à 1 heure pour se rendre à l'église de Bourget où un libéra sera chanté à trois heures. L'inhumation se fera au cimetière de Bourget.

En raison des jours Saints, le service a dû être remis au matin du lundi de Pâques. L'heure et l'endroit de ce service seront annoncés plus tard.

"Le Droit" prie la famille en deuil de croire à sa vive et sincère sympathie.

FAITS-OTTAWA

La succursale de l'aviation civile a acquis cinq des modèles les plus modernes d'avions pour Ottawa, Montréal, Toronto, Edmonton et Vancouver. L'avion Stinson servira à l'aérodrome d'Ottawa. Deux autres aéroplanes sont des Wacos et les dernières des Fairchilds.

• • •

On mande de Cumberland que Mme B.-G. Preston, de Hawkesbury, l'a échappé belle quand son auto alla donner dans un fossé près du village au cours de la tempête. Il n'y eut pas de dégâts.

• • •

Le capitaine Gordon Steeves, aviateur de la Grande Guerre, a été nommé instructeur de l'Aéroclub d'Ottawa en remplacement de M. E.-C. Burton.

• • •

Les promotions suivantes ont été faites au service municipal des incendies: l'ingénieur J. Hurtubise, du poste numéro trois, a été nommé sergent au poste n° 9, en remplacement du sergent Emery Valiquette, en retraite; M. P. Brisebois, athlète célèbre, aussi du poste numéro trois, succède au sergent Hurtubise; M. W. Morin, 24 ans, succède à l'ingénieur Brisebois et M. Anthony McCarthy, 22 ans, est nommé au bureau des avertisseurs.

• • •

Elizabeth Slack, 32 ans, 124, Slater, qui avait été arrêtée pour vol hier par le détective George Gray, a été relâchée aujourd'hui en cour du magistrat.

• • •

La cause de Léo Savard, 30 ans, 137 Slater, arrêté hier par le constable Wilfrid Gavan pour vol de marchandise dans un magasin, a été remise à huitaine.

• • •

Les pompiers de Nepean ont reçu un chèque de cinq dollars de Mme William Joynt, de l'avenue Hillson, Laurentian View, en geste de gratitude pour leur efficacité en éteignant le feu de cheminée, ces jours derniers, chez cette dame.

• • •

La compagnie de gaz d'Ottawa poursuit la ville d'Ottawa au montant de $4.004 pour remplissage défectueux dans la construction d'un égout, en 1930, sur la rue O'Connor.

• • •

M. J.-H. Blackmore, chef du groupe du Crédit Social à la Chambre des Communes, orateur de circonstance hier à la réunion annuelle de l'association des hommes du Glebe, a affirmé franchement que le crédit social est l'unique solution aux maux économiques et sociaux dont nous souffrons. Les officiers élus sont: M. W.-H. Dalahaye, président; J.-P. Barr, W.-S. McDonald, J.-H. Ramsay, M.-H. McElroy, F.-R. Simms, A. Pannell et T.-E. Wright. Il y eut programme musical.

• • •

M. Harry Hands, père, d'Ottawa, vice-président du bureau national du Crédit Social, était le conférencier mardi au déjeuner hebdomadaire du club des Lions, au Château Laurier. Le président Keith Playfair était au fauteuil.

• • •

Les scouts canadiens-français ont appris avec plaisir que M. Georges Ferguson, un des officiers au siège national des Scouts, se rétablit de sa récente maladie.

• • •

Le banquet annuel de l'association du 43e régiment aura lieu le 23 avril sous la présidence du lieutenant-colonel R.-J. Birdwhistle. Sr Percy Sherwood sera l'invité d'honneur.

• • •

M. H.-F.-S. Paisley, directeur de la publicité au ministère des pêcheries, fut hier le conférencier à la réunion des fonctionnaires au Bureau national de la statistique sous la présidence de M. James Muir.

• • •

La cause de Bernard Harfield, âgé de 27 ans et domicilié à Aylmer, P. Q., a été remise à huitaine, ce matin en cour du magistrat. Harfield fut arrêté hier par le détective Sabourin pour le vol d'un auto.

• • •

L'officier d'aviation S.-S. Blanchard, d'Ottawa, a été nommé à l'aérodrome du Lac du Bonnet, Manitoba. Son collègue E.-A. McNab a été nommé commandant du détachement n° 15 à Montréal, et le lieutenant A.-P. Campbell, qui suit des cours outremer, a été nommé aux quartiers-généraux ici.

• • •

Le taux de l'impôt municipal restera à $14 par mille dollars d'évaluation dans le village voisin de Westboro.

• • •

Quelque 27.500 écoliers d'Ottawa entrent en vacances de Pâques cette semaine. Le Vendredi Saint et le Lundi de Pâques seront chômés au Service Civil. Les buvettes seront fermées le vendredi saint à Ottawa.

INCENDIE DE $3.000 HIER

UN OUVRIER EST BRULE AUX ECLUSES HARTWELL, PRES DES FRONTIERES DE LA VILLE

Un ouvrier a subi des brûlures aux main et des pertes matérielles de trois mille dollars ont été causés mardi après-midi quand un feu a détruit une remise de deux étages, propriété du ministère des chemins de fer et canaux, sur la rive est du canal Rideau, aux écluses Hartwell, à un demi-mille au sud des frontières de la ville. Une allumette mit le feu. Les pompiers de Nepean, sous les ordres du chef Harry Snider, furent mandés et firent du bon travail.

Carnet de Hearst

Nous apprenons avec regret, la mort de Marie-Marguerite-Jeannine, enfant de M. et Mme Roger Deslauriers. Elle était âgée de trois mois.

Naissances

Emile-Edouard-Joseph, fils de M. et Mme Emile Lamothe. Parrain, M. Jean-Charles Samson; marraine Marie-Alice Samson.

Anne-Marie-Yvette-Cécile, fille de M. et Mme Henri-Balthazar Proulx, de la paroisse St-Joseph, de Ryland. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Talbot.

Joseph- Emery-Lucien, fils de M. et Mme Emery Paquet. Parrain, M. Lucien Riopel, marraine, Mlle Emilienne Frappier.

Angelina - Marie - Rita Lorette, fille de M. et Mme Dalphis Larocque. Parrain M. Charles Larocque. Marraine Mlle Angélina Mallette.

Marie -Anne-Cécile-Alma, fille de M. et Mme Georges Bégin. Parrain et marraine, M. Wilfrid et Mlle Rondeau.

Joseph-Armand-Léopold, fils de M. et Mme Elzéar St-Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme Emile St-Pierre.

Joseph- Emile-Gérard, fils de M. et Mme Albert Cloutier. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Cloutier.

Mabel-Jane-Aurélia, fille de M. et Mme Arthur Cloutier. Parrain, M. Emile Lamotte, marraine, Mlle Béatrice Laurin.

Le 24 mars a eu lieu une partie de cartes au profit des pauvres de la paroisse organisé par les Dames de la ligue Catholique féminine.

M. Réal Dancose de Kapuskasing était en ville récemment.

MM. les abbés Corriveau de Lawther et Brosseau du Lac Ste-Thérèse étaient de passage à l'évêché ces jours derniers.

Fin du congrès de l'enfance

LE DR VALIN PARTICIPE AUX DELIBERATIONS IMPORTANTES DE MARDI

Le congrès de deux jours de la division de l'enfance du Conseil local des agences sociales s'est terminé mardi sous la présidence de M. Kenneth-A. Greene, au Château Laurier. Mlle Mae Fleming, du ministère du bien-être public d'Ontario, a dirigé la discussion. Y participèrent Mlle Elisabeth Hall, de l'Ottawa Welfare Bureau, Mme J.-P.-D. Van Veen, du Home for Friendless Women, Mlle Stude du Social Service Exchange, Mme George Hooper du Protestant Children's Village et Mme Evelyn Wattier de la société de l'aide à l'enfance.

Le Dr R.-E. Valin, le Dr W.-T. Sherriff, le major Eastwell, Mlle Gypsy Gould et Mme Wattier participèrent aux délibérations sur la relation des agences sociales aux parents non-mariés et à l'établissement des enfants. D'importantes résolutions ont été adoptées.

MARCHANDS DE BOIS CHEZ LES COMMISSAIRES

MM. E.-A. Bourque, E.-M. Barrett et F. Argue, au nom des marchands de bois, ont demandé que la ville mette en vigueur ses règlements sur la vente du bois, hier après-midi au bureau des commissaires. Le maire Lewis convint qu'il faudrait abolir la taxe d'affaires.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Le Business and Professional Women's Club a écrit au bureau des commissaires pour s'informer si les gens qui ne paient pas un impôt sur $2.000 de revenu pourront voter aux prochaines élections provinciales.

PROTESTATION

Le bureau des commissaires proteste contre la réduction de 7 1-2 pour cent dans les allocations provinciales de secours-chômage. Ses lettres en ce sens ont été envoyées aux députés et sénateurs de la capitale.

Mme E. Dubé est arrivée d'un voyage à Haileybury ayant assisté au funérailles de Mme Campeau, soeur de Mme Dubé.

Le Cercle Notre-Dame a eu une assemblée mercredi dernier, dans le sous-sol de l'école séparée.

$100.000 pour le quartier de Lakeside Park

Deux délégations ont été reçues hier par le bureau des commissaires au sujet du projet du quartier résidentiel de Lakeside Park, entre l'avenue Bronson et le lac Dow. En améliorations locales, la réalisation du projet coûtera $139.024 à la ville.

Une des délégations comprenait MM. H.-P. Hill, C.R., Walter-M. Ross, A.-H. Fitzsimmons et N.-B. MacRostie, pour les intérêts de la famille Booth. L'autre se composait de MM. Robert Barnett et Daniel McLaughlin, pour les corps de métiers, Allan Grimes, Mayno Davis, D.-Kemp Edwards et A.-J. Hazelgrove pour les marchands de bois de construction. Les ingénieurs Askwith et MacDonald siégèrent avec le bureau des commissaires.

LA RESTAURATION DU VIEUX MARCHE COUTERA $20.000

En réponse à l'échevin Bordeleau, l'architecte Kitchen a dit que la réconfection du vieux marché d'Ottawa coûterait vingt mille dollars.

SPÉCIAL

Pour la SEMAINE SAINTE



Nous invitons tous ceux qui ont charge des cérémonies religieuses durant la Semaine Sainte, de visiter notre magasin pour leurs achats de fleurs. Nous leur garantissons satisfaction à tous les points de vue.

Quelques Fleurs
FLEURISTE
140, rue Rideau Rid. 7234

ZELLERS
DÉTAILLEURS AUX CANADIENS ÉCONOMES

Alléchantes Aubaines en
Manteaux et Costumes
9.74
8.94

Nous avons consacré des semaines et des semaines pour faire de nos Rayons de Manteaux et Costumes les plus captivants en ville. Ici l'élégance et le bas prix se marient! Nos acheteurs firent plusieurs voyages à New-York pour se procurer les conceptions en vogue qui ont été soigneusement copiées au Canada, et à des prix des plus économiques!

Manteaux swagger, manteaux ajustés, costumes deux-pièces et trois-pièces; en tweeds et couleurs unies. Venez voir ce splendide assortiment à nos prix économiques. Série complète de taille.



Aubaines en
Chapeaux
de Pâques
1.00 à 2.50

A des prix de Zeller, à la portée de votre bourse. Nouveaux Chapeaux de paille (comprenant des néoras, pédalines, peaux de requin, sisols) et des nouveaux Chapeaux de Feutre dans une ravissante variété de conceptions et couleurs. Il vous sera facile de choisir votre chapeau de Pâques!

Bas de Soie
F. F.
de Première Qualité
Prix Economique
69c

Bas de chiffon et semi-service, en nouvelles teintes comprenant Misty, Toasty, Pago, Moondusk, Chair bruni et Ocre brunie. Garanties de première qualité.

Appréciables Aubaines en Gants

Justement le genre de gants que vous désirez. En tissus lavables jusqu'aux gants de peau de mouton de choix. Conceptions et couleurs en vogue.
A prix économiques 25c à 1.69

Alléchantes Aubaines en
SOULIERS EN VOGUE
Des Douzaines de Chics Conceptions

Les styles que vous verrez cotés à des prix plus élevés. Teintes: brun, noir, bleu, chaudron. Pointures 3 à 7½. Souliers confortables, élégants et peu coûteux $2.49

JUPONS
pour Dames

De célanèse de qualité de choix. Coupe droite, garnis de dentelle au haut et au bas. Bandelettes résistantes. Rose-thé et blanc. Tailles 34 à 38. Très bonne valeur à ce bas prix.
Seulement 59c

Sacs à Main

De crêpe, Keratol et Pyroline, en les plus nouvelles teintes du printemps. Doublures de fantaisie et avec bourse et miroir 1.00

Bouffantes, Panties et Camisoles

Camisoles, Bouffantes et Panties de qualité de choix. De coupe ample en tissus unis et de fantaisie. Rose-thé, chair et blanc. Spécial ..... 25c et 49c

ROBES BOUFFANTES

Dispositions unies et quadrillées avec chics collets d'organdi, broadcloth. Pour les ages de 2 à 6 ans.
Seulement 49c

Pour les Ages de 8 à 14 ans
Robes de Cotonnades Lavables

Chics styles en dessins quadrillés, plaids et pois polka. Nouveaux collets. Excellente qualité plus le bel ajustement, à un prix qui vous épargnera beaucoup d'argent.
Seulement 59c

Choisissez une "Warrendale"
pour porter à Pâques

Véritables chemises de broadcloth "Warrendale" résistant au lavage, confectionnées suivant des prototypes d'exécution. Modèles à col tenant et faux-cols. Teintes unies, chics rayures, groupe de rayures, quadrillés. Le genre de chemises que vous achetez lorsque vous désirez les meilleures. Assortiment complet de pointures. Prix économique 1.00

BLOUSES
pour Garçons

Broadcloth de qualité de choix, dispositions unies et de fantaisie. Grandeurs 11 à 13½
..... 59c

GANTS
pour Hommes

Capeskin de qualité de choix, non doublés, bruns, tans, gris et coloris naturel.
Pointures 8 à 10½ 1.00

LE MAGASIN SERA FERME TOUTE LA JOURNEE VENDREDI SAINT

CHEZ STANLEY

C'est tout à votre avantage de vous habiller convenablement pour PÂQUES

SPÉCIAUX

JEUDI
VENDREDI
SAMEDI



SPECIAL DE PAQUES!
CHAPEAUX
pour Dames et Jeunes Filles

Vous resterez enchantées devant la diversité des formes. Un assortiment très complet de modèles et nuances. Nous incluons dans cette collection, quelques échantillons de New-York. Extra spécial.
1.59 à 3.95

MANTEAUX
pour Fillettes



Tout ce qu'il faut pour souligner la grâce juvénile. Modèle tailleur avec plis au dos jusqu'à la taille, avec demi-ceinture, col par plis. Tweed à fines rayures, moucheté ou uni, —doublure de soie, etc. Tailles pour jeunes filles. Spécial de Pâques.
4.95 et 5.95

JUPES
Pour Dames

Nouveaux crêpes et tweeds de fantaisie ou carreauté. Dernière nouveauté. Tailles 14 à 20, 38 à 42. Spéciaux de Pâques,
1.98 -2.98

BLOUSES
Pour Dames et Jeunes Filles

Votre intérêt, mesdames, est de venir voir cette collection nouvelle que nous vous offrons, et riches de détails impressionnants. Spécial de Pâques.
$1.75
Tailles corpulentes — toutes les grandeurs, 1.98 à 2.98.



L'HOMME DISTINGUE VA DROIT CHEZ — STANLEY — POUR S'HABILLER AVEC GOUT ET RECHERCHE . . .

CHEMISES
de Haute Qualité

Broadcloth à rayures de fantaisie ou uni. Collet attaché ou séparé. Nuances au choix. Toutes les encolures.
1.00 -- 1.50 -- 2.00



CHIC PALETOT
de Printemps

Tous nos vêtements sont toujours garantis habiller à la perfection. Voici une belle collection de nouveaux paletots de tweed de haute qualité. Venez retenir le vôtre. Très spécial 12.50

Cravates
pour Hommes

Le plus beau choix en ville. Extra spécial de Pâques.
50c

COMPLETS
2 Pantalons
Pour Hommes et Jeunes Gens

Worsted de haute qualité. Ajustement parfait.
14.95 à 25.00

GRATIS avec chaque achat d'un dollar ou plus, nous vous offrons une tasse et soucoupe de vaisselle chinoise gratis.

L. E. STANLEY
Limited
109, RUE RIDEAU, OTTAWA
Tél. Rideau 3342

GRATIS avec chaque achat d'un dollar ou plus, nous vous offrons une tasse et soucoupe de vaisselle chinoise gratis.

Les Mots nous Manquent!

Il nous est difficile de vous décrire exactement la réponse dont jouit notre offre remarquable, et les valeurs offertes. Chaque jour la demande pour des nouveaux vêtements de Pâques dépasse notre attente, et nous espérons que vous suivrez l'exemple des centaines d'autres acheteurs économes en profitant MAINTENANT de cette occasion!

PAS DE PAIEMENT À COMPTE AVANT LE 1er MAI

Venez à notre magasin aujourd'hui, demain, mais ne manquez pas de venir; choisissez les vêtements de printemps dont vous avez besoin, que vous avez toujours désirés et apportez votre choix chez vous sans payer un sou à compte.

Pas d'Intérêt ni Frais de Crédit
si votre Compte est acquitté suivant l'entente.

Les coloris, conceptions et tissus du printemps sont ici dans un assortiment varié de chics vêtements de Pâques. Vous aurez avantage à magasiner de bonne heure.

Notez bien que cette offre très commode est faite pour tous les membres de la famille.

L. FINE, LIMITED
183, rue Rideau Rideau 2662

Tout le crédit est sujet à l'approbation de notre Service de Crédit.

FAITES RÉPARER
votre MAISON maintenant

Nous avons des experts pour les Couvertures, Ouvrages de bois, Stucco, Plâtre, Ciment, etc.
Ouvrage garanti
Estimés gratuits
M. NORMAND
Tél: Rid. 1608
41, rue Nicholas — Ottawa

Votre Elégante, Nouvelle
TOILETTE DU PRINTEMPS
vous coûtera moins cher si vous l'achetez chez SLOVER.
F. SLOVER LIMITED ON BY WARD MARKET

O.-L. DEROUIN
OPTICIEN
Spécialité: Exécution des ordonnances des Médecins (oculistes)
37, rue Metcalfe, Ottawa
Tél. Queen 287
Anciennement avec Sutherland & Parkins

Il nous fera plaisir de vous donner par téléphone le nom des médecins que nous recommandons pour l'examen de la vue.



Ne prenez pas de chance — La vue est certainement ce que l'on a de plus précieux et ne remettez pas à plus tard l'examen de vos yeux —

L'examen de vos yeux est fait avec les instruments les plus précis et les plus modernes.

CONSULTEZ
Armand Pommier
R.O. Optimétriste renommé
ROCKLAND, ONT.

AUJOURD'HUI
JEUDI — VENDREDI



avec
Claire Trevor - Paul Kelly
Autre Attraction



Vient de paraître
LA SOCIETE DE SAINT-VINCENT DE PAUL A OTTAWA

Une superbe brochure, publiée à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de fondation de la Conférence Notre-Dame de Bon-Secours.

De l'histoire—Des faits — Des statistiques — 70 pages de texte — 24 gravures. Pour la modique somme de 10 sous.

Adresser sa commande, se rendre soi-même, ou téléphoner à 147, rue St-Patrice, Ottawa, Canada. Téléphone: Rideau 2270.